



République et Canton de Neuchâtel

BUDGET DE L'ÉTAT

pour l'exercice 2017

ET

PLAN FINANCIER ET DES TÂCHES 2018-2020

Rapport du Conseil d'État au Grand Conseil
du 20 septembre 2016

2017

Table des matières

RAPPORT DU CONSEIL D'ÉTAT

	<i>Pages</i>
Résumé	3
Budget 2017	
Vue d'ensemble	
Remarques préliminaires	5
Résultat en bref	5
Budget du compte administratif	7
Valeurs limites selon le frein à l'endettement	8
Contexte économique et financier	9
Modifications induites par la LFinEC	9
Budget 2017	10
- Budget du compte de fonctionnement	11
- Mécanismes institutionnels en cas de non-respect du frein à l'endettement	12
- Budget du compte des investissements	15
- Projets gérés par crédits d'engagement	15
PFT 2018-2020	15
Conclusions	16
Commentaires des projets de lois et décrets accompagnant le budget 2017	
Suppression des intérêts capitalisés sur la provision de 100 millions de francs constituée au titre du passage à la primauté des cotisations	18
augmentation de l'impôt foncier de 2,0 à 2,4‰ (1,5 à 1,6‰ max. pour les communes	19
Suppression de l'alimentation du fonds d'aide aux communes (FAC)	20
Suppression du fonds des activités culturelles	21
Suppression de la caisse cantonale de remplacement du personnel des établissements d'enseignement public (CRNE)	22
Modification de la loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC)	25
Projets de lois et décrets accompagnant le budget 2017	
Décret portant modification de la loi sur la caisse de pensions pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub), du 24 juin 2008	27
Loi portant modification de la loi sur les contributions directes (LCdir)	28
Loi portant modification de la loi concernant la répartition de la part du canton au produit de l'impôt fédéral direct (LRIFD)	29
Loi portant modification de la loi sur l'encouragement des activités culturelles	30
Loi portant abrogation de la loi sur la Caisse cantonale de remplacement du personnel des établissements d'enseignement public (LCCRP)	31
Loi portant révision de la loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC), du 24 juin 2014	32
Décret concernant le budget de l'État pour l'exercice 2017	33
Budget du compte de fonctionnement	
Résultats	35
Evolution des charges et des revenus	36
Charges de personnel	38
Biens, services et marchandises	41
Intérêts passifs et service de la dette	42
Charges de transfert	45
Opérations internes, attributions et prélèvements aux financements spéciaux	46
Recettes fiscales	48
Revenus des biens et contributions	50
Revenus de transfert	51
Charges et revenus du compte de fonctionnement par nature et par année	52
Classification fonctionnelle	54

	Budget détaillé selon la classification institutionnelle	
	- Autorités législatives	56
	- Autorités exécutives	58
	- Autorités protection données et transparence	64
	- Contrôle cantonal des finances	66
	- Autorités judiciaires	68
	- Finances et santé	74
	- Justice, sécurité et culture	92
	- Éducation et famille	120
	- Université	160
	- Développement territorial et environnement	162
	- Économie et action sociale	190
Budget du compte des investissements	Résultats	211
	Récapitulation par département	212
	Compte des investissements par nature	213
Budget des projets gérés par crédits d'engagement	Projets gérés par crédits d'engagement	216
	Crédits d'engagement en cours	220
	Crédits d'engagement à solliciter	225
	PFT 2018 - 2020	
PFT 2018 - 2020	Introduction et aperçu général	229
	Charges de fonctionnement par nature	230
	Revenus de fonctionnement par nature	234
	Classification fonctionnelle	236
	Compte des investissements et projets gérés par crédits d'engagement	237
	Compte de financement	238
	Conclusion	239
	Crédits d'engagement à solliciter	240
Annexe	Mesures d'assainissement intégrées dans le budget 2017 et dans le PFT 2018-2020	244

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

En exécution des dispositions constitutionnelles et légales, nous vous soumettons le budget de l'État pour l'exercice 2017. Pour la première fois, il est accompagné du plan financier et des tâches (PFT), pour les années 2018 à 2020. En vertu de l'art. 14, al. 5 LFinEC et compte tenu de perspectives financières s'écartant des mécanismes de frein à l'endettement, nous remettons séparément à votre Autorité un rapport sur un nouveau programme d'assainissement (16.xxx).

Résumé

Le budget 2017 présente un excédent de charges au compte de fonctionnement de 68,9 millions de francs et une enveloppe d'investissements nets de 63,0 millions. Les limites du frein à l'endettement ne sont pas respectées puisque le degré de couverture des revenus déterminants se situe à 3,7% (limite maximale de 1%) et le degré d'autofinancement est négatif à -33,8% (limite minimale de 70%). Le PFT s'écarte également des limites du frein à l'endettement. Le compte de fonctionnement se situe entre 134 millions (2019) et 95 millions (2020). Après une période conjoncturelle difficile entre 2016 et 2019, les prévisions sont plus optimistes à partir de 2020. Par ailleurs, en 2020, le canton devrait pouvoir compter sur une augmentation du retour de l'impôt fédéral direct (IFD) suite à l'introduction de la RIE III. L'enveloppe des investissements actuellement prévue pour les années 2018 à 2020 se situe entre 95 et 110 millions. Des priorités doivent encore être fixées.

En raison d'une détérioration de l'ordre de 100 millions de francs des recettes de la RPT et de la fiscalité des personnes morales entre 2015 et 2017, le Conseil d'État n'est pas en mesure de présenter un budget 2017 dans le respect du frein à l'endettement et cela malgré des efforts considérables. Pour rappel, le PFT 2017 du 18 novembre 2015 présentait un déficit de 130 millions de francs. A cette situation difficile s'est ajoutée une réduction supplémentaire du montant de la RPT de 25 millions et une dégradation brutale de la conjoncture qui a conduit à revoir les prévisions fiscales à la baisse de quelques 28 millions. Pour atteindre le résultat actuel de 68,9 millions, les départements et services ont donc dû proposer des améliorations d'un total de 114 millions ! Sans les réductions massives des revenus, le résultat se situerait à 16 millions de francs de déficit.

Les efforts sont mesurables à la lecture de l'évolution des charges directement maîtrisables. La masse salariale est stable en comparaison avec le budget 2016. Les charges de personnel s'élèvent à 444,5 millions de francs en 2017 contre 439,8 millions en 2016. Si l'on enlève l'écart statistique, le montant est de 459,7 millions en 2016 contre 459,3 millions en 2017. L'écart statistique de 19,9 millions décidée en 2016 est surévalué. Il a été ramené à 14,8 millions en 2017 et est ainsi conforme aux estimations du service des ressources humaines. Les effectifs ont été réduits de 29,9 EPT alors que 21,2 EPT ont été créés. La réduction nette est donc de 8,7 EPT, ce qui ramène l'effectif total à 2'402,2 EPT. A ces postes ordinaires, le Conseil d'État a considéré que 11,1 EPT entièrement autofinancés pouvaient être engagés. Les biens, services et marchandises sont en diminution de 146,5 à 142,4 millions alors même qu'ils avaient déjà été réduits en 2016 par le Grand Conseil. Ces efforts sur les charges directement maîtrisables sont très importants et, comme il l'a relevé encore à l'occasion de son préavis du 8 juin dernier relatif au rapport 15.055 et aux rapports de commissions à ce sujet, le Conseil d'État considère qu'elles ne peuvent plus être réduites sans des choix clairs en matière de prestations.

La progression des subventions a également été contenue. Entre 2017 et 2016, elle n'est que de 12,1 millions ou 1,1% à 1'137,5 millions. Une large part de cette augmentation est due à la prévoyance sociale dans les secteurs LAMal et de l'asile, secteurs sur lesquels il n'y a pas ou peu de maîtrise directe. Globalement, les charges brutes s'accroissent de 19,5 millions ou 0,9%, ce qui est faible en comparaison intercantonale.

Une réduction supplémentaire des charges est indispensable. Mais elle nécessite des choix de structures et de prestations. C'est dans cet esprit que le Conseil d'État a décidé une 2^{ème} étape d'assainissement d'au minimum 80 millions de francs sur trois ans, notamment centrée sur des domaines dans lesquels les autorités jouissent d'une certaine latitude de choix pour la nature et le niveau des prestations offertes à la collectivité, respectivement ceux dans lesquels il considère que la recherche de synergies ou la réforme des structures semble encore envisageable.

La dégradation du budget 2017 s'explique d'abord par les revenus. Ces derniers baissent de 2'177,4 millions en 2016 à 2'142,4 millions en 2017, soit une diminution de 35 millions ou 1,6%. Comme indiqué précédemment, la baisse est liée aux impôts (-28 millions), principalement les personnes morales, et à la RPT (-41,5 millions). Elle est atténuée par la hausse des subventions fédérales (+15,5 millions, compensant prioritairement des augmentations de charges) dans le domaine de l'asile et des prestations complémentaires et par l'augmentation des revenus des biens et des contributions (+4,8 millions) ainsi que par des prélèvements accrus aux financements spéciaux, notamment à la réserve de politique conjoncturelle (+5,4 millions) et à la provision (initialement de 100 millions) pour le passage à la primauté des cotisations, ramenée à son niveau initial par la dissolution proposée de la capitalisation des intérêts. Sur cette dernière mesure, un décret est soumis à votre Autorité dans le présent rapport.

Le Conseil d'État a considéré que, malgré le non-respect des limites du frein à l'endettement, il ne devait pas réduire l'enveloppe des investissements nets sous peine de mettre en péril les dynamiques positives instaurées durant cette législature et les perspectives d'avenir sans lesquelles tout objectif d'amélioration se résumerait à une illusion. Les investissements se montent donc à 63,0 millions de francs et cette enveloppe tient compte d'un « écart statistique » de 9,4 millions, calculé conformément à la LFinEC. Les principaux projets concernent : l'assainissement du CPLN (9 millions), l'équipement et la connexion des nouvelles salles machine du SIEN (7,7 millions), le renouvellement des infrastructures informatiques (3,6 millions), l'aménagement et l'entretien constructif des routes (6,9 millions), les prêts de politique régionale (3,9 millions), une première tranche pour le nouvel hôtel judiciaire (3,5 millions) et la réforme de l'État (3,1 millions). A partir de 2018, l'enveloppe s'accroît pour dépasser les 110 millions. Elle tient notamment compte d'acquisitions de bâtiments pour le projet de relocalisation de l'administration, des travaux du NHOJ, et de projets dans le domaine des routes, conformément à la stratégie Mobilité 2030.

Après prise en compte des mouvements avec les financements spéciaux (solde négatif de 25,3 millions), des amortissements du patrimoine administratif (50,8 millions), et de l'écart statistique sur les investissements (9,4 millions), l'insuffisance de financement (augmentation de l'endettement) est estimée à 97,0 millions de francs. La dette devrait se situer selon les estimations actuelles à 1'300 millions de francs à fin 2016 et avoisiner 1'400 millions de francs à fin 2017. Compte tenu des taux très favorables actuellement, la charge d'intérêts passifs continue néanmoins à baisser de 26,3 millions de francs au budget 2016 à 23,9 millions de francs au budget 2017. Le taux moyen baisse également de 2,00% prévu en 2016 à 1,50% en 2017.

Vue d'ensemble

Remarques préliminaires

*Structure de présentation
du rapport*

Le rapport s'articule de la manière suivante:

- Résumé, vue d'ensemble, conclusions,
- Projets de lois et décret (mesures et budget),
- Budget du compte de fonctionnement,
- Budget du compte des investissements,
- Budget des projets gérés par crédits d'engagement,
- Rapport sur le plan financier et des tâches (PFT) 2018-2020,
- Annexe (tableau synthétique des mesures).

*Convention des signes utilisés
en regard des montants
dans les tableaux*

" + " ou sans signe apparent, indique une détérioration du compte de fonctionnement (augmentation des charges / diminution des revenus) ou du compte des investissements (augmentation des dépenses / diminution des recettes), ou du compte de financement (augmentation de l'endettement);

" - " indique une amélioration du compte de fonctionnement (diminution des charges / augmentation des revenus) ou du compte des investissements (diminution des dépenses / augmentation des recettes), ou du compte de financement (diminution de l'endettement).

Résultat en bref

Le budget 2017 s'établit comme suit :

- le budget de fonctionnement présente un excédent de charges de 68,9 millions de francs ;
- le volume des investissements nets atteint 63,0 millions de francs (53,6 millions après déduction de l'écart statistique de 9,4 millions) ;
- le solde des mouvements avec les financements spéciaux indique un besoin de financement net de 25,3 millions de francs (attributions de 0,6 million et prélèvements de 25,9 millions) ;
- le résultat global se solde par une insuffisance de financement de 97,0 millions de francs.

Compte de financement (en millions de francs)	Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Investissements nets	63,0	61,5	47,3
- Écart statistique	9,4 ¹⁾	8,5 ¹⁾	0,0
+ Excédent de charges (+) / de revenus (-)	68,9	14,4	-0,1
- Prélèvements aux financements spéciaux	-25,9	-16,7	-54,3
- Attributions aux financements spéciaux	0,6	1,8	32,7
- Amortissements du patr. administratif	50,8	51,1	51,5
Insuff. (+) / exc. (-) de financement	97,0	31,2	17,3

¹⁾ Compte tenu de l'écart statistique (art. 30, al. 2, let. b LFinEC), les investissements nets réels comptabilisés lors de la clôture de l'exercice 2017 devraient s'élever à 53,6 millions de francs (63,0 - 9,4).

*Principales variations
par rapport au budget 2016*

Les charges totales s'élèvent à 2'211,3 millions de francs (+0,9%) et les revenus à 2'142,4 millions de francs (-1,6%).

Les principales augmentations de charges concernent les subventions accordées (+12,1 millions ; +1,1%), les subventions redistribuées (+8,7 millions ; +5,0%), les charges de personnel (+4,7 millions ; +1,1%), et les amortissements (+2,6 millions ; +3,6%). En revanche, les charges diminuent au titre des BSM (-4,1 millions ; -2,8%), des intérêts passifs (-2,4 millions ; -9,0%), et des dédommagements à des collectivités publiques (-2,2 millions ; -2,0%).

Les principales diminutions de revenus concernent les parts et recettes sans affectation (-38,8 millions ; -12,6%) et les recettes fiscales (-27,9 millions ; -2,5%). A l'inverse, ces baisses sont en partie compensées par une augmentation des recettes au titre notamment des subventions acquises (+15,1 millions ; +6,3%), des prélèvements aux financements spéciaux (+9,2 millions ; +55,3%), des subventions à redistribuer (+8,7 millions ; +5,0%) et des contributions reçues (+2,6 millions ; +1,9%).

Sur le plan de la présentation comptable, les modifications suivantes sont intervenues au budget 2017 :

- Au sein de la facture sociale, les imputations internes qui servent à la facturation entre services ont été différenciées entre les éléments relatifs à l'aide sociale, l'insertion socio-professionnelle, les allocations familiales pour les personnes sans activité lucrative (ALFA SAL), la lutte contre la fraude et le financement LACI.
- Ouverture d'une rubrique 301803 *Réduction d'effectifs* dans les secrétariats généraux (inscription des incidences liées au plan de réduction des effectifs, à ventiler ultérieurement par services sur la base d'une évaluation approfondie).
- L'*Office des Vins et Produits du Terroir* (OVPT) devient *Neuchâtel Vins et Terroir* (NVT) suite à l'autonomisation de cet organisme.
- Au vu des changements intervenant dans les paiements de la Confédération pour les subventions du programme bâtiment, ce sont les cantons qui devront dès 2017 effectuer les paiements. Pour ce faire, les trois comptes ci-dessous ont été ouverts :

375800 *Subventions fédérales redistribuées*
450800 *Dédommagements de Confédération*
470800 *Subventions fédérales à redistribuer*

Dans le cadre de cette nouvelle gestion, des versements de la Confédération sont effectués à l'avance sur la base de demandes du Canton, ces dernières reposant quant à elles sur des estimations des sollicitations potentielles de futurs ayants-droit. Comme les promesses de subventionnement sont valables au moins sur 2 ans (voire sur de plus longues périodes), la gestion doit s'effectuer sur plusieurs exercices budgétaires.

- Transfert du budget du centre financier *Université* au centre financier *Hautes écoles* (anc. *Formations HES*).
- Ouverture d'une rubrique 363211 *Institutions psychiatriques* dans le centre financier *Service pénitentiaire*.

Budget du compte administratif

En francs	Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Compte de résultats			
Total des charges	2'211'326'675	2'191'757'850	2'188'740'515.64
+ Totales des revenus	-2'142'438'701	-2'177'386'167	-2'188'800'204.10
Excédent de charges (+) / de revenus (-)	68'887'974	14'371'683	-59'688.46
Compte des investissements			
Total des dépenses	88'410'671	96'198'290	69'048'354.93
+ Total des recettes	-25'459'068	-34'710'450	-21'748'102.97
= Investissements nets	62'951'603	61'487'840	47'300'251.96
Compte de financement			
Investissements nets	62'951'603	61'487'840	47'300'251.96
- Écart statistique (art. 30, al 2, let. B LFinEC) ¹⁾	9'442'740	8'473'176	0.00
+ Excédent de charges (+) / de revenus (-)	68'887'974	14'371'683	-59'688.46
- Prélèvements aux financements spéciaux	-25'978'537	-16'728'950	-54'323'774.83
- Attributions aux financements spéciaux	607'400	1'812'700	32'706'111.65
- Amortissement du patrimoine administratif	50'804'011	51'120'121	51'581'297.93
- Amortissement du découvert	0	0	0.00
= Insuffisance (+) / Excédent (-) de financement	96'963'963	31'182'476	17'276'928.75
Variation de la fortune nette			
Insuffisance de financement (+) / Excédent (-)	96'963'963	31'182'476	17'276'928.75
+ Report au bilan (passifs)	76'870'479	87'643'271	106'035'512.55
- Report au bilan (actifs)	104'946'468	104'454'064	123'372'129.76
= Accroissement (+) / Diminution (-) du découvert	68'887'974	14'371'683	-59'688.46
1) Investissements nets totaux prévus	62'951'603	61'487'840	
- Investissements selon art. 30, al. 6, LFinEC (flux fin. nets positifs)	0	5'000'000	
= Investissements nets déterminants	62'951'603	56'487'840	
Écart statistique (15% des investissements nets déterminants)	9'442'740	8'473'176	

Valeurs limites selon le frein à l'endettement

Budget 2017

Budget de fonctionnement

Valeur limite	1%
Total des revenus	-2'142'438'701
- Subventions à redistribuer (rubriques 47)	-182'855'700
- Imputations internes (rubriques 49)	-92'888'860
= Revenus déterminants	-1'866'694'141
Excédent de charges prévu	68'887'974
Excédent de charges en % des revenus (exc. de charges / rev. déterminants * 100)	3.69%

Budget des investissements

Valeur limite	70%
Amortissements du patrimoine administratif	50'804'011
- Excédent de charges	68'887'974
= Marge d'autofinancement	-18'083'963
Investissements nets prévus	62'951'603
- Investissements selon art. 30, al. 6, LFinEC ¹⁾	-
= Investissements nets déterminants	62'951'603
Degré d'autofinancement des investissements $[MA * 100 / (\text{invest. nets déterminants} * 0.85)]$ ²⁾	-33.80%

1) Les investissements qui doivent entraîner des flux financiers nets positifs sur une période de dix ans n'entrent pas dans la détermination des limites de l'endettement (art. 30, al. 6, LFinEC et art. 28, al.4, RFLinEC).

2) Selon l'écart statistique (art. 30, al. 2, LFinEC), prise en compte à raison de 85% des investissements nets déterminants pour le calcul du degré d'autofinancement.

Contexte économique et financier

Les premiers mois de l'année 2016 semblent confirmer une tendance à la reprise pour l'économie suisse qui a réussi à inhiber en partie les effets néfastes de la force du franc suisse. Pour autant, la croissance reste faible, notamment en raison des nombreuses incertitudes qui affectent la place économique suisse. Le PIB réel de la Suisse a progressé de 0,4% au premier trimestre 2016 et de 0,1% au trimestre suivant. La croissance de la consommation des ménages privés, la hausse de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière ainsi que l'augmentation des investissements dans la construction ont contribué à la croissance du PIB. La balance commerciale des marchandises a également livré des impulsions positives avec une très forte augmentation des exportations au premier trimestre (+2,1%) et une légère croissance des importations (+0,4%). En revanche, la consommation publique a livré des impulsions négatives, en présentant notamment la baisse la plus importante de ces cinq dernières années (-0,8%). Sur le marché de l'emploi, on comptait 139'310 chômeurs au niveau national à fin juillet 2016 (taux de chômage de 3,1%, en hausse de 0,1 point en regard de juillet 2015). L'effectif des chômeurs dans le canton de Neuchâtel à la même période s'établit à 5'215 personnes (taux de chômage de 5,6% contre 4648 chômeurs et 5,2% à la même période de 2015). L'indice des prix à la consommation, après une contraction marquée en 2015 (-1,3% entre juillet 2014 et 2015), s'est amélioré depuis le début de l'année, affichant en mai 2016 une variation annuelle de -0,4%. La chute des prix du pétrole et la force du franc suisse restent les raisons majeures du renchérissement négatif.

Les prévisions conjoncturelles de juin 2016 du Groupe d'experts de la Confédération tablent sur une croissance du PIB en termes réels de +1,4% en 2016 et +1,8% en 2017. Le taux de chômage annuel moyen devrait encore augmenter en 2016, puis reculer légèrement en 2017 (3,6% en 2016 et 3,5% en 2017). Quant au renchérissement, il devrait se situer à environ -0,4% en 2016 et +0,3% en 2017.

Il est important de souligner que l'incertitude conjoncturelle demeure face à des facteurs de risques importants tels que le contexte monétaire mondial, notamment avec le revirement de politique monétaire attendu aux États-Unis, la situation financière instable de nombreuses entreprises chinoises et le résultat de la votation du 23 juin 2016 au Royaume-Uni (Brexit). L'incertitude entourant les relations de la Suisse avec l'Union européenne et la fiscalité des entreprises est également un facteur péjorant du développement économique du pays. Le canton de Neuchâtel, de par la structure de son économie, est particulièrement sensible aux fluctuations de la conjoncture nationale et internationale. Avec ce climat morose, les entreprises neuchâteloises ne sont pas enclines à l'optimisme; ces dernières ne s'attendent en majorité pas à une amélioration prochaine de leurs activités.

Modifications induites par la LFinEC (rappel)

La loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC) adoptée par votre Autorité le 24 juin 2014 est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015. Conformément aux articles 77 et suivants de la loi, plusieurs dispositions ne prendront néanmoins effet qu'ultérieurement. Il en va ainsi des nouveaux états financiers selon les normes du MCH2 (2017), des nouvelles règles en matière d'équilibre financier et de limitation de l'endettement (budget 2020) ou encore des états financiers consolidés (comptes 2020).

S'agissant du passage aux normes du MCH2 et de la consolidation des comptes, le Conseil d'État propose par le biais du présent rapport (cf. chapitre spécifique ci-dessous) et comme il en a récemment informé les commissions des finances et de gestion, des modifications de la LFinEC afin de reporter ces délais à 2018, respectivement à 2021.

Les principales dispositions de la LFinEC en vigueur revêtant une signification particulière pour les autorités sont les suivantes :

Plan financier et des tâches (PFT)

- Etablissement chaque année à l'attention du Grand Conseil d'un rapport d'information sur la planification financière roulante (ou plan financier et des tâches [PFT] selon la nouvelle terminologie), en même temps que le budget.

Droit des crédits

- Crédits d'engagement requis au brut. Les éventuelles subventions acquises et autres participations de tiers sont néanmoins comptabilisées en déduction du crédit alloué.
- Compétence décisionnelle du Conseil d'État - notamment pour ouvrir un nouveau crédit d'engagement - de 700'000 francs.
- Exigence d'une majorité qualifiée pour de nouvelles dépenses (limite de 7 millions pour les dépenses uniques et de 0,7 million pour les dépenses renouvelables), ou des modifications de recettes fiscales (limite de 7 millions). Limites identiques pour les mesures d'économies (frein au démantèlement social).
- Alimentation des fonds uniquement par des recettes affectées prévues par la loi. Les bonifications budgétaires discrétionnaires sont prohibées.

Mécanisme de maîtrise des finances (dispositions transitoires)

- Déficit autorisé de 1% des revenus déterminants jusqu'à l'exercice 2019 inclus.

N.B. : L'exigence d'un équilibre quadriennal du résultat devra être respectée à partir de 2020 (sur les années 2017 – 2020), ce qui implique que l'exercice 2017 est le premier à avoir une incidence formelle pour le respect des limites de la loi au cours des exercices futurs.

- Prise en compte à 85% du montant total des investissements nets budgétés dans le calcul du degré d'autofinancement, afin de tenir compte des soldes de crédits non utilisés en fin d'exercice ("écart statistique"). Lors de la clôture des comptes, c'est néanmoins le 100% des investissements comptabilisés qui sont considérés dans la vérification de la conformité du degré minimal d'autofinancement.
- Sortie du calcul des limites du frein à l'endettement des investissements générant des flux financiers nets positifs sur une durée de 10 ans.

Budget 2017

En général

Le Conseil d'État a revisité en cours de législature la manière d'aborder le processus d'élaboration du budget et du plan financier et des tâches (PFT) à la lumière de la nouvelle législation financière (LFinEC) et des expériences passées. Dans ce contexte et conformément à la LFinEC, le PFT devient progressivement un outil essentiel de la conduite financière de l'État. Le Conseil d'État concentre désormais la réflexion politique en amont de la procédure budgétaire, sur la base des données actualisées du PFT précédent.

Pour ce faire, le PFT est mis à jour en continu, en fonction des orientations politiques et des évaluations faites tout au long de l'année par les départements et services quant à l'évolution des données de planification.

Dans cette optique, le Conseil d'État traite le budget et le PFT à quatre moments de référence :

- Décembre et mars : accent sur le PFT actualisé.
- Juin et août : accent sur l'examen du budget de l'année suivante.

Les entretiens bilatéraux entre le DFS et chaque département se déroulent en février (afin de pouvoir déjà orienter les travaux en amont du lancement de la procédure budgétaire) et en juin (soit après le 1^{er} cycle budgétaire). Les directives relatives à l'établissement du budget et du PFT continuent d'être émises vers fin mars par le Conseil d'État.

A terme et dans l'idéal, le dernier PFT actualisé devrait servir de base de départ pour l'élaboration du budget suivant.

Budget du compte de fonctionnement

Situation de départ et objectifs financiers

Le plan financier et des tâches (PFT) du 18 novembre 2015 présentait un déficit de 130 millions de francs en 2017. A l'issue des premiers entretiens bilatéraux entre le DFS et les départements, le déficit s'élevait à fin février 2016 à 126 millions de francs, y. c. les mesures d'assainissement figurant dans le rapport 15.055. Le Conseil d'État s'est montré déterminé à substituer une politique traditionnellement axée sur la réalisation des besoins par une politique basée sur les moyens à disposition, ce qui conduisait nécessairement à devoir envisager un redimensionnement des prestations de l'État. En préambule au lancement des travaux budgétaires, il s'est fixé comme objectifs de situer le résultat dans les limites du frein à l'endettement en ne dépassant pas un déficit de 12 millions, pour un volume d'investissements nets de 60 millions de francs considérés comme un minimum indispensable.

Pour ce faire, le Conseil d'État a déterminé plusieurs paramètres d'évolution par groupes de charges et de revenus (charges de personnel, BSM, charges de transfert, revenus financiers et impôts) qui, outre le budget 2017, s'étendaient également aux années du PFT 2018-20. Conjointement, les fonds non conformes au MCH2 devaient être intégralement dissous en 2017. Le respect de ces différents principes devait conduire à des objectifs d'économie annuels de 15-20 millions par département. Il appartenait sur cette base à chaque département de fixer ses propres priorités et des objectifs spécifiques par service. Pour les autorités judiciaires et législatives, ces paramètres n'avaient qu'une valeur de recommandation, dans la mesure où ces dernières jouissent d'une autonomie en matière budgétaire.

Travail rigoureux sur les postes de charges

Un travail extrêmement rigoureux et important a été entrepris par les départements sur les charges, tant internes à l'État (personnel, BSM), que sur les charges de transfert en vue de contenir leur évolution. Les incidences des mesures d'assainissement des années précédentes (cf. rapport 15.055) ont été intégrées au budget 2017 (environ 108 millions). A celles-ci s'ajoutent de nouvelles mesures au niveau légal et réglementaire pour plus de 12 millions de francs, dont certaines font l'objet de propositions de lois et de décret en accompagnement du présent rapport. Cette politique a rencontré un certain succès, puisque les améliorations apportées, supérieures à 110 millions, auraient pu ramener le déficit très proche de l'objectif fixé, à 16 millions de francs, et s'inscrire encore dans les limites du frein.

Chute brutale des revenus

Deux mauvaises nouvelles sont venues assombrir cette évolution positive en cours de procédure : d'une part l'annonce durant ce deuxième trimestre par la Confédération de la chute brutale de 41,5 millions de francs des montants à recevoir de la RPT en 2017 (dont une part de 16,5 millions, déjà anticipée, avait donné lieu à un prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle à hauteur des 5,4 millions autorisés par la loi), et d'autre part, la correction drastique à la baisse pour 28 millions de francs de l'impôt sur les personnes morales, suite à la dégradation profonde et rapide des perspectives économiques, qui se reflètent par ailleurs également dans l'évaluation des comptes 2016.

Non-respect des mécanismes du frein et lancement d'un 2^{ème} volet de mesures d'assainissement

Ces nouvelles intervenant en fin de procédure budgétaire, il n'était matériellement plus possible pour le Conseil d'État d'intégrer des mesures additionnelles qui auraient permis d'inscrire le budget 2017 dans les limites du frein à l'endettement, compte tenu des délais serrés imposés pour arrêter, avant fin août, les chiffres du budget 2017. En ajoutant ces diminutions supplémentaires de revenus, qui cumulées totalisent un montant de près de 53 millions, le déficit s'établit *in fine* à près de 69 millions de francs, alors que le maximum autorisé par le frein est de 18,6 millions pour des investissements ramenés à 54 millions, ou de 13,4 millions pour le volume projeté d'investissements de 63,0 millions de francs.

Pour autant, le Conseil d'État ne pouvait se contenter d'observer cette situation sans réagir. C'est dans cette optique, qu'anticipant les discussions à venir sur la base du rapport BAK-Basel, il vous soumet, dans un rapport

séparé, les orientations politico-financières portant sur un objectif d'économies de 80 millions de francs à réaliser sur trois ans, ainsi que les mesures pour y parvenir. Les propositions ayant des incidences sur l'exercice 2017, donneront lieu, avant les débats budgétaires au Grand Conseil, à des propositions d'amendement du Conseil d'État, ainsi que pour certaines mesures, à de nouveaux projets de lois et de décrets.

Toutefois, il apparaît d'ores et déjà que ces mesures, même si elles devaient être toutes adoptées, ne suffiront pas à faire rentrer le budget 2017 dans les limites du frein. En conséquence, le Conseil d'État sollicite à titre complémentaire les circonstances extraordinaires prévues par la LFinEC afin de surseoir, par un vote à la majorité qualifiée, à l'application du frein à l'endettement dans le cadre du décret sur le budget 2017.

Comme circonstances extraordinaires le Conseil d'État retient principalement la forte dégradation des revenus de la RPT (-41,5 millions), et comme circonstances supplémentaires la forte détérioration des recettes d'impôts (-28 millions) qui, d'une part intervient en même temps que la dégradation de la RPT et d'autre part survient alors que la réserve conjoncturelle n'a pu être que très marginalement alimentée depuis l'introduction de la LFinEC. C'est donc bien le cumul de ces circonstances qui, aux yeux du Conseil d'État, est à considérer comme extraordinaire

Le Conseil d'État renonce en revanche à solliciter une augmentation de la fiscalité des personnes physiques (selon art. 30, al. 5 LFinEC) considérant d'une part la situation concurrentielle du canton sur ce point, et d'autre part la stabilisation des ressources visée dans les orientations de la seconde étape du programme d'assainissement, qui passe notamment par une révision du calendrier et des contours de la réforme de la fiscalité des personnes physiques. Enfin il rappelle que des ajustements d'autres ressources, notamment de l'impôt foncier, sont proposées en accompagnement du budget ou dans le second train de mesures.

Mécanismes institutionnels en cas de non-respect du frein à l'endettement *(rappel des dispositions légales)*

En cas de non-respect des dispositions relatives au frein à l'endettement, le Conseil d'État propose au Grand Conseil les mesures d'assainissement nécessaires (art. 30, al. 5 LFinEC). Conformément à l'art. 36, al. 2 LFinEC, doivent de même être votés à la majorité de 3/5^{ème} des membres du Grand Conseil les lois et décrets qui entraînent une économie unique de plus de 7 millions de francs ou une économie renouvelable de plus de 700'000 francs par année, lorsqu'ils sont adoptés en vue de respecter les dispositions du frein à l'endettement prévues par la loi. Le vote de mesures d'assainissement sous forme d'amendement au budget sans modifications de lois ou décrets se fait en revanche à la majorité simple.

Si ces mesures ne suffisent pas, deux options (cas échéant combinées) sont possibles :

1. Relever le coefficient d'impôts des personnes physiques pour une année, dans la mesure nécessaire pour respecter le frein (art. 30, al. 5 LFinEC). Dans ce cas, en plus d'un amendement au décret sur le budget 2017 (augmentation des revenus d'impôts), le Grand Conseil devrait ratifier un décret spécifique portant augmentation du coefficient d'impôts, à la majorité de 3/5^{ème}, étant donné que la hausse dépasserait selon toute vraisemblance la limite de 7 millions figurant à l'art. 36, al. 1, let. c) LFinEC. Ce décret serait soumis à référendum facultatif.
2. Déroger au frein en raison de circonstances extraordinaires pour une durée de deux ans au plus, sur la base de l'art. 31, al. 1 LFinEC. Conformément à l'art. 57, al. 4 Cst NE, la même majorité est requise pour l'adoption de tout budget annuel dérogeant aux dispositions prévues par la loi en matière d'endettement. Ainsi, la levée temporaire du frein et le budget 2017 devraient conjointement être votés à la majorité qualifiée, les dispositions y relatives étant regroupées dans un même décret (sur le budget), qui, au demeurant, n'est pas soumis à référendum. Le déficit constaté aux comptes 2017 dépassant le seuil de 1% devrait alors être amorti sur 5 ans (art. 31, al. 2 LFinEC), et les montants concernés être inscrits aux budgets des années 2019 à 2023. Cela signifie par exemple qu'avec une part de déficit de 50 millions dépassant la limite de 1% précitée, un montant annuel de 10

millions de francs devrait être amorti (« compensé ») dans les budgets des cinq exercices 2019 à 2023, chacun de ces exercices devant au demeurant respecter les mécanismes du frein. De surcroît, avec l'exercice budgétaire 2020 s'appliquera pour la première fois le mécanisme de lissage sur quatre ans prévu à l'art. 30, al. 1 LFinEC : Le résultat devra en moyenne être équilibré en prenant comme base de calcul les comptes 2017 (hors éléments extraordinaires dépassant la limite de 1%), les comptes 2018, le budget 2019 et le budget 2020. L'évocation des circonstances extraordinaires permet de dégager une marge de manœuvre financière à court terme, tout en reportant néanmoins la pression sur les exercices ultérieurs. Son application nécessite par conséquent de mettre en place sans tarder, ainsi que s'y attelle le Conseil d'État, d'autres trains de mesures d'assainissement à même de rétablir dès 2018 le respect des mécanismes du frein, et dès 2020 de dégager des excédents de revenus permettant de respecter l'exigence d'un résultat équilibrée sur la moyenne des exercices 2017 à 2020.

*Mesures d'accompagnement
intégrées au budget 2017*

Comme déjà indiqué plus haut, le budget 2017 intègre les mesures d'assainissement figurant dans le rapport 15.055 pour environ 108 millions, et de nouvelles mesures au niveau légal et réglementaire pour plus de 12 millions de francs. Au total, les mesures d'amélioration contenues dans le budget 2017 s'élèvent ainsi à quelque 120 millions de francs nets. Les Communes participeront à ces allègements à hauteur d'au moins 24 millions de francs à l'horizon 2020. Un récapitulatif des mesures figure dans le tableau annexé au présent rapport.

*Mesures d'accompagnement au budget 2017
nécessitant des modifications de lois*

Hormis les propositions additionnelles faites dans le rapport séparé sur la seconde étape du programme d'assainissement (non intégrées dans le budget 2017), le Conseil d'État soumet à votre Autorité les mesures d'accompagnement ci-dessous par le biais de modifications de lois et d'un décret (cf. commentaires et modifications légales dans la suite des chapitres ci-après), dont les incidences sont déjà prises en compte dans les chiffres du budget :

- Suppression des intérêts capitalisés 2014-15 sur la provision de 100 millions de francs constituée au titre de la participation unique d'assainissement à prévoyance.ne (passage primauté des cotisations). Amélioration de 4,725 millions (effet unique en 2017) ;
- Augmentation de l'impôt foncier de 2,0 à 2,4 pour mille (1,5 à 1,6 pour mille pour les communes). Amélioration de 1,5 million ;
- Suppression de la bonification au fonds d'aide aux communes. Amélioration de 3,1 millions.

*Autres modifications de lois
présentées avec le budget 2017*

D'autres modifications de lois, non liées à des mesures d'amélioration vous sont proposées par le biais du présent rapport. Il s'agit :

- Suppression du fonds des activités culturelles, qui n'est plus conforme aux normes du MCH2 ;
- Suppression de la caisse cantonale de remplacement du personnel des établissements d'enseignement public (CRNE), liée à l'introduction des nouvelles grilles salariales de la fonction publique et induisant, en tant que telle, une charge de 0,3 million de francs en 2017 (+0,7 million dès 2018) ;
- Modification ponctuelle de la LFinEC.

Les modifications de lois ainsi que les commentaires y relatifs sont également présentés dans la suite de ce rapport.

Parts à des recettes fédérales

Part du canton au bénéfice de la BNS

La convention signée le 21 décembre 2011 entre le Département fédéral des finances (DFF) et la BNS concernant la distribution du bénéfice de la Banque nationale pour les exercices 2011 à 2015 a pris formellement fin. Une nouvelle convention est en cours de négociation entre le DFF et la BNS. Entre-temps, ce sont les règles de l'ancienne convention qui continuent à s'appliquer tacitement. Dans un contexte de forte volatilité amené à perdurer ces prochaines années, les cantons ne peuvent néanmoins plus escompter bénéficier d'une source de revenu stable et prévisible en provenance de la BNS.

Pour notre canton, le montant reçu bon an mal an s'est élevé à 14,5 millions de francs depuis 2011. Depuis que la crise de l'euro a éclaté, les résultats annuels de la BNS sont sujets à de très fortes fluctuations. Pour la première fois depuis bien longtemps, la BNS a essuyé des pertes en 2013 qui l'on empêché de redistribuer des bénéfices. En 2014 en revanche, la BNS a enregistré un bénéfice record de 38 milliards de francs. Grâce à ce résultat, les cantons ont reçu une double part sur la distribution de bénéfice pour l'exercice 2014. Le montant de 29 millions de francs perçu par notre canton a été comptabilisé sur les comptes 2015, suite à l'application anticipée du principe du MCH2 consistant à enregistrer les bénéfices l'année qui suit l'exercice où il a été généré. L'exercice 2015 s'est en revanche soldé par une perte de 23 milliards de francs, qui a toutefois pu être absorbée par la réserve pour distributions futures, de sorte que Confédération et canton ont malgré tout reçu leurs parts au bénéfice (comptabilisation sous l'exercice 2016). Le rapport intermédiaire de la BNS au 30 juin 2016 indique un bénéfice de 21,3 milliards de francs pour le 1^{er} semestre 2016, ce qui a incité le Conseil d'État à inscrire le montant habituellement reçu ces dernières années (14,5 millions) au budget 2017, tout en étant conscient que les résultats intermédiaires publiés par la BNS sont à considérer avec prudence. Comme le démontre en effet le passé récent, des retournements de situation extrêmement forts et rapides peuvent modifier fondamentalement dans un sens ou dans l'autre les perspectives de résultats en cours d'année.

RPT Le budget 2017 intègre les montants à recevoir au titre de la péréquation financière selon les chiffres communiqués par la Confédération et communiqués aux cantons au début de l'été. Au total, la péréquation financière 2017 en faveur de Neuchâtel s'élève à 141,5 millions de francs, soit une diminution de 41,5 millions par rapport à 2016 et de 65,8 millions par rapport à 2015. Ces diminutions résultent de la progression de l'indice des ressources du canton, combinée à la diminution de la compensation des cas de rigueur. Pour rappel, le potentiel des ressources pris en compte en 2017 est calculé sur la moyenne des années 2011 à 2013, qui étaient économiquement favorables pour notre canton, avec comme corollaire une augmentation des bénéfices des personnes morales. La compensation des cas de rigueur, qui représente 95 des 141 millions des montants versés, baisse quant à elle par paliers de 5 millions depuis 2016 pour disparaître complètement en 2036. Ces dispositions relèvent de la loi fédérale sur la RPT.

<i>En millions de francs</i>	2017	2016 définitif	Ecarts
Péréquation des ressources	7,9	44,4	-36,5
Compensation des charges excessives	38,2	37,8	+0,4
Compensation des cas de rigueur	95,4	100,8	-5,4
Effets nets en faveur du canton	141,5	183,0	-41,5
<i>Indice des ressources</i>	<i>97,0</i>	<i>90,5</i>	<i>+6,5</i>

Selon les prévisions actuelles, les montants reçus au titre de la compensation des ressources devraient encore diminuer à quelques trois millions au cours des deux prochaines années, avant de remonter à une dizaine de millions de francs à partir de 2020, sous réserve des éventuelles adaptations qui seraient apportées au système en 2020, dans le cadre des révisions quadriannuelles imposées par la loi. En tenant compte de ces prévisions et de la baisse de 5% de la compensation des cas de rigueur, également prévue par la loi, le montant total des paiements compensatoires qui sera perçu par Neuchâtel peut être estimé à environ 7 millions de francs de moins pour 2018, 14 millions de moins pour 2019 et 4 millions de moins en 2020 que le montant total de 141,5 millions attendu en 2017.

Budget du compte des investissements

Montants portés au budget 2017

En vertu du mécanisme du frein à l'endettement, les investissements nets doivent être autofinancés à hauteur de 70% (période transitoire de 2016-2019). L'autofinancement correspond au montant des amortissements du patrimoine administratif, diminué de l'excédent de charges du budget de fonctionnement. Les amortissements du patrimoine financier ne sont pas pris en compte ; ces derniers sont pour l'essentiel des non-valeurs fiscales et ne constituent donc pas de l'autofinancement. Le degré d'autofinancement se calcule en rapportant l'autofinancement aux investissements nets.

Avec la LFinEC, le montant total des investissements nets budgété est pris en compte à raison de 85% dans le calcul du degré d'autofinancement, afin de tenir compte des soldes de crédits régulièrement non utilisés en fin d'exercice (principe de l'"écart statistique"). Lors de la clôture des comptes, c'est néanmoins le 100% des investissements comptabilisés qui est considéré dans la vérification de la conformité du degré minimal d'autofinancement. Le Conseil d'État entend profiter de cette flexibilité accrue pour optimiser au mieux son portefeuille des investissements.

Le montant des investissements *nets* atteint 63,0 millions de francs. Compte tenu du déficit élevé, le degré d'autofinancement - négatif -, s'établit à -33,8%. Cela signifie qu'à la fois le 100% des investissements et une partie du budget de fonctionnement (18 millions) doivent être financés par l'emprunt. Par conséquent, le seuil minimal d'autofinancement de 70% imposé par le frein à l'endettement n'est clairement pas respecté.

Projets gérés par crédits d'engagement

Mode de présentation

Avec la nouvelle législation financière entrée progressivement en vigueur au 1^{er} janvier 2015, une claire dissociation est opérée entre le compte des investissements et les crédits d'engagement alloués, ces derniers pouvant à l'avenir aussi bien recouvrir des charges de fonctionnement que des dépenses d'investissement.

Le compte des investissements comprend depuis 2015 uniquement les dépenses et les recettes classées par natures comptables.

Le tableau des projets gérés par crédits d'engagement présente les projets en cours et à solliciter, avec l'indication des tranches de paiement budgétées ou prévues jusqu'en 2020. Il a pour fonctions premières de documenter les projets donnant lieu à un crédit d'engagement, et d'assurer que l'enveloppe globale qui leur est allouée n'est pas dépassée. Jusqu'à la mise à disposition des outils de gestion informatiques adéquats, les crédits d'engagement comprennent uniquement les projets d'investissement proprement dits. En l'occurrence, les montants des tranches budgétées au budget 2017 correspondent à celles inscrites dans le budget du compte des investissements.

Conformément aux dispositions de la LFinEC, les nouveaux crédits d'engagement sont, depuis 2015, requis pour le montant total brut des dépenses. Au moment de l'activation au bilan, c'est néanmoins le montant net, soit après déduction des éventuelles participations d'autres collectivités publiques ou de tiers, qui est pris en considération.

PFT 2018 - 2020

Pour la première fois et conformément à la LFinEC, le plan financier et des tâches (PFT) vous est présenté en même temps que le rapport sur le budget 2017.

Contrairement au budget, le Grand Conseil prend uniquement connaissance du PFT (art. 14, al. 2 LFinEC).

Le PFT 2018 – 2020 ainsi que les considérations y relatives figurent à la fin du présent rapport.

Conclusions

La situation difficile déjà observée lors de la première prévision sur les comptes 2016 se poursuivra selon toute vraisemblance non seulement en 2017, mais également en 2018 et 2019. Les déficits prévisibles du compte de fonctionnement sont estimés entre 50 et 75 millions aux comptes 2016 et, malgré de nombreuses mesures déjà intégrées au projet de budget 2017, à hauteur de 69 millions pour l'exercice 2017, respectivement entre 95 et 135 millions dans le plan financier. Aucune amélioration significative n'est perceptible avant 2020. Pour le Conseil d'État, cette situation ne peut être durablement admise sous peine d'affaiblir la capacité d'action de l'État. Elle doit en conséquence donner lieu à de nouvelles mesures spécifiques d'assainissement.

Le Conseil d'État a dû prendre acte qu'aucun consensus n'a pu émerger de la commission financière du Parlement en plus d'un an de travail sur la première étape du programme d'assainissement. Il s'est donc résolu à proposer rapidement, avec le budget 2017 et le plan financier 2018-2020 conformément aux exigences de la LFinEC, une deuxième étape du plan d'assainissement. Les orientations retenues dès le début de la législature (notamment soutien de la prospérité et stimulation des recettes, contrôle de l'évolution des charges dynamiques et réformes des structures et de gestion) doivent être poursuivies. Cette seconde étape ne vient donc pas contredire ces orientations, mais les compléter, parfois les nuancer vu l'ampleur du défi à relever. Le Conseil d'État a retenu des domaines dans lesquels les autorités jouissent d'une certaine latitude de choix pour la nature et le niveau des prestations offertes à la collectivité, respectivement ceux dans lesquels il considère que la recherche de synergies ou la réforme des structures est encore envisageable. Vu la nécessité d'intervenir rapidement, il a retenu des objectifs généraux dans quelques grands domaines de charges et donné mandat aux départements de mettre en œuvre les mesures adéquates pour atteindre ces objectifs dans un délai de trois ans au plus, avec de premiers effets attendus dès 2017 déjà dans chacun de ces domaines. Un objectif de 80 millions au minimum a ainsi été fixé, considérant notamment qu'une amélioration doit aussi être attendue de l'évolution des postes de recettes hors maîtrise directe du Conseil d'État, certaines actions étant aujourd'hui en cours au plan fédéral (diverses subventions fédérales, RPT notamment, mais aussi évolution de la fiscalité, qui comporte beaucoup d'inconnues à ce stade à horizon de plus d'un an). Cette seconde étape du programme d'assainissement fait l'objet d'un rapport séparé.

A moyen terme, ces mesures doivent permettre de ramener le plan financier et des tâches dans des limites proches de celles imposées par le frein à l'endettement. Pour le budget 2017, le Conseil d'État proposera, sur la base du rapport sur la seconde étape du programme d'assainissement, des amendements tenant compte des premiers effets attendus des mesures, accompagnés si nécessaire des modifications de lois et de décrets.

Si, comme cela apparaît déjà, les mesures additionnelles proposées sont insuffisantes pour respecter le frein en 2017, deux options sont envisageables :

1. Relever le coefficient d'impôts des personnes physiques pour une année, dans la mesure nécessaire pour respecter le frein (art. 30, al. 5 LFinEC). Dans ce cas, en plus d'un amendement au décret sur le budget 2017 (augmentation des impôts), le Grand Conseil devrait ratifier un décret spécifique portant augmentation du coefficient d'impôts, à la majorité de 3/5^{ème}, étant donné que la hausse dépasserait selon toute vraisemblance la limite de 7 millions figurant à l'art. 36, al. 1, let. c) LFinEC.
2. Déroger au frein en raison de circonstances extraordinaires (cf. baisse conjuguée de la RPT et des personnes morales), sur la base de l'art. 31, al. 1 LFinEC. Le Grand Conseil devrait voter la levée temporaire du frein et conjointement le budget 2017 à la majorité de 3/5^{ème}. Le déficit constaté aux comptes 2017 dépassant le seuil de 1% devrait alors être amorti sur 5 ans (art. 31, al. 2 LFinEC), et les montants concernés être inscrits aux budgets des années 2019 à 2023.

Compte tenu de la situation comparative du canton et de l'objectif de stabilisation des ressources envisagé dans le cadre de la seconde étape du programme d'assainissement, le Conseil d'État a retenu et propose l'option consistant à solliciter la levée temporaire du frein à l'endettement en raison de circonstances extraordinaires.

La situation actuelle des finances de l'Etat doit conduire chacune des autorités politiques à faire preuve de responsabilité. Il s'agit à la fois d'admettre la nécessité de mesures énergiques pour redresser la barre et de faire preuve de clairvoyance, voire de retenue, et de patience pour le faire en évitant de casser les ressorts dont dépend la prospérité et la vitalité de notre canton. Dans tous les cas, la solution fait appel à la capacité des groupes politiques à dépasser les clivages habituels pour bâtir des accords solides, capables de réunir de larges majorités. Le Conseil d'État est convaincu que les mesures proposées offrent la base nécessaire à l'élaboration de tels accords et permettront à terme aux finances cantonales de retrouver le chemin de l'équilibre, dans le respect des règles du frein à l'endettement. Par contre cela nécessite pour l'exercice 2017 de lever temporairement le mécanisme du frein en raison de circonstances extraordinaires.

Veillez agréer, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre haute considération.

Neuchâtel, le 20 septembre 2016

Au nom du Conseil d'État :

Le président,

La chancelière,

J.-N.KARAKASH

S. DESPLAND

No 01

Suppression des intérêts capitalisés sur la provision de 100 millions de francs constituée au titre du passage à la primauté des cotisations

Situation actuelle :	<p><i>Brève description de la situation actuelle</i></p> <p>L'article 4, al. 4 de la LCFPub prévoit que l'État est tenu à une participation unique d'assainissement de la Caisse d'un montant de 100 millions de francs, augmenté des intérêts des années 2014 et 2015 calculés au taux moyen des emprunts de l'État. Cette participation destinée au découvert relatif au personnel actif et bénéficiaire de rentes de l'État est exigée par la Caisse dès qu'elle institue un plan en primauté des cotisations au sens de l'art. 4, al 2, soit au plus tard le 1^{er} janvier 2039.</p>										
Proposition :	<p><i>Explication de la proposition et argumentaire politique</i></p> <p>Dans le cadre du budget 2017, il est prévu de supprimer la rémunération – déjà suspendue en 2016 – de cette participation de 100 millions et de dissoudre les intérêts capitalisés dans le cadre des comptes 2014 et 2015. Ces 100 millions n'ont plus de justification formelle dès lors que l'exigence du passage à un taux de couverture de 100% en 2039 a été supprimée. Le montant de 100 millions reste néanmoins au bilan de l'État tant que les travaux qui débutent sur la consolidation de la situation financière de la caisse ne sont pas achevés.</p>										
Public(s) concerné(s) :	<p><i>Qui est/sont le-s public-s concerné-s ?</i></p> <p>A l'horizon 2039, potentiellement les cotisants, bénéficiaires de rentes, et collectivités publiques affiliés.</p>										
Modifications légales nécessaires :	<p><i>Description et commentaire des modifications légales</i></p> <p>Cette opération nécessite une modification de l'article 4, al 4 cité LCFPub, par la suppression du passage traitant de l'augmentation des 100 millions de francs, constituée par les intérêts 2014 et 2015.</p>										
Calendrier :	<p><i>Planification des modifications légales et calendrier de mise en œuvre</i></p>										
Incidences financières (en francs, par public concerné) :	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2017</th> <th>2018</th> <th>2020</th> <th>Ultérieures</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td>4'725'000</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>		2017	2018	2020	Ultérieures		4'725'000	0	0	0
	2017	2018	2020	Ultérieures							
	4'725'000	0	0	0							
	<p><i>Explications au sujet des incidences financières</i></p> <p>Les conséquences comptables et financières de cette modification figurent en tant que disposition transitoire à l'article 2 du décret, qui clarifie la situation au 1^{er} janvier 2017. Le montant d'intérêts capitalisé de 4,725 millions de francs est inscrit comme revenu dans le budget 2017 du service financier (dissolution partielle de la provision au titre du passage à la primauté des cotisations).</p>										

No 02

Intitulé de la mesure : augmentation de l'impôt foncier de 2,0 à 2,4‰ (1,5 à 1,6‰ max. pour les communes

Situation actuelle :	<p><i>Brève description de la situation actuelle</i></p> <p>L'impôt foncier est constitué d'un montant prélevé sur les immeubles de placement (loués à des tiers). Seules les personnes morales sont soumises à cet impôt, à l'exception des fondations. Les institutions de prévoyance sont, elles, soumises. L'impôt se calcule par un taux en pour mille sur le montant de l'estimation cadastrale des biens immobiliers loués. Le taux de ce dernier était de 1,5‰ jusqu'en 2014 et de 2‰ depuis 2015. Cet impôt est facultatif pour les communes et peut atteindre 1,5‰ au maximum.</p>										
Proposition :	<p><i>Explication de la proposition et argumentaire politique</i></p> <p>Le canton de Neuchâtel a réduit fortement la charge fiscale des personnes morales, essentiellement pour des motifs de compétitivité internationale. Dans le cadre de la première étape du plan d'assainissement, l'augmentation du taux de l'impôt foncier ne semble pas péjorer excessivement la charge fiscale des entreprises ou fonds concernés. Une partie du public cible de cette mesure, n'est pas soumise ou très partiellement à l'impôt sur le bénéfice et la matière imposable est, par définition, peu mobile. Par cette mesure, il est également proposé de donner la possibilité aux communes d'augmenter légèrement leurs recettes, si elles décident d'appliquer l'impôt foncier.</p> <p>La proposition est de passer le taux cantonal de 2‰ à 2,4‰ et, pour le taux communal, d'augmenter le taux maximum à 1,6‰ contre 1,5‰. Au final, avec les augmentations de 2015 et 2017, le taux maximum aura passé de 3‰ à 4‰ (canton et communes cumulés).</p>										
Public(s) concerné(s) :	<p><i>Qui est/sont le(s) public(s) concerné(s)?</i></p> <p>Les personnes morales, les institutions de prévoyance sur leurs immeubles de placement. Seules, les fondations ne sont pas soumises à cet impôt.</p>										
Modifications légales nécessaires :	<p><i>Description et commentaire des modifications légales</i></p> <p>Modification de la loi sur les contributions directes du 21 mars 2000 (LCdir), articles 111 al. 4, 112, al. 4 et 273 al. 2.</p>										
Calendrier :	<p><i>Planification des modifications légales et calendrier de mise en œuvre</i></p> <table border="1" data-bbox="528 1532 1407 1653"> <thead> <tr> <th></th> <th>2017</th> <th>2018</th> <th>2020</th> <th>Ultérieures</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Incidences financières (en francs, par public concerné) :</td> <td>1'500'000</td> <td>1'500'000</td> <td>1'500'000</td> <td>1'500'000</td> </tr> </tbody> </table>		2017	2018	2020	Ultérieures	Incidences financières (en francs, par public concerné) :	1'500'000	1'500'000	1'500'000	1'500'000
	2017	2018	2020	Ultérieures							
Incidences financières (en francs, par public concerné) :	1'500'000	1'500'000	1'500'000	1'500'000							
Incidences financières (en francs, par public concerné) :	<p><i>Explications au sujet des incidences financières</i></p> <p>L'augmentation du taux de l'impôt foncier rapportera 1,5 million de francs de recettes supplémentaires au budget de l'État pour chaque année, et ceci depuis 2017.</p>										

No 03

Intitulé de la mesure : suppression de l'alimentation du fonds d'aide aux communes (FAC)

<p>Situation actuelle :</p>	<p><i>Brève description de la situation actuelle</i></p> <p>Le fonds d'aide aux communes (FAC) est alimenté par une dotation annuelle équivalente à 4% de la part du canton au produit de l'IFD. Ce fonds sert principalement à financer les projets de fusions de communes. L'aide versée à ces projets peut atteindre jusqu'à 400 francs par habitant, aide qui a même été doublée pour les projets qui seraient adoptés par référendum d'ici au 31 décembre 2016. Dans une moindre mesure, le FAC permet aussi à l'État de financer des aides à l'investissement ou au fonctionnement de communes en situation financière précaire, de même que des projets de réformes de structures initiées par l'État ou plusieurs communes.</p>										
<p>Proposition :</p>	<p><i>Explication de la proposition et argumentaire politique</i></p> <p>Vu le refus de plusieurs projets – importants – de fusion de communes, en particulier autour de Neuchâtel et dans l'Entre-deux-Lacs, nonobstant le soutien financier important apporté par l'État à ces projets, vu qu'en dehors du projet de La Grande Béroche peu de projets de fusion de communes devraient aboutir au cours des prochaines années, vu la fortune actuelle du fonds, il paraît envisageable de prévoir la suppression de l'alimentation du fonds.</p> <p>La fortune actuelle du fonds devrait permettre d'honorer les montants dus au titre du projet de fusion de communes à La Béroche ainsi que les demandes de financement adressées au fonds pour les prochaines années.</p> <p>Par ailleurs, la révision des mécanismes d'incitation aux fusions, au cours de la prochaine législature, permettra de thématiser à nouveau la question de leur financement.</p>										
<p>Public(s) concerné(s) :</p>	<p><i>Qui est/sont le(s) public(s) concerné(s)?</i></p> <p>En théorie les bénéficiaires du FAC. Les montants à disposition ne devraient toutefois pas prêter l'aboutissement des projets de fusions de communes en cours de discussion ni les autres demandes adressées au FAC.</p>										
<p>Modifications légales nécessaires :</p>	<p><i>Description et commentaire des modifications légales</i></p> <p>Modification de la loi concernant la répartition de la part du canton au produit de l'impôt fédéral direct (LRIFD), du 26 juin 1995 (RSN 637.20).</p>										
<p>Calendrier :</p>	<p><i>Planification des modifications légales et calendrier de mise en œuvre</i></p>										
<p>Incidences financières (en francs, par public concerné) :</p>	<table border="1" data-bbox="531 1653 1407 1736"> <thead> <tr> <th></th> <th>2017</th> <th>2018</th> <th>2020</th> <th>Ultérieures</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>(FAC)</td> <td>3'080'000</td> <td>3'080'000</td> <td>3'200'000</td> <td>3'200'000</td> </tr> </tbody> </table> <p><i>Explications au sujet des incidences financières</i></p> <p>La suppression de l'alimentation du FAC dès 2017 permet d'allouer un montant supplémentaire de 3'080'000 francs au budget de l'État correspondant au montant qui serait alloué au FAC si le dispositif actuel d'alimentation du FAC était maintenu.</p>		2017	2018	2020	Ultérieures	(FAC)	3'080'000	3'080'000	3'200'000	3'200'000
	2017	2018	2020	Ultérieures							
(FAC)	3'080'000	3'080'000	3'200'000	3'200'000							

No 04

Suppression du fonds des activités culturelles

Situation actuelle :	<p><i>Brève description de la situation actuelle</i></p> <p>La loi du 25 juin 1991 sur l'encouragement des activités culturelles, état janvier 1996, mentionne, à son article 6, que le fonds pour l'encouragement des activités culturelles doit permettre, en sus du budget annuel de fonctionnement, de soutenir un certain nombre de projets ponctuels, non connus au moment de l'établissement dudit budget.</p> <p>Ce fonds a été régulièrement alimenté par des annuités budgétaires.</p>										
Proposition :	<p><i>Explication de la proposition et argumentaire politique</i></p> <p>Dans le cadre de l'établissement du budget 2017, ce fonds est appelé à disparaître, en application stricte de la LFinEC.</p>										
Public(s) concerné(s) :	<p><i>Qui est/sont le(s) public(s) concerné(s)?</i></p> <p>---</p>										
Modifications légales nécessaires :	<p><i>Description et commentaire des modifications légales</i></p> <p>Modification de la loi sur l'encouragement des activités culturelles.</p>										
Calendrier :	<p><i>Planification des modifications légales et calendrier de mise en œuvre</i></p>										
Incidences financières (en francs, par public concerné) :	<table border="1"><thead><tr><th></th><th>2017</th><th>2018</th><th>2020</th><th>Ultérieures</th></tr></thead><tbody><tr><td></td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td></tr></tbody></table> <p><i>Explications au sujet des incidences financières</i></p> <p>Il ne s'agit pas d'une mesure d'économie. L'encouragement des activités culturelles et artistiques sera effectué uniquement par le biais du budget annuel du service de la culture, dont la dotation sera revue en fonction des possibilités financières de l'État.</p>		2017	2018	2020	Ultérieures		0	0	0	0
	2017	2018	2020	Ultérieures							
	0	0	0	0							

Suppression de la caisse cantonale de remplacement du personnel des établissements d'enseignement public (CRNE)

<p>Situation actuelle :</p>	<p><i>Brève description de la situation actuelle</i></p> <p>Depuis le 1^{er} janvier 1969, il existe une caisse cantonale de remplacement du personnel des établissements d'enseignement public (CRNE) afin de couvrir les frais de remplacement de ce personnel en cas de maladie, d'accident et de congé maternité.</p> <p>La caisse est un établissement de droit public placé sous la surveillance de l'État; elle jouit de la capacité civile et son siège est à Neuchâtel. L'administration de la caisse est confiée au Département de l'éducation et de la famille.</p> <p>Cas unique en Suisse, le personnel enseignant (et formateurs d'adultes) et les directeurs des établissements d'enseignement public ont l'obligation de s'affilier à la caisse.</p> <p>La CRNE paie l'intégralité des indemnités découlant du remplacement de l'un de ses membres :</p> <p>a) Pour cause de maladie ou d'accident ; b) Pour cause de grossesse ou d'accouchement.</p> <p>Les organes de la caisse sont :</p> <p>a) Le comité ; b) La commission du fonds de secours ; c) La commission de vérification des comptes.</p> <p>La cotisation annuelle de chaque membre est fixée par le Conseil d'État, sur préavis du comité. La cotisation annuelle de l'employeur s'élève dans chaque cas au double de la cotisation de l'assuré (2,01% dès le 1^{er} janvier 2016 – 0,67% à charge de l'employé-e, 1,34% à charge de l'employeur) La cotisation est calculée sur le traitement brut soumis à l'AVS, y compris sur le 13^{ème} salaire.</p>
<p>Proposition :</p>	<p><i>Explication de la proposition et argumentaire politique</i></p> <p>La Caisse cantonale de remplacement du personnel des établissements d'enseignement public fait l'objet d'incompréhension et de contestations depuis des années. D'une part, le personnel enseignant et les directeurs (ci-dessous les employés) ne comprennent pas pourquoi ils constituent la seule population, titulaire d'une fonction publique, qui doit prendre en charge partiellement le coût de son remplacement. D'autre part, la CRNE constituait un partenaire supplémentaire, à côté des employeurs cantonaux et communaux, dans la gestion et le service de la paie. Cette multiplicité des partenaires complique et alourdit administrativement le suivi et les contacts avec le personnel à remplacer et les remplaçants. Pour pallier ces éléments, il vous est aujourd'hui proposé d'abroger la loi qui instituait cet établissement. Les conséquences sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jusqu'au 31 juillet 2017, aucun changement n'est apporté. Cela signifie que les cotisations des employés et des employeurs cantonaux et communaux continuent d'être prélevées. En parallèle, les indemnités aux remplaçants seront versées pour les absences reconnues jusqu'à cette date précise. - Dès le 1^{er} août 2017, les cotisations des employés et des employeurs cantonaux et communaux ne seront plus prélevées. En parallèle, les employeurs devront dès cette date assumer pleinement le coût et la gestion des remplacements dans le cadre de leurs prérogatives respectives (les communes pour les enseignants de l'école obligatoire, l'État pour le domaine du secondaire 2, l'Université pour les professeurs, etc...), comme c'est le cas aujourd'hui en ce qui concerne le paiement de la cotisation à la CRNE. - Dès le 1^{er} janvier 2018, la CRNE sera définitivement supprimée.

Les organes de la caisse seront dissouts. Considérant qu'il s'agit d'une suppression des postes d'administratrice et de collaboratrices administratives cela nécessitera un accompagnement et un appui du service des ressources humaines de l'État pour les collaboratrices concernées dans la mise en œuvre (mobilité interne et priorité à l'engagement) et d'éventuelles mesures d'accompagnement individuelles.

Les activités de bouclage financier et la gestion des dossiers courants de la CRNE occuperont le personnel en place en tous les cas jusqu'au 31 décembre 2017. Les remplacements à prendre en charge jusqu'au 31 juillet 2017 seront remis à la Caisse au plus tard pour le 10 septembre 2017. Ainsi les derniers traitements seront versés pour le 22 septembre 2017 (décompte trimestriel pour l'impôt à la source, etc. à établir).

Public(s) concerné(s) :

Qui est/sont le(s) public(s) concerné(s)?

Le personnel des établissements d'enseignement public, l'État, les communes, l'Université et un petit nombre d'autres institutions liées à l'enseignement, notamment spécialisé.

Modifications légales nécessaires :

Description et commentaire des modifications légales

Les modifications légales sont proposées au Grand Conseil par le biais du rapport sur le budget 2017.

La principale mesure est l'abrogation de la loi instituant la caisse. Mais la disparition de cet établissement nécessite une réglementation plus fine.

La Caisse fonctionne selon le système de la répartition, le taux des cotisations couvrant uniquement – sous réserve du maintien d'une réserve appropriée – les dépenses (art. 9 de la loi sur la Caisse cantonale de remplacement du personnel des établissements d'enseignement public [LCCRP]).

Ces principes influent aussi sur la disparition de la Caisse: revenus et dépenses doivent cesser simultanément, de sorte que les employeurs (canton, autorités scolaires communales ou régionales, université et autres institutions) devront reprendre d'éventuels frais de remplacement en cours. Pour tenir compte de cette disparition, la loi sur l'organisation scolaire (LOS) précisera que ces frais, comme ceux d'autres remplacements (art. 51 LOS), continueront d'être à la charge des employeurs, sans subvention de l'État (cf. modification projetée de l'art. 48, al. 2, LOS).

La poursuite du paiement du salaire des remplaçant-e-s et ses conditions étant instituées par règlement, au vu de la délégation contenue à l'art. 55, let. b, de la loi sur le statut de la fonction publique (LSt), il appartiendra au Conseil d'État d'opérer les modifications visant à encadrer le droit au salaire des enseignants et membres de la direction au sein des règlements d'application de la LSt, puisque ces éléments figurent actuellement dans le règlement d'exécution de la LCCRP.

Au 1^{er} août 2017, la Caisse entrera ainsi dans une phase de liquidation et le droit cantonal qui a créé cet établissement de droit public, réglera aussi sa dissolution (cf. art. 59 CC; Riemer, Commentaire Bernois, Allg. Bestimmungen über Juristische Personen, Berne, 1993, Syst. Teil ad Nos. 117ss).

La caisse, qui assumait ses frais de fonctionnement (art. 23 LCCRP), verra sa fortune utilisée pour la liquidation, y compris pour les mesures en faveur du personnel œuvrant pour la caisse.

S'agissant du fonds de secours, au même titre que le reste de la fortune de la Caisse, le projet prévoit la possibilité de le mettre à contribution comme jusque-là, pour des aides ponctuelles, mais il devra aussi pouvoir être utilisé en faveur des mesures de mobilité, d'aides à la retraite ou, en dernier recours, pour des mesures de suppression de postes visant le personnel mis au service de la caisse.

Calendrier :

Planification des modifications légales et calendrier de mise en œuvre

Adoption de la modification légale avec le budget 2017, suppression du prélèvement de la cotisation au 1er août 2017, les remplacements à prendre en charge jusqu'au 31 juillet 2017 seront remis à la Caisse au plus tard pour le 10 septembre 2017. Ainsi les derniers traitements seront versés pour le 22 septembre 2017, suppression de la CRNE au 1er janvier 2018.

Incidences financières
(en francs, par public
concerné) :

2017	2018	2020	Ultérieures
-315'000	-729'000	-699'000	-699'000

Explications au sujet des incidences financières

La suppression de la CRNE devrait entraîner, d'ici 2020, une **charge nouvelle** pour l'État de Neuchâtel d'environ 700'000 francs par an correspondant au coût du remplacement des enseignants cantonaux. Cette mesure induit une revalorisation de 0,67% pour tous les enseignants. Elle est à mettre en relation et fait partie de la nouvelle politique salariale.

Modification de la loi sur les finances de l'État et des Communes (LFinEC)

Situation actuelle :	<p><i>Brève description de la situation actuelle</i></p> <p>La LFinEC est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015. Toutefois, plusieurs dispositions prennent effet de manière échelonnée, comme le passage aux normes du MCH2 (2017) ou la consolidation des comptes (clôture 2020).</p>
Proposition :	<p><i>Explication de la proposition et argumentaire politique</i></p> <p><i>Crédits budgétaires par groupes de natures comptables (art. 44 et 46)</i> La modification proposée aux art. 44 et 46 relève d'un changement de paradigme en lien avec les nouveaux principes de gestion initiés au sein de l'administration cantonale (ConduiteNE, GestionNE). A l'avenir le Grand Conseil doit fixer le cadre juridique et financier des activités de l'État, et adopter les orientations stratégiques, par exemple au travers de rapports de politique publique (cf. à titre d'illustration le rapport sur la réorganisation spatiale d'HNE). Cela implique de privilégier une vision synthétique axée sur les prestations plutôt qu'une lecture « ligne par ligne » lors de l'examen du budget. L'allocation fine des ressources relève de la gestion opérationnelle des services, dont l'activité est par ailleurs cadrée par des accords de prestations conclus avec les départements de tutelle. Dans ce contexte, les crédits budgétaires devraient pouvoir être présentés au Grand Conseil par groupes de charges (p. ex. à 2 positions tels que 30 charges de personnel, 31 BSM, 36 charges de transfert), plutôt que par natures comptables détaillées, dont le caractère générique permettra au demeurant une distinction moins poussée avec le MCH2 (p. ex. « subventions liées aux hôpitaux » regroupant notamment « hôpital neuchâtelois », « hospitalisations hors canton » et « autres hôpitaux répertoriés »). Grâce aux éléments analytiques, l'information détaillée continuera d'être assurée. C'est ainsi que dans les rapports du Conseil d'État sur le budget et les comptes figureront toujours des informations précises sur le détail des groupes de charges et revenus présentés par service. Il convient de souligner que les nouvelles formulations proposées permettent mais n'imposent pas la présentation des crédits budgétaires par groupes de charges. Ainsi chaque collectivité pourra choisir la formule qui lui convient le mieux. La présentation du budget et du plan financier selon ce nouveau concept devrait intervenir pour l'État avec le budget 2018.</p> <p><i>Report à 2018 de l'introduction des normes du MCH2 et à l'exercice 2021 pour la présentation des comptes consolidés (art. 77, 78 al 1 et 3, 81, 82)</i></p> <p>En raison des changements importants induits par la nouvelle législation financière et le projet SIGE (nouveau plan comptable MCH2, budgétisation fine par éléments analytiques, nouvel outil budgétaire, nouveaux besoins d'états financiers, nouvelles procédures) il n'est ni matériellement envisageable ni souhaitable (rupture dans la continuité de la lecture budgétaire et comptable la dernière année de la législature) pour l'État de passer aux normes du MCH2 en 2017. En effet, afin de garantir le succès de l'opération et limiter les risques associés, une année de phase-test avec 12 services pilotes s'est avéré nécessaire cette année (simulation de la préparation du budget 2017). La question du report se pose également pour plusieurs communes, qui ne parviennent pas, tout comme l'État à passer aux normes du MCH2 pour l'exercice budgétaire 2017. Comme corollaire au report à 2018 du passage aux normes du MCH2, le délai pour présenter les premiers comptes consolidés devrait être repoussé des comptes 2020 aux comptes 2021.</p> <p><i>Attribution à la réserve de politique conjoncturelle lors du passage aux normes du MCH2 (art. 78, al. 2)</i></p> <p>La nouvelle formulation de l'art. 78, al. 2 précise que le plafonnement de la réserve de politique conjoncturelle à 5% des charges brutes du dernier exercice clôturé selon l'art. 50, al. 3 LFinEC ne s'applique pas lors de l'affectation des bénéfices de retraitement au moment du passage aux normes du MCH2. Il s'agit d'une précision purement rédactionnelle sans portée matérielle.</p>

Public(s) concerné(s) :	<i>Qui est/sont le(s) public(s) concerné(s)?</i>			
	État, Communes.			
Modifications légales nécessaires :	<i>Description et commentaire des modifications légales</i>			
	Modification de la Loi sur les finances de l'État et des Communes, du 24 juin 2014.			
Calendrier :	<i>Planification des modifications légales et calendrier de mise en œuvre</i>			
	1 ^{er} janvier 2017.			
	2017	2018	2020	Ultérieures
Incidences financières (en francs, par public concerné) :	0	0	0	0
	<i>Explications au sujet des incidences financières</i>			
	Modifications légales sans incidences financières.			

Décret
portant modification de la loi sur la caisse de pensions pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub), du 24 juin 2008

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,
sur la proposition du Conseil d'État, du 20 septembre 2016,
décrète :

Article premier La loi sur la caisse de pensions pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub), du 24 juin 2008, est modifiée comme suit :

Art. 4, al. 4 (nouvelle teneur)

⁴L'État est tenu à une participation unique d'assainissement de la Caisse d'un montant de 100 millions de francs. Cette participation, destinée au découvert relatif au personnel actif et bénéficiaire de rentes de l'État, est exigée par la Caisse dès qu'elle institue un plan en primauté des cotisations au sens de l'article 4, alinéa 2, soit au plus tard le 1^{er} janvier 2039.

Art. 2 La provision de l'État relative à la participation unique d'assainissement de prévoyance ne est dissoute en 2017 à hauteur de 4.725.000 francs, soit une diminution équivalente aux intérêts capitalisés dans le cadre des comptes 2014 et 2015 au taux moyen de la dette, ce qui porte la provision de 104.725.000 francs (date valeur au 31 décembre 2015) à 100.000.000 francs dès le 1^{er} janvier 2017.

Art. 3 Le présent décret est soumis au référendum facultatif.

Art. 4 ¹Le présent décret entre en vigueur le 1^{er} janvier 2017.

²Le Conseil d'État pourvoit, s'il y a lieu, à sa promulgation et à son exécution.

Neuchâtel, le

Au nom du Grand Conseil :

Le président,

Les secrétaires,

Loi
portant modification de la loi sur les contributions directes (LCdir)

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,
sur la proposition du Conseil d'État, du 20 septembre 2016,
décrète :

Article premier La loi sur les contributions directes (LCdir), du 21 mars 2000, est modifiée comme suit :

Art. 111 al. 4

⁴L'impôt est calculé au taux de 2,4 ‰ de l'estimation cadastrale des immeubles de placement.

Art. 112 al. 4

⁴L'impôt est calculé au taux de 2,4 ‰ de l'estimation cadastrale des immeubles ou parts d'immeubles.

Art. 273 al. 2

Le taux de l'impôt ne peut dépasser 1,6 ‰ pour les immeubles et parts d'immeubles visés à l'alinéa 1.

Art. 2 La présente loi est soumise au référendum facultatif.

Art. 3 ¹La présente loi entre en vigueur le 1^{er} janvier 2017.

²Le Conseil d'État pourvoit, s'il y a lieu, à sa promulgation et à son exécution.

Neuchâtel, le

Au nom du Grand Conseil :

Le président,

La secrétaire générale,

Loi
portant modification de la loi concernant la répartition de la part du canton
au produit de l'impôt fédéral direct (LRIFD)

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,
sur la proposition du Conseil d'État, du 20 septembre 2016,
décède :

Article premier La loi concernant la répartition de la part du canton au produit de l'impôt fédéral direct (LRIFD), du 26 juin 1995, est modifiée comme suit :

Article premier

Le produit brut de la part du canton à l'impôt fédéral direct est dévolu intégralement à l'État.

Art. 2 La présente loi est soumise au référendum facultatif.

Art. 3 ¹Le Conseil d'État pourvoit, s'il y a lieu, à sa promulgation et à son exécution.

²Il fixe son entrée en vigueur, qui peut intervenir de manière rétroactive au 1^{er} janvier 2017.

³La présente loi sera publiée dans la Feuille officielle et insérée au Recueil de la législation neuchâteloise.

Neuchâtel, le

Au nom du Grand Conseil :

Le président,

La secrétaire générale,

Loi
portant modification de la loi sur l'encouragement des activités culturelles

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,
sur la proposition du Conseil d'État, du 20 septembre 2016,
décède :

Article premier La loi concernant l'encouragement des activités culturelles, du 25 juin 1991, est modifiée comme suit :

Art. 6

Abrogé

Art. 6a

Abrogé

Art. 6b

Abrogé

Art. 2 Le solde de la fortune du fonds sera comptabilisé au titre de revenu dans les comptes du service de la culture.

Art. 3 La présente loi est soumise au référendum facultatif.

Art. 4 ¹La présente loi entre en vigueur le 1^{er} janvier 2017.

²Le Conseil d'État pourvoit, s'il y a lieu, à sa promulgation et à son exécution.

Neuchâtel, le

Au nom du Grand Conseil :

Le président,

La secrétaire générale,

Loi portant abrogation de la loi sur la Caisse cantonale de remplacement du personnel des établissements d'enseignement public (LCCRP)

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,
sur la proposition du Conseil d'État, du 20 septembre 2016,
décède :

Caisse cantonale de remplacement :

- a) Abrogation et dissolution de la caisse **Article premier** ¹La loi sur la Caisse cantonale de remplacement du personnel des établissements d'enseignement public (LCCRP), du 2 octobre 1968, est abrogée avec effet au 31 juillet 2017.

²La Caisse cantonale de remplacement du personnel des établissements d'enseignement public (ci-après: la Caisse) prélève ses cotisations, jusqu'à cette date et verse des prestations pour les remplacements effectués jusque-là.

- b) Processus de liquidation **Article 2** ¹La Caisse entre en liquidation, au 1^{er} août 2017. La liquidation est confiée au Département de l'éducation et de la famille.

²Le fonds de secours peut, au même titre que le reste de la fortune de la Caisse, contribuer à la prise en charge des mesures en faveur du personnel administratif au service de la Caisse. Jusqu'à la fin de l'année civile 2017, le fonds de secours peut aussi être utilisé en respect de l'ancien droit.

³Une fois l'administration courante terminée et les dettes payées, l'autorité en charge de la liquidation établit un rapport de liquidation, attesté par un réviseur.

⁴Le Conseil d'État examine le rapport et l'approuve. Il désigne l'autorité qui assurera d'éventuels travaux administratifs après la liquidation de la Caisse et en tiendra les archives, moyennant attribution de tout ou partie de la fortune résiduelle, ainsi que des créances futures.

- c) Clôture de la liquidation **Article 3** ¹Un éventuel reliquat de fortune, après prise en charge des frais et attribution selon les dispositions qui précèdent, est versé à une œuvre d'utilité publique sur décision du Conseil d'État.

²Le Conseil d'État prononce ensuite la clôture de la liquidation de la Caisse et publie sa décision en mentionnant l'autorité désignée au sens de l'article 2, alinéa 4.

Loi sur le statut de la fonction publique

Art. 4 La loi sur le statut de la fonction publique, du 28 juin 1995 est modifiée comme suit :

Art. 65
Abrogé

Loi sur l'organisation scolaire

Art. 5 La loi sur sur l'organisation scolaire, du 28 mars 1984 est modifiée comme suit :

Art. 48, al. 2
Les frais de remplacement des membres du corps enseignant absents du fait de maladie, d'accident, ainsi que de grossesse, accouchement compris, ne sont pas subventionnés.

Art. 6 ¹La présente loi est soumise au référendum facultatif.

²Le Conseil d'État fixe la date de son entrée en vigueur.

³Il pourvoit, s'il y a lieu, à sa promulgation et à son exécution.

Neuchâtel, le

Au nom du Grand Conseil :

Le président,

La secrétaire générale,

Loi
portant révision de la sur les finances de l'État et des communes
(LFinEC), du 24 juin 201

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,
sur la proposition du Conseil d'État, du 20 septembre 2016,
décrète :

Article premier La loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC), du 24 juin 2014 est modifiée comme suit :

Art. 44, al. 2

²Le crédit budgétaire peut être exprimé par nature comptable, groupes de natures comptables ou... (*suite inchangée*).

Art. 46, al. 1

¹Les dépassements de crédits peuvent être autorisés par le Conseil d'Etat jusqu'à un montant de 700.000 francs par crédit budgétaire.

Art. 46, al. 2, let. b

b) des diminutions de charges du même genre sous d'autres crédits budgétaires ;

Art. 46, al. 3

³Les compensations réciproques entre crédits budgétaires du compte de résultats et du compte des investissements ne sont pas autorisées.

Art. 77, al. 1

¹Les données des états financiers sont établies, présentées et évaluées selon les nouvelles dispositions et les normes du MCH2 au plus tard avec l'exercice 2018.

Art. 78, al. 1 à 3

¹(*début inchangé*) ... au plus tard avec état au 1^{er} janvier 2018.

²(*début inchangé*) ... Dans ce dernier cas, la limite de 5% mentionnée à l'article 50, alinéa 3 ne s'applique pas.

³(*début inchangé*) ... durant l'exercice 2018.

Art. 81, al. 1

(*début inchangé*) ... au plus tard avec les comptes 2021.

Art. 82

(*début inchangé*) ... au plus tard au 1^{er} janvier 2018... (*suite inchangée*).

Art. 2 La présente loi est soumise au référendum facultatif.

Art. 3 ¹La présente loi entre en vigueur le 1^{er} janvier 2017.

²Le Conseil d'État pourvoit, s'il y a lieu, à sa promulgation et à son exécution.

Neuchâtel, le

Au nom du Grand Conseil :

Le président,

La secrétaire générale,

Décret concernant le budget de l'État pour l'exercice 2017

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,

vu les articles 57, alinéas 1 et 4, et 71 de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel, du 24 septembre 2000 ;

vu les articles 19, alinéa 2, et 31 al. 1 de la Loi sur les finances de l'État et des communes, du 24 juin 2014 ;

vu le rapport du Conseil d'État, du 20 septembre 2016,

décède :

Article premier Le budget général de l'État pour l'année 2017 est adopté.
Ce budget se résume comme suit :

	<i>Fr.</i>	<i>Fr.</i>
<i>Compte de fonctionnement</i>		
Total des charges	2'211'326'675	
Total des revenus		2'142'438'701
Excédent de charges		68'887'974
<i>Compte des investissements</i>		
Total des dépenses	88'410'671	
Total des recettes		25'459'068
Investissements nets		62'951'603
<i>Financement</i>		
Investissements nets	62'951'603	
Écart statistique (art. 30 LFinEC)		9'442'740
Amortissements du patrimoine administratif (autofinancement)		50'804'011
Excédent de charges du compte de fonctionnement	68'887'974	
Solde des mouvements avec les financements spéciaux	25'371'137	
Insuffisance de financement		96'963'963

Art. 2 Compte tenu de circonstances extraordinaires et en application des articles 57 al. 4 Cst.NE et 31 al. 1 LFinEC, il est dérogé à l'article 30, alinéas 3 et 4 LFinEC pour le budget de l'année 2017.

Art. 3 ¹Le présent décret n'est pas soumis au référendum.

²Le Conseil d'État pourvoit à sa promulgation et à son exécution.

Neuchâtel, le

Au nom du Grand Conseil :

Le président,

Les secrétaires

Budget du compte de fonctionnement

Commentaires sur les principaux groupes
de charges et de revenus

Budget du compte de fonctionnement

COMPARAISON DES RÉSULTATS DES EXERCICES PRÉCÉDENTS

(En milliers de francs)

	<i>Budgets</i>		<i>2015</i>	<i>Comptes</i>		
	<i>2017</i>	<i>2016</i>		<i>2014</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>
Charges	2'211'327	2'191'758	2'188'741	2'217'181	2'327'027	2'058'270
Revenus	-2'142'439	-2'177'386	-2'188'800	-2'217'254	-2'090'274	-2'058'326
Excédent de charges (+) / Revenus (-)	68'888	14'372	-59	-73	*236'753	-56

*y. c. provisions pour prévoyance.ne de 221'352'000 francs.

Evolution des charges et des revenus

Les tableaux ci-après donnent une vue d'ensemble de l'évolution des charges et des revenus, selon leur nature et selon les départements.

Les groupes de charges et de revenus sont commentés en détail dans les chapitres du présent rapport.

CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

(en millions de francs)

	Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015	Différence entre budget 2017 et budget 2016		Différence entre budget 2017 et compte 2015	
					%		%
<i>Charges</i>							
Charges de personnel	444.5	439.8	451.8	+4.7	+1.1	-7.3	-1.6
Biens, services et marchandises	142.4	146.5	137.4	-4.1	-2.8	+5.0	+3.7
Intérêts passifs	23.9	26.3	28.4	-2.4	-9.0	-4.5	-16.0
Amortissements	74.6	72.0	81.1	+2.6	+3.6	-6.5	-8.0
Parts et contributions sans affectation	5.8	5.5	6.1	+0.3	+4.7	-0.3	-5.1
Dédommagements à des collectivités publiques	106.3	108.6	103.8	-2.2	-2.0	+2.6	+2.5
Subventions accordées	1'137.5	1'125.3	1'099.4	+12.1	+1.1	+38.1	+3.5
Subventions redistribuées	182.9	174.2	167.2	+8.7	+5.0	+15.7	+9.4
Attributions aux financements spéciaux	0.6	1.8	32.7	-1.2	-66.5	-32.1	-98.1
Imputations internes	92.9	91.9	80.9	+1.0	+1.1	+12.0	+14.8
Total charges	2'211.3	2'191.8	2'188.7	+19.6	+0.9	+22.6	+1.0
<i>Revenus</i>							
Impôts	-1'076.4	-1'104.3	-1'080.2	-27.9	-2.5	-3.8	-0.4
Patentes et concessions	-6.5	-6.2	-6.5	0.2	+4.0	+0.0	+0.1
Revenus des biens	-63.2	-61.0	-49.0	2.2	+3.6	+14.2	+28.9
Contributions	-144.0	-141.4	-141.1	2.6	+1.9	+2.9	+2.1
Part à des recettes sans affectation	-269.5	-308.3	-346.1	-38.8	-12.6	-76.6	-22.1
Dédommagements de collectivités	-25.6	-33.0	-33.7	-7.4	-22.5	-8.2	-24.2
Subventions acquises	-255.5	-240.4	-229.8	15.1	+6.3	+25.8	+11.2
Subventions à redistribuer	-182.9	-174.2	-167.2	8.7	+5.0	+15.7	+9.4
Prélèvements aux financements spéciaux	-26.0	-16.7	-54.3	9.2	+55.3	-28.3	-52.2
Imputations internes	-92.9	-91.9	-80.9	1.0	+1.1	+12.0	+14.8
Total revenus	-2'142.4	-2'177.4	-2'188.8	-34.9	-1.6	+46.4	-2.1

CHARGES ET REVENUS PAR DÉPARTEMENT

(en millions de francs)

	Budget 2017			Budget 2016			Différence des charges nettes	
	Charges	Revenus	Charges nettes	Charges	Revenus	Charges nettes		%
AULE	3.4	0.0	3.4	3.5	0.0	3.5	-0.1	-2.9
AUEX	19.5	-7.0	12.5	18.6	-7.0	11.6	+0.9	+7.8
Autorités surveillance	1.7	-0.2	1.5	1.6	-0.2	1.4	+0.1	+7.1
AUJU	24.6	-2.2	22.4	25.0	-2.2	22.8	-0.4	-1.8
DFS	511.3	-1'380.0	-868.7	517.3	-1'431.6	-914.3	+45.6	-5.0
DJSC	263.7	-83.4	180.3	261.7	-91.1	170.6	+9.7	+5.7
DEF	575.3	-137.6	437.7	574.5	-134.2	440.3	-2.6	-0.6
DDTE	275.0	-243.3	31.7	271.1	-236.9	34.2	-2.5	-7.3
DEAS	536.8	-288.7	248.1	518.5	-274.2	244.3	+3.8	+1.6
Total	2'211.3	-2'142.4	68.9	2'191.8	-2'177.4	14.4	+54.5	+378.5

Charges de personnel

Charges de personnel				
	Budget 2017	Budget 2016	Variations par rapport au budget 2016	Comptes 2015
	Fr.	Fr.	%	Fr.
Autorités, magistrats et commissions	13'808'444	13'918'487	-0,8	13'098'773
Personnel administratif et d'exploitation	247'283'841	246'884'460	+0,2	235'784'665
Écart statistique et remplacements	-14'880'000	-19'955'000	-25,4	
Personnel enseignant cantonal	110'476'000	110'020'900	+0,4	109'528'581
Charges sociales et divers	87'805'206	88'882'770	-1,2	93'361'462
30 Total	444'493'491	439'751'617	+1,1	451'773'481

Introduction Cette rubrique comprend toutes les charges de personnel (salaires, charges sociales, indemnités, frais de recrutement et de formation) du personnel de l'État, à l'exception de l'Université.

L'écart statistique, ramené à une valeur plus réaliste que celle figurant au budget 2016 amendé par le Grand Conseil est à l'origine de l'apparente augmentation de budget entre les années 2016 et 2017.

Les autres postes du groupe 30 sont en revanche stables, ce qui traduit la volonté du Conseil d'État de garder la maîtrise des charges de personnel de l'administration cantonale.

Mesures salariales transversales

Mesures salariales 2017

Le nouveau système salarial harmonisé développé pour les populations administratives et enseignantes entrera en vigueur en 2017.

Ce changement de système, impliquant une transposition des traitements individuels dans les échelons de la nouvelle grille, ne devrait pas générer de surcoût pour 2017 par rapport à la progression constatée ces dernières années.

Le Conseil d'État n'a pas prévu de répercuter sur les traitements 2017 le repli de l'indice des prix à la consommation sur la période de référence (-0,4% entre mai 2015 et mai 2016, mis en réserve). L'indice des traitements restera donc encore et pour une certaine durée supérieur à l'indice fédéral de référence.

Personnel enseignant des écoles cantonales (secondaire 2)

Le budget 2017 a été ajusté et affiné en prenant en considération les constats relevés aux comptes des années précédentes pour les rubriques budgétaires y relatives.

Variations de l'effectif du personnel entre le budget 2017 et le budget 2016

Résumé des variations

	Budget 2017	Budget 2016 initial	Budget 2016 amendé	Postes supplémentaires 2017			Réductions d'effectif 2017	EPT VARIATION TOTALE
				Financé par des tiers	Auto financé par l'activité	A la charge du budget		
PERSONNEL ADMINISTRATIF								
Autorités judiciaires	93.74	93.54	93.54			1.20	-1.00	0.20
Autorités législatives	8.40	9.00	9.00				-0.60	-0.60
Contrôle cantonal des finances	8.65	8.65	8.55			0.10		0.10
Autorités exécutives	34.40	29.30	29.10			6.50	-1.20	5.30
DFS	373.67	376.07	373.17	3.10		7.10	-9.70	0.50
DJSC	825.15	823.45	818.15	5.50		4.20	-2.70	7.00
DEF	354.86	361.01	358.71			1.00	-4.85	-3.85
DDTE	365.89	371.29	369.64	1.00			-4.75	-3.75
DEAS	301.01	305.51	303.51	1.10	0.40	1.10	-5.10	-2.50
TOTAL PERSONNEL ADMINISTRATIF	2'365.77	2'377.82	2'363.37	10.70	0.40	21.20	-29.90	2.40
MAGISTRATS (sans suppléances)								
Conseil d'Etat	5.00	5.00	5.00					
Autorités judiciaires	42.50	42.50	42.50					
TOTAL MAGISTRATS	47.50	47.50	47.50	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL PERSONNEL ETAT (administratif + magistrats)	2'413.27	2'425.32	2'410.87	10.70	0.40	21.20	-29.90	2.40

Les effectifs se basent sur les rubriques budgétaires 301000 (personnel administratif et d'exploitation) et 300200 (magistrats). Pour rappel, le service des ressources humaines n'effectue pas, à l'heure actuelle, le suivi de l'effectif enseignant.

Les effectifs ont été réduits de 29,9 EPT (équivalents plein temps) alors que 21,2 EPT ont été créés à charge du budget de l'État. La réduction nette est donc de 8,7 EPT, ce qui ramène l'effectif total à 2'402,17 EPT. A ces postes ordinaires, le Conseil d'État a considéré que 11,1 EPT entièrement autofinancés pouvaient être ajoutés, de sorte que l'effectif budgétaire total du personnel administratif et d'exploitation, y compris les magistrats, totalise 2413,27 EPT en 2017, représentant une augmentation nette de 2,4 EPT par rapport au budget 2016 amendé.

Les variations les plus significatives par rapport au budget 2016 sont détaillées ci-après.

Aux **Autorités judiciaires**, engagement d'un greffier-rédacteur au tribunal d'instance (+1 EPT) pour la rédaction de projets de jugement en procédure civile ordinaire de première instance. Ce poste avait déjà été accepté et était budgété en 2016. Suite à une demande du Conseil d'État, l'engagement a été reporté d'un an, soit en 2017. Toutefois, il devient désormais urgent de recruter un nouveau greffier-rédacteur compte tenu des délais de rédaction trop longs. Ce nouveau poste est compensé par la suppression d'un poste ouvert de greffier substitut au ministère public. Par ailleurs, le coût relatif à ce nouvel engagement est plus que compensé par l'économie réalisée par l'engagement lors de remplacements de secrétaires à des salaires inférieurs. Au tribunal d'instance, transfert de 0,2 EPT de secrétaire relatif à l'activité de secrétariat de l'autorité de surveillance des avocats du service de la justice au pouvoir judiciaire (effet neutre au niveau de l'État). Au ministère public, suppression d'un poste ouvert de greffier substitut (-1 EPT) afin de compenser le nouveau poste de greffier-rédacteur au tribunal d'instance.

A la **Chancellerie d'État**, la fonction de chauffeur (-1 EPT) a été transférée au SSCM, et l'effectif a été réduit de 0,4 EPT (rapport sur la réorganisation de la Chancellerie d'État). Au SALI 1,5 EPT ont été transférés du CPLN (économat) et selon le programme de réformes de l'État (processus achat et facturation), une augmentation de 5 EPT est prévue.

Au **DFS**, l'office d'organisation intègre à son effectif 0,8 EPT dédié à GestionNE et jusqu'à alors affecté au redressement à hauteur de 100%. Le service des contributions continue sa réorganisation en vue de renforcer les compétences d'encadrement et de formation, tout en réduisant conjointement, en complément au premier volet des mesures d'assainissement, son effectif de 2,7 EPT. Afin de pouvoir répondre aux exigences de la planification médico-sociale (PMS), 2 postes sont prévus en 2017 à l'office du maintien à domicile et de l'hébergement du service cantonal de la santé publique, dans lequel 0,2 EPT peut être supprimé, malgré l'importance des dossiers et projets en cours. Quant au service des bâtiments, une limitation des charges d'entretien des bâtiments permet de réduire le personnel de 2,4 EPT dont 1 transfert de poste pour les prisons. Le service informatique de l'entité neuchâteloise voit sa dotation réduite de 0,6 EPT au gré de suppression de postes et de création de nouvelles fonctions, alors qu'il est prévu de renforcer celle du service des communes en vue de l'élaboration d'une nouvelle loi sur les communes.

Au **DJSC**, l'évolution globale de 7 EPT tient pour l'essentiel à une augmentation de 5,5 EPT à la police neuchâteloise, tous autofinancés, dont 3,5 EPT pour la seule centrale d'alarme neuchâteloise (CNU). À cela s'ajoutent 2,6 EPT provenant de transferts internes à l'administration, 1,4 EPT au service pénitentiaire conformément au Plan d'action adopté par le Grand Conseil, et dont le rythme de progression a été notablement revu à la baisse, et finalement 0,2 EPT de renfort au Laténium. Parallèlement, 2,7 EPT ont été supprimés.

Au **DEF**, la baisse de 6,15 EPT entre 2016 et 2017 inclut un transfert de 1,5 EPT du CPLN au SALI (poste de responsable d'économat) et de 0,1 EPT du CAPPES au service de la santé publique (poste de responsable projet école en santé). Le solde de la baisse, soit 4,55 EPT, s'inscrit dans le cadre de la réduction générale poursuivie des effectifs de l'État.

Au **DDTE**, la majeure partie des services contribuent à une diminution globale des effectifs de près de 4 EPT. L'augmentation de 1 EPT au service de l'agriculture est liée à l'engagement d'un encadrant totalement financé pour la mise en place d'un atelier AI à Evologia.

Au **DEAS**, le budget des effectifs a diminué de 2 EPT entre le budget 2016 initial et le budget 2016 amendé. Il a diminué de 2,5 EPT entre le budget 2016 amendé et le budget 2017. La première diminution est liée d'une part à la réduction des effectifs au service de l'emploi (-1,2 EPT en lien avec le transfert de la surveillance des caisses ALFA au SEAS et le redimensionnement de l'OFCO) et au service de l'action sociale (-0,8 EPT en lien avec l'optimisation de processus internes). La seconde est liée à une réduction des effectifs au service de l'économie (-2 EPT en lien avec la suppression de deux fonctions de chefs-fes de projet) et au service de l'emploi (-3,1 EPT en lien avec la suppression envisagée des placements rémunérés dans le cadre des mesures d'intégration professionnelle (MIP) et le redimensionnement des prestations de l'office de contrôle). Les effectifs enregistrent par contre une augmentation au secrétariat général (+0,6 EPT en lien avec la reprise de la surveillance des caisses ALFA et au renforcement des activités liées aux finances et au contrôle de gestion), au service des migrations (+1,5 EPT en lien avec l'augmentation des arrivées dans le domaine de l'asile) et au service de statistique (+0,5 EPT en lien avec le mandat confié par le canton du Jura au canton de Neuchâtel).

Biens, services et marchandises

Biens, services et marchandises				
	<i>Budget 2017</i>	<i>Budget 2016</i>	<i>Variations par rapport au budget 2016</i>	<i>Comptes 2015</i>
	<i>Fr.</i>	<i>Fr.</i>	<i>%</i>	<i>Fr.</i>
Imprimés, fournitures de bureau, matériel d'enseignement	8'989'206	9'399'200	-4,4	8'693'513
Mobilier, machines, véhicules	12'590'630	12'631'800	-0,3	12'143'181
Eau, énergie, combustibles	5'840'000	5'868'685	-0,5	5'486'720
Autres marchandises	10'772'320	11'506'700	-6,4	9'243'257
Entretien des immeubles et du réseau routier	17'464'700	18'750'900	-6,9	18'537'082
Entretien d'objets mobiliers	7'307'950	7'639'400	-4,3	6'769'501
Loyers, fermages et redevances	16'712'801	17'061'568	-2,0	14'018'849
Dédommagements pour frais	4'082'420	4'374'700	-6,7	3'959'532
Honoraires et autres services	48'529'562	48'310'796	+0,5	47'866'575
Biens, services divers	10'112'163	10'908'700	-7,3	10'663'936
31 Total	142'401'752	146'452'449	-2,8	137'382'146

Les achats de biens, services et marchandises diminuent par rapport au budget 2016 (-4,1 millions) et augmentent par rapport aux comptes 2015 (+5 millions).

L'effort important de tous les services pour diminuer l'enveloppe totale des charges administratives est à souligner.

La variation la plus importante se trouve au service des ponts et chaussées, principalement au niveau des charges d'entretien des immeubles, qui diminuent de 0,9 million de francs (-14%).

Intérêts passifs

	Intérêts passifs			Comptes 2015 Fr.
	Budget 2017 Fr.	Budget 2016 Fr.	Variations par rapport au budget 2016 %	
Engagements courants	0	0	-	8'622
Dettes à court terme	0	10'000	-100,0	883
Dettes à moyen et long terme	23'707'616	25'453'771	-6,9	27'371'486
Dettes envers les institutions et fondations	0	6'500	-100,0	5'931
Autres intérêts passifs	201'600	803'000	-74,9	1'060'848
32 Total	23'909'216	26'273'271	-9,0	28'447'770

Les intérêts passifs diminuent de 2,4 millions de francs par rapport au budget 2016, soit 4,5 millions de moins que ceux comptabilisés dans les comptes 2015. Les variations significatives sont enregistrées au niveau des intérêts du service de la dette (-1,7 million) et des "autres intérêts passifs" qui représentent essentiellement les intérêts dus aux contribuables en application de la loi fiscale (-0,6 million).

Le tableau du « Service de la dette » figurant à la page suivante présente de manière détaillée les intérêts relatifs à l'ensemble des emprunts bancaires de l'État. A noter que les intérêts des emprunts à court terme sont désormais regroupés dans la rubrique relative aux intérêts à moyen et long terme. Ainsi, la dette prévisionnelle 2017 devrait s'élever à 1'395,1 millions, soit une hausse de 166,3 millions de francs par rapport au comptes 2015. Malgré cette importante augmentation de la dette, qui est induite par la prise en compte d'une détérioration des comptes 2016 et de l'insuffisance de financement prévue au budget 2017, les conditions favorables sur les marchés des capitaux et le financement d'une partie de la dette en emprunt à court terme devraient permettre d'abaisser les intérêts passifs de 1,7 million de francs par rapport au budget 2016, soit 3,7 millions de moins que ceux comptabilisés dans les comptes 2015. En ce qui concerne le taux moyen de la dette, il devrait se maintenir à un niveau historiquement bas (1,5% au 31.12.2017).

La diminution de 6'500 francs relative aux dettes envers les institutions et fondations s'explique par l'adaptation du taux de rémunération des fonds gérés par l'État à titre fiduciaire, afin de le faire coïncider au taux appliqué par les banques sur les propres comptes courants de l'État.

Taux comparatifs des charges d'intérêt

	Année	Intérêts passifs payés Fr.	Charges d'intérêt par rapport au total des charges %	Taux d'intérêt moyen de la dette consolidée %
Comptes	2006	56'377'622	3,27	3,255
	2007	48'584'763	2,72	3,261
	2008	45'438'220	2,40	3,234
	2009	43'242'188	2,26	3,053
	2010	39'076'045	2,03	2,870
	2011	34'671'322	1,78	2,668
	2012	33'226'347	1,61	2,403
	2013	32'019'003	1,38	2,345
	2014	29'804'390	1,35	2,386
	2015	28'447'770	1,30	2,284
Budgets	2016	26'273'271	1,20	2,009
	2017	23'909'216	1,08	1,500

Service
de la dette

Service de la dette Emprunts	Type de prêteurs	Date de départ	Date d'échéance	Montant initiale	Taux	Dette au 31.12.2016 *	Annuités 2017			Dette au 31.12.2017 *
							Intérêts	Amort.	Total	
Total						1'298'795'280	23'707'616	90'656'361	114'363'977	1'395'138'919
<i>Intérêts courus 2016 prévisionnels</i>							<i>-8'886'857</i>		<i>-8'886'857</i>	
<i>Intérêts courus 2017 prévisionnels</i>							<i>8'309'565</i>		<i>8'309'565</i>	
Emprunts obligataires						300'000'000	2'985'769	0	2'985'769	487'000'000
200M - 1.250% - 24.09.2012/2027	Public	24.09.2012	24.09.2027	200'000'000	1.2500%	200'000'000	2'500'000	0	2'500'000	200'000'000
50M Swap départ différé - (taux swap 0.9675% - taux spot 0.076%) - 10.11.2015/2024	Banque	10.11.2015	10.11.2024	50'000'000	0.8915%	0	445'769	0	445'769	0
100M - 0.04% - 10.11.2015/2024	Public	10.11.2015	11.11.2024	100'000'000	0.0400%	100'000'000	40'000	0	40'000	100'000'000
<i>90M - 0.550% - renouvellement des emprunts échus en 2017</i>	Public	xx.xx.2017	xx.xx.2028	90'000'000	0.550%	0	0	0	0	90'000'000
<i>97M - 0.550% - couverture de l'insuffisance de financement 2017</i>	Public	xx.xx.2017	xx.xx.2028	97'000'000	0.550%	0	0	0	0	97'000'000
Emprunts à taux fixes						648'795'280	19'091'639	90'656'361	109'748'000	558'138'919
40M - 4.25% - 15.07.2002/2017	prévoyance.ne	15.07.2002	15.07.2017	40'000'000	4.250%	40'000'000	1'700'000	40'000'000	41'700'000	0
100M - 2.55% - 15.09.2005/2020	Banque	15.09.2005	15.09.2020	100'000'000	2.550%	100'000'000	2'550'000	0	2'550'000	100'000'000
50M - 3.08% - 21.02.2007/2022	Banque	21.02.2007	21.02.2022	50'000'000	3.080%	50'000'000	1'540'000	0	1'540'000	50'000'000
50M - 3.375% - 22.11.2007/2017	Banque	22.11.2007	22.11.2017	50'000'000	3.375%	50'000'000	1'687'500	50'000'000	51'687'500	0
50M - 3.83% - 25.06.2008/2018	Assurance	25.06.2008	25.06.2018	50'000'000	3.830%	50'000'000	1'915'000	0	1'915'000	50'000'000
20M - 2.7675% - 29.12.2008/2019	Banque	29.12.2008	30.12.2019	20'000'000	2.7675%	20'000'000	553'500	0	553'500	20'000'000
50M - 2.79% - 24.08.2009/2019	Caisse pension	24.08.2009	26.08.2019	50'000'000	2.790%	50'000'000	1'395'000	0	1'395'000	50'000'000
50M - 3.05% - 24.08.2009/2021	Banque	24.08.2009	24.08.2021	50'000'000	3.050%	50'000'000	1'525'000	0	1'525'000	50'000'000
10M - 2.250% - 09.07.2010/2022	Banque	09.07.2010	08.07.2022	10'000'000	2.250%	10'000'000	225'000	0	225'000	10'000'000
20M - 2.375% - 09.07.2010/2025	Banque	09.07.2010	09.07.2025	20'000'000	2.375%	20'000'000	475'000	0	475'000	20'000'000
30M - 2.40% - 09.07.2010/2025	Assurance	09.07.2010	09.07.2025	30'000'000	2.400%	30'000'000	720'000	0	720'000	30'000'000
50M - 2.21% - 15.12.2010/2022	Assurance	15.12.2010	15.12.2022	50'000'000	2.210%	50'000'000	1'105'000	0	1'105'000	50'000'000
50M - 2.59% - 29.04.2011/2026	Assurance	29.04.2011	29.04.2026	50'000'000	2.590%	50'000'000	1'295'000	0	1'295'000	50'000'000
30M - 2.40% - 30.06.2011/2021	Assurance	30.06.2011	30.06.2021	30'000'000	2.400%	30'000'000	720'000	0	720'000	30'000'000
50M - 3.5% - 01.01.2014/2053	prévoyance.ne	01.01.2014	31.12.2053	50'000'000	3.500%	48'795'280	1'685'639	656'361	2'342'000	48'138'919

Service de la dette Emprunts	Type de prêteurs	Date de départ	Date d'échéance	Montant initiale	Taux	Dette au 31.12.2016 *	Annuités 2017			Dette au 31.12.2017 *
							Intérêts	Amort.	Total	
Emprunts à court terme couverts par des Swap de taux						100'000'000	2'207'500	0	2'207'500	100'000'000
Swap 50M - 2.225% - 28.04.2011/2023	Banque	28.04.2011	28.04.2023	50'000'000	2.225%	0	1'112'500	0	1'112'500	0
50M - taux variable - 28.04.2011/20xx	Divers	28.04.2011	24.xx.20xx	50'000'000	0.490%	50'000'000	245'000	0	245'000	50'000'000
Swap 50M - 1.210% - 31.05.2012/2023	Banque	31.05.2012	30.05.2025	50'000'000	1.210%	0	605'000	0	605'000	0
50M - taux variable - 31.05.2012/20xx	Divers	31.05.2012	31.xx.20xx	50'000'000	0.490%	50'000'000	245'000	0	245'000	50'000'000
Emprunts à court terme						250'000'000	0	0	0	250'000'000
<i>130M - 0.0% - renouvellement des emprunts en cours à fin 2015</i>		<i>xx.xx.2016</i>	<i>xx.xx.20xx</i>	130'000'000	0.000%	130'000'000	0	0	0	130'000'000
<i>50M - 0.0% - renouvellement des emprunts échus en 2016</i>		<i>xx.xx.2016</i>	<i>xx.xx.20xx</i>	50'000'000	0.000%	50'000'000	0	0	0	50'000'000
<i>70M - 0.0% - couverture de l'insuffisance de financement 2016</i>		<i>xx.xx.2016</i>	<i>xx.xx.20xx</i>	70'000'000	0.000%	70'000'000	0	0	0	70'000'000

* Correspond à la dette au "sens étroit" telle que définie dans la statistique financière.

Charges de transfert

Charges de transfert				
	<i>Budget 2017</i>	<i>Budget 2016</i>	<i>Variations par rapport au budget 2016</i>	<i>Comptes 2015</i>
	<i>Fr.</i>	<i>Fr.</i>	<i>%</i>	<i>Fr.</i>
Parts et contributions sans affectation	5'788'000	5'526'000	+4,7	6'101'309
Dédommagements à des collectivités publiques	106'345'200	108'552'863	-2,0	103'786'776
Subventions aux collectivités publiques	125'499'739	111'946'701	+12,1	104'902'982
Subventions aux établissements et institutions	753'980'175	764'204'907	-1,3	757'694'645
Subventions aux personnes physiques et morales	257'977'200	249'162'600	+3,5	236'789'233
34, 35, 36 Total	1'249'590'314	1'239'393'071	+0,8	1'209'274'944

Les charges de transfert augmentent globalement de 10,2 millions de francs par rapport au budget précédent et de 40,3 millions par rapport aux comptes 2015. Les variations les plus importantes concernent les subventions accordées.

En comparaison au budget précédent, les subventions accordées aux collectivités publiques augmentent de 13,6 millions de francs alors que les subventions aux établissements et institutions diminuent de 10,2 millions. Ces variations découlent en grande partie du changement de mode de comptabilisation des subventions nettes accordées aux entreprises de transport qui étaient jusqu'alors enregistrées dans les subventions aux établissements et institutions. Suite à l'introduction de la participation au fonds d'infrastructure ferroviaire, celles-ci sont désormais comptabilisées dans la catégorie des subventions aux collectivités publiques. Corrigé de cet effet, on observe une hausse globale de près de 0,7 million des subventions aux établissements et institutions et de 3 millions de francs des subventions aux collectivités publiques.

La hausse globale des charges de transfert de 10,2 millions de francs en regard du budget précédent provient principalement de la hausse des subventions aux personnes physiques allouées dans le cadre de la prévoyance sociale. Le domaine de l'asile est le plus fortement touché avec une hausse des charges estimée à 7,2 millions par rapport à l'année précédente. La prise en charge des primes LAMal augmente de 4,3 millions au budget 2017 et le contentieux LAMal de 3,7 millions de francs. Les dépenses en lien avec les mesures pour les chômeurs régressent de 5,3 millions par rapport à 2016, notamment en raison de la suppression des placements rémunérés dans le cadre des mesures d'intégration professionnelle (MIP).

A noter au budget 2017 une hausse prévue de 5,5 millions de francs des subventions allouées dans le domaine des prestations complémentaires, de 3,6 millions dans le domaine de l'éducation et de la formation (institutions spécialisées, formation des adultes, salaires des enseignants du cycle 3) et enfin de 1,4 million de francs dans le cadre de la péréquation financière intercommunale (disposition transitoire visant à limiter les effets indésirables de la réforme). Ces augmentations de charges sont presque intégralement compensées par des baisses globales de subventions dans les domaines de la santé (-4,3 millions) et pénitentiaire (-2,4 millions), ainsi que pour les mesures de soutien de la promotion de l'économie (-2,2 millions). L'enveloppe allouée à l'Université diminue de 1,7 million de francs.

Opérations internes, attributions et prélèvements aux financements spéciaux

L'examen de ces rubriques ne peut se faire que conjointement, car le virement ou le prélèvement à la fortune des fonds dépend de l'attribution par voie budgétaire figurant dans les opérations internes.

OPÉRATIONS INTERNES

	Budget 2017 Fr.	Budget 2016 Fr.	Ecart %	Comptes 2015 Fr.
Bonifications budgétaires aux fonds	3'508'911	5'571'756	-37,0	7'118'840
Transferts interservices et interfonds	84'300'989	81'139'336	+3,9	71'968'390
Prélèvements budgétaires dans les fonds	5'078'960	5'210'500	-2,5	1'825'942
39 et 49 Total	92'888'860	91'921'592	+1,1	80'913'172

Les bonifications budgétaires ont été limitées, comme pour les budgets 2014, 2015 et 2016, à quelques fonds, conformes au MCH2, pour autant que ces bonifications soient explicitement prévues par la loi.

La bonification budgétaire en faveur du fonds d'aide aux communes, qui s'élevait à 1,9 million de francs au budget 2016, est supprimée dès le budget 2017 (suppression liée à la proposition de modification légale qui accompagne ce rapport sur le budget 2017).

Les transferts interservices et interfonds, ainsi que les prélèvements budgétaires dans les fonds sont stables par rapport au budget 2016.

Les bonifications budgétaires enregistrent les variations suivantes:

	Budget 2017 Fr.	Budget 2016 Fr.	Ecart Fr.	Comptes 2015 Fr.
Fonds d'aide aux communes	0	-1'925'000	1'925'000	-2'953'077
Fonds des routes communales	-1'853'600	-1'891'600	38'000	-1'923'175
Fonds formation et intégration des jeunes	-1'655'311	-1'695'156	39'845	-1'320'515
Fonds d'intégration professionnelle	0	0	0	-145'535
Fonds pour activités culturelles et artistiques	0	-60'000	60'000	-350'000
Fonds de l'énergie	0	0	0	-426'537
Total	-3'508'911	-5'571'756	2'062'845	-7'118'839

ATTRIBUTIONS ET PRÉLÈVEMENTS À LA FORTUNE DES FONDS

	Budget 2017 Fr.	Budget 2016 Fr.	Comptes 2015 Fr.
380 Attributions à la fortune des fonds	430'200	1'475'400	10'738'514
./. 480 Prélèvements à la fortune des fonds	-10'353'537	-10'308'689	-2'270'564
Variation annuelle de la fortune des fonds	-9'923'337	-8'833'289	8'467'950

Les attributions et les prélèvements sont relativement stables par rapport au budget 2016.

Dans les comptes 2015, l'attribution à la fortune du fonds des eaux s'élevait à 4,9 millions de francs et au fonds d'aide aux communes à 2,8 millions de francs, alors que le budget 2017 ne prévoit pas d'attribution à la fortune de ces fonds.

Des prélèvements à la fortune, d'une part du fonds de promotion de l'économie (3,6 millions) et d'autre part du fonds d'aide aux communes (2,4 millions), sont prévus, alors qu'aucun prélèvement n'a été comptabilisé dans les comptes 2015 dans ces fonds.

ATTRIBUTIONS ET PRÉLÈVEMENTS AUX RÉSERVES

	Budget 2017 Fr.	Budget 2016 Fr.	Comptes 2015 Fr.
381 Attributions aux réserves	177'200	337'300	21'967'598
./. 481 Prélèvements aux réserves	-15'625'000	-6'420'261	-52'053'211
Variation annuelle des réserves	-15'447'800	-6'082'961	-30'085'613

Les attributions aux réserves sont les suivantes :

- Provision pour pertes sur débiteurs	Fr.	134'200
- Apport supplémentaire Prévoyance.ne	Fr.	43'000

Les prélèvements aux réserves sont les suivants :

- Réserve de politique conjoncturelle	Fr.	-5'400'000
- Provision primauté des cotisations prévoyance.ne	Fr.	-4'725'000
- Réserve matériel roulant pour entreprises	Fr.	-4'300'000
- Provision sites pollués	Fr.	-1'000'000
- Provision réserve de la dîme de l'alcool	Fr.	-100'000
- Divers	Fr.	-100'000

Evolution des prélèvements aux divers fonds

	Budget 2017 Fr.	Budget 2016 Fr.	Comptes 2015 Fr.	Comptes 2014	Comptes 2013	Comptes 2012
Groupe 480	-10'353'537	-10'308'689	-2'270'564	-14'046'864	-23'952'472	-14'924'514

Recettes fiscales

Recettes fiscales	Budget 2017 Fr.	Budget 2016 Fr.	Variations par rapport au budget 2016 %	Comptes 2015 Fr.
Impôt sur revenu et fortune (y compris impôt à la source et travailleurs frontaliers)	-773'250'000	-763'750'000	+ 1,2	-768'695'978
Impôt sur bénéfice et capital	-170'000'000	-205'600'000	- 17,3	-177'302'831
Impôt foncier	-10'000'000	-8'500'000	+ 17,6	-8'867'094
Impôt sur gains en capital / immobiliers	-27'643'620	-28'946'400	-4,5	-28'348'983
Droits de mutations	-28'000'000	-29'000'000	- 3,4	-26'603'635
Impôt sur successions et donations	-17'500'000	-17'500'000	0,0	-18'414'722
Taxes sur véhicules et bateaux	-46'339'400	-47'389'200	-2,2	-48'079'363
Impôt sur la consommation (maison de jeux)	-3'650'000	-3'600'000	+1,4	-3'907'506
40 Total	-1'076'383'020	-1'104'285'600	-2,5	-1'080'220'112

Impôt direct des personnes physiques

Globalement, l'impôt des personnes physiques progresse légèrement. Cette progression est due principalement à la nouvelle bascule liée à l'impôt des frontaliers prévue en 2018, mais qui selon le principe d'échéance doit déjà être prise en compte en 2017. En effet, tant l'impôt des personnes physiques que l'impôt à la source enregistrent un recul. Il est tenu compte de la fin de la première phase de la réforme. Les derniers effets de l'amnistie fiscale ont été pris en compte dans l'élaboration des chiffres 2017.

Dès 2017, le coefficient cantonal sera adapté de 123% à 121%, et en 2018 la part de l'impôt des frontaliers pour le canton correspondra à 60% au lieu de 25% précédemment.

L'évolution de l'économie semble marquer le pas et il convient de rester attentif aux conséquences sur le revenu des personnes physiques.

Impôt direct des personnes morales

L'impôt des personnes morales baisse de manière importante (-35 millions de francs par rapport au budget 2016). La baisse de la conjoncture économique, principalement en Asie, les effets du taux de change et les événements tragiques liés au terrorisme ont un fort impact sur les bénéfices des entreprises et par conséquent sur l'impôt des personnes morales. A cela s'ajoute la baisse du coefficient cantonal de 123% à 121% dans le cadre de la bascule d'impôt. Toutefois, il est intéressant de constater qu'en ramenant l'impôt des personnes morales au coefficient de 100 qui était en vigueur jusqu'en 2013, le montant de cet impôt correspond aux meilleures années d'avant la réforme fiscale. La réforme a bel et bien permis au canton d'assurer un montant d'impôt plus élevé que par le passé, y compris en période de crise.

Impôt foncier

L'impôt foncier comprend l'impôt grevant les immeubles de placement des personnes morales et celui prélevé sur les immeubles appartenant à des institutions de la prévoyance professionnelle. En 2017, le taux est augmenté à 2,4‰.

Impôt sur les gains en capital et droits de mutations (lods)

La diminution prévue des droits de mutations pour 2017 traduit les tendances conjoncturelles observées. Les prévisions sont identiques concernant les gains en capital, qui comprennent les gains immobiliers et dans une moindre mesure les contributions sur plus-values prélevées pour de nouvelles zones à bâtir. Ces impôts restent très aléatoires, car une opération peut engendrer de belles recettes.

Autres recettes

De par leur nature imprévisible, les recettes des impôts sur les successions et les donations ont été évaluées de manière prudente sur la base de l'évolution moyenne de ces dernières années. La diminution des taxes sur véhicules et bateaux est liée au nouveau système de taxation (en fonction de la charge environnementale des véhicules).

RECETTES FISCALES COMPARÉES AUX ANNÉES PRÉCÉDENTES

	<i>Budget 2017 Fr.</i>	<i>Budget 2016 Fr.</i>	<i>Comptes 2015 Fr.</i>	<i>Comptes 2014 Fr.</i>	<i>Comptes 2013 Fr.</i>
<i>Produit de l'impôt direct cantonal</i>					
Impôt direct personnes physiques ¹⁾	-773'250'000	-763'750'000	-768'695'978	-740'539'409	-775'681'875
Impôt direct personnes morales	-170'000'000	-205'600'000	-177'302'831	-223'466'503	-200'025'329
Total	-943'250'000	-969'350'000	-945'998'809	-964'005'912	-975'707'204
Impôt foncier	-10'000'000	-8'500'000	-8'867'094	-5'260'069	-6'409'202
Impôt sur gains en capital / immobiliers	-27'643'620	-28'946'400	-28'348'983	-27'861'108	-30'334'598
Droits de mutations	-28'000'000	-29'000'000	-26'603'635	-29'184'832	-35'827'744
Impôts sur successions et donations	-17'500'000	-17'500'000	-18'414'722	-16'339'017	-14'065'625
Taxes sur véhicules, cycles et bateaux	-46'339'400	-47'389'200	-48'079'364	-48'801'221	-45'595'506

1) Y compris l'impôt à la source et les impôts des travailleurs frontaliers (versements compensatoires)

Revenus des biens et contributions

Revenus des biens et contributions	Budget 2017 Fr.	Budget 2016 Fr.	Variations par rapport au budget 2016 %	Comptes 2015 Fr.
Revenus du patrimoine financier	-17'230'960	-16'873'700	+2,1	-23'415'601
Revenus du patrimoine administratif	-19'807'900	-19'333'640	+2,5	-18'646'147
Intérêt et part au bénéfice de la BCN	-23'300'000	-22'200'000	+5,0	-4'986'000
Emoluments administratifs	-30'782'400	-30'879'350	-0,3	-31'127'002
Ecolages	-13'837'250	-13'687'350	+1,1	-12'200'127
Redevances d'utilisation et prestations de services	-26'125'360	-25'627'100	+1,9	-24'450'644
Dédommagements de tiers	-21'437'384	-20'582'623	+4,2	-20'924'932
Amendes	-21'738'000	-21'443'000	+1,4	-21'520'831
Autres revenus des biens et contributions	-32'961'601	-31'724'190	+3,9	-32'819'649
42, 43 Total	-207'220'855	-202'350'953	+2,4	-190'090'933

Les revenus des biens et les contributions augmentent de 4,9 millions de francs par rapport au budget 2016 et de 17,1 millions par rapport aux comptes 2015.

L'augmentation par rapport aux comptes 2015 est principalement expliquée par la part au bénéfice de la BCN (budgétée à 18,3 millions), qui n'a pas été comptabilisée dans les comptes 2015, mais le sera dans les comptes 2016, en raison d'un changement de comptabilisation, soit après validation par l'organe compétent, conformément aux principes du MCH2. Les revenus de la BCN augmentent par ailleurs légèrement, dans le cadre d'un accord d'objectif convenu pour les prochaines années.

Revenus de transfert

Parts et recettes sans affectation

	Budget 2017 Fr.	Budget 2016 Fr.	Variations par rapport au budget 2016 %	Comptes 2015 Fr.
Parts et recettes sans affectation, dont :	-269'515'200	-308'266'000	-12,6	-346'103'359
RPT	-143'989'000	-185'582'000	-22,4	-210'044'405
IFD	-77'000'000	-76'000'000	+1,3	-73'826'947
Impôt anticipé	-13'299'000	-11'789'000	+12,8	-13'931'845
Bénéfice BNS	-14'500'000	-14'500'000	0	-28'923'312
Droits sur carburants et redevance poids lourds	-19'246'200	-18'889'000	+1,9	-18'059'692
Dédommagements de collectivités publiques	-25'580'866	-32'993'072	-22,5	-33'743'906
Subventions acquises	-255'537'163	-240'427'000	+6,3	-229'762'340
44, 45, 46 Total	-550'633'229	-581'686'072	-5,3	-609'609'606

Les revenus de transfert du canton présentent une diminution de 31 millions de francs par rapport au budget 2016 et de près de 59 millions au regard des comptes 2015. Ces fortes baisses relèvent principalement des montants à recevoir au titre de la péréquation financière nationale qui diminuent drastiquement, ainsi que des dédommagements de collectivités publiques qui enregistrent une chute de 22,5% par rapport au budget 2016. La hausse des subventions acquises et des revenus liés aux impôts ne compense que de manière anecdotique ces pertes de revenus.

L'importante variation relative à la péréquation financière nationale résulte de la progression de l'indice des ressources du canton, combinée à la diminution de la compensation des cas de rigueur. Au total, la péréquation financière 2017 en faveur de Neuchâtel s'élève à 141,5 millions de francs, soit une diminution de 41,5 millions par rapport à 2016 et de 65,8 millions par rapport à 2015.

Les dédommagements de collectivités publiques diminuent de 7,4 millions de francs par rapport au budget 2016 et de près de 8,2 millions par rapport aux comptes 2015. Cette diminution découle de l'adoption par le Grand Conseil de la nouvelle loi sur la police et notamment de la fin de la période transitoire de 2 ans qui prévoyait un coût par habitant versé au canton par les communes. A noter que cette perte de recette est compensée par une bascule d'impôt de 1 point en faveur de l'État.

Les subventions acquises augmentent de 15 millions de francs par rapport au précédent budget et de 25,7 millions au regard des comptes 2015. Le budget 2017 prévoit principalement une augmentation des forfaits reçus pour les réfugiés et requérants d'asile par rapport au budget précédent (+8,4 millions) et une augmentation de la participation de la Confédération à la prévoyance sociale (+7,3 millions pour les primes LAMal et les prestations complémentaires).

L'impôt fédéral direct (IFD) ainsi que l'impôt anticipé enregistrent une hausse cumulée au budget de 2,5 millions par rapport au budget de l'année précédente.

Compte de fonctionnement

Vue d'ensemble par nature de charges et de revenus

Compte de fonctionnement Vue d'ensemble par nature (charges)			Variations par rapport au budget 2016	Comptes 2015
	Budget 2017	Budget 2016	budget 2016	Comptes 2015
	Fr.	Fr.	%	Fr.
3 Charges	2'211'326'675	2'191'757'850	+0.9	2'188'731'894
30 Charges de personnel	444'493'491	439'751'616	+1.1	451'773'482
300 Autorités, commissions et juges	13'808'444	13'918'487	-0.8	13'098'773
301 Personnel administratif et d'exploitation	232'403'841	226'929'460	+2.4	235'784'665
302 Personnel enseignant	110'476'000	110'020'900	+0.4	109'528'581
303 Assurances sociales	32'953'323	33'046'330	-0.3	31'719'736
304 Caisse de pensions et de prévoyance	44'931'832	45'444'739	-1.1	52'445'015
305 Assurance-maladie	1'397'200	1'471'650	-5.1	1'495'160
307 Prestations aux retraités	2'214'600	2'180'100	+1.6	2'132'569
308 Personnel temporaire	2'124'400	2'346'000	-9.4	2'234'532
309 Autres charges du personnel	4'183'850	4'393'950	-4.8	3'334'450
31 Biens, services et marchandises	142'401'752	146'452'449	-2.8	137'382'146
310 Imprimés, fournitures de bureau et d'enseignement	8'989'206	9'399'200	-4.4	8'693'513
311 Mobilier, machines, véhicules	12'590'630	12'631'800	-0.3	12'143'181
312 Eau, énergie, combustibles	5'840'000	5'868'685	-0.5	5'486'720
313 Autres marchandises	10'772'320	11'506'700	-6.4	9'243'256
314 Entretien des immeubles	17'464'700	18'750'900	-6.9	18'537'082
315 Entretien d'objets mobiliers	7'307'950	7'639'400	-4.3	6'769'501
316 Loyers, fermages, redevances d'utilisation	16'712'801	17'061'568	-2.0	14'018'849
317 Dédommagements pour frais	4'082'420	4'374'700	-6.7	3'959'531
318 Honoraires et autres services	48'529'562	48'310'796	+0.5	47'866'575
319 Frais divers	10'112'163	10'908'700	-7.3	10'663'936
32 Intérêts passifs	23'909'216	26'273'271	-9.0	28'439'148
320 Engagement courant	0	0	+0.0	8'622
321 Dettes à court terme	0	10'000	-100.0	883
322 Dettes à moyen et long terme	23'707'616	25'453'771	-6.9	27'371'486
323 Dettes envers des entités particulières	0	6'500	-100.0	5'931
329 Autres intérêts passifs	201'600	803'000	-74.9	1'060'848
33 Amortissements	74'579'942	71'971'151	+3.6	81'069'584
330 Amortissements du patrimoine financier	23'775'931	20'851'030	+14.0	29'488'286
331 Amortissements du patrimoine administratif	50'804'011	51'120'121	-0.6	51'581'298
34 Parts et contributions sans affectation	5'788'000	5'526'000	+4.7	6'101'309
340 Parts recettes versées aux communes	3'300'000	2'900'000	+13.8	3'337'309
341 Parts recettes versées aux cantons	2'488'000	2'626'000	-5.3	2'764'000
35 Dédommagements à des collectivités publiques	106'345'200	108'552'863	-2.0	103'786'776
350 Confédération	2'020'600	2'171'400	-6.9	2'060'341
351 Cantons	95'203'800	97'292'763	-2.1	93'565'628
352 Communes	9'120'800	9'088'700	+0.4	8'160'806
36 Subventions accordées	1'137'457'114	1'125'314'208	+1.1	1'099'386'860
360 Confédération	18'962'300	8'277'000	+129.1	8'032'978
361 Cantons	480'923	524'800	-8.4	734'346
362 Communes	106'056'516	103'144'901	+2.8	96'135'658
363 Propres établissements	294'266'000	295'800'577	-0.5	409'606'204
364 Sociétés d'économie mixte	290'726'300	294'728'400	-1.4	182'732'608
365 Institutions privées	168'987'875	173'675'930	-2.7	165'355'833
366 Personnes physiques et morales	257'977'200	249'162'600	+3.5	236'789'233
37 Subventions redistribuées	182'855'700	174'182'000	+5.0	167'173'305
371 Cantons	0	0	-	0
372 Communes	29'290'900	27'614'400	+6.1	30'219'769
373 Propres établissements	52'347'000	50'632'000	+3.4	52'239'450
375 Institutions privées	95'622'800	93'327'600	+2.5	82'136'584
376 Personnes physiques	5'595'000	2'608'000	+114.5	2'577'502
38 Attributions aux financements spéciaux	607'400	1'812'700	-66.5	32'706'112
380 Attributions aux fonds	430'200	1'475'400	-70.8	10'738'514
381 Attributions aux réserves	177'200	337'300	-47.5	21'967'598
39 Imputations internes	92'888'860	91'921'592	+1.1	80'913'172
390 Imputations internes	84'300'989	81'139'336	+3.9	71'968'391
395 Attributions budgétaires	8'587'871	10'782'256	-20.4	8'944'781

Compte de fonctionnement Vue d'ensemble par nature (revenus)	Variations par rapport au budget 2016			Comptes 2015 Fr.
	Budget 2017 Fr.	Budget 2016 Fr.	budget 2016 %	
4 Revenus	-2'142'438'701	-2'177'386'167	-1.6	-2'188'800'204
40 Impôts	-1'076'383'020	-1'104'285'600	-2.5	-1'080'220'112
400 Impôts sur le revenu et la fortune	-773'250'000	-763'750'000	+1.2	-768'695'978
401 Impôts sur le bénéfice et le capital	-170'000'000	-205'600'000	-17.3	-177'302'831
402 Impôts fonciers	-10'000'000	-8'500'000	+17.6	-8'867'094
403 Impôts sur les gains en capital	-27'643'620	-28'946'400	-4.5	-28'348'983
404 Droits de mutations et de timbre	-28'000'000	-29'000'000	-3.4	-26'603'635
405 Impôts sur les successions et donations	-17'500'000	-17'500'000	+0.0	-18'414'722
406 Impôts sur la propriété et la dépense	-46'339'400	-47'389'200	-2.2	-48'079'364
407 Impôts sur la consommation	-3'650'000	-3'600'000	+1.4	-3'907'507
41 Patentes et concessions	-6'478'500	-6'231'000	+4.0	-6'469'301
410 Impôts sur la consommation	-6'478'500	-6'231'000	+4.0	-6'469'301
42 Revenus des biens	-63'200'460	-60'979'740	+3.6	-49'019'405
420 Banques	-100	-700	-85.7	-12'467
421 Créances	-7'154'000	-5'113'000	+39.9	-10'030'493
422 Capitaux patrimoine financier	-453'600	-728'500	-37.7	-566'404
423 Immeubles du patrimoine financier	-413'260	-374'000	+10.5	-459'188
424 Gains comptables sur placements du patr. financier	-9'210'000	-10'657'500	-13.6	-12'347'049
426 Participations patrimoine administratif	-23'300'000	-22'200'000	+5.0	-4'986'000
427 Immeubles du patrimoine administratif	-19'807'900	-19'333'640	+2.5	-18'646'147
429 Autres revenus	-2'861'600	-2'572'400	+11.2	-1'971'657
43 Contributions	-144'020'395	-141'371'213	+1.9	-141'071'527
431 Emoluments administratifs	-30'782'400	-30'879'350	-0.3	-31'127'002
433 Ecolages	-13'837'250	-13'687'350	+1.1	-12'200'126
434 Autres redevances d'utilisation et prest. de services	-26'125'360	-25'627'100	+1.9	-24'450'644
435 Ventes	-6'876'700	-6'771'500	+1.6	-6'970'812
436 Dédommagements de tiers	-21'437'384	-20'582'623	+4.2	-20'924'932
437 Amendes	-21'738'000	-21'443'000	+1.4	-21'520'831
438 Prestations pour investissements	-4'169'404	-4'281'990	-2.6	-4'820'729
439 Autres contributions	-19'053'897	-18'098'300	+5.3	-19'056'451
44 Parts à des recettes sans affectation	-269'515'200	-308'266'000	-12.6	-346'103'360
440 Parts à des recettes fédérales	-233'690'200	-255'789'000	-8.6	-284'467'604
441 Parts à des recettes cantonales	-35'825'000	-52'477'000	-31.7	-61'635'756
45 Dédommagements de collectivités publiques	-25'580'866	-32'993'072	-22.5	-33'743'906
450 Confédération	-6'435'200	-5'714'100	+12.6	-5'646'649
451 Cantons	-14'191'566	-14'293'172	-0.7	-14'712'898
452 Communes	-4'954'100	-12'985'800	-61.8	-13'384'360
46 Subventions acquises	-255'537'163	-240'427'000	+6.3	-229'762'340
460 Confédération	-179'489'267	-162'300'800	+10.6	-160'727'107
461 Cantons	0	0	-	-373
462 Communes	-74'637'600	-76'902'200	-2.9	-68'065'268
463 Propres établissements	0	0	-	0
469 Autres subventions	-1'410'296	-1'224'000	+15.2	-969'591
47 Subventions à redistribuer	-182'855'700	-174'182'000	+5.0	-167'173'305
470 Confédération	-133'631'300	-127'006'600	+5.2	-120'308'408
471 Cantons	-23'797'000	-23'094'000	+3.0	-22'021'955
472 Communes	-25'427'400	-24'081'400	+5.6	-24'842'943
474 Subventions provenant de l'étranger	0	0	-	0
48 Prélèvements aux financements spéciaux	-25'978'537	-16'728'950	+55.3	-54'323'775
480 Prélèvements aux fonds	-10'353'537	-10'308'689	+0.4	-2'270'564
481 Prélèvements aux réserves	-15'625'000	-6'420'261	+143.4	-52'053'211
49 Imputations internes	-92'888'860	-91'921'592	+1.1	-80'913'172
490 Imputations internes	-84'300'989	-81'139'336	+3.9	-71'968'391
495 Attributions budgétaires	-8'587'871	-10'782'256	-20.4	-8'944'781
Excédent de charges (+) / de revenus (-)	68'887'974	14'371'683	+379.3	-59'688

Classification fonctionnelle

Le tableau ci-dessous montre l'évolution des charges nettes selon les diverses tâches confiées à l'État.

L'attribution des rubriques budgétaires aux différents secteurs d'activités (ou domaines fonctionnels) se fait sur la base de la nomenclature en vigueur dans le modèle comptable harmonisé des collectivités publiques. En cas de transfert d'une rubrique d'un secteur à un autre, les montants concernant l'avant-dernier budget sont également adaptés de façon à permettre une meilleure comparaison.

Classification fonctionnelle (charges nettes, en francs)	Budget 2017		Budget 2016	
	Montant	Part en %	Montant	Part en %
Administration générale	68'647'459	4,8	69'070'106	4,9
Sécurité publique	108'931'502	7,7	103'611'320	7,3
Enseignement et formation	415'508'619	29,3	418'026'604	29,4
Culture et loisirs	13'632'430	1,0	13'590'369	1,0
Santé	363'022'485	25,6	362'497'128	25,5
Prévoyance sociale	337'290'497	23,8	337'230'732	23,7
Trafic	78'292'020	5,5	80'217'046	5,6
Protection et aménagement de l'environnement	8'743'626	0,6	9'891'153	0,7
Économie publique	23'481'813	1,7	26'614'124	1,9
Sous-total	1'417'550'451	100,0	1'420'748'582	100,0
Finances et impôts	-1'348'662'477		-1'406'376'899	
Excédent de charges	68'887'974		14'371'683	

Les trois domaines enseignement et formation, santé et prévoyance sociale totalisent 1,1 milliard de charges nettes au budget 2017, soit un peu moins de 80% des charges nettes globales relatives à l'ensemble des domaines. Ces chiffres sont stables en comparaison au budget 2016.

Parmi les autres domaines, seule la sécurité publique présente une augmentation des charges nettes au budget 2017 (+5,1%). Cette hausse de 5,3 millions résulte principalement d'une baisse des recettes induite par la nouvelle loi sur la police cependant compensée par une bascule d'impôt de 1 point en faveur de l'État. Les domaines Protection et aménagement de l'environnement et Économie publique présentent une variation des charges nettes de -11,7% en moyenne. La baisse des amortissements enregistrés au titre de la lutte contre la pollution ainsi qu'une diminution des mesures de soutien en sont les principales raisons.

Malgré des charges nettes contenues par rapport au budget 2016 (-0,23%), l'excédent de charges 2017 affiche une augmentation importante de 54,5 millions de francs imputable au domaine Finances et impôts qui enregistre une péjoration de 57,7 millions. Cette détérioration résulte de la diminution des montants à recevoir au titre de la péréquation financière nationale (-41,5 millions) et de la baisse des rentrées fiscales estimées pour les personnes morales (-35,6 millions). La hausse estimée de 15,2 millions des revenus de l'imposition des frontaliers permet de freiner quelque peu cette perte drastique de recettes pour l'État.

Budget du compte de fonctionnement

Détails des rubriques selon la classification
institutionnelle et commentaires



	Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Autorités législatives			
<i>Total des charges</i>	3,384,819	3,533,596	3,477,808.40
<i>Total des revenus</i>	0	500 -	1,000.00 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	3,384,819	3,533,096	3,476,808.40
Grand Conseil			
<i>Total des charges</i>	2,286,965	2,412,315	2,390,830.15
<i>Total des revenus</i>	0	0	0.00
<i>Charges/Revenus(-)</i>	2,286,965	2,412,315	2,390,830.15
30 Charges de personnel	1,659,000	1,726,000	1,641,152.15
300110 Jetons de présence	1,400,000	1,455,000	1,356,210.20
303001 AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	145,000	157,000	137,941.95
309800 Autres charges de personnel	114,000	114,000	147,000.00
31 Biens, services et marchandises	436,000	347,600	215,203.00
311300 Licences et logiciels	110,000	0	0.00
315300 Entretien de l'équipement informatique	30,000	35,000	10,331.55
317000 Déplacements	165,000	184,000	150,521.90
318000 Mandats, expertises, études	40,000	36,000	0.00
318005 Honoraires, mandats	34,000	30,600	30,202.20
319105 Contributions à des institutions intercantionales	7,000	7,000	6,614.75
319800 Autres frais divers	50,000	55,000	17,532.60
33 Amortissements	141,965	141,965	141,965.00
331000 Biens du patrimoine administratif	141,965	141,965	141,965.00
36 Subventions accordées	0	143,750	345,000.00
365131 Contribution aux groupes politiques	0	143,750	345,000.00
39 Imputations internes	50,000	53,000	47,510.00
390627 Prestations informatiques SIEN	50,000	53,000	47,510.00
Secrétariat général du Grand Conseil			
<i>Total des charges</i>	1,097,854	1,121,281	1,086,978.25
<i>Total des revenus</i>	0	500 -	1,000.00 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	1,097,854	1,120,781	1,085,978.25
30 Charges de personnel	1,085,454	1,107,981	1,080,020.85
301000 Personnel administratif et exploitation	894,648	911,592	886,646.90
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	78,415	79,129	77,393.70
304000 Caisse de pensions	110,390	115,260	113,980.25
309800 Autres charges de personnel	2,000	2,000	2,000.00
31 Biens, services et marchandises	12,000	12,000	6,570.80
317000 Déplacements	6,000	6,000	4,718.70
319800 Autres frais divers	6,000	6,000	1,852.10
39 Imputations internes	400	1,300	386.60
390040 Recettes accordées à d'autres services	0	0	229.50
390125 Imprimés	300	300	108.75
390145 Imprimante multifonction	100	1,000	48.35
43 Contributions	0	500 -	1,000.00 -
435000 Ventes à des tiers	0	500 -	1,000.00 -

Remarques

AUTORITÉS LÉGISLATIVES

Grand Conseil		
309800	Autres charges de personnel	Indemnités informatiques, année de législature 2016-2017 : budget diminué par la loi temporaire du 1 ^{er} décembre 2015.
311300	Licences & logiciels	Mise à disposition du Bureau virtuel et de l'accès à la plateforme Intranet du parlement : jusqu'en 2016 y compris, les frais sont couverts par le crédit d'investissement pour l'informatisation du Grand Conseil. 2017, année de changement de législature : fourniture des licences et logiciels pour la nouvelle députation.
315300	Entr. éq. informatique	La garantie du nouveau système informatique et de vote électronique de la salle du Grand Conseil, installé en 2013, est parvenue à son terme en mai 2015. L'augmentation du montant dès 2016 est due au coût du contrat d'entretien de l'installation.
318000	Mandats, exp., études	Mandats confiés par les organes du Grand Conseil. Dès 2015, selon décision du bureau du Grand Conseil, la commission des finances et la commission de gestion disposent chacune d'un montant de 10'000 francs, alors que le bureau dispose d'un montant de 20'000 francs.
319800	Autres frais divers	Frais liés au fonctionnement du Grand Conseil. Le budget d'une année « normale » étant de 30'000 francs, il est augmenté de 20'000 francs pour 2017 – année électorale – pour couvrir les frais de fin de législature et d'installation des nouvelles autorités.
331000	Biens du patr. adm.	Amortissement des crédits d'investissements pour l'informatisation du parlement et de sa salle (durée : cinq ans dès 2014).
365131	Contrib. aux groupes politiques	Transfert de la rubrique aux autorités exécutives dès l'exercice 2016. Il n'y a donc plus aucun montant au budget 2017 des autorités législatives.
390627	Prest. info. SIEN	Prestations fournies par le service informatique de l'Etat dans le cadre de l'informatisation (salle du Grand Conseil et parlement sans papier).
Secrétariat général du Grand Conseil		
301000	Pers. adm. + exploit.	Le poste temporaire partiel, créé par le bureau du Grand Conseil en décembre 2014 pour le rattrapage de la saisie d'anciens procès-verbaux de sessions, sera supprimé à fin mai 2017.
303000	AVS, ALFA, chô.m., acc.	Idem.
304000	Caisse de pensions	Idem.
317000	Déplacements	Frais de déplacements de collaborateur-trice-s du secrétariat, dans le canton et hors canton, dans le cadre de séances de commissions, de cours de formation, d'assemblées intercantonales, de réceptions, visites ou autres manifestations du Grand Conseil.
435000	Vente à des tiers	L'informatisation et le développement du site Internet du Grand Conseil génèrent une diminution du nombre d'abonnés à la version papier des publications du Grand Conseil.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Autorités exécutives				
	<i>Total des charges</i>	19,530,178	18,553,209	17,104,757.73
	<i>Total des revenus</i>	6,968,600 -	6,948,400 -	6,357,604.66 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	12,561,578	11,604,809	10,747,153.07
Conseil d'Etat				
	<i>Total des charges</i>	0	0	4,083,339.96
	<i>Total des revenus</i>	0	0	159,505.30 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	0	0	3,923,834.66
30	Charges de personnel	0	0	3,455,133.20
300100	Traitements du Conseil d'Etat	0	0	1,213,257.25
301010	Salaires occasionnels	0	0	5,759.90
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	0	0	103,547.45
307100	Prestations retraités à charge de l'Etat	0	0	2,179,868.60
307390	Prest.de libre passage en espèces	0	0	47,300.00 -
31	Biens, services et marchandises	0	0	354,804.46
317000	Déplacements	0	0	878.40
317600	Congrès et conférences	0	0	165,768.40
317610	Manifestations et réceptions	0	0	108,872.16
318000	Mandats, expertises, études	0	0	8,000.00
319100	Cadeaux pour centenaires	0	0	1,705.00
319800	Autres frais divers	0	0	69,580.50
36	Subventions accordées	0	0	260,000.00
365100	Aide au développement	0	0	260,000.00
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	12,000.00
381240	Provision litiges en cours	0	0	12,000.00
39	Imputations internes	0	0	1,402.30
390829	PI Cafétériat, restau.	0	0	445.15
390840	PI manifestations, réceptions	0	0	957.15
43	Contributions	0	0	159,008.40 -
436020	Remboursement de frais divers	0	0	31,726.40 -
436030	Remboursement de frais	0	0	8,366.85 -
436365	Remboursement cotisations sociales	0	0	108,903.00 -
439850	Recettes diverses	0	0	10,012.15 -
49	Imputations internes	0	0	496.90 -
490020	Prestations de service internes	0	0	496.90 -
Chancellerie d'Etat, secrétariat				
	<i>Total des charges</i>	10,395,990	10,191,790	4,285,728.38
	<i>Total des revenus</i>	809,600 -	776,900 -	348,658.65 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	9,586,390	9,414,890	3,937,069.73
30	Charges de personnel	5,225,890	5,260,390	1,496,509.50
300100	Traitements du Conseil d'Etat	1,220,479	1,220,479	0.00
301000	Personnel administratif et exploitation	1,385,754	1,406,353	1,204,148.05
301010	Salaires occasionnels	17,000	37,000	27,506.50
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	228,265	231,665	107,407.35
304000	Caisse de pensions	189,792	180,293	153,447.60
307100	Prestations retraités à charge de l'Etat	2,178,600	2,178,600	0.00
309800	Autres charges de personnel	6,000	6,000	4,000.00
31	Biens, services et marchandises	4,508,400	4,420,600	2,782,498.68
310100	Elections, votations	285,000	170,000	233,571.01
315310	Maintenance applications info. externes	6,000	10,000	5,404.80
317000	Déplacements	15,000	14,600	7,498.00
317600	Congrès et conférences	165,800	171,800	0.00
317610	Manifestations et réceptions	50,000	60,000	0.00
318000	Mandats, expertises, études	12,000	22,500	5,200.00
318030	Ports et affranchissements	3,805,000	3,784,100	2,512,529.15
318330	Frais divers de banque	100	100	83.07
318525	Information	90,000	100,000	10,711.00
319100	Cadeaux pour centenaires	1,500	1,500	0.00
319800	Autres frais divers	78,000	86,000	7,501.65
33	Amortissements	0	0	162.30
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	162.30

Remarques

AUTORITÉS EXÉCUTIVES

		Les centres financiers Conseil d'État et chancellerie d'État, secrétariat général, ont été fusionnés en un seul centre financier chancellerie d'État.
	Chancellerie d'État	
301010	Salaires occasionnels	Diminution due à la réduction des visites guidées du Château par semaine.
310100	Élections, votations	Augmentation en lien avec l'organisation des élections cantonales.
315310	Maintenance applications info. externes	Ajustement aux résultats des années précédentes.
317600	Congrès et conférences	Diminution des charges due à la dissolution de l'Association des régions d'Europe.
317610	Manifestations et réceptions	Ajustement aux résultats des années précédentes.
318000	Mandats, expertises, études	Transfert des charges d'audit de Latitude 21 dans la rubrique budgétaire 365100.
318030	Ports et affranchissements	Augmentation des frais d'expédition en lien avec l'organisation des élections cantonales compensée par la diminution des charges par la suppression des envois en courrier A.
318525	Information	Augmentation en lien avec l'organisation des élections cantonales.
319800	Autres frais divers	Ajustement aux résultats des années précédentes.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Autorités exécutives				
36	Subventions accordées	648,000	481,800	0.00
361500	Collaboration intercantonale	35,000	35,000	0.00
365100	Aide au développement	268,000	260,000	0.00
365130	Contribution aux partis politiques	345,000	186,800	0.00
39	Imputations internes	13,700	29,000	6,557.90
390125	Imprimés	3,500	7,000	3,384.10
390145	Imprimante multifonction	200	0	257.50
390829	PI Cafétériat, restau.	0	0	475.00
390840	PI manifestations, réceptions	10,000	22,000	2,441.30
41	Patentes et concessions	170,000 -	82,000 -	70,127.00 -
410110	Feuille officielle	170,000 -	82,000 -	70,127.00 -
43	Contributions	398,000 -	490,800 -	147,607.15 -
431000	Emoluments administratifs	80,000 -	80,000 -	72,505.00 -
435000	Ventes à des tiers	38,000 -	38,000 -	0.00
436020	Remboursement de frais divers	155,400 -	248,200 -	68,642.20 -
436365	Remboursement cotisations sociales	109,600 -	109,600 -	0.00
439850	Recettes diverses	15,000 -	15,000 -	6,459.95 -
49	Imputations internes	241,600 -	204,100 -	130,924.50 -
490350	Prestations internes port et affranchissement	171,500 -	159,100 -	87,389.50 -
490826	PI journaux, revues, imprimés	70,100 -	45,000 -	43,515.00 -
490831	PI Emoluments	0	0	20.00 -
Service d'achat, logistique et imprimés				
<i>Total des charges</i>		<i>9,134,188</i>	<i>8,361,419</i>	<i>8,735,689.39</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>6,159,000 -</i>	<i>6,171,500 -</i>	<i>5,849,440.71 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>2,975,188</i>	<i>2,189,919</i>	<i>2,886,248.68</i>
30	Charges de personnel	2,571,723	1,961,384	1,968,859.05
301000	Personnel administratif et exploitation	2,111,880	1,618,887	1,624,587.50
301010	Salaires occasionnels	0	0	4,315.75
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	184,764	141,830	142,099.95
304000	Caisse de pensions	275,080	200,667	197,855.85
31	Biens, services et marchandises	6,017,100	6,204,400	6,592,933.93
310000	Fournitures de bureau et imprimés	710,600	789,600	691,822.26
310010	Fournitures de bureau	0	0	1.45 -
310600	Fourn. scolaires, école enfantine	240,000	240,000	231,113.72
310610	Fourn. scolaires, ens. primaire	1,230,000	1,230,000	1,416,130.97
310620	Fourn. scolaires, ens. secondaire	1,675,000	1,675,000	1,369,409.25
310695	Fournitures et matériel refacturés	795,000	795,400	691,590.41
311000	Machines, mobilier et équipement	28,800	32,000	98,353.85
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	49,500	55,000	97,245.22
315020	Entretien des véhicules	0	0	16,954.18
315300	Entretien de l'équipement informatique	214,000	214,000	114,344.99
316010	Leasing de l'équipement informatique	560,000	602,000	1,223,154.70
316600	Droits d'auteurs	7,600	8,500	7,300.60
316610	Location de machines	304,600	314,100	406,600.96
316695	Location de machines refacturées	137,200	176,800	143,897.92
317000	Déplacements	10,800	12,000	10,824.70
318000	Mandats, expertises, études	40,500	45,000	49,809.60
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	0	0	2,067.00
319800	Autres frais divers	13,500	15,000	22,314.81
319990	Ecart EM/EF	0	0	0.24
33	Amortissements	515,565	167,635	145,666.11
331000	Biens du patrimoine administratif	495,565	137,635	137,635.00
331080	Amortiss. matériel périmé	20,000	30,000	8,031.11
39	Imputations internes	29,800	28,000	28,230.30
390040	Recettes accordées à d'autres services	0	0	96.50
390145	Imprimante multifonction	800	0	693.50
390600	Locations	5,000	5,000	5,000.00
390627	Prestations informatiques SIEN	20,000	20,000	16,913.60
390821	Prestations internes Garage Arsenal Colombier	0	0	1,200.00
390823	Rbt traitements	0	0	56.25
390831	PI Emoluments	1,000	0	1,000.00
390835	PI Escortes, enquêtes	2,000	2,000	1,500.00
390840	PI manifestations, réceptions	1,000	1,000	682.65
390851	PI entret. véhicules	0	0	1,087.80

Remarques

Chancellerie d'État (suite)		
365100	Aide au développement	Transfert de la rubrique budgétaire 318000.
365130	Partis politiques	Transfert de la rubrique budgétaire 365131 du Grand Conseil. Prise en compte des contributions aux partis politique pour une année complète.
390840	Prestations internes manifestations et réceptions	Ajustement aux résultats des années précédentes.
410110	Feuille officielle	Augmentation des recettes en lien avec le projet de numérisation de la Feuille officielle.
436020	Remboursement de frais divers	Diminution due à la prise en compte en 2016 des rétrocessions des communes en lien avec l'organisation des élections communales.
490350	Prestations internes ports et affranchissements	Augmentation de la facturation des frais de ports et d'affranchissements au service des formations postobligatoires et de l'orientation.
490826	Prestations internes journaux, revues	Augmentation en lien avec le projet de numérisation de la Feuille officielle.
Service d'achat, de logistique et des imprimés		
301000	Personnel administratif et exploitation	Augmentation de 5 EPT pour le projet SIGE. Transfert de 1,5 EPT du CPLN dans le cadre du projet de centralisation des économats.
310000	Fourniture de bureau et imprimés	Ajustement aux résultats des années précédentes.
311000	Machines, mobilier et équipement	Ajustement aux résultats escomptés.
315000	Entretien mobilier, machines et équipement	Ajustement aux résultats escomptés.
316010	Leasing de l'équipement informatique	Diminution des frais de leasing à la suite de l'acquisition des imprimantes pour le CEEN.
316600	Droits d'auteurs	Ajustement de cette rubrique budgétaire aux résultats escomptés.
316610	Location de machines	Diminution de la consommation des impressions et copies N&B par la sensibilisation du personnel à l'utilisation des multifonctions.
316695	Location de machines refacturées	Diminution de la consommation des impressions et copies couleurs par la sensibilisation du personnel à l'utilisation des multifonctions.
319800	Autres frais divers	Ajustement aux résultats des années précédentes.
331000	Biens du patrimoine administratif	Augmentation des amortissements à la suite de l'acquisition des imprimantes du CEEN.
331080	Amortissement matériel périmé	Ajustement aux résultats des années précédentes.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Autorités exécutives				
42	Revenus des biens	0	0	93.21 -
429910	Gains sur différences de change	0	0	93.21 -
43	Contributions	1,650,000 -	1,650,400 -	1,599,193.75 -
435000	Ventes à des tiers	800,000 -	800,400 -	756,923.28 -
436320	Remboursement frais d'impression	850,000 -	850,000 -	842,209.85 -
439850	Recettes diverses	0	0	60.62 -
49	Imputations internes	4,509,000 -	4,521,100 -	4,250,153.75 -
490115	Fournitures de bureau	175,800 -	258,700 -	180,420.55 -
490125	Prestations du CEEN	287,800 -	319,600 -	262,068.80 -
490135	Machines et équipement	0	7,000 -	798.50 -
490145	Imprimante multifonction	137,200 -	180,800 -	174,344.65 -
490625	Remboursements de traitements	183,200 -	30,000 -	0.00
490640	Prestation édition et matériel scolaires	3,725,000 -	3,725,000 -	3,632,521.25 -

Remarques

Service d'achat, de logistique et des imprimés (suite)

490115	Fournitures de bureau	Diminution de la consommation à l'interne de fournitures de bureau.
490125	Prestations du CEEN	Diminution des impressions du CEEN pour l'interne.
490135	Machines et équipement	Aucune demande des services subventionnés.
490145	Imprimantes multifonctions	Diminution des impressions facturées en prestation interne.
490625	Remboursement de traitements	Augmentation due à la refacturation de 1,5 EPT au CPLN (centralisation des économats).



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Autorités protection données et transpar				
	<i>Total des charges</i>	234,200	256,300	221,468.80
	<i>Total des revenus</i>	4,200 -	4,200 -	1,532.40 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	230,000	252,100	219,936.40
Autorités protection données et transpar				
	<i>Total des charges</i>	234,200	256,300	221,468.80
	<i>Total des revenus</i>	4,200 -	4,200 -	1,532.40 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	230,000	252,100	219,936.40
30	Charges de personnel	14,300	14,300	5,284.20
300000	Commissions	14,300	14,300	5,284.20
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	219,900	242,000	216,184.60
351100	Contrib. préposé intercantonal protection données	219,900	242,000	216,184.60
45	Dédommagements de collectiv. publiques	4,200 -	4,200 -	1,532.40 -
451600	Contributions des autres cantons	4,200 -	4,200 -	1,532.40 -

Remarques

AUTORITÉS PROTECTION DONNÉES ET TRANSPARENCE (PPDT)

351100	Autorités de la protection des données et de la transparence Contrib. préposé intercantonal protect. données	La convention intercantonale relative à la protection des données et à la transparence dans les cantons du Jura et de Neuchâtel (CPDT-JUNE), qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2013 prévoit que le financement du préposé intercantonal à la protection des données et à la transparence (PPDT) s'effectue au prorata des populations des deux cantons. Ainsi, le 71 % du budget total de 309'700 francs est à la charge du Canton de Neuchâtel, soit 219'900. Le détail des postes figure dans le budget jurassien, puisque le siège de cette autorité est au Breuleux.
--------	--	--



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Contrôle cantonal des finances				
	<i>Total des charges</i>	1,464,828	1,344,956	1,327,753.02
	<i>Total des revenus</i>	190,000 -	215,000 -	238,251.40 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	1,274,828	1,129,956	1,089,501.62
Contrôle cantonal des finances				
	<i>Total des charges</i>	1,464,828	1,344,956	1,327,753.02
	<i>Total des revenus</i>	190,000 -	215,000 -	238,251.40 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	1,274,828	1,129,956	1,089,501.62
30	Charges de personnel	1,288,828	1,268,956	1,266,645.75
301000	Personnel administratif et exploitation	1,041,944	1,025,388	1,025,754.40
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	91,139	89,775	89,065.85
304000	Caisse de pensions	133,745	131,793	136,275.50
309000	Frais, formation et perfectionnement	20,000	20,000	13,550.00
309800	Autres charges de personnel	2,000	2,000	2,000.00
31	Biens, services et marchandises	176,000	76,000	61,107.27
317000	Déplacements	16,000	16,000	12,292.30
318000	Mandats, expertises, études	150,000	50,000	42,718.32
319800	Autres frais divers	10,000	10,000	6,096.65
43	Contributions	190,000 -	215,000 -	235,531.40 -
438400	Prestations Etat, construction A5	0	0	18,600.00 -
439850	Recettes diverses	190,000 -	215,000 -	216,931.40 -
49	Imputations internes	0	0	2,720.00 -
490839	PI mandats, experts, études	0	0	2,720.00 -

Remarques

CONTRÔLE CANTONAL DES FINANCES

318000	Contrôle cantonal des finances Mandats.,exp.,études	Cette rubrique a fait l'objet de mesures d'économies acceptées par le CCFI dans les comptes 2015 et le budget 2016. Recours nécessaire à un consultant en appui pour les missions d'audit informatique, le CCFI ne disposant pas de suffisamment de compétences internes dans ce domaine. De plus, le service doit faire l'objet en 2017 de l'audit externe quadriennal prévu par les dispositions de l'article 7 de la loi sur le contrôle des finances.
439850	Recettes diverses	Tendance continue à la baisse de la facturation aux entités paraétatiques externes, principalement en raison de l'amélioration de leur système de contrôle interne, ce qui diminue les contrôles à effectuer par le CCFI et facilite la rédaction des rapports. Non reconduction de quelques missions ponctuelles de contrôle de décomptes de subventions sur la base de directives fédérales.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Autorités judiciaires				
	<i>Total des charges</i>	24,596,166	24,926,207	23,408,529.83
	<i>Total des revenus</i>	2,241,300-	2,241,300-	2,271,596.91 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	22,354,866	22,684,907	21,136,932.92
Secrétariat général				
	<i>Total des charges</i>	1,673,944	1,677,172	1,375,211.40
	<i>Total des revenus</i>	0	0	0.00
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	1,673,944	1,677,172	1,375,211.40
30	Charges de personnel	835,499	976,933	712,294.05
300210	Suppléances	200,000	300,000	87,139.05
301000	Personnel administratif et exploitation	319,784	318,297	310,565.30
301045	Salaires stagiaires	200,000	200,004	187,320.15
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	63,474	72,233	52,866.15
304000	Caisse de pensions	41,741	40,899	47,206.05
309000	Frais, formation et perfectionnement	2,500	2,500	290.00
309300	Frais, recherche de personnel	0	35,000	21,840.45
309800	Autres charges de personnel	8,000	8,000	5,066.90
31	Biens, services et marchandises	88,000	98,000	68,144.60
310030	Livres et périodiques	3,000	5,000	215.00
317000	Déplacements	3,000	3,000	2,352.00
317605	Conférence judiciaire	10,000	10,000	6,708.00
319000	Cotisations	50,000	50,000	43,869.60
319700	Frais et dépens sur recours TF	20,000	20,000	15,000.00
319800	Autres frais divers	2,000	10,000	0.00
33	Amortissements	750,145	593,739	594,469.55
331000	Biens du patrimoine administratif	750,145	593,739	594,469.55
39	Imputations internes	300	8,500	303.20
390115	Fournitures de bureau	0	1,500	0.00
390125	Imprimés	0	1,000	0.00
390135	Machines et équipement	0	5,000	0.00
390145	Imprimante multifonction	300	1,000	303.20
Tribunaux d'instance				
	<i>Total des charges</i>	10,819,510	10,797,152	10,458,090.38
	<i>Total des revenus</i>	1,920,000-	1,920,000-	1,835,277.06 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	8,899,510	8,877,152	8,622,813.32
30	Charges de personnel	10,062,510	10,148,652	9,719,821.04
300205	Traitements greffiers-rédacteurs	490,774	367,640	367,748.30
300207	Traitements magistrats	3,764,648	3,731,523	3,703,350.40
300220	Assesseurs APEA	300,000	400,008	257,340.25
300225	Représentants chambres conciliation	50,000	50,000	42,899.20
301000	Personnel administratif et exploitation	3,615,468	3,746,581	3,587,541.30
301010	Salaires occasionnels	30,000	30,000	23,716.30
301750	Service de piquet	40,000	40,000	30,415.70
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	721,636	728,854	687,929.64
304000	Caisse de pensions	1,007,983	1,012,046	1,002,360.55
309000	Frais, formation et perfectionnement	40,000	40,000	13,689.50
309800	Autres charges de personnel	2,000	2,000	2,829.90
31	Biens, services et marchandises	726,000	618,500	714,746.94
310030	Livres et périodiques	30,000	39,000	25,735.05
311000	Machines, mobilier et équipement	0	0	1,630.00
317000	Déplacements	25,000	25,000	22,187.60
317205	Témoins	25,000	25,000	16,570.80
318000	Mandats, expertises, études	43,000	3,500	43,195.50
318005	Honoraires, mandats	25,000	50,000	25,305.10
318015	Analyses particulières	6,000	16,000	6,001.70
318051	Médecins et experts	241,000	260,000	241,594.09
318055	Interprètes	8,000	10,000	7,209.60
319000	Cotisations	0	0	975.00
319705	Indemnités et tort moral prévenus acquittés	310,000	170,000	314,473.15
319800	Autres frais divers	13,000	20,000	9,869.35
33	Amortissements	20,000	20,000	17,006.30
330010	Pertes sur débiteurs	20,000	20,000	17,006.30
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	5,000	5,000	2,800.00
350800	Dédommagements divers à la Confédération	5,000	5,000	2,800.00

Remarques

AUTORITÉS JUDICIAIRES

300210	Secrétariat général Suppléances	L'enveloppe dédiée à la suppléance de magistrats a été réduite de un tiers, soit de 100'000 francs en fonction de l'évolution des comptes 2016 et des années précédentes.
309300	Recherche personnel	Le budget de 35'000 francs est transféré au service des ressources humaines de l'État de Neuchâtel à partir du budget 2017.
310030	Livres et périodiques	Afin de répondre aux objectifs du Conseil d'État, les biens, services et marchandises ont été revus à la baisse de 10'000 francs (-10.2%).
319800	Autres frais divers	
300205	Tribunal d'instance Traitements greffiers-rédacteurs	L'augmentation au budget 2017 correspond à l'engagement de 1.0 EPT de greffier-rédacteur pour la rédaction de projets de jugement en procédure civile ordinaire de première instance. Dans le cadre du processus budgétaire 2015, ce poste était planifié en PFT 2016. Suite à une demande du Conseil d'État, l'engagement a été reporté d'un an, soit en 2017. Toutefois, il devient désormais urgent de recruter un nouveau greffier-rédacteur compte tenu des délais de rédaction trop longs. Ce nouveau poste est compensé par la suppression d'un poste de greffier substitut au ministère public. Par ailleurs, le coût relatif à ce nouvel engagement est plus que compensé par l'économie réalisée par le remplacement de secrétaires à des salaires inférieurs.
300220	Assesseeurs APEA	L'enveloppe dédiée aux assesseeurs APEA a été revue à la baisse de un quart, soit de 100'000 francs en fonction de l'évolution des comptes depuis l'entrée en vigueur du nouveau droit de protection de l'enfant et de l'adulte..
301000	Pers. Adm.+exploit.	Une économie est réalisée par l'engagement, lors de remplacements, de secrétaires à des salaires inférieurs. Par ailleurs, 0.2 EPT de secrétaire relatif à l'activité de secrétariat de l'Autorité de surveillance des avocats et de la Commission de surveillance du notariat ont été transférés du service de la justice au pouvoir judiciaire (effet neutre au niveau de l'État).
310030	Livres et périodiques	Afin de répondre aux objectifs du Conseil d'État, le budget des livres et périodiques et les autres frais divers ont été revus à la baisse de 16'000 francs.
319800	Autres frais divers	
318000	Mandats, expertises, études (1)	Il est difficile de réduire les honoraires et prestations de services dans le cadre des affaires (expertises scientifiques et techniques (1), frais de médiation et frais accessoires d'instruction et d'exécution (2), analyses de laboratoire (3), honoraires des médecins (4) et honoraires des traducteurs-interprètes (5)) puisqu'il s'agit principalement de charges découlant de dispositions légales et imposées par l'évolution des affaires. Toutefois afin de répondre aux objectifs du Conseil d'État, ces charges ont été revues à la baisse pour être amenées au niveau des comptes 2015, soit à 323'000 francs. Néanmoins, il est à relever que ces frais sont en augmentation depuis 2011 (120'000 francs en 2011 et 253'000 francs en 2014)
318005	Honoraires, mandats (2)	
318015	Analyses particulières (3)	
318051	Médecins et experts (4)	
318055	Interprètes (5)	
319705	Indemnisation, tort moral	Pour toutes les entités des autorités judiciaires, le budget des indemnisations et tort moral totalise un montant de 450'000 francs correspondant au budget 2016 et aux comptes 2015. Seule la répartition entre les entités a été revue en fonction des comptes 2015.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Autorités judiciaires				
39	Imputations internes	6,000	5,000	3,716.10
390115	Fournitures de bureau	0	5,000	0.00
390145	Imprimante multifonction	200	0	143.10
390831	PI Emoluments	5,800	0	3,573.00
43	Contributions	1,920,000 -	1,920,000 -	1,835,277.06 -
431000	Emoluments administratifs	1,920,000 -	1,920,000 -	1,831,309.66 -
436010	Remboursement de traitements	0	0	3,967.40 -
Tribunal cantonal				
	<i>Total des charges</i>	<i>5,233,118</i>	<i>5,368,491</i>	<i>5,116,501.45</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>300,000 -</i>	<i>300,000 -</i>	<i>414,208.20 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>4,933,118</i>	<i>5,068,491</i>	<i>4,702,293.25</i>
30	Charges de personnel	5,116,818	5,104,491	5,017,168.90
300205	Traitements greffiers-rédacteurs	957,825	960,114	934,290.95
300207	Traitements magistrats	2,198,036	2,172,481	2,174,082.50
301000	Personnel administratif et exploitation	987,761	1,010,761	1,003,457.10
301010	Salaires occasionnels	10,000	10,008	645.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	361,605	362,870	355,431.05
304000	Caisse de pensions	569,591	556,256	538,377.30
309000	Frais, formation et perfectionnement	30,000	30,000	10,662.00
309800	Autres charges de personnel	2,000	2,000	223.00
31	Biens, services et marchandises	116,000	258,000	99,058.55
310030	Livres et périodiques	25,000	30,000	24,923.20
317000	Déplacements	6,000	6,000	4,907.50
317205	Témoins	5,000	5,000	751.00
318051	Médecins et experts	3,000	10,000	0.00
318055	Interprètes	2,000	7,000	1,737.00
319000	Cotisations	10,000	10,000	7,956.70
319705	Indemnisations et tort moral prévenus acquittés	60,000	180,000	55,113.25
319800	Autres frais divers	5,000	10,000	3,669.90
39	Imputations internes	300	6,000	274.00
390115	Fournitures de bureau	0	5,000	0.00
390145	Imprimante multifonction	300	1,000	274.00
43	Contributions	300,000 -	300,000 -	414,208.20 -
431000	Emoluments administratifs	300,000 -	300,000 -	414,208.20 -
Ministère public				
	<i>Total des charges</i>	<i>6,869,594</i>	<i>7,083,392</i>	<i>6,458,726.60</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>21,300 -</i>	<i>21,300 -</i>	<i>22,111.65 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>6,848,294</i>	<i>7,062,092</i>	<i>6,436,614.95</i>
30	Charges de personnel	5,796,594	5,876,392	5,473,108.48
300205	Traitements greffiers-rédacteurs	666,765	679,963	559,123.85
300207	Traitements magistrats	2,080,216	2,072,577	2,059,856.50
301000	Personnel administratif et exploitation	1,864,490	1,926,219	1,754,491.45
301010	Salaires occasionnels	130,000	130,008	102,517.50
301750	Service de piquet	13,000	13,000	7,792.10
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	413,638	421,009	387,084.06
304000	Caisse de pensions	596,484	601,615	572,617.30
309000	Frais, formation et perfectionnement	30,000	30,000	25,253.02
309800	Autres charges de personnel	2,000	2,000	4,372.70
31	Biens, services et marchandises	746,500	844,000	729,453.87
310030	Livres et périodiques	12,000	18,000	7,435.40
311000	Machines, mobilier et équipement	0	0	9,255.55
317000	Déplacements	35,000	35,000	33,125.50
317205	Témoins	10,000	10,000	2,211.45
318000	Mandats, expertises, études	90,000	70,000	53,073.87
318005	Honoraires, mandats	113,500	60,000	138,271.05
318015	Analyses particulières	130,000	80,000	142,283.35
318051	Médecins et experts	250,000	440,000	249,376.10
318055	Interprètes	15,000	20,000	15,752.50
319000	Cotisations	1,000	1,000	625.00
319705	Indemnisations et tort moral prévenus acquittés	80,000	100,000	77,117.90
319800	Autres frais divers	10,000	10,000	926.20
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	325,000	350,000	251,898.00

Remarques

Tribunal cantonal		
310030	Livres et périodiques	Afin de répondre aux objectifs du Conseil d'État, le budget des livres et périodiques et les autres frais divers ont été revus à la baisse de 10'000 francs.
319800	Autres frais divers	
318051	Médecins et experts	Afin de répondre aux objectifs du Conseil d'État, le budget relatif aux honoraires et prestations de service a été revu à la baisse de 12'000 francs en fonction de l'évolution des comptes 2016 et des années précédentes..
318055	Interprètes	
319705	Indemnisation, tort moral	Pour toutes les entités des autorités judiciaires, le budget des indemnisations et tort moral totalise un montant de 450'000 francs correspondant au budget 2016 et aux comptes 2015. Seule la répartition entre les entités a été revue en fonction des comptes 2015.
Ministère public		
301000	Pers. Adm.+exploit.	Un poste de 1.0 EPT de greffier substitut a été supprimé afin de compenser l'engagement de 1.0 EPT de greffier-rédacteur au tribunal d'instance.
310030	Livres et périodiques	Afin de répondre aux objectifs du Conseil d'État, le budget des livres et périodiques a été revu à la baisse de 6'000 francs.
318000	Mandats, expertises, études (1)	Il est difficile de réduire les honoraires et prestations de services dans le cadre des affaires (expertises scientifiques et techniques (1), frais de médiation, frais accessoires d'instruction et d'exécution et avances de frais aux inspecteurs de police dans le cadre d'une instruction (2), analyses de laboratoire (3), honoraires des médecins (4) et honoraires des traducteurs-interprètes (5)) puisqu'il s'agit principalement de charges découlant de dispositions légales et imposées par l'évolution des affaires. Toutefois afin de répondre aux objectifs du Conseil d'État, ces charges ont été revues à la baisse pour être amenées au niveau des comptes 2015, soit à 599'000 francs.
318005	Honoraires, mandats (2)	
318015	Analyses particulières (3)	
318051	Médecins et experts (4)	
318055	Interprètes (5)	
319705	Indemnisation, tort moral	Pour toutes les entités des autorités judiciaires, le budget des indemnisations et tort moral totalise un montant de 450'000 francs correspondant au budget 2016 et aux comptes 2015. Seule la répartition entre les entités a été revue en fonction des comptes 2015.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Autorités judiciaires				
350800	Dédommagements divers à la Confédération	325,000	350,000	251,898.00
39	Imputations internes	1,500	13,000	4,266.25
390000	Matériel informatique	0	0	1,786.25
390040	Recettes accordées à d'autres services	0	0	1,600.00
390115	Fournitures de bureau	0	5,000	50.00
390145	Imprimante multifonction	0	1,000	0.00
390513	Formation continue	0	0	45.00
390831	PI Emoluments	1,500	7,000	785.00
43	Contributions	21,300 -	21,300 -	22,111.65 -
431000	Emoluments administratifs	21,300 -	21,300 -	22,111.65 -

Remarques

350800 **Ministère public (suite)**
Dédom. div. Confédération

Il est difficile de réduire les frais relatifs aux écoutes téléphoniques et la participation à la protection des témoins puisqu'il s'agit principalement de charges découlant de dispositions légales et imposées par l'évolution des affaires. Toutefois afin de répondre aux objectifs du Conseil d'État, ces charges ont été revues à la baisse de 25'000 francs pour être amenées à 325'000 francs, soit légèrement en-dessous de la moyenne des cinq dernières années (moyenne annuelle de 332'000 francs entre 2011 et 2015).



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. finances et santé				
	<i>Total des charges</i>	511,286,653	517,310,670	554,895,115.07
	<i>Total des revenus</i>	1,380,029,828 -	1,431,624,350 -	1,452,335,878.82 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	868,743,175 -	914,313,680 -	897,440,763.75 -
Secrétariat général				
	<i>Total des charges</i>	1,222,864	1,158,001	1,136,457.50
	<i>Total des revenus</i>	51,000 -	87,000 -	70,081.90 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	1,171,864	1,071,001	1,066,375.60
30	Charges de personnel	943,264	865,601	851,944.75
300000	Commissions	0	0	3,666.80
301000	Personnel administratif et exploitation	749,539	686,206	673,032.80
301010	Salaires occasionnels	0	0	1,807.50
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	66,174	60,459	57,957.45
304000	Caisse de pensions	97,550	88,936	85,480.20
309800	Autres charges de personnel	30,000	30,000	30,000.00
31	Biens, services et marchandises	51,100	56,300	59,037.60
310030	Livres et périodiques	1,200	1,400	1,079.30
317000	Déplacements	10,000	10,000	9,186.30
317600	Congrès et conférences	0	0	14,586.20
318000	Mandats, expertises, études	3,000	13,000	9,898.00
318014	Frais de vente immobilière / courtage	8,000	0	0.00
319800	Autres frais divers	28,900	31,900	24,287.80
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	227,400	235,100	223,639.20
351250	Conférences intercantionales	227,400	235,100	223,639.20
39	Imputations internes	1,100	1,000	1,835.95
390145	Imprimante multifonction	1,100	1,000	1,264.60
390840	PI manifestations, réceptions	0	0	571.35
43	Contributions	15,000 -	15,000 -	33,814.85 -
431000	Emoluments administratifs	5,000 -	5,000 -	4,650.00 -
439850	Recettes diverses	10,000 -	10,000 -	29,164.85 -
49	Imputations internes	36,000 -	72,000 -	36,267.05 -
490625	Remboursements de traitements	36,000 -	72,000 -	36,267.05 -
Office d'organisation				
	<i>Total des charges</i>	583,718	471,000	375,877.73
	<i>Total des revenus</i>	5,500 -	5,500 -	171.75 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	578,218	465,500	375,705.98
30	Charges de personnel	532,618	410,600	339,577.95
301000	Personnel administratif et exploitation	384,330	291,320	234,978.60
301010	Salaires occasionnels	54,000	45,960	40,720.95
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	38,478	29,586	23,759.25
304000	Caisse de pensions	48,809	36,734	35,388.15
309000	Frais, formation et perfectionnement	7,000	7,000	4,731.00
31	Biens, services et marchandises	51,100	60,400	35,897.98
310030	Livres et périodiques	200	200	169.55
316620	Location d'équipements et de véhicules	8,000	0	0.00
317000	Déplacements	2,900	8,200	5,662.20
318000	Mandats, expertises, études	38,000	50,000	27,388.80
319800	Autres frais divers	2,000	2,000	2,677.43
39	Imputations internes	0	0	401.80
390125	Imprimés	0	0	329.30
390840	PI manifestations, réceptions	0	0	72.50
43	Contributions	5,500 -	5,500 -	171.75 -
439850	Recettes diverses	5,500 -	5,500 -	171.75 -
Réformes de l'Etat				
	<i>Total des charges</i>	6,192,904	5,570,490	4,824,487.01
	<i>Total des revenus</i>	3,096,404 -	3,133,790 -	3,002,267.01 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	3,096,500	2,436,700	1,822,220.00
30	Charges de personnel	1,129,404	1,291,790	1,068,166.40
301000	Personnel administratif et exploitation	715,260	1,038,324	858,929.95
301010	Salaires occasionnels	229,992	27,300	20,028.30

Remarques

FINANCES ET SANTÉ

Office d'organisation		
301000	Personnel administratif et exploitation	Pérennisation du poste de chef GestionNE en réduisant le taux à 80%
316620	Loc. équip.& véhic.	Frais Mobility (couverture de base), la rubrique 317000 « déplacements » est réduite en fonction.
317000	Déplacements	Réduction due à la création de la rubrique 316620 location de véhicules.
318000	Mandats, expertises, études	Effort de réduction des charges.
Réformes de l'Etat		
301010	Salaires occasionnels	Recours à des appuis ponctuels pour assurer la réalisation et l'introduction du nouveau système de gestion de l'État.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. finances et santé				
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	83,249	94,197	76,913.10
304000	Caisse de pensions	90,903	130,469	111,605.95
309000	Frais, formation et perfectionnement	10,000	1,500	689.10
31	Biens, services et marchandises	1,967,000	1,671,000	1,934,100.61
311300	Licences et logiciels	450,000	367,000	367,200.00
315310	Maintenance applications info. externes	164,000	100,000	164,453.80
317000	Déplacements	1,000	1,000	373.60
318000	Mandats, expertises, études	1,350,000	1,200,000	1,401,239.16
319800	Autres frais divers	2,000	3,000	834.05
33	Amortissements	3,096,500	2,607,700	1,822,220.00
331000	Biens du patrimoine administratif	0	0	1,822,220.00
331006	Amortissement patrimoine ADM manuellement	3,096,500	2,607,700	0.00
43	Contributions	3,096,404 -	3,133,790 -	3,002,267.01 -
438000	Prestations pour investissements	3,096,404 -	3,133,790 -	3,002,267.01 -
Service financier				
	<i>Total des charges</i>	<i>33,973,885</i>	<i>35,803,784</i>	<i>53,354,401.86</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>215,477,004 -</i>	<i>244,464,160 -</i>	<i>276,368,966.45 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>181,503,119 -</i>	<i>208,660,376 -</i>	<i>223,014,564.59 -</i>
30	Charges de personnel	4,390,169	4,165,732	4,041,113.25
301000	Personnel administratif et exploitation	3,621,685	3,432,414	3,326,794.25
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	316,261	300,398	286,816.55
304000	Caisse de pensions	449,023	430,520	425,522.45
309000	Frais, formation et perfectionnement	3,200	2,400	1,980.00
31	Biens, services et marchandises	1,769,800	1,901,481	2,951,705.73
317000	Déplacements	3,000	3,000	2,673.10
318000	Mandats, expertises, études	1,000	30,800	141,668.60
318064	Assurance-RC et choses	535,000	526,000	496,689.90
318080	Taxes CCP	870,000	924,000	887,383.97
318305	Frais de courtage	120,000	120,000	120,000.00
318320	Frais d'emprunts	70,200	70,200	306,753.79
318330	Frais divers de banque	90,000	147,981	18,714.03
318335	Impôt foncier	10,600	8,000	9,086.85
318365	Frais de poursuites	0	0	913,978.80
319305	Franchises assurances	50,000	60,000	32,500.00
319800	Autres frais divers	20,000	11,500	22,256.69
32	Intérêts passifs	23,707,616	25,470,271	27,425,560.34
321300	Dettes à court terme	0	10,000	883.35
322300	Intérêts s/dettes à moyen et long termes	23,707,616	25,453,771	27,371,486.49
323300	Dettes envers des entités particulières	0	6,500	5,930.55
329910	Pertes sur différences de changes	0	0	47,259.95
33	Amortissements	0	0	602.49
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	100.49
330200	Moins-values cessions d'immobilisations	0	0	2.00
331300	Amortissement prêts et participations	0	0	500.00
34	Parts et contributions sans affectation	2,488,000	2,626,000	2,764,000.00
341380	Compensation cas rigueur, part cantonale	2,488,000	2,626,000	2,764,000.00
36	Subventions accordées	1,560,000	1,560,000	1,560,000.00
365310	Eglises, selon concordat	1,560,000	1,560,000	1,560,000.00
38	Attributions aux financements spéciaux	43,000	65,300	14,171,700.00
381115	Réserve politique conjoncturelle	0	0	8,900,000.00
381346	Provision apport suppl. prévoyance.ne	43,000	65,300	0.00
381347	Prov.primauté cotisation prévoyance.ne	0	0	2,338,700.00
381349	Prov. garantie affiliation LPP	0	0	2,933,000.00
39	Imputations internes	15,300	15,000	439,720.05
390145	Imprimante multifonction	800	2,000	966.80
390831	PI Emoluments	14,500	13,000	11,415.75
390840	PI manifestations, réceptions	0	0	800.00
395737	Attrib. au fonds de l'énergie	0	0	426,537.50
41	Patentes et concessions	20,000 -	33,000 -	18,867.95 -
410300	Régale des sels	20,000 -	33,000 -	18,867.95 -

Remarques

Réformes de l'Etat (suite)		
311300	Licences & logiciels	Adaptation des licences en fonction de la configuration exacte du nouveau système de gestion de l'État en vue de la mise en production.
315310	Maintenance applications externes	Adaptation du montant à la tranche exacte selon contrat.
318000	Mandats, expertises, études	L'année 2017 est une année charnière dans la réalisation du nouveau système de gestion de l'État (SIGE). Le recours à des spécialistes ainsi que des renforts ciblés est ainsi indispensable pour garantir la réussite du projet.
438000	Prestations pour investissements	Le projet de redressement des finances et réformes de l'État est financé par un crédit d'engagement de 16 millions adopté par le Grand Conseil. L'amortissement des montants engagés dépend des activations réelles au bilan jusqu'à l'année n-1 (fin 2015) et au budget n (2016).
Service financier		
301000	Personnel administratif et exploitation	Engagement de 2 postes supplémentaires dans le secteur du recouvrement pour la reprise des ADB LAMal auprès de certaines caisses maladie et mandats de gestion en faveur de certaines communes. Ces postes sont largement autofinancés par les recettes attendues (rubrique 434430 et recettes contentieux LAMal au SASO).
318000	Mandats, expertises et études	Fin du mandat BAK-Basel. Pas de besoin en 2017.
318080	Taxes CCP	Tendance à la baisse des dernières années.
318330	Frais divers de banque	La hausse de la part des emprunts à court terme devrait permettre plus de flexibilité dans la gestion quotidienne des liquidités et ainsi éviter des pénalités auprès des établissements financiers.
319800	Autres frais divers	Changement de procédure pour les inventaires de successions dévolues à l'État nécessitant l'engagement de coûts notariés supplémentaires.
321300	Dettes à court terme	Intérêts désormais regroupés sous rubrique 322300.
322300	Intérêts moyen et long terme	Malgré une hausse de la dette prévisionnelle, les conditions favorables sur les marchés des capitaux et la stratégie de financer une part plus importante de la dette en emprunts à court terme (objectif : 10-15% de la dette totale) permettent une baisse des intérêts passifs.
323300	Dettes entités particulières	Adaptation du taux de rémunération des fonds gérés par l'État à titre fiduciaire, afin de le faire coïncider au taux appliqué par les banques sur les propres comptes courants de l'État.
341380	Compensation cas de rigueur, part cantonale	Contribution cantonale à la compensation des cas de rigueur. Conformément à la loi fédérale, les montants versés et encaissés au titre des cas de rigueur diminuent de 5% par an dès 2016.
381346	Provision apport suppl. prévoyance.ne	Conformément à l'article 3, al. 2, des dispositions transitoires de la Loi sur la Caisse de pensions pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub), ajustement à l'IPC (prévision : +0,2% en 2017) de la provision relative à l'apport supplémentaire des employeurs qui sera exigible par la Caisse dès le 1 ^{er} janvier 2019.
410300	Régale des sels	Montant en faveur du canton adapté par rapport aux comptes 2015.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. finances et santé				
42	Revenus des biens	30,309,900 -	29,021,400 -	11,752,806.32 -
420300	Intérêts sur c/courants bancaires et CCP	0	0	12,313.97 -
421300	Intérêts sur créances	73,000 -	73,000 -	92,746.30 -
422310	Revenus sur titres	451,000 -	725,000 -	566,363.95 -
424300	Bénéfice sur titres	0	0	12,300.00 -
424350	Récupération de créances amorties	3,700,000 -	3,500,000 -	4,267,531.04 -
426300	Intérêts sur capital de dotation BCN	5,000,000 -	5,000,000 -	5,000,000.00 -
426310	Participation au bénéfice de la BCN	18,300,000 -	17,200,000 -	14,000.00 -
429300	Agios sur emprunts	0	0	43,000.00 -
429330	Rémunération garantie Etat par la BCN	1,200,000 -	1,300,000 -	1,225,000.00 -
429335	Rémunération cautions	1,585,900 -	1,223,400 -	545,854.30 -
429910	Gains sur différences de change	0	0	1,696.76 -
43	Contributions	2,254,000 -	721,500 -	1,027,084.98 -
431000	Emoluments administratifs	550,000 -	450,000 -	634,768.89 -
434430	Prestations de service	180,000 -	0	17,597.15 -
436360	Remboursement primes d'assurances	29,000 -	27,500 -	32,305.05 -
439305	Ristournes courtage	250,000 -	220,000 -	264,762.10 -
439850	Recettes diverses	1,245,000 -	24,000 -	77,651.79 -
44	Parts à des recettes sans affectation	171,949,000 -	212,047,000 -	252,942,315.00 -
440310	Part à l'impôt anticipé	13,299,000 -	11,789,000 -	13,931,845.00 -
440340	Part au bénéfice de la BNS	14,500,000 -	14,500,000 -	28,923,312.00 -
440350	Impôt à la fiscalité épargne UE	161,000 -	176,000 -	42,753.00 -
440360	Péréquation des ressources, part fédérale	4,675,000 -	26,357,000 -	37,131,649.00 -
440365	Comp. charges géo-topographiques	23,291,000 -	23,138,000 -	23,147,000.00 -
440370	Comp. charges socio-démographiques	14,894,000 -	14,683,000 -	15,575,000.00 -
440380	Comp. cas de rigueur, part fédérale	65,304,000 -	68,927,000 -	72,555,000.00 -
441360	Péréquation des ressources, part cantons	3,179,000 -	18,013,000 -	25,357,756.00 -
441380	Compensation cas de rigueur, part cantons	32,646,000 -	34,464,000 -	36,278,000.00 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	10,125,000 -	1,800,000 -	9,649,187.00 -
481115	Dissolution réserve politique conjoncturelle	5,400,000 -	0	0.00
481238	Prélèv.vers.unique prevoyance.ne prof. pénibles	0	0	8,400,000.00 -
481240	Provision litiges en cours	0	0	13,000.00 -
481305	Dissolution de provisions	0	0	248,000.00 -
481332	Prov. hausse cotis. LPP entités subv.	0	0	507,387.00 -
481346	Dissolution provision apport suppl. prévoyance.ne	0	0	480,800.00 -
481347	Dissolution provision primauté coti. Prévoyance.ne	4,725,000 -	0	0.00
481600	Prélèvement réserve pour équipements	0	1,800,000 -	0.00
49	Imputations internes	819,104 -	841,260 -	978,705.20 -
490315	Charges intérêts et assurances	735,150 -	735,150 -	735,150.00 -
490535	Prestations internes CNIP	0	0	134,777.00 -
490670	Location salles de sports du CSM	81,844 -	104,000 -	106,668.00 -
490828	PI Assurances	2,110 -	2,110 -	2,110.20 -
Service des contributions				
<i>Total des charges</i>		<i>36,900,306</i>	<i>37,565,385</i>	<i>45,278,009.20</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>1,112,746,000 -</i>	<i>1,136,326,000 -</i>	<i>1,113,718,948.66 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>1,075,845,694 -</i>	<i>1,098,760,615 -</i>	<i>1,068,440,939.46 -</i>
30	Charges de personnel	15,838,751	16,136,115	14,754,831.05
301000	Personnel administratif et exploitation	13,036,538	13,285,931	12,149,640.90
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	1,140,975	1,162,927	1,052,924.20
304000	Caisse de pensions	1,622,239	1,645,257	1,497,430.75
309000	Frais, formation et perfectionnement	39,000	42,000	54,835.20
31	Biens, services et marchandises	1,715,200	1,979,200	1,991,820.25
310000	Fournitures de bureau et imprimés	2,700	3,000	0.00
310030	Livres et périodiques	6,500	7,200	5,967.70
310310	Imprimés et frais de taxation	209,000	214,000	228,160.40
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	0	200,000	169,602.00
317000	Déplacements	55,000	49,000	54,104.70
318000	Mandats, expertises, études	616,000	610,000	611,093.30
318360	Frais de perception	820,000	800,000	921,021.04
319800	Autres frais divers	6,000	96,000	1,871.11
32	Intérêts passifs	200,000	800,000	1,011,992.93
329800	Intérêts dus aux contribuables	200,000	800,000	1,011,992.93
33	Amortissements	18,943,355	16,723,070	24,565,287.97

Remarques

Service financier (suite)		
422310	Revenus sur titres	Une diminution des revenus sur titres est budgétée en fonction de la réalité actuelle des marchés.
424350	Récupération créances amorties	Le secteur concerné subit des variations d'effectifs actuellement (congé maternité) et à venir. Malgré cela, l'objectif de croissance a été maintenu, car le volume actuel de traitement de dossiers reste important. Cette estimation n'est toutefois pas sans risque.
426310	Participation au bénéfice de la BCN	Évolution positive attendue des résultats de la BCN en 2016.
429330	Rémunération garantie État par la BCN	Augmentation des fonds propres de la BCN à fin 2015, et par conséquent réduction du risque à couvrir par la garantie.
429335	Rémunération cautions	Suite à la mise en place de la facturation des cautions en 2015, le budget 2017 est basé sur des chiffres plus précis que les années précédentes. Il est également prévu que l'ECAP verse une redevance d'un montant estimé à 250'000 francs dès 2017, conformément au projet de loi sur la préservation et l'assurance des bâtiments (LAB).
431000	Emoluments administratifs	Émoluments de recouvrement facturés par l'OREE. À ce jour, la tendance haussière est maintenue.
434430	Prestations de service	Mandats de prestations signés avec les communes (contentieux). Estimation difficile dans la mesure où il s'agira d'une première année de gestion. Les effets pourraient être légèrement reportés en 2018.
439305	Ristournes courtage	Prévision revue à la hausse en fonction du décompte concernant la période 2015.
439850	Recettes diverses	Liquidation d'une société immobilière dévolue à l'État.
440310	Part à l'impôt anticipé	Prévision en hausse selon dernière indication de l'AFF d'avril 2016.
440360	Péréquation des ressources, part fédérale	Forte diminution par rapport à 2016 en lien avec la hausse de l'indice des ressources du canton de Neuchâtel, qui passe de 90,5 points en 2016 à 97,0 points pour 2017. Pour rappel, le potentiel des ressources pris en compte en 2017 est calculé sur la moyenne des années 2011 à 2013, qui étaient économiquement favorables pour notre canton, avec comme corollaire une augmentation des bénéficiaires des personnes morales.
440380	Compensation cas de rigueur, part fédérale	Cf. explication rubrique 341380.
441360	Péréquation des ressources, part des cantons	Cf. explication rubrique 440360.
441380	Compensation cas de rigueur, part cantons	Cf. explication rubrique 341380.
441115	Dissolution réserve conjoncturelle	Dissolution partielle de la réserve conjoncturelle compte tenu du contexte économique, en application de l'art. 50 LFinEC.
481600	Dissolution réserve d'équipement	Plus de réserve en 2017.
481347	Dissolution intérêts sur participation primauté des cotisations	Dans le cadre du budget 2017, il est prévu comme mesure de supprimer la rémunération de 100 millions de francs liés au passage à la primauté des cotisations et de dissoudre les intérêts capitalisés dans le cadre des comptes 2014 et 2015 au taux moyen de la dette. Ainsi, la provision devrait passer de 104'725'000 francs (état au 31.12.2015) à 100'000'000 francs dès le 1 ^{er} janvier 2017. Une modification de la loi en ce sens est proposée par le biais du présent rapport.
490670	Intérêts sur location salles de sport	Adaptation de la charge d'intérêts liée au coût de l'investissement du complexe de la Maladière au taux moyen de la dette prévisionnelle 2017.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. finances et santé				
330010	Pertes sur débiteurs	10,000	10,000	7,078.80
330300	Non-valeurs fiscales	18,700,000	16,500,000	24,378,891.72
330320	Remises fiscales	40,000	40,000	34,747.45
331000	Biens du patrimoine administratif	193,355	173,070	144,570.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	200,000	0	0.00
351800	Dédommagements divers aux autres cantons	200,000	0	0.00
39	Imputations internes	3,000	1,927,000	2,954,077.00
390831	PI Emoluments	1,000	0	1,000.00
390835	PI Escortes, enquêtes	2,000	2,000	0.00
395710	Attribution au fonds d'aide aux communes	0	1,925,000	2,953,077.00
40	Impôts	1,025,750,000 -	1,052,350,000 -	1,027,049,667.89 -
400300	Impôt direct, personnes physiques	714,000,000 -	718,150,000 -	720,940,948.86 -
400310	Impôt direct, à la source	32,500,000 -	34,100,000 -	36,329,270.94 -
400320	Frontaliers, Accord franco-suisse 1983	26,750,000 -	11,500,000 -	11,425,758.00 -
401300	Impôt direct, personnes morales	170,000,000 -	205,600,000 -	177,302,830.59 -
402300	Impôt foncier	10,000,000 -	8,500,000 -	8,867,093.55 -
403300	Impôt sur gains immobiliers	27,000,000 -	28,000,000 -	27,165,409.45 -
404300	Lods	28,000,000 -	29,000,000 -	26,603,635.00 -
405350	Impôts sur les successions	17,500,000 -	17,500,000 -	18,414,721.50 -
42	Revenus des biens	7,000,000 -	5,000,000 -	9,909,750.82 -
421310	Intérêts dus par les contribuables	7,000,000 -	5,000,000 -	9,909,750.82 -
43	Contributions	2,996,000 -	2,976,000 -	2,932,230.07 -
431000	Emoluments administratifs	600,000 -	600,000 -	585,328.25 -
431002	Emoluments de rappels SAP	0	0	15.00 -
436340	Remboursement de frais, bordereau unique	2,246,000 -	2,226,000 -	2,206,446.40 -
439000	Contributions de tiers	90,000 -	80,000 -	98,301.00 -
439300	Recettes estimation cadastrale	40,000 -	40,000 -	37,517.00 -
439850	Recettes diverses	20,000 -	30,000 -	4,622.42 -
44	Parts à des recettes sans affectation	77,000,000 -	76,000,000 -	73,826,946.88 -
440300	Part à l'impôt fédéral direct	77,000,000 -	76,000,000 -	73,826,946.88 -
49	Imputations internes	0	0	353.00 -
490831	PI Emoluments	0	0	353.00 -
Service de la santé publique				
<i>Total des charges</i>		<i>348,587,609</i>	<i>352,601,754</i>	<i>373,632,251.64</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>1,820,000 -</i>	<i>1,635,000 -</i>	<i>19,443,943.77 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>346,767,609</i>	<i>350,966,754</i>	<i>354,188,307.87</i>
30	Charges de personnel	3,824,865	3,584,670	2,949,220.29
300000	Commissions	51,300	30,000	24,435.70
301000	Personnel administratif et exploitation	3,057,202	2,864,649	2,365,117.55
301010	Salaires occasionnels	36,000	30,000	39,186.45
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	270,920	253,424	207,561.20
304000	Caisse de pensions	399,442	396,598	305,351.60
309000	Frais, formation et perfectionnement	10,000	10,000	7,567.79
31	Biens, services et marchandises	975,000	1,098,000	819,050.88
317000	Déplacements	26,000	25,000	21,995.65
318000	Mandats, expertises, études	370,000	490,000	363,234.09
318040	Mesures de prophylaxie	447,500	450,000	342,385.29
319210	Frais divers, serv. sanitaire coordonné	111,000	111,000	62,350.00
319800	Autres frais divers	20,500	22,000	29,085.85
33	Amortissements	401,544	321,884	109,384.00
331000	Biens du patrimoine administratif	401,544	321,884	109,384.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	2,127,700	2,091,700	1,938,404.35
351220	Organismes relatifs à la santé	95,700	110,700	77,691.10
351240	Centre information toxicologique Zürich	31,000	31,000	31,030.95
351280	Centrale d'alarme 144	2,001,000	1,950,000	1,829,682.30
36	Subventions accordées	341,211,500	345,500,500	364,577,436.02
361200	Formation du domaine de la santé	0	0	294,171.10
362220	Centres de consultations grossesse	292,600	292,600	299,792.35
362800	Subsides divers aux communes	30,000	30,000	122,960.00
363205	Equipe mobile en soins palliatifs	375,000	386,000	427,675.26

Remarques

Service financier (suite)

Péréquation fédérale (RPT 2017)

	Numérs de rubriques concernées (service financier)	Budget 2017	Exercice 2016 (selon allocation définitive)	Variations	Comptes 2015	Budget 2017 Part des éléments au total
		- en francs -				- en % -
Péréquation des ressources	440360 / 441360	-7'854'000	-44'370'000	-36'516'000	-62'489'405	6%
Indice des ressources		97,0	90,5		88,1	
Compensation charges géo-topographiques	440365	-23'291'000	-23'138'000	+153'000	-23'147'000	16%
Compensation charges socio-démographiques	440370	-14'894'000	-14'683'000	+211'000	-15'575'000	11%
Compensation cas rigueur	341380 / 440380 / 441380	-95'462'000	-100'765'000	-5'303'000	-106'069'000	67%
TOTAL		-141'501'000	-182'956'000	-41'455'000	-207'280'405	100%

Service des contributions

301000	Personnel administratif et exploitation	L'effectif du personnel du service reste stable. Pour chaque départ une réflexion est menée pour revoir les méthodes de travail. L'évolution du métier nécessite soit un remplacement identique, soit une évolution du profil ou encore le non remplacement. Un suivi drastique de la planification des effectifs permet au service de bien maîtriser le nombre d'EPT et la masse salariale. Dans le cadre des efforts demandés à chaque entité de l'État, le service s'est engagé à diminuer son effectif global de 2.7 EPT entre le budget 2016 et le budget 2017.
318360	Frais de perception	La commission de perception de 2% versée aux employeurs pour l'impôt à la source est liée aux recettes de cet impôt et évolue de la même manière.
319800	Autres frais divers	Le budget 2016 avait été augmenté en vue de l'organisation de la Conférence suisse des impôts. Montant 2017 réadapté.
329800	Intérêts aux contribuables	Le taux en faveur des contribuables a été adapté en fonction de l'évolution des taux d'intérêts et fortement réduit, de 1 % à 0,25 %.
330300	Non-valeurs fiscales	Le taux d'encaissement de l'impôt reste bon. Le suivi des arrangements est mieux respecté. Par conséquent, les non-valeurs continuent à être en légère baisse.
330320	Remise fiscale	Le nombre de remises est constant depuis plusieurs années.
351800	Dédommagement aux autres cantons	Participation à des développements intercantonaux (contrôle des états de titres, système d'échange d'information, frais de fonctionnement des réseaux, ...). Figurait précédemment dans la rubrique budgétaire 315000.
395710	Attribution au fonds d'aides aux communes	L'attribution d'une part de l'impôt fédéral direct est abandonnée dès 2017 (voir proposition législative dans les mesures de la compétence du Grand Conseil).
400300	Impôt direct personnes physiques	L'impôt des personnes physiques tient compte des effets de la réforme fiscale en cours. Toutefois, nous constatons toujours une évolution des revenus réalisés par les contribuables. En 2017, les derniers effets de l'amnistie fiscale devraient encore influencer les comptes.
400310	Impôt à la source	Nous prévoyons une baisse liée à la conjoncture morose du produit de cet impôt. Contrairement à l'impôt ordinaire en 2017, nous imposons les revenus 2017 et non ceux de 2016.
40130	Impôt direct, des personnes morales	Depuis fin 2015, nous observons un fort ralentissement de la conjoncture, lié à la situation économique mais aussi géopolitique mondiale. Notre canton très exportateur est malheureusement très sensible aux événements qui se sont produits ces derniers mois (taux de change, ralentissement en Asie, terrorisme...)



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. finances et santé				
363210	Hôpital neuchâtelois	59,916,000	67,326,000	171,500,000.33
363211	Institutions psychiatriques	20,871,000	21,371,000	39,002,854.55
363215	Maintien à domicile	36,195,000	34,600,000	28,726,701.35
363220	Centres de puériculture	218,400	218,400	218,400.00
364222	Hospitalisation hors canton	33,000	33,000	50,595,694.75
364223	Autres hôpitaux répertoriés	0	0	12,307,380.15
364230	Groupe d'information santé (GIS)	170,700	170,700	170,700.00
364235	Etablissement médico-sociaux (EMS)	60,977,000	60,450,000	56,904,888.22
364270	Participation aux prestations hospitalières	156,457,000	155,500,000	0.00
364675	Formation de la santé	340,000	380,000	0.00
365200	Lutte contre la tuberculose	33,000	25,000	24,998.85
365205	Lutte contre le rhumatisme	25,000	25,000	25,000.00
365206	Centre information et prév. tabagisme	233,000	233,000	143,000.00
365207	Prévention santé	60,000	95,000	60,000.00
365208	Prévention à l'alcool, dîme à l'alcool	650,000	650,000	571,881.00
365210	Lutte contre le cancer	541,000	571,000	499,033.05
365220	Groupe SIDA, Neuchâtel	259,500	259,500	259,500.00
365265	Santé des migrants	320,000	270,000	220,000.00
365270	Association neuch. services bénévoles	173,300	173,300	173,300.00
365285	Accompagnement fin de vie	30,000	30,000	30,000.00
365290	Subventions liées aux institutions psychiatriques	211,000	211,000	0.00
366260	Infirmières indépendantes et services privés	2,800,000	2,200,000	1,999,505.06
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	3,180,000.00
381232	Provision OSAD	0	0	660,000.00
381240	Provision litiges en cours	0	0	2,520,000.00
39	Imputations internes	47,000	5,000	58,756.10
390125	Imprimés	7,000	0	6,811.10
390513	Formation continue	0	0	45.00
390600	Locations	0	0	600.00
390839	PI mandats, experts, études	0	5,000	11,300.00
390850	PI subventions propres	40,000	0	40,000.00
43	Contributions	671,000 -	536,000 -	546,306.15 -
431000	Emoluments administratifs	160,000 -	160,000 -	166,994.00 -
434800	Prestations de services diverses	30,000 -	30,000 -	25,676.20 -
438000	Prestations pour investissements	225,000 -	225,000 -	36,864.40 -
439850	Recettes diverses	256,000 -	121,000 -	316,771.55 -
44	Parts à des recettes sans affectation	600,000 -	600,000 -	554,018.00 -
440330	Part bénéfice régie fédérale alcools	600,000 -	600,000 -	554,018.00 -
46	Subventions acquises	199,000 -	199,000 -	75,756.62 -
469225	Subv. prophylaxie	199,000 -	199,000 -	75,756.62 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	100,000 -	100,000 -	18,097,863.00 -
481231	Dissolution provision amort. HNE	0	0	16,600,000.00 -
481305	Dissolution de provisions	100,000 -	100,000 -	1,497,863.00 -
49	Imputations internes	250,000 -	200,000 -	170,000.00 -
490854	Santé des migrants	250,000 -	200,000 -	170,000.00 -
Service des bâtiments				
	<i>Total des charges</i>	<i>50,327,268</i>	<i>49,921,374</i>	<i>41,592,239.75</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>30,077,820 -</i>	<i>29,941,600 -</i>	<i>21,246,935.84 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>20,249,448</i>	<i>19,979,774</i>	<i>20,345,303.91</i>
30	Charges de personnel	6,898,773	7,132,003	6,564,007.65
300000	Commissions	2,500	2,500	0.00
301000	Personnel administratif et exploitation	5,526,114	5,710,534	5,281,065.70
301010	Salaires occasionnels	144,000	132,400	144,173.90
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	543,121	562,542	515,333.65
304000	Caisse de pensions	663,039	708,527	615,812.40
307100	Prestations retraités à charge de l'Etat	0	1,500	0.00
309000	Frais, formation et perfectionnement	20,000	14,000	7,622.00
31	Biens, services et marchandises	30,849,365	30,455,753	22,087,480.26
310030	Livres et périodiques	9,000	6,000	7,068.33
311000	Machines, mobilier et équipement	617,000	415,000	223,351.80
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	5,268,000	5,267,685	2,233,329.00
313090	Fournitures de nettoyage et matériel	120,000	137,000	126,011.90
314000	Entretien des bâtiments	7,000,000	7,000,000	6,647,111.23

Remarques

403300	Service des contributions (suite) Impôt sur les gains immobiliers	Le domaine immobilier reste stable, malgré un nombre de transactions est en légère baisse, engendrant un léger recul de cet impôt.
404300	Lods	Nous observons une stagnation dans le milieu immobilier avec de légères variations à la baisse pour cet impôt.
421310	Intérêts dus par les contribuables	Les mesures prises pour encourager les dénonciations spontanées non punissables (amnistie) vont prendre fin à fin 2016. Le taux d'intérêt moratoire sera fixé à 8 % contre 3 % les deux dernières années.
444300	Part à l'impôt fédéral direct	Reste stable.
Santé publique		
300000	Commissions	Création de deux nouvelles commissions pour les proches aidants, dans le cadre de la planification médico-sociale (PMS) pour personnes âgées, et pour les valeurs immobilières des EMS dans le cadre de la mise en œuvre de la LFinEMS.
301000	Personnel administratif et exploitation	Renforcement prévu de l'Office du maintien à domicile et de l'hébergement dans le cadre de la planification médico-sociale et engagement d'un chef de projet pour la cybersanté.
318000	Mandats, expertises, études	Diminution des montants engagés dans l'évaluation des infrastructures des EMS pour laquelle l'effort principal aura été fourni en 2016.
351280	Centrale d'alarme 144	Augmentation du coût de l'exploitation de la centrale d'alarme 144 couplée à la croissance démographique cantonale.
363210	Hôpital neuchâtelois	Réduction des montants attribués au titre de prestations d'intérêt général en lien avec les économies demandées à l'Hôpital neuchâtelois (HNE) et avec la reprise d'une partie de sa dette par l'État (intérêts passifs).
363211	Institutions psychiatriques	Réduction des montants attribués au titre de prestations d'intérêt général en lien avec les économies demandées au Centre neuchâtelois de psychiatrie.
363215	Maintien à domicile	Mise en œuvre de la planification médico-sociale, développement des prestations de soins à domicile, comme prévu dans le cadre du programme de législature 2014-2017.
364235	Établissement médico-sociaux (EMS)	Augmentation liée à l'effet cumulé de l'adaptation au financement des soins et au cadre de la PMS, au gel des tarifs et à la prise en compte de la soumission volontaire d'EMS privés à la CCT Santé 21. L'augmentation est limitée en lien avec la mise en œuvre de la PMS.
364270	Participation aux prestations hospitalières	Estimation réalisée sur la base des prévisions d'activité découlant de la planification hospitalière pour l'année 2017.
365200	Lutte contre la tuberculose	Nouveau contrat conclu avec la Ligue pulmonaire prévoyant une augmentation progressive du tarif horaire des infirmières sur 3 ans, l'actuel n'ayant pas été revu de longue date, et augmentation des prestations due aux questions de migration.
365207	Prévention santé	Adaptation de la méthode de budgétisation, désormais par le biais des prestations internes, d'un projet lié à la prévention routière et accident réalisé par le service de l'enseignement obligatoire.
365210	Lutte contre le cancer	Diminution due à la renégociation à la baisse des conditions de rémunération des prestations d'un centre de dépistage de cancer du sein d'un institut privé.
365265	Santé des migrants	Adaptation des montants au volume des prestations à fournir pour répondre à la demande alors que la situation au niveau international demeure tendue.
366260	Infirmières indépendantes et services privés	Développement des prestations impliquant un financement de l'État correspondant à une dépense d'intensité.
439850	Recettes diverses	Réévaluation du recouvrement de créances impliquant un tiers responsable dans les cas d'hospitalisations suite à un accident dans le contexte du financement hospitalier LAMal.
Service des bâtiments		
301000	Personnel administratif et exploitation	Diminution de 2 EPT dont la suppression d'un poste d'aide-concierge et transfert d'un EPT au service pénitentiaire).
311000	Machines, mobilier, équipements	Augmentation liée à la réorganisation et à l'optimisation du logement de l'administration qui permettra de réaliser des économies à moyen et long terme.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. finances et santé				
314020	Aménagements de locaux	1,400,000	1,173,000	992,794.05
314300	Conciergerie par des tiers	900,000	963,300	809,494.05
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	332,000	307,000	298,594.65
316000	Loyers	12,802,665	12,954,068	8,742,337.69
316300	Droit de superficie	146,500	160,000	133,536.00
317000	Déplacements	38,000	38,000	34,175.55
318000	Mandats, expertises, études	180,000	198,000	140,464.05
318014	Frais de vente immobilière / courtage	27,000	30,000	9,720.00
318066	Assurance immobilière, impôts et taxes	928,000	923,000	908,240.20
318080	Taxes CCP	0	0	158.35 -
318082	Taxes d'enlèvement des déchets solides	95,000	95,000	89,110.95
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	0	0	1,455.95
318380	Frais de gestion par des tiers	963,500	763,500	668,162.35
319800	Autres frais divers	22,700	25,200	22,680.86
33	Amortissements	10,872,480	10,638,469	11,327,586.74
330000	Biens du patrimoine financier	53,232	53,232	53,232.00
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	427.85
331000	Biens du patrimoine administratif	10,353,114	10,585,237	11,273,926.89
331006	Amortissement patrimoine ADM manuellement	466,134	0	0.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	544,000	524,000	481,439.90
350800	Dédommagements divers à la Confédération	174,000	174,000	131,439.90
352800	Dédommagements divers aux communes	370,000	350,000	350,000.00
39	Imputations internes	1,162,650	1,171,150	1,131,725.20
390020	Véhicules de service	0	0	1,180.00
390030	Forfait conciergerie Police cantonale	204,000	202,000	150,000.00
390040	Recettes accordées à d'autres services	0	2,000	6,337.50
390145	Imprimante multifonction	2,500	5,000	2,835.60
390315	Charges intérêts et assurances	735,150	735,150	735,150.00
390600	Locations	71,000	71,000	71,000.00
390627	Prestations informatiques SIEN	0	0	11,860.05
390805	Frais de conciergerie	16,500	16,500	16,092.00
390821	Prestations internes Garage Arsenal Colombier	0	0	367.15
390831	PI Emoluments	1,000	0	8,110.40
390832	PI Energie, chauffage, électricité	113,500	113,500	113,627.00
390833	PI Entretien bâtiments	0	0	472.50
390835	PI Escortes, enquêtes	1,000	1,000	500.00
390842	Redevances, patentes, taxes	0	0	1,697.50
390846	PI Achat bois	18,000	25,000	12,495.50
42	Revenus des biens	19,493,360 -	20,603,100 -	17,604,612.74 -
423300	Revenus immeubles patrimoine financier	46,860 -	44,100 -	37,882.00 -
424000	Plus-values cessions d'immobilisations	1,000,000 -	2,657,500 -	629,998.00 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	16,193,500 -	15,648,500 -	14,683,732.74 -
427315	Prestations en nature	2,253,000 -	2,253,000 -	2,253,000.00 -
43	Contributions	1,287,000 -	1,100,100 -	882,220.75 -
431000	Emoluments administratifs	6,000 -	6,000 -	9,550.00 -
436030	Remboursement de frais	642,000 -	422,000 -	67,369.15 -
436350	Remb. frais chauffage, eau, électricité	0	100 -	0.00
436370	Remboursements de loyers	266,000 -	301,000 -	267,232.15 -
438000	Prestations pour investissements	303,000 -	301,000 -	334,800.00 -
439850	Recettes diverses	20,000 -	20,000 -	2,154.75 -
439860	Recettes diverses exploitation	50,000 -	50,000 -	201,114.70 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	415,000 -	369,000 -	454,939.45 -
451630	Contribution HEP-BEJUNE	400,000 -	360,000 -	427,894.90 -
451632	Contribution HEG-ARC	10,000 -	7,000 -	20,484.95 -
451635	Contribution HEM-Genève	5,000 -	2,000 -	6,559.60 -
46	Subventions acquises	3,500 -	3,500 -	13,560.00
460800	Subventions fédérales diverses	3,500 -	3,500 -	3,500.00 -
469800	Subventions diverses	0	0	17,060.00
49	Imputations internes	8,878,960 -	7,865,900 -	2,318,722.90 -
490340	Prestations internes SBAT mobilier	100,000 -	25,000 -	69,739.65 -
490536	Prestations internes frais entretien CNIP	0	0	553,078.85 -
490610	Locations	3,687,700 -	3,405,600 -	644,483.00 -
490611	Prestations internes loyers SEMP	620,760 -	592,300 -	597,979.30 -
490612	Loyer centres SMIG	1,109,000 -	375,000 -	376,276.60 -
490806	Prestations internes SEMP	87,000 -	95,200 -	77,165.50 -

Remarques

Service des bâtiments (suite)		
314000	Entretien des bâtiments	Malgré la stratégie adoptée par le Conseil d'État d'augmenter d'un million de francs par année le montant consacré à l'entretien des bâtiments de l'État pour atteindre un pour cent de la valeur ECAP (treize millions de francs), il est renoncé à cette augmentation en 2017 dans le plan financier et des tâches (PFT).
314020	Aménagement de locaux	Idem rubrique budgétaire 311000.
427300	Revenus immeubles patrim. adm.	Poursuite de la centralisation des loyers au SBAT (SSCM).
436030	Remboursement de frais	Remboursement de charges supplémentaires à facturer à la Confédération (SEM-Perreux).
490340	Prestation interne mobilier	Opération CLA pour le compte du SEMP.
490610	Locations	Poursuite des travaux de centralisation au SBAT.
490612	Loyers centres SMIG	Nouveau locaux mis à disposition du SMIG (Cure 3 – 5 à La Chaux-de-Fonds et Tête-de-Ran.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. finances et santé				
490832	PI Energie, chauffage, électricité	2,321,500 -	2,419,800 -	0.00
490833	PI Entretien bâtiments	953,000 -	953,000 -	0.00
Office du logement				
	<i>Total des charges</i>	1,574,551	1,918,683	1,649,373.60
	<i>Total des revenus</i>	383,800 -	292,800 -	348,447.85 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	1,190,751	1,625,883	1,300,925.75
30	Charges de personnel	245,551	243,083	241,052.40
300000	Commissions	3,000	1,600	1,258.90
301000	Personnel administratif et exploitation	198,423	197,462	196,314.95
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	18,994	19,016	18,820.35
304000	Caisse de pensions	25,133	25,006	24,658.20
31	Biens, services et marchandises	29,000	15,600	83,254.05
310030	Livres et périodiques	500	500	412.15
317000	Déplacements	3,500	2,500	2,586.50
318000	Mandats, expertises, études	20,000	10,000	78,938.00
319800	Autres frais divers	5,000	2,600	1,317.40
36	Subventions accordées	1,300,000	1,660,000	1,325,067.15
362448	Prise en charge d'intérêts communes	25,000	40,000	20,459.20
365448	Prise charge d'intérêts sté coop. & fondation	225,000	220,000	173,746.50
365800	Divers organismes et instit. privées	100,000	100,000	0.00
366340	Prise en charge intérêts, construction	950,000	1,300,000	1,130,597.45
366341	Prise en charge intérêts, rénovation	0	0	264.00
42	Revenus des biens	83,500 -	42,500 -	25,343.10 -
421300	Intérêts sur créances	81,000 -	40,000 -	25,343.10 -
422310	Revenus sur titres	2,500 -	2,500 -	0.00
43	Contributions	300 -	300 -	492.00 -
439850	Recettes diverses	300 -	300 -	492.00 -
46	Subventions acquises	300,000 -	250,000 -	322,612.75 -
462000	Part communale	300,000 -	250,000 -	322,612.75 -
Serv. inform. entité neuchâteloise				
	<i>Total des charges</i>	26,514,669	27,415,652	27,023,797.79
	<i>Total des revenus</i>	11,550,500 -	11,309,500 -	12,582,350.10 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	14,964,169	16,106,152	14,441,447.69
30	Charges de personnel	13,187,505	13,303,214	12,508,962.83
300000	Commissions	1,000	1,000	0.00
301000	Personnel administratif et exploitation	10,648,685	10,719,240	10,207,625.05
301750	Service de piquet	139,200	128,360	63,723.25
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	944,876	948,086	892,944.75
304000	Caisse de pensions	1,343,743	1,346,528	1,286,454.65
309000	Frais, formation et perfectionnement	80,000	80,000	50,708.62
309900	Honoraires pour frais de formation	30,000	80,000	7,506.51
31	Biens, services et marchandises	9,371,000	10,222,800	9,942,429.28
311000	Machines, mobilier et équipement	30,000	60,000	52,923.44
311010	Equipements informatiques	840,000	2,200,000	2,615,699.12
311300	Licences et logiciels	2,080,000	1,130,000	1,225,726.94
313010	Carburants	0	0	6,690.62
313800	Marchandises diverses	50,000	50,000	47,586.27
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	130,000	130,000	123,809.78
315020	Entretien des véhicules	0	0	5,210.60
315300	Entretien de l'équipement informatique	790,000	940,000	617,460.61
315310	Maintenance applications info. externes	2,975,000	3,064,800	2,589,634.55
316210	Location de lignes et appareils	919,000	885,000	801,232.35
316220	Redevances d'utilisation	12,000	12,000	10,042.83
316600	Droits d'auteurs	5,000	5,000	4,509.99
317000	Déplacements	85,000	107,000	86,715.82
317300	HR/indemnité téléphonique	80,000	80,000	67,523.00
318000	Mandats, expertises, études	130,000	140,000	160,344.68
318090	Taxes téléphone et natel	600,000	670,000	590,846.22
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	0	0	4,090.15
319000	Cotisations	18,000	18,000	23,925.60
319020	Rest. TVA non imputable (REDIP)	597,000	701,000	675,114.57
319800	Autres frais divers	30,000	30,000	233,342.14

Remarques

	Office du logement	
318000	Mandats, expertises, études	Financement des études purement liées à la politique du logement en général (avis de droit lié au contrat de bail à loyer concernant la PMS par ex.).
362448	Prise en charge d'intérêts communes	Suite à la décision de passer progressivement de la politique de l'aide à la personne à l'aide à la pierre, le montant de cette rubrique budgétaire augmentera chaque année, selon décision du Grand Conseil de septembre 2014, toutefois dans une proportion moins importante que prévue les projets sur le Littoral ayant de la peine à démarrer pour l'instant.
365448	Prise en charge d'intérêts inst. privées	Idem
365800	Divers organismes et instit Privées	Nouvelle rubrique budgétaire, voir remarque rubrique 318000.
366340	Prise en charge d'intérêts construction	Économie suite à l'extinction d'une partie des aides individuelles dans les immeubles subventionnés.
421300	Intérêts s/créance	Suite à la décision de passer progressivement de la politique de l'aide à la personne à l'aide à la pierre, le montant de cette rubrique budgétaire augmentera chaque année, selon décision du Grand Conseil de septembre 2014.
	Serv. Inform. Entité neuchâteloise	
311010	Équipements informatiques	Seuls les postes de travail figurent à présent dans cette rubrique budgétaire. Les autres équipements sont financés par le crédit cadre « Renouvellement des infrastructures informatiques » adopté par le Grand Conseil en février 2016.
311300	Licences et logiciels	Mise à niveau des licences au poste de travail et renforcement de la sécurité pour se protéger des logiciels malveillants (ransomware).



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. finances et santé				
32	Intérêts passifs	0	0	8,622.00
320320	Intérêts de retard	0	0	8,622.00
33	Amortissements	2,667,164	2,623,538	3,423,968.43
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	97.00
331000	Biens du patrimoine administratif	2,667,164	2,623,538	3,423,871.43
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	1,234,000	1,212,600	1,083,000.00
352000	Mandats effectués par les communes	1,234,000	1,212,600	1,083,000.00
39	Imputations internes	55,000	53,500	56,815.25
390040	Recettes accordées à d'autres services	0	0	5.00
390125	Imprimés	0	0	809.95
390135	Machines et équipement	0	0	5,307.90
390145	Imprimante multifonction	3,500	4,000	3,929.50
390600	Locations	0	0	200.00
390606	Prestations d'enseignement	10,000	10,000	7,095.00
390821	Prestations internes Garage Arsenal Colombier	0	0	956.25
390829	PI Cafétériat, restau.	0	0	1,151.30
390831	PI Emoluments	2,000	0	0.00
390835	PI Escortes, enquêtes	5,500	5,500	3,500.00
390842	Redevances, patentes, taxes	34,000	34,000	33,300.00
390851	PI entret. véhicules	0	0	560.35
43	Contributions	8,140,000 -	7,880,000 -	8,480,415.65 -
434800	Prestations de services diverses	7,430,000 -	7,340,000 -	7,542,720.00 -
435000	Ventes à des tiers	250,000 -	100,000 -	375,860.55 -
436020	Remboursement de frais divers	290,000 -	290,000 -	280,993.10 -
438000	Prestations pour investissements	130,000 -	110,000 -	245,576.00 -
439850	Recettes diverses	40,000 -	40,000 -	35,266.00 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	0	0	800,000.00 -
481240	Provision litiges en cours	0	0	800,000.00 -
49	Imputations internes	3,410,500 -	3,429,500 -	3,301,934.45 -
490627	Prestations informatiques SIEN	3,410,500 -	3,429,500 -	3,301,934.45 -
SIEN - Entité neuchâteloise				
	<i>Total des charges</i>	<i>2,480,000</i>	<i>2,491,000</i>	<i>2,537,768.36</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>2,360,000 -</i>	<i>2,504,000 -</i>	<i>2,537,768.36 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>120,000</i>	<i>13,000 -</i>	<i>0.00</i>
30	Charges de personnel	10,000	10,000	0.00
309000	Frais, formation et perfectionnement	10,000	10,000	0.00
31	Biens, services et marchandises	1,995,000	1,950,000	1,911,512.14
311010	Equipements informatiques	1,100,000	850,000	1,030,153.84
311300	Licences et logiciels	300,000	500,000	298,728.49
315300	Entretien de l'équipement informatique	10,000	10,000	2,202.27
315310	Maintenance applications info. externes	370,000	400,000	367,583.41
317000	Déplacements	0	3,000	0.00
318000	Mandats, expertises, études	130,000	117,000	131,741.48
318084	Taxes téléinformatiques	80,000	60,000	76,801.99
318090	Taxes téléphone et natel	5,000	10,000	4,300.66
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	140,029.92
381400	Opérations transitoires	0	0	140,029.92
39	Imputations internes	475,000	531,000	486,226.30
390125	Imprimés	25,000	25,000	22,946.30
390627	Prestations informatiques SIEN	450,000	506,000	463,280.00
43	Contributions	1,661,000 -	1,810,000 -	1,561,400.21 -
434800	Prestations de services diverses	720,000 -	710,000 -	759,125.75 -
435000	Ventes à des tiers	931,000 -	1,100,000 -	791,658.60 -
439850	Recettes diverses	10,000 -	0	10,615.86 -
46	Subventions acquises	0	0	95,000.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	0	0	95,000.00 -
49	Imputations internes	699,000 -	694,000 -	881,368.15 -
490627	Prestations informatiques SIEN	425,000 -	420,000 -	603,936.90 -
490628	Acquisition de matériel pr domaine des écoles SIEN	274,000 -	274,000 -	277,431.25 -

Remarques



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. finances et santé				
Service des communes				
	<i>Total des charges</i>	485,479	468,545	474,753.50
	<i>Total des revenus</i>	18,400 -	0	300.00 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	467,079	468,545	474,453.50
30	Charges de personnel	480,479	463,545	470,161.85
301000	Personnel administratif et exploitation	394,257	378,945	387,783.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	34,709	33,213	33,516.05
304000	Caisse de pensions	51,513	51,386	48,862.80
31	Biens, services et marchandises	5,000	5,000	4,591.65
317000	Déplacements	3,000	3,000	2,655.40
319800	Autres frais divers	2,000	2,000	1,936.25
43	Contributions	0	0	300.00 -
439850	Recettes diverses	0	0	300.00 -
49	Imputations internes	18,400 -	0	0.00
490625	Remboursements de traitements	18,400 -	0	0.00
Fonds d'aide aux communes				
	<i>Total des charges</i>	2,443,400	1,925,000	3,015,697.13
	<i>Total des revenus</i>	2,443,400 -	1,925,000 -	3,015,697.13 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	0	0	0.00
36	Subventions accordées	2,400,000	1,020,000	209,168.00
362800	Subsides divers aux communes	1,000,000	820,000	0.00
362801	Péréquation verticale	1,400,000	200,000	209,168.00
38	Attributions aux financements spéciaux	0	855,000	2,756,529.13
380000	Virement à la fortune du fonds	0	855,000	2,756,529.13
39	Imputations internes	43,400	50,000	50,000.00
390625	Remboursements de traitements	18,400	0	0.00
390839	PI mandats, experts, études	25,000	50,000	50,000.00
42	Revenus des biens	0	0	2,653.13 -
421300	Intérêts sur créances	0	0	2,653.13 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	2,443,400 -	0	59,967.00 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	2,443,400 -	0	59,967.00 -
49	Imputations internes	0	1,925,000 -	2,953,077.00 -
495000	Bonification budgétaire	0	1,925,000 -	2,953,077.00 -

Remarques

490625	Service des communes Remboursement traitements	Financement par le fonds d'aide aux communes du renforcement temporaire d'un demi-poste à compter du 4 ^e trimestre 2017 pour une durée de deux ans en vue du projet de révision complète de la loi sur les communes.
362801	Fonds d'aide aux communes Péréquation verticale	L'augmentation importante enregistrée dans cette rubrique en regard des montants inscrits pour les années 2015 et 2016 résulte de la prise en charge par l'État, pour une période transitoire, de la part des pertes induites par le projet de réforme de la péréquation financière intercommunale des charges qui excèdent 100 francs par habitant. Ces pertes ne concernent que certaines communes.
495000	Bonification budgétaire	La suppression du montant inscrit dans cette rubrique s'explique par la décision de supprimer l'alimentation du fonds d'aide aux communes par l'attribution d'une part de 4% de la part du canton au produit de l'IFD. Cette décision est motivée par le solde de la fortune du fonds, qui permet à l'État d'honorer ses promesses et de faire face aux requêtes des communes, ainsi que par le refus de plusieurs projets de fusion de communes en 2016, réduisant d'autant les sollicitations du fonds.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. justice, sécurité et culture				
	<i>Total des charges</i>	263,688,194	261,737,493	281,612,514.91
	<i>Total des revenus</i>	83,372,184 -	91,133,984 -	91,987,792.09 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	180,316,010	170,603,509	189,624,722.82
Secrétariat général				
	<i>Total des charges</i>	788,640	902,887	784,853.20
	<i>Total des revenus</i>	0	0	0.00
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	788,640	902,887	784,853.20
30	Charges de personnel	645,040	683,887	667,182.80
301000	Personnel administratif et exploitation	491,853	526,755	511,317.05
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	43,046	44,680	44,102.95
304000	Caisse de pensions	64,142	66,453	65,596.80
309800	Autres charges de personnel	46,000	46,000	46,166.00
31	Biens, services et marchandises	22,800	37,000	16,070.30
317000	Déplacements	10,800	12,000	9,172.70
319800	Autres frais divers	12,000	25,000	6,897.60
33	Amortissements	10,000	75,000	0.00
331000	Biens du patrimoine administratif	10,000	75,000	0.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	110,000	105,000	100,688.80
351250	Conférences intercantionales	110,000	105,000	100,688.80
39	Imputations internes	800	2,000	911.30
390145	Imprimante multifonction	800	2,000	911.30
Service de la justice				
	<i>Total des charges</i>	27,021,387	25,425,401	27,158,504.11
	<i>Total des revenus</i>	28,697,700 -	28,354,650 -	28,714,788.89 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	1,676,313 -	2,929,249 -	1,556,284.78 -
30	Charges de personnel	3,008,987	3,089,601	2,972,548.05
300000	Commissions	95,000	90,000	80,459.70
301000	Personnel administratif et exploitation	2,398,506	2,481,083	2,393,639.30
301010	Salaires occasionnels	6,000	6,000	4,934.60
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	211,282	217,426	209,290.15
304000	Caisse de pensions	298,198	295,093	284,224.30
31	Biens, services et marchandises	3,559,800	3,577,800	3,553,751.15
310030	Livres et périodiques	700	800	209.00
317000	Déplacements	3,500	4,000	1,931.40
318210	Assistance judiciaire	3,400,000	3,400,000	3,422,356.12
318330	Frais divers de banque	7,200	8,000	7,601.02
319010	Indemnités de dépens	31,500	35,000	25,450.00
319800	Autres frais divers	116,900	130,000	96,203.61
32	Intérêts passifs	1,600	3,000	1,594.92
329910	Pertes sur différences de changes	1,600	3,000	1,594.92
33	Amortissements	4,460,000	3,745,000	4,237,805.23
330010	Pertes sur débiteurs	4,300,000	3,600,000	4,092,505.16
330050	Amort. travail intérêt général et prison	160,000	145,000	145,300.07
34	Parts et contributions sans affectation	3,300,000	2,900,000	3,330,777.91
340200	Part communale aux amendes	3,300,000	2,900,000	3,330,777.91
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	931,000	1,080,000	1,158,841.60
350010	Documents d'identité, part fédérale	931,000	1,080,000	1,158,841.60
39	Imputations internes	11,760,000	11,030,000	11,903,185.25
390125	Imprimés	0	0	570.00
390220	Part aux amendes	11,530,000	10,820,000	11,646,604.65
390831	PI Emoluments	230,000	210,000	256,010.60
42	Revenus des biens	3,700 -	3,000 -	3,939.31 -
429910	Gains sur différences de change	3,700 -	3,000 -	3,939.31 -
43	Contributions	26,884,000 -	26,251,650 -	26,447,843.38 -
431000	Emoluments administratifs	134,000 -	136,650 -	169,612.45 -
431002	Emoluments de rappels SAP	60,000 -	55,000 -	52,200.00 -
431260	Emoluments, naturalisations	700,000 -	650,000 -	558,851.00 -

Remarques

JUSTICE, SÉCURITÉ ET CULTURE

319800	Secrétariat général Autres frais divers	Mise sur pied d'une manifestation départementale une année sur deux.
301000	Service de la justice Personnel administratif et d'exploitation	Réduction de 0,4 EPT, et rotation de personnel.
330010	Pertes sur débiteurs	Comptabilisation des pertes par prescription des amendes d'ordre et tarifées selon le principe de facturation, fin du rattrapage du suivi des ordonnances pénales administratives au contentieux général de l'État, et baisse d'environ 10% du taux de recouvrement liée notamment à l'augmentation découlant de la loi sur le transport des voyageurs.
340200	Part communale aux amendes	Le budget 2017 est basé sur les amendes facturées et le budget 2016 sur les amendes encaissées (interprétation erronée de la LPol).
350010	Documents d'identité, part fédérale	Stabilisation de la demande à un niveau normal après un renouvellement important des passeports électroniques 2003.
390220	Part aux amendes	Adaptation à la réalité des comptes.
431260	Émoluments naturalisations	Augmentation de 100 francs par dossier dès le 01.01.2017.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. justice, sécurité et culture				
436015	Remboursement frais assist. judiciaire	560,000 -	540,000 -	545,727.58 -
436020	Remboursement de frais divers	2,300,000 -	2,200,000 -	2,317,063.20 -
436025	Frais ordonnances pénales adm.	1,220,000 -	1,150,000 -	1,086,780.00 -
437000	Amendes	3,000,000 -	2,700,000 -	3,292,948.55 -
437201	Amendes AO + AT	16,250,000 -	16,250,000 -	15,903,017.80 -
437205	Ordonnances pénales administratives	2,220,000 -	2,200,000 -	2,055,750.00 -
439850	Recettes diverses	440,000 -	370,000 -	465,892.80 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	1,810,000 -	2,100,000 -	2,263,006.20 -
452010	Documents identité, parts cant.+fédérale	1,810,000 -	2,100,000 -	2,263,006.20 -
Service pénitentiaire				
<i>Total des charges</i>		31,644,689	33,985,751	28,539,593.14
<i>Total des revenus</i>		4,189,500 -	4,274,000 -	4,221,969.07 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>		27,455,189	29,711,751	24,317,624.07
30	Charges de personnel	13,946,206	13,941,648	13,194,849.25
300000	Commissions	73,000	90,000	52,287.65
301000	Personnel administratif et exploitation	11,449,786	11,385,878	10,726,494.55
301010	Salaires occasionnels	24,000	57,500	19,951.35
301750	Service de piquet	75,000	70,800	74,022.75
301800	Salaires écarts statistique	180,000 -	180,000 -	0.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	1,011,268	1,009,845	937,408.20
304000	Caisse de pensions	1,407,152	1,410,625	1,326,784.75
309800	Autres charges de personnel	86,000	97,000	57,900.00
31	Biens, services et marchandises	4,949,400	4,923,000	3,722,518.14
310050	Matériel d'enseignement	120,000	120,000	118,987.36
313050	Habillement	63,700	79,000	24,905.13
313070	Produits alimentaires	736,000	767,000	531,584.88
313090	Fournitures de nettoyage et matériel	40,000	40,000	32,734.97
313200	Rémunération	552,500	423,000	369,342.25
313210	Frais de médecine et pharmacie	993,000	1,374,000	1,151,626.48
313220	Entretien pensionnaires, autres frais	74,000	77,000	52,480.83
314000	Entretien des bâtiments	377,200	435,000	183,912.75
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	221,000	268,000	300,677.26
317000	Déplacements	54,000	60,000	62,140.75
318000	Mandats, expertises, études	1,341,000	900,000	514,370.95
318051	Médecins et experts	40,000	45,000	27,974.10
318060	Assurance-accidents des détenus	55,000	55,000	32,160.00
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	0	0	3,025.95
318285	Frais de surveillance	250,000	250,000	284,807.60
319800	Autres frais divers	32,000	30,000	31,786.88
33	Amortissements	1,428,983	1,308,102	1,048,077.00
331000	Biens du patrimoine administratif	1,428,983	1,308,102	1,048,077.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	11,297,000	13,798,000	10,551,292.50
351230	Part aux frais de formation CSFPP	193,000	248,000	163,656.45
351260	Placements hors canton	9,162,000	11,050,000	8,646,794.40
351261	Placements ds le canton (mesures pénales)	1,942,000	2,500,000	1,740,841.65
39	Imputations internes	23,100	15,000	22,856.25
390040	Recettes accordées à d'autres services	0	0	200.00
390145	Imprimante multifonction	4,100	0	4,655.15
390600	Locations	0	0	239.00
390821	Prestations internes Garage Arsenal Colombier	0	0	225.00
390827	PI frais de maintenance	12,000	12,000	12,000.00
390831	PI Emoluments	4,000	0	4,030.00
390835	PI Escortes, enquêtes	3,000	3,000	500.00
390851	PI entret. véhicules	0	0	1,007.10
43	Contributions	918,000 -	974,000 -	1,499,505.87 -
434200	Pensions facturées	0	16,000 -	0.00
434800	Prestations de services diverses	180,000 -	200,000 -	117,704.97 -
436000	Remboursement d'assurances	0	0	12,777.00 -
436020	Remboursement de frais divers	73,000 -	55,000 -	73,124.63 -
436210	Remboursement des caisses-maladie	365,000 -	503,000 -	734,287.11 -
438000	Prestations pour investissements	0	0	71,100.00 -
439850	Recettes diverses	300,000 -	200,000 -	490,512.16 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	3,271,500 -	3,300,000 -	2,721,113.20 -
451200	Pensions facturées hors canton	3,271,500 -	3,300,000 -	2,721,113.20 -

Remarques

	Service de la justice (suite)	
436025	Frais ordonnances pénales	Tendance à la hausse des ordonnances pénales administratives.
437000	Amendes	Hausse des amendes attendue selon appréciation du pouvoir judiciaire.
439850	Recettes diverses	Tendance à la hausse des sommations et des ordonnances pénales administratives.
452010	Documents identité, part cant. + fédérale	Idem remarque rubrique 350010
	Service pénitentiaire	
301000	Personnel administratif et d'exploitation	Augmentation de 2.4 EPT, soit 1,4 EPT conformément au plan stratégique du service pénitentiaire (augmentation du nombre de places de détention dans le canton et ratio actuel encore faible en regard des exigences concordataires), et 1.0 EPT transféré depuis le SBAT.
301010	Salaires occasionnels	Fin de l'adaptation temporaire qui visait à atténuer en 2016 l'effet salarial pour les collaborateurs transférés au Service de médecine et de psychiatrie pénitentiaire (SMPP).
303050	Habillement	Budget 2016 surévalué. À préciser que les comptes 2015 ont été exceptionnellement bas, le stock ayant suffi à couvrir les besoins de renouvellement du matériel usagé.
313200	Rémunération	Budget adapté à l'augmentation de la capacité d'accueil des établissements cantonaux et aux prévisions des comptes 2016.
313210	Frais de médecine et pharmacie	Le service de médecine et psychiatrie pénitentiaire (SMPP) est opérationnel depuis fin 2015. Le BU16 semble avoir été surévalué en regard des comptes. Par ailleurs, le SMPP prend maintenant une partie des frais médicaux à sa charge, ne laissant à la charge du SPNE que la quote-part.
318000	Mandats, expertises et études	Budget 2016 sous-évalué. Le Budget 2017 tient par ailleurs compte de la phase test du bracelet électronique, qui devra être fonctionnel le 1er janvier 2018.
351260	Placements hors canton (mesures pénales)	Le budget tient compte à la fois de l'augmentation de la capacité d'accueil de l'établissement de détention de La Promenade, et de la fin des travaux de l'EEP Bellevue courant 2017.
351261	Placements dans le canton (mesures pénales)	Adaptation en fonction des comptes 2015 et des prévisions intermédiaires 2016.
434200	Pensions facturées	Il n'y a pour l'heure pas de cellules dédiées à ces régimes dans le canton, la détention ferme ayant été privilégiée compte tenu des besoins.
436210	Remboursement des caisses-maladie	Réduction des recettes liée à la diminution des charges enregistrées sous la rubrique 313210.
439850	Recettes diverses	Adaptation à la réalité des comptes tout en notant que ceux de 2015 ont été exceptionnels, des arriérés ayant été récupérés.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. justice, sécurité et culture				
49	Imputations internes	0	0	1,350.00 -
490800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	1,350.00 -
Serv. institutions pr adultes et mineurs				
<i>Total des charges</i>		99,894,819	100,290,903	99,768,260.65
<i>Total des revenus</i>		3,758,000 -	3,758,000 -	3,618,980.60 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>		96,136,819	96,532,903	96,149,280.05
30	Charges de personnel	756,319	855,703	740,422.95
300000	Commissions	5,000	5,000	1,905.20
301000	Personnel administratif et exploitation	617,866	694,430	608,166.55
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	54,007	59,544	52,727.20
304000	Caisse de pensions	79,446	96,729	77,624.00
31	Biens, services et marchandises	111,000	120,000	21,254.95
317000	Déplacements	12,000	12,000	10,832.35
318005	Honoraires, mandats	90,000	99,000	3,584.70
319800	Autres frais divers	9,000	9,000	6,837.90
33	Amortissements	0	65,000	90,120.00
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	120.00
331000	Biens du patrimoine administratif	0	65,000	90,000.00
36	Subventions accordées	95,477,500	95,700,200	95,180,953.65
364300	Lutte contre les addictions	11,161,600	5,904,300	5,753,274.53
364900	Lutte contre les addictions jeu	200,000	200,000	179,499.74
365325	Pro Infirmités	280,000	280,000	280,000.00
365360	Institutions dans le canton pour mineurs	25,176,000	25,800,900	24,741,733.66
365365	Institutions hors canton pour mineurs	4,800,000	5,000,000	4,807,322.25
365370	Institutions dans le canton pour adultes	44,311,900	48,967,000	49,882,929.75
365375	Institutions hors canton pour adultes	9,400,000	9,400,000	9,405,892.72
365800	Divers organismes et instit. privées	148,000	148,000	130,301.00
37	Subventions redistribuées	3,550,000	3,550,000	3,430,374.00
373610	Redistribution subventions OFJ	3,550,000	3,550,000	3,430,374.00
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	305,000.00
381240	Provision litiges en cours	0	0	305,000.00
39	Imputations internes	0	0	135.10
390840	PI manifestations, réceptions	0	0	135.10
43	Contributions	208,000 -	208,000 -	188,606.60 -
436020	Remboursement de frais divers	8,000 -	8,000 -	8,610.00 -
439365	Contribution LORO addiction jeu	200,000 -	200,000 -	179,500.00 -
439850	Recettes diverses	0	0	496.60 -
47	Subventions à redistribuer	3,550,000 -	3,550,000 -	3,430,374.00 -
470640	Subventions OFJ	3,550,000 -	3,550,000 -	3,430,374.00 -
Serv. et offices poursuites et faillites				
<i>Total des charges</i>		6,515,555	6,563,903	7,739,088.77
<i>Total des revenus</i>		13,840,000 -	13,430,000 -	14,452,269.69 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>		7,324,445 -	6,866,097 -	6,713,180.92 -
30	Charges de personnel	6,273,855	6,328,903	6,136,253.15
301000	Personnel administratif et exploitation	5,172,835	5,230,096	5,075,576.85
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	455,085	457,796	442,183.80
304000	Caisse de pensions	629,436	634,010	613,202.50
309910	Frais divers de formation	16,500	7,000	5,290.00
31	Biens, services et marchandises	181,700	195,000	1,559,181.52
310020	Imprimés et reliures	300	400	0.00
310030	Livres et périodiques	4,500	5,000	4,972.80
317000	Déplacements	45,000	50,000	38,491.85
317600	Congrès et conférences	900	1,000	400.00
318007	Archivage OF / OP	18,000	20,000	15,364.75
318035	Ports spéciaux et divers	0	0	1,383,352.68
319205	Frais irrécupérables lors de faillites	105,000	110,000	104,064.10
319800	Autres frais divers	8,000	8,600	12,535.34
33	Amortissements	0	0	25,044.10

Remarques

Serv. institutions pr adultes et mineurs		
301000	Personnel administratif et d'exploitation	Diminution liée à l'amendement du Grand Conseil sur les EPT 2016.
364300	Lutte contre les addictions	Transfert de 3 institutions de la rubrique 365370, en lien avec le projet DNA (Dispositif Neuchâtelois de l'Addiction)
365360	Institutions dans le canton pour mineurs	Budget 2016 légèrement surévalué.
365365	Institutions hors canton pour mineurs	Adaptation à la réalité des comptes.
365370	Institutions dans le canton pour adultes	Transfert de 3 institutions dans la rubrique 364300, en lien avec le projet DNA et budget 2016 légèrement sous-évalué.
Serv. et offices poursuites et faillites		
309910	Frais divers de formation	Plusieurs cours de formation ont été planifiés pour cet exercice.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. justice, sécurité et culture				
331000	Biens du patrimoine administratif	0	0	25,044.10
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	60,000	40,000	18,581.00
350800	Dédommagements divers à la Confédération	60,000	40,000	18,581.00
39	Imputations internes	0	0	29.00
390831	PI Emoluments	0	0	29.00
43	Contributions	13,840,000 -	13,430,000 -	14,452,269.69 -
431000	Emoluments administratifs	13,800,000 -	13,400,000 -	14,029,650.17 -
431006	Emoluments archivage	40,000 -	30,000 -	61,500.00 -
439850	Recettes diverses	0	0	361,119.52 -
Police neuchâteloise				
	<i>Total des charges</i>	<i>71,185,164</i>	<i>71,127,613</i>	<i>70,105,277.90</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>15,334,500 -</i>	<i>21,762,800 -</i>	<i>22,989,542.49 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>55,850,664</i>	<i>49,364,813</i>	<i>47,115,735.41</i>
30	Charges de personnel	63,827,906	64,075,266	61,701,403.34
301000	Personnel administratif et exploitation	49,646,614	49,932,498	47,558,950.45
301010	Salaires occasionnels	70,000	65,000	47,014.45
301055	Remplacements APG maternité	0	0	1,075.00
301060	Indemnités	840,440	829,914	830,122.65
301200	Traitements des aspirants	1,232,326	1,120,599	1,168,547.05
301750	Service de piquet	140,000	220,000	177,778.10
301800	Salaires écarts statistique	700,000 -	700,000 -	0.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	4,466,831	4,487,385	4,245,424.91
304000	Caisse de pensions	6,701,895	6,706,170	6,579,540.40
307100	Prestations retraités à charge de l'Etat	36,000	0	0.00
309200	Formation des aspirants	878,700	872,800	678,418.68
309210	Instruction	474,100	480,900	375,998.70
309300	Frais, recherche de personnel	41,000	60,000	38,532.95
31	Biens, services et marchandises	5,481,180	5,058,340	6,179,409.63
311000	Machines, mobilier et équipement	557,200	364,500	194,524.31
311020	Armes et moyens d'intervention	213,500	182,000	212,238.18
311030	Véhicules	0	0	539,425.00
313010	Carburants	0	0	342,594.38
313030	Matériel véhicules, radio, outillage	0	0	305,818.85
313050	Habillement	397,280	486,500	318,653.72
313800	Marchandises diverses	151,300	197,000	115,847.63
314000	Entretien des bâtiments	56,900	50,000	29,643.50
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	364,500	359,100	23,814.60
315010	Entretien des véhicules et appareils	0	0	472,363.06
315200	Entretien de l'habillement	3,000	3,000	1,865.25
315210	Entretien des installations du BAP	487,500	350,000	311,970.75
316000	Loyers	52,500	48,200	79,735.50
316210	Location de lignes et appareils	423,400	378,000	370,491.51
317000	Déplacements	98,000	98,000	114,936.91
317610	Manifestations et réceptions	12,000	15,000	7,307.39
318000	Mandats, expertises, études	2,139,900	1,967,940	2,205,270.56
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	0	0	5,839.45
318330	Frais divers de banque	100	100	111.42
318467	Compensation tâches en matière de navigation	78,000	88,000	74,350.00
319000	Cotisations	38,000	31,000	31,136.73
319800	Autres frais divers	408,100	440,000	421,470.93
33	Amortissements	1,326,178	1,566,707	1,587,875.63
330010	Pertes sur débiteurs	8,000	8,000	227,425.58
331000	Biens du patrimoine administratif	1,318,178	1,558,707	1,360,450.05
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	313,400	297,900	157,560.90
350800	Dédommagements divers à la Confédération	21,000	25,000	20,949.20
351800	Dédommagements divers aux autres cantons	270,400	248,900	108,454.40
352000	Mandats effectués par les communes	22,000	24,000	28,157.30
36	Subventions accordées	7,000	7,000	7,056.00
365800	Divers organismes et instit. privées	7,000	7,000	7,056.00
39	Imputations internes	229,500	122,400	471,972.40
390040	Recettes accordées à d'autres services	0	0	2,900.00
390125	Imprimés	5,000	7,000	4,544.35
390145	Imprimante multifonction	4,100	3,000	4,572.15

Remarques

Serv. et offices poursuites et faillites (suite)		
350800	Dédommagements divers à la Confédération	Hausse du tarif fédéral et du nombre de créanciers qui utilisent la plateforme fédérale ILP.
431000	Émoluments administratifs	Adaptation aux dernières données connues.
Police neuchâteloise		
301000	Personnel administratif et d'exploitation	Augmentation de 5,5 EPT totalement financés par des subventions externes (voir rubrique 450800), et parallèlement baisse liée à l'amendement du Grand Conseil sur les EPT 2016.
301200	Traitement des aspirants	Adaptation du nombre d'aspirants en lien avec la planification prévisionnelle des départs.
301750	Service de piquet	Adaptation aux dernières données connues.
307100	Prestations retraités à charge de l'Etat	Frais de rattrapage du plan PPP ou/et des indemnités de départ liés au projet de Centrale Neuchâteloise d'Urgence (CNU). Convention entre la Ville de Neuchâtel, l'Établissement Cantonal d'Assurance et de Prévention (ECAP) et la police neuchâteloise.
309300	Recherche de personnel	Économies générées par l'adaptation du processus de recrutement.
311000	Machines, mobilier, équipement	Renouvellement, sur deux ans, des moyens de communication de la PONE et renouvellement d'un système de stockage pour les pièces à conviction de la police scientifique.
311020	Armes et moyens d'intervention	Achat de munitions et de chargeurs supplémentaires en lien avec la doctrine d'engagement anti-terroriste recommandée par le concordat des polices romandes.
313050	Habillement	Réduction ponctuelle de la dotation vestimentaire des policiers.
313800	Marchandises Diverses	La diminution budgétaire 2017 s'explique par un montant extraordinaire qui avait été inscrit au budget 2016 pour la réalisation du projet des nouvelles cartes de légitimation.
314000	Entretien des bâtiments	Augmentation des coûts d'entretien, liés au vieillissement et à la dégradation du BAP.
315210	Entretien des installations du BAP	Augmentation des frais de maintenance des systèmes SAGA et Polycom liés à la reprise de la centrale d'alarme pompier dans le cadre du projet de central neuchâteloise d'urgence (CNU).
316210	Location de lignes et appareils	Réévaluation des coûts essentiellement dus au renforcement du système de géolocalisation GEOPOL.
318000	Mandats, expertises, études	Adaptation des frais de justice en regard des dernières données connues, et transfert du mandat technique du SSCM dans le cadre du projet de centrale neuchâteloise d'urgence (CNU).
319800	Autres frais divers	Adaptation des frais de repas du personnel en regard des coûts réels 2015 et diverses mesures de réduction des dépenses.
351800	Dédommagements divers aux autres cantons	Conséquences de la participation du canton aux nouveaux projets d'harmonisation informatique policière validés par la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP).



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. justice, sécurité et culture				
390600	Locations	70,400	62,400	62,400.00
390627	Prestations informatiques SIEN	150,000	50,000	140,943.40
390821	Prestations internes Garage Arsenal Colombier	0	0	256,612.50
43	Contributions	2,059,800 -	2,088,800 -	2,128,344.79 -
431000	Emoluments administratifs	415,000 -	305,000 -	384,937.00 -
434210	Escortes et enquêtes	302,700 -	489,000 -	258,156.25 -
434215	Retraits plaques	0	0	33,735.00 -
434621	Ret./sal. repas	20,000 -	20,000 -	20,868.66 -
434800	Prestations de services diverses	237,000 -	76,000 -	102,075.00 -
435000	Ventes à des tiers	57,000 -	48,000 -	96,473.59 -
436000	Remboursement d'assurances	0	0	99,073.70 -
436010	Remboursement de traitements	583,800 -	660,300 -	691,215.30 -
436020	Remboursement de frais divers	401,300 -	442,300 -	398,845.69 -
436220	Locations de stands de tirs	25,000 -	17,200 -	27,550.00 -
439850	Recettes diverses	18,000 -	31,000 -	15,414.60 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	1,480,900 -	8,615,900 -	9,033,413.70 -
450800	Dédommagements de la Confédération	1,480,900 -	815,900 -	1,019,989.15 -
452000	Dédommagements des communes	0	7,800,000 -	8,013,424.55 -
49	Imputations internes	11,793,800 -	11,058,100 -	11,827,784.00 -
490030	Rbt frais de conciergerie par SBAT	204,000 -	202,000 -	150,000.00 -
490040	Revenus acquis d'autres services	25,000 -	0	1,395.00 -
490220	Part aux amendes	11,500,000 -	10,800,000 -	11,617,979.00 -
490827	PI frais de maintenance	40,500 -	42,600 -	42,600.00 -
490831	PI Emoluments	10,800 -	0	10,810.00 -
490835	PI escortes et enquêtes	13,500 -	13,500 -	5,000.00 -
Ecole régionale d'aspirant police (ERAP)				
<i>Total des charges</i>		<i>1,019,399</i>	<i>1,088,192</i>	<i>1,062,271.28</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>1,019,400 -</i>	<i>1,154,172 -</i>	<i>1,062,271.28 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>1 -</i>	<i>65,980 -</i>	<i>0.00</i>
30	Charges de personnel	122,499	136,372	147,535.55
301010	Salaires occasionnels	9,000	13,200	5,800.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	799	1,172	512.80
309210	Instruction	112,700	122,000	141,222.75
31	Biens, services et marchandises	881,400	937,320	914,735.73
311000	Machines, mobilier et équipement	5,000	5,000	4,918.30
311020	Armes et moyens d'intervention	17,600	25,000	12,247.20
313010	Carburants	5,000	0	5,092.30
313050	Habillement	8,900	37,500	6,122.35
314000	Entretien des bâtiments	15,000	15,000	11,479.30
316000	Loyers	160,000	160,000	139,750.00
318000	Mandats, expertises, études	66,500	76,950	79,416.75
318005	Honoraires, mandats	482,600	516,870	532,828.20
318630	Mandats de formation	95,000	76,000	101,800.00
319800	Autres frais divers	25,800	25,000	21,081.33
39	Imputations internes	15,500	14,500	0.00
390600	Locations	9,500	9,500	0.00
390821	Prestations internes Garage Arsenal Colombier	0	5,000	0.00
390856	Coûts forfaitaires véhicules	6,000	0	0.00
43	Contributions	886,700 -	898,700 -	733,866.33 -
433600	Ecolages et finances de cours	865,700 -	853,700 -	665,718.68 -
434800	Prestations de services diverses	21,000 -	21,000 -	38,532.95 -
436020	Remboursement de frais divers	0	24,000 -	29,614.70 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	132,700 -	255,472 -	328,404.95 -
451800	Dédommagements d'autres cantons	44,200 -	183,872 -	236,325.95 -
452000	Dédommagements des communes	88,500 -	71,600 -	92,079.00 -
Service sécurité civile et militaire				
<i>Total des charges</i>		<i>10,336,747</i>	<i>10,833,140</i>	<i>6,983,532.31</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>6,492,500 -</i>	<i>6,940,810 -</i>	<i>5,832,048.78 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>3,844,247</i>	<i>3,892,330</i>	<i>1,151,483.53</i>
30	Charges de personnel	4,977,517	4,942,938	4,730,146.85
301000	Personnel administratif et exploitation	4,071,681	4,036,577	3,863,200.00
301010	Salaires occasionnels	0	10,000	0.00

Remarques

431000	Police neuchâteloise (suite) Émoluments administratifs	Adaptation du budget en fonction des dernières données connues suite à l'augmentation des émoluments liés au concordat des entreprises de sécurité.
434210	Escortes et enquêtes	Baisse des fausses alarmes suite à l'introduction des nouveaux émoluments, en partie compensée par des recettes supplémentaires en lien avec la reprise de la gestion des alarmes incendie par la centrale neuchâteloise d'urgence (CNU).
434800	Prestations de services diverses	Contribution de l'Établissement Cantonal d'Assurance et de Prévention (ECAP) liée au projet de centrale neuchâteloise d'urgence (CNU).
435000	Ventes à des tiers	Adaptation à la réalité des comptes 2015, tout en tenant compte du transfert au SSCM dès 2016 de la vente des véhicules séquestrés.
436010	Remboursements de traitement	Fin du remboursement du salaire du directeur de CIFPOL (anciennement ERAP) payé par la police neuchâteloise uniquement en 2016.
436020	Remboursement de frais divers	Adaptation à la réalité des comptes, ainsi qu'aux nouvelles directives Polycom en terme de refacturation à l'Office Fédéral des Routes (OFROU) et la protection civile (PCI).
436220	Locations stand de tir	Croissance de la demande de location des stands de tir.
439850	Recettes diverses	Adaptation à la réalité des comptes.
450800	Dédommagement de la Confédération	Contributions supplémentaires liées à la sécurité des cantons abritant des Centres Fédéraux pour l'asile (SEM) et aux mesures contre le terrorisme selon les directives du Service de Renseignement de la Confédération (SRC).
452000	Dédommagements des Communes	Fin de la durée transitoire de 2 ans pour la contribution financière basée sur le nombre d'habitants des collectivités publiques. Introduction du point d'impôt qui figurera dans les rubriques budgétaires du SFIN dès 2017.
490220	Part aux amendes	Adaptation des recettes à la réalité des comptes 2015.
	Ecole régionale d'aspirants de police (ERAP)	Remarque générale : Le budget de l'ERAP (autoporteur) est toujours préparé avec une capacité d'accueil relativement large car lors de l'établissement de ce dernier nous ne savons pas combien d'aspirants ni d'assistants seront inscrits.
309210	Instruction	Réduction des coûts liés à la dislocation du camp pratique police (CPP)
313050	Habillement	Dès 2017 coût d'habillement de l'aspirant à charge des corps de police envoyant des aspirants.
318000	Mandats, expertise, études	Réduction des engagements de prestataires externes.
451800	Dédommagements d'autres cantons	Diminution de la recette lié à une école 2017 en grande partie neuchâteloise (un seul aspirant hors canton), et diminution de la recette liée au poste de directeur CiFpol assuré par un policier neuchâtelois en principe uniquement en 2016.
	Sécurité civile et militaire	
301000	Personnel administratif et d'exploitation	Transfert d'un poste de chauffeur depuis la chancellerie.
301010	Salaires occasionnels	En raison de la fermeture provisoire du musée, il n'y aura pas d'engagement de personnel auxiliaire.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. justice, sécurité et culture				
301750	Service de piquet	15,000	15,000	11,820.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	390,763	389,000	369,576.50
304000	Caisse de pensions	500,073	492,362	485,550.35
31	Biens, services et marchandises	4,345,500	4,694,600	1,403,699.33
311000	Machines, mobilier et équipement	11,500	16,500	16,559.40
311030	Véhicules	1,110,000	1,110,000	0.00
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	0	0	47,820.45
313010	Carburants	938,000	938,400	3,322.00
313020	Lubrifiants	40,000	33,000	0.00
313035	Matériel véhicules	760,400	760,400	0.00
313040	Matériel et fournitures	175,900	200,000	121,363.30
313055	Matériel de garage	70,000	62,000	75,603.25
314000	Entretien des bâtiments	600,000	770,000	744,734.98
314470	Entretien des sites naturels	29,500	40,000	42,598.75
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	20,400	27,700	37,173.25
315020	Entretien des véhicules	75,000	55,000	0.00
316200	Loyers des places de tir	14,000	14,000	13,484.30
317000	Déplacements	15,800	17,000	9,920.70
318000	Mandats, expertises, études	5,000	90,000	80,300.00
318030	Ports et affranchissements	0	0	132.25
318083	Taxes poids lourds et vignettes	69,000	69,000	5,800.00
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	133,000	126,600	2,874.50
318200	Instruction et formation PCi	96,000	106,000	83,743.15
319200	Organis. catastrophe et défense générale	132,000	174,000	87,341.40
319800	Autres frais divers	50,000	85,000	30,927.65
33	Amortissements	45,530	232,702	339,889.28
330010	Pertes sur débiteurs	45,000	45,000	66,010.55
331000	Biens du patrimoine administratif	530	187,702	273,878.73
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	460,700	459,300	9,120.00
350200	Recrutement	10,000	10,000	9,120.00
352210	Redevance S.I.S.	450,700	449,300	0.00
36	Subventions accordées	260,000	292,000	258,873.80
362212	Part cantonale charges salariales OPC	260,000	292,000	258,873.80
37	Subventions redistribuées	200,000	180,000	217,928.10
372200	Ouvrages PCi	200,000	180,000	217,928.10
39	Imputations internes	47,500	31,600	23,874.95
390020	Véhicules de service	0	0	3,375.00
390040	Recettes accordées à d'autres services	35,000	10,000	20.00
390125	Imprimés	1,000	10,000	388.20
390145	Imprimante multifonction	3,100	4,000	3,501.55
390627	Prestations informatiques SIEN	0	0	1,220.00
390827	PI frais de maintenance	6,900	6,900	6,900.00
390831	PI Emoluments	0	0	78.00
390835	PI Escortes, enquêtes	0	0	1,000.00
390840	PI manifestations, réceptions	1,500	700	1,856.30
390846	PI Achat bois	0	0	3,500.00
390847	PI matériel et outillage	0	0	112.00
390851	PI entret. véhicules	0	0	1,923.90
42	Revenus des biens	9,000 -	73,000 -	84,852.85 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	9,000 -	73,000 -	84,852.85 -
43	Contributions	423,300 -	440,000 -	424,861.60 -
431000	Emoluments administratifs	18,000 -	18,000 -	22,370.00 -
434800	Prestations de services diverses	25,000 -	33,000 -	26,660.00 -
436220	Locations de stands de tirs	14,300 -	14,000 -	21,500.00 -
436370	Remboursements de loyers	140,000 -	140,000 -	137,500.00 -
437000	Amendes	120,000 -	130,000 -	117,244.70 -
439000	Contributions de tiers	30,000 -	30,000 -	0.00
439850	Recettes diverses	20,000 -	50,000 -	69,335.30 -
439855	Recettes de garage	56,000 -	25,000 -	30,251.60 -
44	Parts à des recettes sans affectation	720,000 -	730,000 -	720,388.08 -
440320	Taxe d'exemption obligation de servir	720,000 -	730,000 -	720,388.08 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	4,004,200 -	4,005,700 -	3,933,891.00 -
450220	Indemnité fédérale, loyers places d'armes	2,866,100 -	2,867,600 -	2,837,806.00 -

Remarques

	Sécurité civile et militaire (suite)	
314000	Entretien des bâtiments	Plusieurs travaux d'entretien arrivés à terme, avec pour corollaire une diminution progressive des coûts.
315020	Entretien véhicules	L'évaluation à la hausse du coût de l'entretien des véhicules de l'État se fonde sur les dépenses 2016.
318000	Mandats, expertises, études	Mandat CNU repris par la PONE.
319200	ORCCAN	Le projet de la formation des organes étatiques a été repoussé en 2018. Frais Polycom moins importants compte tenu des achats de radios réalisés en 2016.
319800	Autres frais divers	Organisation de la Conférence suisse de la protection de la population à la charge du canton réalisée en 2016.
362212	Part cantonale aux charges salariales des OPC	Adaptation à la réalité des comptes.
427300	Revenus immeubles patrimoine adm.	Reprise par le SBAT des locations pour le restaurant et l'appartement du Château de Colombier.
434800	Prestations de service diverses	Diminution du nombre d'astreints à former pour les autres cantons.
439850	Recettes diverses	Montants facturés pour les travaux effectués par les ateliers techniques transférés sous rubrique 439855.
439855	Recettes garage	Transfert de rubrique budgétaire 439850.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. justice, sécurité et culture				
450800	Dédommagements de la Confédération	1,138,100 -	1,138,100 -	1,096,085.00 -
47	Subventions à redistribuer	200,000 -	180,000 -	217,928.10 -
470210	Subv. féd., protection civile	200,000 -	180,000 -	217,928.10 -
49	Imputations internes	1,136,000 -	1,512,110 -	450,127.15 -
490410	Imputation de véhicules	0	386,000 -	0.00
490610	Locations	151,500 -	143,610 -	143,470.00 -
490821	Prestations internes Garage Arsenal Colombier	0	5,000 -	271,355.70 -
490823	Rbt traitements	0	0	150.00 -
490831	PI Emoluments	21,000 -	20,000 -	13,500.00 -
490847	PI matériel et outillage	0	0	21,651.45 -
490856	Coûts forfaitaires véhicules	963,500 -	957,500 -	0.00
Service des affaires culturelles				
<i>Total des charges</i>		<i>5,064,388</i>	<i>4,610,890</i>	<i>5,432,975.46</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>50,000 -</i>	<i>0</i>	<i>32,000.00 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>5,014,388</i>	<i>4,610,890</i>	<i>5,400,975.46</i>
30	Charges de personnel	468,888	467,640	461,585.40
300000	Commissions	9,000	10,000	6,226.60
301000	Personnel administratif et exploitation	377,736	375,890	375,089.65
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	32,921	32,768	32,322.55
304000	Caisse de pensions	49,231	48,982	47,946.60
31	Biens, services et marchandises	65,500	73,750	79,902.65
317000	Déplacements	6,500	6,500	4,718.35
318000	Mandats, expertises, études	23,000	20,250	25,082.40
318610	Promotion	9,000	9,000	8,385.85
318640	Archives pour demain	20,000	34,000	34,480.00
319800	Autres frais divers	7,000	4,000	7,236.05
36	Subventions accordées	4,530,000	4,009,500	4,541,337.41
362712	Lecture et bibliothèques	1,977,500	1,972,000	2,050,378.15
364630	Université populaire	10,000	10,000	10,000.00
365625	Médiation culturelle	50,000	20,000	17,186.00
366650	Musique	549,000	419,000	418,850.00
366655	Théâtre et centres culturels	1,324,500	1,166,500	1,152,842.00
366660	Bibliobus	0	0	480,000.00
366665	Cinéma	235,000	209,000	243,000.00
366670	Institut neuchâtelois	3,000	3,000	3,000.00
366690	Arts et lettres	291,000	120,000	76,081.26
366695	Académie Maximilien de Meuron	90,000	90,000	90,000.00
39	Imputations internes	0	60,000	350,150.00
390040	Recettes accordées à d'autres services	0	0	150.00
395743	Attrib. fonds encouragement culture et art	0	60,000	350,000.00
43	Contributions	50,000 -	0	0.00
439850	Recettes diverses	50,000 -	0	0.00
49	Imputations internes	0	0	32,000.00 -
495744	Bonification au fonds cinématographique	0	0	32,000.00 -
Office du patrimoine et de l'archéologie				
<i>Total des charges</i>		<i>2,389,389</i>	<i>2,390,945</i>	<i>2,401,785.05</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>120,000 -</i>	<i>120,000 -</i>	<i>124,502.00 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>2,269,389</i>	<i>2,270,945</i>	<i>2,277,283.05</i>
30	Charges de personnel	2,387,189	2,388,445	2,399,676.95
300000	Commissions	2,400	3,800	833.20
301000	Personnel administratif et exploitation	1,944,438	1,941,146	1,957,648.30
301010	Salaires occasionnels	4,750	4,732	4,837.20
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	187,625	186,753	188,056.90
304000	Caisse de pensions	246,476	250,515	246,828.35
309000	Frais, formation et perfectionnement	1,500	1,500	1,473.00
39	Imputations internes	2,200	2,500	2,108.10
390145	Imprimante multifonction	2,200	2,500	2,108.10
43	Contributions	0	0	1,500.00 -
439850	Recettes diverses	0	0	1,500.00 -

Remarques

	Service des affaires culturelles	
318000	Mandats, expertises, études	Mandat pour l'Agenda jeune public destiné aux enfants de 4 à 13 ans.
318640	Archives pour demain	Diminution de 4 à 2 productions de films vidéo par année.
319800	Autres frais divers	Augmentation due au transfert de la rubrique correspondante du fonds pour l'encouragement culture et art suite à sa suppression.
365625	Médiation culturelle	Idem.
366650	Musique	Idem.
366655	Théâtre et centres culturels	Idem.
366665	Cinéma	Idem.
366690	Arts et lettres	Idem.
439850	Recettes diverses	Solde de la fortune du fonds après déduction de la part inaliénable.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. justice, sécurité et culture				
46	Subventions acquises	120,000 -	120,000 -	123,002.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	120,000 -	120,000 -	123,002.00 -
Section conservation du patrimoine				
	<i>Total des charges</i>	<i>1,360,043</i>	<i>1,344,043</i>	<i>1,549,125.43</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>500,000 -</i>	<i>500,000 -</i>	<i>650,746.00 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>860,043</i>	<i>844,043</i>	<i>898,379.43</i>
31	Biens, services et marchandises	90,200	99,000	103,843.58
310030	Livres et périodiques	9,000	10,000	9,598.20
310700	Documentation de sécurité BCCA	13,500	15,000	15,000.00
313000	Travaux photographiques et autres	5,400	6,000	5,658.00
317000	Déplacements	11,000	11,000	11,988.90
318000	Mandats, expertises, études	40,500	45,000	49,613.25
319800	Autres frais divers	10,800	12,000	11,985.23
33	Amortissements	193,043	193,043	193,043.00
331000	Biens du patrimoine administratif	193,043	193,043	193,043.00
36	Subventions accordées	575,000	550,000	599,817.00
362800	Subsides divers aux communes	275,000	275,000	299,922.00
365800	Divers organismes et instit. privées	300,000	275,000	299,895.00
37	Subventions redistribuées	500,000	500,000	650,746.00
376600	Monuments et sites	500,000	500,000	650,746.00
39	Imputations internes	1,800	2,000	1,675.85
390145	Imprimante multifonction	1,800	2,000	1,615.85
390842	Redevances, patentes, taxes	0	0	60.00
47	Subventions à redistribuer	500,000 -	500,000 -	650,746.00 -
470630	Subv. féd., protection monuments, sites	500,000 -	500,000 -	650,746.00 -
Section archéologie				
	<i>Total des charges</i>	<i>152,110</i>	<i>184,400</i>	<i>243,083.58</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>5,000 -</i>	<i>6,000 -</i>	<i>3,520.49 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>147,110</i>	<i>178,400</i>	<i>239,563.09</i>
31	Biens, services et marchandises	149,610	182,900	239,005.93
310040	Edition	20,000	30,000	32,280.78
311000	Machines, mobilier et équipement	7,000	10,000	8,549.12
315020	Entretien des véhicules	0	0	2,044.30
316000	Loyers	0	0	58,060.80
317000	Déplacements	3,400	6,000	5,991.40
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	0	0	1,280.00
319680	Fouilles, photos, génie civil, analyses	115,000	130,000	128,387.33
319800	Autres frais divers	4,210	6,900	2,412.20
33	Amortissements	0	0	5.00
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	5.00
39	Imputations internes	2,500	1,500	4,072.65
390115	Fournitures de bureau	1,500	500	696.25
390145	Imprimante multifonction	1,000	1,000	0.00
390841	PI Noeud cantonal	0	0	3,376.40
43	Contributions	5,000 -	6,000 -	3,520.49 -
435000	Ventes à des tiers	5,000 -	6,000 -	3,509.49 -
439850	Recettes diverses	0	0	11.00 -
Parc et musée d'archéologie				
	<i>Total des charges</i>	<i>2,874,466</i>	<i>2,913,055</i>	<i>2,827,072.01</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>277,184 -</i>	<i>304,644 -</i>	<i>284,252.76 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>2,597,282</i>	<i>2,608,411</i>	<i>2,542,819.25</i>
30	Charges de personnel	1,622,778	1,591,667	1,550,481.35
301000	Personnel administratif et exploitation	1,197,393	1,201,933	1,177,502.85
301010	Salaires occasionnels	146,795	115,040	106,454.50
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	129,069	127,228	122,998.45
304000	Caisse de pensions	148,520	146,466	142,825.55
309000	Frais, formation et perfectionnement	1,000	1,000	700.00
31	Biens, services et marchandises	609,000	670,700	632,073.66

Remarques

	Section Archéologie	
310040	Edition	Mesures d'économies.
319680	Fouilles, photos, génie civil, analyses	Idem.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. justice, sécurité et culture				
310010	Fournitures de bureau	9,000	10,000	10,149.85
310030	Livres et périodiques	9,900	11,000	10,820.95
310040	Edition	22,000	30,000	29,926.65
311000	Machines, mobilier et équipement	13,500	15,000	15,836.10
313040	Matériel et fournitures	31,500	35,000	34,912.83
314000	Entretien des bâtiments	67,500	75,000	79,941.70
317000	Déplacements	5,400	6,000	5,782.65
318000	Mandats, expertises, études	116,300	119,700	76,029.80
318064	Assurance-RC et choses	18,000	18,000	17,733.00
318600	Relations extérieures, muséologie	16,200	18,000	17,962.31
318610	Promotion	108,000	120,000	120,381.55
319410	Expositions temporaires	189,000	210,000	209,711.36
319800	Autres frais divers	2,700	3,000	2,884.91
33	Amortissements	641,688	641,688	641,688.00
331000	Biens du patrimoine administratif	641,688	641,688	641,688.00
39	Imputations internes	1,000	9,000	2,829.00
390040	Recettes accordées à d'autres services	0	0	200.00
390115	Fournitures de bureau	0	4,000	2,211.20
390145	Imprimante multifonction	1,000	5,000	417.80
43	Contributions	277,184 -	304,644 -	281,527.76 -
434630	Finances d'entrée	189,000 -	210,000 -	179,183.04 -
435000	Ventes à des tiers	55,800 -	62,000 -	64,342.94 -
436010	Remboursement de traitements	32,384 -	32,644 -	32,431.20 -
439850	Recettes diverses	0	0	5,570.58 -
49	Imputations internes	0	0	2,725.00 -
490020	Prestations de service internes	0	0	1,825.00 -
490610	Locations	0	0	900.00 -
Archéologie, fouilles A5				
	<i>Total des charges</i>	<i>100,000</i>	<i>362,562</i>	<i>525,796.91</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>100,000 -</i>	<i>364,261 -</i>	<i>525,772.91 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>1,699 -</i>	<i>24.00</i>
30	Charges de personnel	0	341,062	421,317.80
301000	Personnel administratif et exploitation	0	280,682	345,565.30
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	0	26,430	33,236.65
304000	Caisse de pensions	0	33,950	42,515.85
31	Biens, services et marchandises	100,000	21,000	104,397.31
316000	Loyers	0	0	82,037.30
317000	Déplacements	0	1,000	438.50
318000	Mandats, expertises, études	80,000	0	0.00
319800	Autres frais divers	20,000	20,000	21,921.51
39	Imputations internes	0	500	81.80
390115	Fournitures de bureau	0	500	81.80
43	Contributions	0	144,000 -	436,164.15 -
438400	Prestations Etat, construction A5	0	144,000 -	436,164.15 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	100,000 -	220,261 -	89,608.76 -
481400	Opérations transitoires	100,000 -	220,261 -	89,608.76 -
Office des archives				
	<i>Total des charges</i>	<i>980,146</i>	<i>1,029,081</i>	<i>934,214.45</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>6,000 -</i>	<i>8,000 -</i>	<i>17,060.91 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>974,146</i>	<i>1,021,081</i>	<i>917,153.54</i>
30	Charges de personnel	841,711	816,873	799,139.00
301000	Personnel administratif et exploitation	672,963	674,340	655,354.85
301010	Salaires occasionnels	30,000	0	5,216.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	58,897	59,080	57,796.90
304000	Caisse de pensions	79,151	82,753	80,366.25
309000	Frais, formation et perfectionnement	700	700	405.00
31	Biens, services et marchandises	80,800	126,800	62,478.45
310030	Livres et périodiques	4,700	4,700	3,769.92
310040	Edition	5,000	5,000	5,000.00
313040	Matériel et fournitures	8,500	8,500	8,622.85

Remarques

	Parc et musée d'archéologie	
31	Biens, services et marchandises	Mesures d'économies appliquées sur différentes rubriques.
434630	Finances d'entrées	En relation avec les rubriques budgétaires 318600 et 318610.
435000	Ventes à des tiers	En relation avec la rubrique budgétaire 313040.
	Archéologie, fouilles A5	
301000	Personnel administratif et d'exploitation	Fin du 2ème crédit complémentaire accordé par la Confédération au 30 novembre 2016.
318000	Mandats, expertises, études	Ce montant sera prélevé sur le solde du compte 110460 « Frais généraux archéologie A5 NE-VD ».
438400	Construction A5	Fin du 2ème crédit complémentaire accordé par la Confédération au 30 novembre 2016.
481400	Opérations transitoires	Compensation de la différence entre les revenus et les charges sur le solde du compte 110460 « Frais généraux archéologie A5 NE-VD ».
	Office des archives	
301010	Salaires occasionnels	Engagement de personnel temporaire pour dresser un état des lieux du pré-archivage auprès des services versants afin de quantifier les besoins en superficie du nouveau centre d'archives.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. justice, sécurité et culture				
315100	Restauration de documents anciens	8,500	8,500	9,400.00
317000	Déplacements	2,500	2,500	2,107.85
318000	Mandats, expertises, études	36,000	72,000	8,811.90
318670	Microfilmage	0	10,000	10,063.80
319000	Cotisations	13,600	13,600	13,724.03
319800	Autres frais divers	2,000	2,000	978.10
33	Amortissements	57,635	85,409	72,597.00
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	20.00
331000	Biens du patrimoine administratif	57,635	85,409	72,577.00
43	Contributions	6,000 -	6,000 -	15,571.91 -
431000	Emoluments administratifs	6,000 -	6,000 -	5,567.06 -
436000	Remboursement d'assurances	0	0	2,648.85 -
439850	Recettes diverses	0	0	7,356.00 -
46	Subventions acquises	0	2,000 -	1,489.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	0	2,000 -	1,489.00 -
Service des sports				
<i>Total des charges</i>		<i>1,323,864</i>	<i>1,601,260</i>	<i>1,532,971.92</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>189,400 -</i>	<i>189,400 -</i>	<i>188,800.00 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>1,134,464</i>	<i>1,411,860</i>	<i>1,344,171.92</i>
30	Charges de personnel	549,681	812,477	800,417.05
300000	Commissions	3,000	5,000	2,221.60
301000	Personnel administratif et exploitation	451,010	665,478	658,151.85
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	39,295	58,071	57,371.40
304000	Caisse de pensions	56,376	83,927	82,672.20
31	Biens, services et marchandises	84,900	98,000	87,053.62
315020	Entretien des véhicules	0	0	603.10
317000	Déplacements	5,000	5,500	5,075.30
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	0	0	803.00
319650	Frais divers, manifestations sportives	60,000	70,000	58,401.50
319660	Frais divers, sport pour tous	14,500	16,500	17,977.00
319800	Autres frais divers	5,400	6,000	4,193.72
33	Amortissements	532,583	532,583	491,453.00
330000	Biens du patrimoine financier	22,458	22,458	22,458.00
331000	Biens du patrimoine administratif	510,125	510,125	468,995.00
36	Subventions accordées	156,200	156,200	150,291.25
362713	Sport scolaire facultatif	10,000	10,000	4,116.25
362714	Salles de gymnastique	146,200	146,200	146,175.00
39	Imputations internes	500	2,000	3,757.00
390145	Imprimante multifonction	500	2,000	596.70
390821	Prestations internes Garage Arsenal Colombier	0	0	846.85
390847	PI matériel et outillage	0	0	404.20
390850	PI subventions propres	0	0	1,909.25
43	Contributions	36,000 -	36,000 -	35,400.00 -
436010	Remboursement de traitements	26,000 -	26,000 -	26,000.00 -
439850	Recettes diverses	10,000 -	10,000 -	9,400.00 -
49	Imputations internes	153,400 -	153,400 -	153,400.00 -
490670	Location salles de sports du CSM	153,400 -	153,400 -	153,400.00 -
Camps de sports				
<i>Total des charges</i>		<i>1,913,912</i>	<i>2,368,723</i>	<i>2,280,712.85</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>1,871,800 -</i>	<i>2,305,947 -</i>	<i>2,205,137.47 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>42,112</i>	<i>62,776</i>	<i>75,575.38</i>
30	Charges de personnel	468,512	631,823	622,201.95
301000	Personnel administratif et exploitation	39,438	118,313	117,610.90
301010	Salaires occasionnels	362,400	420,000	411,192.20
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	35,683	47,802	45,826.50
304000	Caisse de pensions	4,991	15,408	14,881.20
304001	Caisse de pensions, autres	26,000	30,300	32,691.15
31	Biens, services et marchandises	1,443,900	1,735,400	1,658,510.90
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	74,000	95,000	90,367.75

Remarques

	Office des archives (suite)	
318000	Mandats, expertises, études	Prise en charge à l'interne d'une partie des études liées à la réalisation du nouveau centre d'archives (voir rubrique 301010).
318670	Microfilmage	Abandon des travaux de microfilmage (documentation de sécurité) suite à la suppression des subventions fédérales liées à cette activité.
460800	Subventions fédérales diverses	Suppression des subventions fédérales liées au microfilmage.
	Service des sports	
300000	Commissions	Diminution du nombre de séances.
301000	Personnel administratif et d'exploitation	Restructuration du service, diminution supplémentaire de 1,6 EPT. Baisse également consécutive à l'amendement du Grand Conseil sur les EPT 2016.
319650	Frais divers, manifestations sportives	Diminution de manifestations sportives scolaires organisées par les écoles.
	Camps de sports	
301000	Personnel administratif et d'exploitation	Fin de l'activité des camps à fin avril 2017.
301010	Salaires occasionnels	Location de 6 chalets au lieu de 7.
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	Location de 6 chalets au lieu de 7.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. justice, sécurité et culture				
313070	Produits alimentaires	257,000	318,000	286,963.56
316000	Loyers	504,000	621,100	615,245.70
317620	Camps de jeunes	46,000	34,900	15,502.15
317630	Abonnements, remontées mécaniques	465,600	530,800	542,192.00
317672	Indemnités J + S	13,000	14,800	12,733.00
319800	Autres frais divers	84,300	120,800	95,506.74
33	Amortissements	1,500	1,500	0.00
330010	Pertes sur débiteurs	1,500	1,500	0.00
43	Contributions	1,670,800 -	2,090,600 -	1,993,494.57 -
434620	Recettes des camps	1,495,300 -	1,860,000 -	1,800,338.15 -
434621	Ret./sal. repas	20,100 -	20,600 -	21,747.15 -
434622	Ret./sal. hébergement	33,600 -	33,100 -	33,454.50 -
436041	Recettes CBS	56,500 -	76,900 -	49,013.00 -
439610	Recettes cantine et divers	65,300 -	100,000 -	88,843.87 -
439850	Recettes diverses	0	0	97.90 -
46	Subventions acquises	5,500 -	5,700 -	4,820.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	5,500 -	5,700 -	4,820.00 -
49	Imputations internes	195,500 -	209,647 -	206,822.90 -
490843	PI recettes camps de sport	195,500 -	209,647 -	206,822.90 -
Jeunesse et sport				
	<i>Total des charges</i>	<i>293,700</i>	<i>303,800</i>	<i>265,851.20</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>340,100 -</i>	<i>329,100 -</i>	<i>292,517.55 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>46,400 -</i>	<i>25,300 -</i>	<i>26,666.35 -</i>
31	Biens, services et marchandises	266,100	276,400	236,497.45
310050	Matériel d'enseignement	17,500	19,500	16,005.00
313040	Matériel et fournitures	1,400	900	635.80
316000	Loyers	17,500	38,600	16,330.50
317000	Déplacements	500	500	473.55
317670	Déplacements perfectionn. enseignement	7,600	8,400	7,354.30
317672	Indemnités J + S	98,000	101,500	90,270.00
318061	Assurance-accidents des élèves	1,100	1,100	1,021.00
319800	Autres frais divers	122,500	105,900	104,407.30
33	Amortissements	0	0	1,819.00
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	1,819.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	27,600	27,400	25,697.15
350800	Dédommagements divers à la Confédération	5,600	5,400	5,556.00
351800	Dédommagements divers aux autres cantons	22,000	22,000	20,141.15
39	Imputations internes	0	0	1,837.60
390600	Locations	0	0	900.00
390843	PI camps de sport	0	0	937.60
43	Contributions	159,600 -	143,400 -	146,389.45 -
436040	Recettes de cours	159,400 -	143,200 -	142,572.00 -
439850	Recettes diverses	200 -	200 -	3,817.45 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	10,000 -	10,000 -	3,703.10 -
451800	Dédommagements d'autres cantons	10,000 -	10,000 -	3,703.10 -
46	Subventions acquises	170,500 -	175,700 -	142,425.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	170,500 -	175,700 -	142,425.00 -
Service des ressources humaines				
	<i>Total des charges</i>	<i>7,030,478 -</i>	<i>11,981,681 -</i>	<i>15,523,610.20</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>3,497,100 -</i>	<i>3,603,000 -</i>	<i>3,390,901.56 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>10,527,578 -</i>	<i>15,584,681 -</i>	<i>12,132,708.64</i>
30	Charges de personnel	8,110,778 -	12,997,881 -	14,547,767.50
301000	Personnel administratif et exploitation	1,942,880	2,014,111	1,786,907.60
301010	Salaires occasionnels	15,000	10,000	14,660.00
301040	Salaires apprenants	1,480,000	1,480,000	1,465,000.50
301045	Salaires stagiaires	500,000	600,000	502,068.75
301055	Remplacements APG maternité	350,000	300,000	433,623.00
301056	Indemnisation maîtres d'apprentissages	135,000	110,000	91,400.00
301801	Ecart statistique et remplacements	14,000,000 -	19,075,000 -	0.00

Remarques

Camps de sports (suite)		
313070	Produits alimentaires	Idem.
316000	Loyers locaux	Idem.
317620	Camps de jeunes	Organisation exceptionnelle d'un camp à Leysin, hors des six chalets loués par le service.
317630	Abonnements, remontées mécaniques	Location de 6 chalets au lieu de 7.
319800	Autres frais divers	Idem.
434620	Recettes des camps	Idem.
436041	Recettes CBS	Surévaluation budgétaire des camps de jeunes en 2016.
439610	Cantine et divers	Location de 6 chalets au lieu de 7 et diminution des ventes.
490843	PI camps sport	Location de 6 chalets au lieu de 7.
Jeunesse et sports		
316000	Loyers	Organisation d'un cours experts BEJUNE tous les deux ans (prochain cours en 2018).
319800	Autres frais divers	Organisation d'un cours de sport trekking pour camps de scouts.
436040	Recettes de cours	En relation avec la rubrique budgétaire 319800.
Service des ressources humaines		
301000	Personnel administratif et d'exploitation	Diminution liée à des rotations de personnel.
301010	Salaires occasionnels	Adaptation à la réalité des comptes, ainsi qu'aux exigences fédérales en matière de cotisations sociales des formateurs externes.
301045	Salaires des stagiaires	Adaptation à la réalité des comptes.
301055	Remplacements APG maternités	Charges en lien avec les recettes des allocations perte de gain maternité, rubrique 436000.
301056	Indemnisation maîtres d'apprentissages	Encadrement des stagiaires de maturité professionnelle commerciale (exigence fédérale).
301801	Ecart statistique	Calcul effectué sur la base des écarts consécutifs à la rotation du personnel, aux délais de carence imposés et aux vacances de postes.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. justice, sécurité et culture				
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	389,991	399,924	375,334.25
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	350	350	313.40
304000	Caisse de pensions	251,000	262,735	283,989.45
304010	Cotisation unique caisse pension pr prof. pénibles	0	0	8,899,625.75
309000	Frais, formation et perfectionnement	450,000	550,000	345,354.40
309010	Examens et frais médicaux	10,000	10,000	0.00
309090	Santé et sécurité	50,000	50,000	8,991.30
309300	Frais, recherche de personnel	200,000	190,000	222,110.40
309325	Plan mobilité	40,000	25,000	54,740.00
309800	Autres charges de personnel	75,000	75,000	63,648.70
31	Biens, services et marchandises	109,200	141,200	98,827.90
311000	Machines, mobilier et équipement	2,700	3,000	1,829.35
315300	Entretien de l'équipement informatique	0	20,000	5,478.75
317000	Déplacements	19,000	21,000	13,206.70
318000	Mandats, expertises, études	66,000	72,000	65,508.60
318005	Honoraires, mandats	6,500	7,200	0.00
319800	Autres frais divers	15,000	18,000	12,804.50
33	Amortissements	55,000	10,000	262.40 -
330010	Pertes sur débiteurs	55,000	10,000	262.40 -
36	Subventions accordées	475,000	480,000	433,493.10
365390	Mesures "famille et égalité"	475,000	480,000	433,493.10
39	Imputations internes	441,100	385,000	443,784.10
390070	Formation professionnelle	13,000	15,000	8,657.00
390125	Imprimés	0	0	535.80
390145	Imprimante multifonction	2,100	0	2,421.85
390513	Formation continue	0	0	47,330.25
390517	Rbt LAA, APG	60,000	50,000	61,659.20
390600	Locations	0	0	290.00
390627	Prestations informatiques SIEN	325,000	320,000	322,890.00
390829	PI Cafétériat, restau.	41,000	0	0.00
42	Revenus des biens	350,000 -	350,000 -	276,375.07 -
427301	Ret./sal. parking PA	350,000 -	350,000 -	276,375.07 -
43	Contributions	2,827,100 -	2,950,000 -	2,772,764.54 -
434623	Ret./sal. cartes Interflex	100 -	500 -	200.00 -
434800	Prestations de services diverses	57,000 -	83,000 -	80,470.39 -
436000	Remboursement d'assurances	2,000,000 -	2,050,000 -	1,904,484.55 -
436010	Remboursement de traitements	300,000 -	300,000 -	309,337.15 -
436040	Recettes de cours	100,000 -	100,000 -	112,810.00 -
436045	Recettes branche Administration publique	20,000 -	53,000 -	19,050.00 -
439200	Rbt contrib. structures d'accueil	350,000 -	360,000 -	346,392.45 -
439850	Recettes diverses	0	3,500 -	20.00 -
46	Subventions acquises	240,000 -	215,000 -	252,789.40 -
469325	Part au produit de la taxe CO2	240,000 -	215,000 -	252,789.40 -
49	Imputations internes	80,000 -	88,000 -	88,972.55 -
490513	Formation continue	15,000 -	20,000 -	14,410.00 -
490515	Facturation salaires apprenants	65,000 -	68,000 -	54,962.55 -
490516	Prestations internes gestion dossiers SRH	0	0	19,600.00 -
Service juridique				
<i>Total des charges</i>		2,867,254	2,766,423	2,659,203.65
<i>Total des revenus</i>		91,000 -	103,000 -	85,978.80 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>		2,776,254	2,663,423	2,573,224.85
30	Charges de personnel	2,842,804	2,732,823	2,630,685.10
301000	Personnel administratif et exploitation	2,330,262	2,233,781	2,158,243.20
301010	Salaires occasionnels	5,496	5,496	3,745.80
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	203,109	195,683	188,175.50
304000	Caisse de pensions	296,937	290,363	274,000.60
309000	Frais, formation et perfectionnement	7,000	7,500	6,520.00
31	Biens, services et marchandises	19,950	29,600	23,787.20
310030	Livres et périodiques	11,000	16,500	14,015.70
310110	Recueil systématique, mise à jour	750	1,500	1,282.35
311000	Machines, mobilier et équipement	1,500	2,500	2,440.30
317000	Déplacements	2,500	3,500	2,451.10

Remarques

Service des ressources humaines (suite)

309000	Frais, formation et perfectionnement	Mesures d'économie, et adaptation aux dernières données connues.
309325	Plan mobilité	Adaptation aux dernières données connues.
330010	Pertes sur débiteurs	Plusieurs procédures en cours qui devraient aboutir en 2017.
390517	Remboursement LAA, APG	Adaptation à la réalité des comptes.
434800	Prestation services	Suppression de la prestation du bureau des salaires pour certaines entités paraétatiques.
436045	Recettes Branche Administration publique	Adaptation à la réalité des comptes.

Service juridique

301000	Personnel administratif et d'exploitation	Transfert d'un poste de juriste à 40% du SPCH (marchés publics) et primes de fidélité versées à deux collaborateurs.
--------	---	--



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. justice, sécurité et culture				
318000	Mandats, expertises, études	2,200	3,600	0.00
319800	Autres frais divers	2,000	2,000	3,597.75
33	Amortissements	4,500	4,000	4,731.35
330010	Pertes sur débiteurs	4,500	4,000	4,731.35
43	Contributions	91,000 -	103,000 -	84,768.80 -
431000	Emoluments administratifs	80,000 -	90,000 -	72,504.00 -
435000	Ventes à des tiers	6,000 -	8,000 -	7,109.00 -
439850	Recettes diverses	5,000 -	5,000 -	5,155.80 -
49	Imputations internes	0	0	1,210.00 -
490831	PI Emoluments	0	0	1,210.00 -
Fonds de la protection civile régionale				
<i>Total des charges</i>		<i>2,492,700</i>	<i>2,469,200</i>	<i>2,481,240.25</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>2,492,700 -</i>	<i>2,469,200 -</i>	<i>2,481,240.25 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
31	Biens, services et marchandises	20,100	100	24.00
318000	Mandats, expertises, études	20,000	0	0.00
318330	Frais divers de banque	100	100	24.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	2,472,600	2,469,100	2,106,920.51
352220	Charges salariales des OPC	2,362,600	2,359,100	2,082,004.00
352221	Matériel des OPC	110,000	110,000	24,916.51
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	374,295.74
380000	Virement à la fortune du fonds	0	0	374,295.74
42	Revenus des biens	100 -	500 -	20.25 -
420300	Intérêts sur c/courants bancaires et CCP	100 -	500 -	20.25 -
43	Contributions	0	500 -	0.00
439850	Recettes diverses	0	500 -	0.00
45	Dédommagements de collectiv. publiques	2,492,600 -	2,468,200 -	2,481,220.00 -
452600	Contributions communes neuchâteloises	2,492,600 -	2,468,200 -	2,481,220.00 -
Fonds contrib. remplacement abris PC				
<i>Total des charges</i>		<i>500,300</i>	<i>650,500</i>	<i>415,325.00</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>500,300 -</i>	<i>650,500 -</i>	<i>415,325.00 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
31	Biens, services et marchandises	40,100	100	9,929.70
314425	Entretien ouvrage de protection	40,000	0	9,929.70
318330	Frais divers de banque	100	100	0.00
33	Amortissements	30,000	30,000	0.00
330010	Pertes sur débiteurs	30,000	30,000	0.00
38	Attributions aux financements spéciaux	430,200	620,400	405,395.30
380000	Virement à la fortune du fonds	430,200	620,400	405,395.30
42	Revenus des biens	0	200 -	0.00
420300	Intérêts sur c/courants bancaires et CCP	0	200 -	0.00
43	Contributions	500,300 -	650,300 -	415,325.00 -
431000	Emoluments administratifs	500,000 -	650,000 -	415,200.00 -
439850	Recettes diverses	300 -	300 -	125.00 -
Fonds encouragement culture et art				
<i>Total des charges</i>		<i>0</i>	<i>506,500</i>	<i>366,165.59</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>0</i>	<i>506,500 -</i>	<i>366,165.59 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
31	Biens, services et marchandises	0	70,000	40,972.10
311630	Achat d'oeuvres d'art	0	50,000	18,300.00
318010	Frais de gérance et divers	0	20,000	22,672.10
36	Subventions accordées	0	436,500	325,193.49
366680	Manifestations culturelles	0	335,000	214,700.00
366685	Musées et pièces de collection	0	20,000	4,000.00

Remarques

431000	Service juridique (suite) Émoluments administratifs	Adaptation aux dernières données connues.
318000	Fonds de la protection civile régionale Mandats, expertises, études	Mandat lié à la réorganisation de la protection civile neuchâteloise.
314425	Fonds contrib. remplacement abris PC Entretien ouvrages de protection	Selon décision du CE du 30.11.2015, la mise à niveau des abris de protection civile occupés par les réfugiés est financée par le fonds des contributions de remplacement.
431000	Émoluments administratifs	La facturation s'effectuait à 30 jours dès la délivrance du permis de construire. Suite à une modification législative fédérale, le délai de paiement est repoussé à 90 jours dès le début de la construction (décalage dans le temps).
	Fonds encouragement culture et art	Suppression du fonds conformément à la nouvelle loi sur les finances (LFinEC).



	Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. justice, sécurité et culture			
366690 Arts et lettres	0	81,500	106,493.49
43 Contributions	0	0	9,188.00 -
439850 Recettes diverses	0	0	9,188.00 -
48 Prélèvements sur financements spéciaux	0	446,500 -	6,977.59 -
480000 Prélèvement à la fortune du fonds	0	446,500 -	6,977.59 -
49 Imputations internes	0	60,000 -	350,000.00 -
495000 Bonification budgétaire	0	60,000 -	350,000.00 -
Fonds encouragement cinématographique			
<i>Total des charges</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>32,000.00</i>
<i>Total des revenus</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>32,000.00 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
39 Imputations internes	0	0	32,000.00
395744 Attrib. fonds cinématographique	0	0	32,000.00
48 Prélèvements sur financements spéciaux	0	0	32,000.00 -
480000 Prélèvement à la fortune du fonds	0	0	32,000.00 -

Remarques



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. éducation et famille				
	<i>Total des charges</i>	575,254,469	475,268,252	463,524,061.27
	<i>Total des revenus</i>	137,636,071 -	87,071,141 -	108,542,241.41 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	437,618,398	388,197,111	354,981,819.86
Secrétariat général				
	<i>Total des charges</i>	4,786,425	4,690,204	4,799,195.30
	<i>Total des revenus</i>	233,400 -	232,300 -	23,060,568.30 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	4,553,025	4,457,904	18,261,373.00 -
30	Charges de personnel	1,082,625	1,062,504	1,037,681.85
301000	Personnel administratif et exploitation	852,226	860,870	846,226.90
301010	Salaires occasionnels	20,000	0	0.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	76,103	75,041	73,420.65
304000	Caisse de pensions	117,297	109,593	106,867.65
309000	Frais, formation et perfectionnement	5,000	5,000	0.00
309800	Autres charges de personnel	12,000	12,000	11,166.65
31	Biens, services et marchandises	64,000	64,000	226,998.55
317000	Déplacements	12,000	12,000	12,332.30
318000	Mandats, expertises, études	27,000	27,000	162,327.60
319800	Autres frais divers	25,000	25,000	52,338.65
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	1,343,800	1,267,700	1,239,106.30
351660	Conférence sse directeurs instr.publique	591,500	601,400	567,195.30
351661	CDIP, Enquête internationale PISA	14,000	14,000	13,846.00
351665	Conf. romande/TI dir.instruct. publique	488,300	488,300	483,608.00
351666	Contributions aux bibliothèques RERO	250,000	164,000	174,457.00
36	Subventions accordées	2,293,000	2,293,000	2,293,000.00
360600	Subv. en nature envers des établissements	2,253,000	2,253,000	2,253,000.00
361621	Part loyer de la coordination scolaire	40,000	40,000	40,000.00
39	Imputations internes	3,000	3,000	2,408.60
390040	Recettes accordées à d'autres services	0	0	150.00
390125	Imprimés	500	1,000	0.00
390145	Imprimante multifonction	2,500	2,000	2,258.60
43	Contributions	233,400 -	232,300 -	230,568.30 -
434800	Prestations de services diverses	233,400 -	232,300 -	230,568.30 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	0	0	22,830,000.00 -
481240	Provision litiges en cours	0	0	22,700,000.00 -
481305	Dissolution de provisions	0	0	130,000.00 -
Constructions scolaires				
	<i>Total des charges</i>	921,154	1,016,314	1,307,699.55
	<i>Total des revenus</i>	0	0	0.00
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	921,154	1,016,314	1,307,699.55
30	Charges de personnel	2,000	2,000	1,188.80
300000	Commissions	2,000	2,000	1,188.80
31	Biens, services et marchandises	4,500	4,500	1,211.75
318000	Mandats, expertises, études	4,500	4,500	1,211.75
33	Amortissements	914,654	1,009,814	1,201,095.00
331000	Biens du patrimoine administratif	914,654	1,009,814	1,201,095.00
36	Subventions accordées	0	0	104,204.00
362800	Subsides divers aux communes	0	0	104,204.00
Centre acc. & prév. pr prof. ets scol.				
	<i>Total des charges</i>	506,414	493,291	430,087.28
	<i>Total des revenus</i>	0	0	9,989.60 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	506,414	493,291	420,097.68
30	Charges de personnel	385,414	390,291	353,700.10
301000	Personnel administratif et exploitation	313,064	301,482	275,799.65
301010	Salaires occasionnels	0	18,000	14,690.80
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	27,332	28,371	25,372.10
304000	Caisse de pensions	40,018	38,438	34,887.55
309000	Frais, formation et perfectionnement	5,000	4,000	2,950.00

Remarques



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. éducation et famille				
31	Biens, services et marchandises	81,000	63,000	65,681.38
310040	Edition	2,000	2,000	1,239.70
317000	Déplacements	15,000	15,000	10,152.40
318000	Mandats, expertises, études	54,000	36,000	39,108.50
319695	Mesures contre la violence	10,000	10,000	15,180.78
36	Subventions accordées	40,000	40,000	10,705.80
362536	Autres actions de prévention	40,000	40,000	10,705.80
43	Contributions	0	0	9,989.60 -
439850	Recettes diverses	0	0	9,989.60 -
Politique familiale et égalité				
	<i>Total des charges</i>	<i>361,244</i>	<i>378,933</i>	<i>367,563.82</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>3,000 -</i>	<i>15,000 -</i>	<i>10,620.00 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>358,244</i>	<i>363,933</i>	<i>356,943.82</i>
30	Charges de personnel	296,144	301,333	299,172.85
300000	Commissions	1,500	1,500	1,405.80
301000	Personnel administratif et exploitation	235,667	247,441	246,016.95
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	20,310	21,311	21,091.90
304000	Caisse de pensions	38,667	31,081	30,658.20
31	Biens, services et marchandises	29,500	42,000	32,828.97
310060	Information	15,000	29,000	19,421.42
317000	Déplacements	3,000	3,000	3,011.25
319000	Cotisations	6,500	7,000	6,809.00
319800	Autres frais divers	5,000	3,000	3,587.30
36	Subventions accordées	35,600	35,600	35,562.00
363211	Institutions psychiatriques	30,000	30,000	30,000.00
364800	Subsides divers stés économie mixte	5,600	5,600	5,562.00
43	Contributions	3,000 -	15,000 -	9,990.00 -
439850	Recettes diverses	3,000 -	15,000 -	9,990.00 -
49	Imputations internes	0	0	630.00 -
490513	Formation continue	0	0	630.00 -
Service de l'enseignement obligatoire				
	<i>Total des charges</i>	<i>95,381,349</i>	<i>93,562,281</i>	<i>92,731,211.94</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>450,000 -</i>	<i>205,000 -</i>	<i>266,779.55 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>94,931,349</i>	<i>93,357,281</i>	<i>92,464,432.39</i>
30	Charges de personnel	4,802,849	4,294,280	3,750,275.10
300000	Commissions	40,000	60,000	37,952.60
301000	Personnel administratif et exploitation	2,167,331	2,167,598	2,127,658.04
302000	Traitements du personnel enseignant	695,000	85,000	61,613.60
302010	Traitements à la charge de l'Etat	800,000	900,000	669,965.05
302460	Indemnités pour anciens directeurs	0	0	17,372.35
302480	Indemnités recyclage sur temps libre	15,000	20,000	9,790.00
302490	Indemnités remplacement mandats DECS	280,000	300,000	268,590.50
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	189,314	189,516	253,342.84
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	154,000	109,000	6,969.35
304000	Caisse de pensions	278,204	277,966	272,873.72
304001	Caisse de pensions, autres	129,000	105,000	10,230.35
305610	Caisse de remplacement	5,000	200	909.50
309910	Frais divers de formation	50,000	80,000	13,007.20
31	Biens, services et marchandises	747,000	831,000	752,374.39
310050	Matériel d'enseignement	120,000	130,000	151,017.30
317000	Déplacements	25,000	25,000	33,768.38
317600	Congrès et conférences	12,000	15,000	9,168.90
317680	Dédommagements soutien pédagogique	25,000	35,000	35,496.20
318000	Mandats, expertises, études	90,000	81,000	48,514.00
319625	Epreuves cantonales d'orientation	250,000	275,000	239,831.60
319630	Frais divers, éducation routière	200,000	240,000	211,165.90
319800	Autres frais divers	25,000	30,000	23,412.11
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	1,503,000	1,390,000	1,392,484.35
352630	Ecolages versés aux communes	143,000	140,000	245,169.00
352663	Classe d'accueil cycle 1	270,000	220,000	223,792.60
352664	Classe d'accueil cycle 3	220,000	180,000	153,455.40

Remarques

ÉDUCATION ET FAMILLE

Service de l'enseignement obligatoire

302000	Trait.pers.enseign.	Mise en place du soutien immédiat temporaire dans les classes du cycle 1 pour un montant de 375'000 francs compensé par la partie refacturée aux cercles scolaires à hauteur de 55% (cf rubrique 436020). 3 classes d'accueil supplémentaires sont prévues.
302010	Trait. Charge Etat	Stabilisation des coûts des formateurs en établissement (FEE) pour les cycles 1 et 2 avec la mise en place d'un nouveau modèle de rémunération.
309910	Frais divers format.	Diminution du nombre de candidats pour la Formation en Direction d'Institutions de formation –FORDIF.
352663	Cl. acc. cycle 1	La rubrique budgétaire a été augmentée de 50'000 francs à cause de
352664	Cl. acc. cycle 3	Augmentation du nombre d'enfants en classe d'accueil. Idem.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. éducation et famille				
352666	Classe d'accueil cycle 2	270,000	230,000	192,455.95
352800	Dédommagements divers aux communes	600,000	620,000	577,611.40
36	Subventions accordées	84,593,100	83,309,001	83,172,560.55
362600	Transports des élèves	0	0	497,396.70
362601	Traitements cycle 1	18,599,200	18,348,907	18,837,741.20
362602	Traitements cycle 2	27,187,500	27,347,086	27,330,131.25
362603	Traitements cycle 3	30,909,100	29,847,301	28,878,399.00
362641	Prime fidélité cycle 1	70,000	75,000	67,331.75
362642	CP cycle 1	1,841,300	1,816,542	1,846,889.45
362643	CP cycle 2	2,691,500	2,707,362	2,694,345.10
362644	CP cycle 3	3,104,500	2,962,803	2,837,706.20
362655	Prime fidélité cycle 2	90,000	100,000	70,939.45
362656	Prime fidélité cycle 3	90,000	90,000	111,680.45
366635	Echanges d'élèves	10,000	14,000	0.00
39	Imputations internes	3,735,400	3,738,000	3,663,517.55
390125	Imprimés	10,000	11,000	6,743.35
390145	Imprimante multifonction	400	2,000	544.55
390625	Remboursements de traitements	0	0	21,879.75
390640	Edition et matériel scolaires	3,725,000	3,725,000	3,631,246.45
390800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	1,139.00
390829	PI Cafétériat, restau.	0	0	1,619.50
390840	PI manifestations, réceptions	0	0	344.95
43	Contributions	340,000 -	130,000 -	124,729.55 -
436020	Remboursement de frais divers	335,000 -	90,000 -	123,525.60 -
439850	Recettes diverses	5,000 -	40,000 -	1,203.95 -
46	Subventions acquises	75,000 -	75,000 -	81,450.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	75,000 -	75,000 -	81,450.00 -
49	Imputations internes	35,000 -	0	60,600.00 -
490850	PI subventions propres	35,000 -	0	60,600.00 -
Office de l'enseignement spécialisé				
	<i>Total des charges</i>	<i>40,553,116</i>	<i>39,311,338</i>	<i>37,019,066.96</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>185,000 -</i>	<i>180,000 -</i>	<i>125,805.80 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>40,368,116</i>	<i>39,131,338</i>	<i>36,893,261.16</i>
30	Charges de personnel	1,602,716	1,595,670	1,528,806.50
300000	Commissions	0	5,000	0.00
301000	Personnel administratif et exploitation	954,912	950,296	930,777.11
302000	Traitements du personnel enseignant	342,400	336,500	324,602.45
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	83,977	83,494	81,364.31
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	37,000	36,500	27,784.85
304000	Caisse de pensions	120,526	119,680	116,527.08
304001	Caisse de pensions, autres	50,900	50,200	39,512.40
305610	Caisse de remplacement	8,000	6,000	4,650.80
309000	Frais, formation et perfectionnement	5,000	8,000	3,587.50
31	Biens, services et marchandises	8,034,000	8,299,000	7,755,402.10
313040	Matériel et fournitures	5,000	6,000	375.55
317000	Déplacements	20,000	20,000	19,887.95
318000	Mandats, expertises, études	15,000	18,000	7,493.75
318624	Honoraires psychomotricité	150,000	150,000	80,242.75
318626	Honoraires orthoph. ambulatoire	7,800,000	8,050,000	7,618,283.05
318628	Frais transp. remb. aux parents (RAI 9b)	40,000	50,000	26,718.25
319800	Autres frais divers	4,000	5,000	2,400.80
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	1,500,000	1,800,000	1,672,923.61
351622	Scolarisation hors canton	1,500,000	1,800,000	1,672,923.61
36	Subventions accordées	28,614,600	27,616,668	26,058,711.60
362635	Caisse de pensions, ens. primaire	50,000	50,000	50,824.75
364620	Personnel enseignant, institutions	560,000	560,000	543,410.85
365374	Institutions OES (ex AI) dans le canton	28,004,600	27,006,668	25,464,476.00
39	Imputations internes	801,800	0	3,223.15
390145	Imprimante multifonction	1,800	0	2,023.90
390640	Edition et matériel scolaires	0	0	1,199.25
390839	PI mandats, experts, études	800,000	0	0.00

Remarques

Service de l'enseignement obligatoire (suite)		
352666	Cl. acc. cycle 2	Idem.
362603	Traitements cycle 3	Augmentation liée à la rénovation du cycle 3.
Office de l'enseignement spécialisé		
318626	Hon.orthop. ambulat.	Le suivi des demandes et de l'évolution de l'offre a permis de stabiliser les coûts.
351622	Scolaris.hors canton	Conséquence du suivi ayant permis de placer des enfants dans des institutions du canton (cf rubrique 365374).
365374	Institutions OES (ex AI) dans le canton	Augmentation du nombre d'enfants à prendre en charge. Des élèves placés hors canton sont maintenant suivis en école spécialisée (cf rubrique 351622) et le nombre d'heures de soutien pédagogique spécialisé (SPS) est en augmentation. Financement d'une nouvelle prestation en matière d'accueil temporaire.
390839	Mandats.expert.etudes	Mise en place d'une facturation interne des prestations des antennes de psychomotricité refacturées à l'OES. Pour la contrepartie, voir rubrique budgétaire 490839 du Centre de psychomotricité.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. éducation et famille				
43	Contributions	50,000 -	60,000 -	35,664.65 -
439850	Recettes diverses	50,000 -	60,000 -	35,664.65 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	135,000 -	120,000 -	90,141.15 -
452420	Part des communes élèves hors canton	135,000 -	120,000 -	90,141.15 -
Office informat.scolaire et organisation				
	<i>Total des charges</i>	3,892,081	3,962,903	3,778,463.57
	<i>Total des revenus</i>	280,000 -	285,000 -	246,396.80 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	3,612,081	3,677,903	3,532,066.77
30	Charges de personnel	868,781	847,803	817,760.10
301000	Personnel administratif et exploitation	647,275	626,361	628,030.45
301010	Salaires occasionnels	4,000	4,000	0.00
302010	Traitements à la charge de l'Etat	16,000	20,000	10,706.65
302030	Salaires occasionnels enseignants	42,500	42,500	41,473.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	56,971	55,460	58,628.00
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	6,200	6,200	0.00
304000	Caisse de pensions	81,934	79,255	78,922.00
304001	Caisse de pensions, autres	8,900	9,026	0.00
309000	Frais, formation et perfectionnement	5,000	5,000	0.00
31	Biens, services et marchandises	573,900	636,200	578,257.87
311000	Machines, mobilier et équipement	1,500	2,000	0.00
311010	Equipements informatiques	442,700	487,500	419,683.10
311300	Licences et logiciels	83,700	92,700	112,410.98
317000	Déplacements	8,000	10,000	6,459.30
318005	Honoraires, mandats	32,000	36,000	35,370.00
319800	Autres frais divers	6,000	8,000	4,334.49
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	300,000	312,000	291,252.55
352640	Rembours. traitements à charge de l'Etat	300,000	312,000	291,252.55
39	Imputations internes	2,149,400	2,166,900	2,091,193.05
390040	Recettes accordées à d'autres services	0	0	150.00
390145	Imprimante multifonction	2,700	3,000	3,015.55
390520	Participation radiophotographies	0	0	115,800.00
390626	Prestations informatiques scolaires SIEN	1,756,900	1,774,100	0.00
390627	Prestations informatiques SIEN	0	0	1,698,700.00
390628	Acquisition de matériel pr domaine des écoles SIEN	274,000	274,000	273,500.00
390650	Prestations de l'office de statistique	115,800	115,800	0.00
390826	PI journaux, revues, imprimés	0	0	27.50
43	Contributions	108,000 -	110,000 -	71,513.90 -
436610	Remboursements sur équipements	100,000 -	100,000 -	62,918.90 -
439850	Recettes diverses	8,000 -	10,000 -	8,595.00 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	138,000 -	141,000 -	136,275.00 -
452600	Contributions communes neuchâtelaises	138,000 -	141,000 -	136,275.00 -
49	Imputations internes	34,000 -	34,000 -	38,607.90 -
490834	PI équipement informatique	0	0	5,307.90 -
490842	Redevances, patentes, taxes	34,000 -	34,000 -	33,300.00 -
Centre de psychomotricité				
	<i>Total des charges</i>	1,319,382	1,342,495	1,235,507.73
	<i>Total des revenus</i>	1,166,000 -	391,000 -	403,385.45 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	153,382	951,495	832,122.28
30	Charges de personnel	1,269,882	1,285,995	1,193,178.75
301000	Personnel administratif et exploitation	1,027,573	1,031,037	967,033.75
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	89,585	89,443	84,173.05
304000	Caisse de pensions	127,724	132,515	118,900.30
309000	Frais, formation et perfectionnement	25,000	33,000	23,071.65
31	Biens, services et marchandises	46,500	52,500	39,920.28
313040	Matériel et fournitures	9,000	10,000	9,689.95
316000	Loyers	16,000	18,000	10,950.40
317000	Déplacements	19,000	22,000	17,701.93
319800	Autres frais divers	2,500	2,500	1,578.00
33	Amortissements	2,000	4,000	2,309.30
330010	Pertes sur débiteurs	2,000	4,000	2,309.30

Remarques



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. éducation et famille				
39	Imputations internes	1,000	0	99.40
390125	Imprimés	1,000	0	0.00
390145	Imprimante multifonction	0	0	99.40
43	Contributions	366,000 -	391,000 -	402,185.45 -
434800	Prestations de services diverses	350,000 -	360,000 -	346,585.95 -
439000	Contributions de tiers	15,000 -	30,000 -	54,836.00 -
439850	Recettes diverses	1,000 -	1,000 -	763.50 -
49	Imputations internes	800,000 -	0	1,200.00 -
490020	Prestations de service internes	0	0	1,200.00 -
490839	PI mandats, experts, études	800,000 -	0	0.00
Conservatoire neuchâtelois, sct amateurs				
<i>Total des charges</i>		<i>10,025,334</i>	<i>10,261,133</i>	<i>10,504,673.57</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>3,355,400 -</i>	<i>3,375,400 -</i>	<i>3,052,767.25 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>6,669,934</i>	<i>6,885,733</i>	<i>7,451,906.32</i>
30	Charges de personnel	8,913,797	8,824,709	9,190,133.90
301000	Personnel administratif et exploitation	696,454	685,709	696,521.25
301010	Salaires occasionnels	17,000	17,700	8,787.05
302000	Traitements du personnel enseignant	6,392,800	6,392,800	6,657,748.70
302030	Salaires occasionnels enseignants	23,000	23,000	28,547.05
302420	Indemnités pour concerts	45,000	45,000	51,714.80
302430	Indemnités pour auditions	44,000	44,000	52,929.30
302440	Indemnités pour examens	19,000	19,000	29,836.05
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	62,679	61,775	61,734.65
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	568,800	553,600	593,143.97
304000	Caisse de pensions	84,864	105,024	81,000.35
304001	Caisse de pensions, autres	779,300	740,700	790,118.45
305610	Caisse de remplacement	135,900	91,400	94,659.45
309000	Frais, formation et perfectionnement	30,000	30,000	32,788.83
309800	Autres charges de personnel	15,000	15,000	10,604.00
31	Biens, services et marchandises	280,800	371,000	466,673.73
310020	Imprimés et reliures	42,000	42,000	40,533.00
310050	Matériel d'enseignement	10,000	15,000	17,066.90
311000	Machines, mobilier et équipement	2,000	5,000	620.65
311640	Achat d'instruments	30,000	42,000	46,229.80
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	0	0	56,893.05
314000	Entretien des bâtiments	44,000	40,000	53,456.40
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	12,500	500	12,111.93
315600	Entretien des instruments	70,600	87,000	122,183.15
316000	Loyers	0	59,000	53,715.00
317000	Déplacements	23,000	23,000	22,487.25
318030	Ports et affranchissements	600	1,200	495.00
318090	Taxes téléphone et natel	600	600	641.10
319610	Frais divers, auditions	300	700	306.55
319620	Frais divers, concerts	31,200	41,000	23,913.68
319640	Frais divers, examens	3,000	3,000	5,375.45
319800	Autres frais divers	11,000	11,000	10,644.82
33	Amortissements	47,337	697,424	480,487.49
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	13,122.90
331000	Biens du patrimoine administratif	513,471	697,424	467,364.59
331007	Amortissement patrimoine ADM manuellement	466,134 -	0	0.00
39	Imputations internes	783,400	368,000	367,378.45
390125	Imprimés	0	0	95.50
390145	Imprimante multifonction	400	1,000	499.95
390600	Locations	783,000	367,000	366,653.00
390831	PI Emoluments	0	0	130.00
43	Contributions	3,355,400 -	3,375,400 -	3,052,767.25 -
433600	Ecolages et finances de cours	3,005,400 -	3,005,400 -	2,592,464.97 -
439850	Recettes diverses	350,000 -	370,000 -	460,302.28 -
Serv.form.postobligatoire et orientation				
<i>Total des charges</i>		<i>30,221,012</i>	<i>60,091,317</i>	<i>58,362,046.33</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>4,130,860 -</i>	<i>4,488,000 -</i>	<i>4,824,367.31 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>26,090,152</i>	<i>55,603,317</i>	<i>53,537,679.02</i>

Remarques

490839	Centre de Psychomotricité Mandat, expert. études	Cf OES rubrique 390839.
	Conservatoire neuchâtelois, sct amateurs	
316000	Loyers	Transfert des charges de location au service des bâtiments.
331007	Amort. ADM manuel	Gestion centralisée de l'exploitation des bâtiments au SBAT.
390600	Locations	Idem.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. éducation et famille				
30	Charges de personnel	13,468,629	12,048,674	11,374,884.12
300000	Commissions	21,600	26,900	9,532.05
301000	Personnel administratif et exploitation	8,111,351	8,176,020	7,910,087.05
301010	Salaires occasionnels	7,000	7,000	1,553.00
302000	Traitements du personnel enseignant	1,654,800	0	0.00
302030	Salaires occasionnels enseignants	24,000	24,000	23,040.95
302450	Indemnités aux experts	1,700,000	1,786,000	1,564,822.99
302500	Indemnités cours cantonaux pour experts	53,000	48,000	53,087.20
302510	Ind. cours cant. maîtres d'apprentissage	45,000	43,200	44,425.80
302520	Ind. délégués surveillance apprentissage	11,000	11,700	9,449.70
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	709,643	715,013	687,354.60
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	34,400	34,400	24,325.37
303060	Assurance-accidents des stagiaires	10,000	12,000	9,209.69
304000	Caisse de pensions	1,022,834	1,050,941	986,115.00
309000	Frais, formation et perfectionnement	60,000	102,000	45,665.72
309220	Compléments de formation pédagogique	0	5,000	0.00
309800	Autres charges de personnel	4,000	6,500	6,215.00
31	Biens, services et marchandises	1,037,800	1,139,230	956,949.54
310000	Fournitures de bureau et imprimés	6,000	3,500	119.25
310020	Imprimés et reliures	28,000	42,100	0.00
310030	Livres et périodiques	6,500	5,300	3,751.90
310040	Edition	2,000	2,000	7,807.65
310050	Matériel d'enseignement	1,600	1,000	27,009.90
310650	Matériel d'exams	300,000	340,000	394,808.55
310660	Prest. spéc. cours maîtres apprentissage	30,500	28,400	26,239.65
310800	Fournitures diverses	33,500	20,700	0.00
311000	Machines, mobilier et équipement	2,000	3,000	0.00
311010	Equipements informatiques	25,000	36,000	7,064.90
314020	Aménagements de locaux	0	10,000	28,668.10
317000	Déplacements	104,000	98,000	92,413.45
318005	Honoraires, mandats	138,500	205,830	124,790.10
318030	Ports et affranchissements	0	0	895.00
318525	Information	13,500	15,000	36,349.49
318610	Promotion	261,800	239,600	147,508.84
318650	Contribution au CREME	24,000	24,000	23,656.00
319000	Cotisations	19,000	17,000	3,777.15
319800	Autres frais divers	41,900	47,800	32,089.61
33	Amortissements	1,313,572	2,003,590	2,078,793.65
330000	Biens du patrimoine financier	2,000	2,000	2,000.00
330010	Pertes sur débiteurs	11,000	11,000	9,019.65
331000	Biens du patrimoine administratif	1,300,572	1,990,590	2,067,774.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	8,301,500	40,517,867	39,343,200.12
350800	Dédommagements divers à la Confédération	0	97,000	71,231.00
351250	Conférences intercantionales	1,500	1,500	0.00
351600	Autres universités suisses	0	18,500,000	17,850,046.35
351670	Contribution à la HEP BEJUNE	0	11,624,825	11,924,253.07
351672	Contributions HES autres cantons	0	1,956,542	1,958,558.55
351676	Contributions HNE/ELM	0	153,000	153,000.00
351677	Contributions APS	1,600,000	1,600,000	1,285,875.00
351680	Dédommagements autres cantons secondaire II	5,200,000	5,035,000	4,880,682.15
351681	Dédommagements autres cantons AESS	1,500,000	1,550,000	1,219,554.00
36	Subventions accordées	3,377,000	1,981,500	2,809,225.70
364800	Subsides divers stés économie mixte	1,500,000	1,000,000	0.00
365547	CSEM (Temps-Fréquence)	0	0	2,000,000.00
365630	Cours introduction ass. professionnelles	600,000	651,000	556,446.35
365635	Cours perfect. assoc. professionnelles	1,157,000	210,500	161,779.35
365800	Divers organismes et instit. privées	120,000	120,000	91,000.00
39	Imputations internes	2,722,511	2,400,456	1,798,993.20
390070	Formation professionnelle	26,000	28,000	45,815.35
390115	Fournitures de bureau	7,600	10,700	8,498.20
390125	Imprimés	7,500	8,000	7,531.40
390145	Imprimante multifonction	26,400	51,000	29,344.90
390350	Participation au frais de port	40,700	27,600	0.00
390513	Formation continue	0	0	90.00
390606	Prestations d'enseignement	809,000	430,000	225,175.00
390627	Prestations informatiques SIEN	0	0	2,134.00
390800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	31.80
390829	PI Cafétéria, restau.	0	0	354.65

Remarques

Services des formations postobligatoires		
302000	Trait.pers.enseign.	Centralisation de l'impact de la nouvelle politique salariale (indice 23, suppression cotisation à la caisse de remplacement, etc.).
350800	Dédommagements divers à la Confédération	Rubrique déplacée sous « Formation hautes écoles ».
351600	Autres universités suisses	Idem.
351670	Contribution à la HEP-BEJUNE	Idem.
351672	Contribution HES autres cantons	Idem.
351676	Contribution HNE/ELM	Idem.
351680	Dédommagements autres cantons secondaire II	Adaptation aux effectifs de l'exercice 2016.
364800	Subsides divers sociétés économie mixte	Contribution au fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels (FFPP), cf rapport 15.030.
365635	Cours perfectionnement association professionnelle	Impact prévu du projet de loi sur le financement de la formation des adultes.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. éducation et famille				
390839	PI mandats, experts, études	0	0	2,720.00
390840	PI manifestations, réceptions	0	0	504.30
390845	PI subvention de résidence	150,000	150,000	150,000.00
390847	PI matériel et outillage	0	0	6,278.70
395735	Attrib. fds formation et intégr. jeunes	1,655,311	1,695,156	1,320,514.90
43	Contributions	1,082,160 -	1,016,700 -	1,061,907.81 -
433620	Ecolages, cours maître apprentissage	55,000 -	55,000 -	48,100.00 -
434800	Prestations de services diverses	415,660 -	378,000 -	348,383.50 -
436020	Remboursement de frais divers	221,100 -	221,100 -	220,062.70 -
439850	Recettes diverses	390,400 -	362,600 -	445,361.61 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	492,000 -	817,000 -	1,185,066.00 -
451600	Contributions des autres cantons	0	0	150,000.00 -
451630	Contribution HEP-BEJUNE	0	350,000 -	502,105.10 -
451800	Dédommagements d'autres cantons	492,000 -	467,000 -	532,960.90 -
46	Subventions acquises	2,240,000 -	2,370,000 -	2,281,215.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	2,240,000 -	2,370,000 -	2,281,215.00 -
49	Imputations internes	316,700 -	284,300 -	296,178.50 -
490020	Prestations de service internes	10,000 -	0	219,426.50 -
490306	Convention SFPO / autres services Etat	77,300 -	76,100 -	0.00
490551	Prestations projets + SFPO	209,400 -	208,200 -	0.00
490606	Prestations d'enseignement	20,000 -	0	0.00
490625	Remboursements de traitements	0	0	75,100.00 -
490847	PI matériel et outillage	0	0	1,652.00 -
Lycée Denis-de-Rougemont				
	<i>Total des charges</i>	<i>14,036,430</i>	<i>14,606,872</i>	<i>14,478,617.76</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>598,700 -</i>	<i>596,900 -</i>	<i>763,328.34 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>13,437,730</i>	<i>14,009,972</i>	<i>13,715,289.42</i>
30	Charges de personnel	12,345,237	12,636,555	12,529,313.30
300000	Commissions	1,000	2,000	440.00
301000	Personnel administratif et exploitation	584,233	598,963	589,293.35
301010	Salaires occasionnels	10,000	15,000	3,157.35
302000	Traitements du personnel enseignant	9,299,800	9,461,000	9,478,684.15
302030	Salaires occasionnels enseignants	121,500	148,000	92,034.15
302450	Indemnités aux experts	54,500	54,500	49,295.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	51,991	52,464	51,027.60
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	823,700	837,300	830,140.45
304000	Caisse de pensions	70,213	70,128	71,345.50
304001	Caisse de pensions, autres	1,187,900	1,233,300	1,220,966.00
305610	Caisse de remplacement	122,400	138,900	136,786.45
309000	Frais, formation et perfectionnement	15,000	20,000	4,459.70
309800	Autres charges de personnel	3,000	5,000	1,683.60
31	Biens, services et marchandises	683,300	721,500	1,024,635.26
310000	Fournitures de bureau et imprimés	41,500	40,000	39,783.45
310030	Livres et périodiques	14,000	14,000	14,509.13
310050	Matériel d'enseignement	61,500	130,000	123,514.56
311000	Machines, mobilier et équipement	105,700	88,000	43,033.10
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	0	0	105,806.20
313040	Matériel et fournitures	50,000	0	0.00
313090	Fournitures de nettoyage et matériel	20,000	25,000	0.00
314000	Entretien des bâtiments	0	0	40,239.59
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	10,000	12,000	0.00
316000	Loyers	22,000	22,000	124,000.00
317000	Déplacements	18,000	17,000	17,274.40
318082	Taxes d'enlèvement des déchets solides	5,000	5,000	0.00
318660	Informatique scolaire	0	40,200	57,386.56
319600	Activités culturelles et sportives	283,600	273,800	404,404.83
319800	Autres frais divers	52,000	54,500	54,683.44
33	Amortissements	53,893	53,893	43,893.00
330010	Pertes sur débiteurs	10,000	10,000	0.00
331000	Biens du patrimoine administratif	43,893	43,893	43,893.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	175,000	175,000	169,866.70
352800	Dédommagements divers aux communes	175,000	175,000	169,866.70
36	Subventions accordées	7,000	0	0.00

Remarques

451630	Services des formations postobligatoires (suite) Contribution HEP-BEJUNE	Rubrique déplacée sous « Formation des hautes écoles »
310050	Lycée Denis-de-Rougemont Matériel d'enseignement	Reclassification comptable des achats d'ouvrages revendus aux élèves sous la rubrique 313040.
311000	Machines, mobilier et équipements	Reclassification comptable des charges liées à l'informatique scolaire (rubrique 318660).
313040	Matériel et fournitures	Cf rubrique 310050.
318660	Informatique scolaire	Cf rubrique 311000.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. éducation et famille				
366010	Subsides à des tiers	7,000	0	0.00
39	Imputations internes	772,000	1,019,924	710,909.50
390115	Fournitures de bureau	10,000	10,000	10,304.40
390125	Imprimés	3,000	3,000	3,352.85
390350	Participation au frais de port	5,600	4,800	0.00
390600	Locations	62,000	124,000	0.00
390606	Prestations d'enseignement	0	0	1,500.00
390613	Prestations internes locations salles QRC	0	40,000	40,000.00
390620	Prestat. internes informatique scolaire	191,700	238,310	198,506.00
390625	Remboursements de traitements	292,000	374,600	365,041.60
390832	PI Energie, chauffage, électricité	115,000	139,000	0.00
390833	PI Entretien bâtiments	10,000	10,000	0.00
390843	PI camps de sport	82,700	76,214	92,204.65
43	Contributions	520,700 -	493,700 -	671,191.84 -
433600	Ecolages et finances de cours	242,400 -	248,000 -	229,844.00 -
436010	Remboursement de traitements	7,100 -	0	12,870.00 -
439850	Recettes diverses	271,200 -	245,700 -	428,477.84 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	59,200 -	84,500 -	72,903.00 -
451600	Contributions des autres cantons	59,200 -	84,500 -	72,903.00 -
49	Imputations internes	18,800 -	18,700 -	19,233.50 -
490625	Remboursements de traitements	18,800 -	18,700 -	19,233.50 -
Lycée Blaise-Cendrars				
	<i>Total des charges</i>	<i>10,659,841</i>	<i>11,057,196</i>	<i>10,757,500.78</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>1,332,000 -</i>	<i>1,312,000 -</i>	<i>1,377,328.29 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>9,327,841</i>	<i>9,745,196</i>	<i>9,380,172.49</i>
30	Charges de personnel	9,252,759	9,643,997	9,441,644.15
300000	Commissions	1,000	2,000	406.00
301000	Personnel administratif et exploitation	437,004	536,727	533,570.95
301010	Salaires occasionnels	14,500	13,500	4,897.75
302000	Traitements du personnel enseignant	7,015,900	7,217,700	7,084,550.15
302030	Salaires occasionnels enseignants	46,500	30,000	33,242.45
302450	Indemnités aux experts	34,000	40,000	36,286.90
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	39,182	48,271	45,600.30
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	616,200	630,700	617,648.55
304000	Caisse de pensions	51,473	64,899	64,056.00
304001	Caisse de pensions, autres	890,200	939,400	905,819.60
305610	Caisse de remplacement	91,800	105,800	102,953.05
309000	Frais, formation et perfectionnement	12,000	12,000	9,984.95
309800	Autres charges de personnel	3,000	3,000	2,627.50
31	Biens, services et marchandises	344,000	376,500	497,404.68
310000	Fournitures de bureau et imprimés	35,000	37,000	12,307.17
310030	Livres et périodiques	10,000	11,000	8,748.14
310050	Matériel d'enseignement	45,000	85,000	93,592.77
311000	Machines, mobilier et équipement	75,000	55,000	42,995.30
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	0	0	187,880.00
313040	Matériel et fournitures	20,000	0	0.00
313090	Fournitures de nettoyage et matériel	18,000	20,000	0.00
314000	Entretien des bâtiments	0	0	50,198.00
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	20,000	15,000	0.00
316000	Loyers	6,000	8,000	4,972.00
317000	Déplacements	8,000	9,000	2,909.20
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	0	0	599.65
318500	Elimination de déchets	7,000	6,500	6,715.45
318660	Informatique scolaire	0	30,000	10,476.35
319600	Activités culturelles et sportives	85,000	85,000	68,788.75
319800	Autres frais divers	15,000	15,000	7,221.90
33	Amortissements	483,082	479,699	502,977.00
330010	Pertes sur débiteurs	5,000	5,000	0.00
331000	Biens du patrimoine administratif	478,082	474,699	502,977.00
36	Subventions accordées	103,000	94,000	94,000.20
366010	Subsides à des tiers	6,000	0	0.00
366620	Résultat du réfectoire	97,000	94,000	94,000.20
39	Imputations internes	477,000	463,000	221,474.75

Remarques

	Lycée Denis-de-Rougemont (suite)	
390600	Locations	Prise en charge de la moitié des coûts de location du bâtiment Jeanrichard à Fleurier par le Lycée Jean-Piaget.
390613	Prestations internes locations salles QRC	Fin de l'occupation de salles.
	Lycée Blaise-Cendrars	
301000	Personnel administratif et exploitation	Réduction de 0.9 EPT.
310050	Matériel d'enseignement	Reclassification comptable de charges sous les rubriques 313040 et 315000.
311000	Machines, mobilier et équipement	Reclassification comptable des charges liées à l'informatique scolaire sous rubrique 318660.
313040	Matériel et fournitures	Cf rubrique 310050.
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	Idem.
318660	Informatique scolaire	Cf rubrique 311000.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. éducation et famille				
390115	Fournitures de bureau	9,000	12,000	8,495.75
390125	Imprimés	6,000	7,000	5,046.95
390350	Participation au frais de port	2,600	2,500	0.00
390606	Prestations d'enseignement	0	0	1,918.50
390620	Prestat. internes informatique scolaire	155,000	139,500	149,191.70
390625	Remboursements de traitements	74,400	57,000	56,794.35
390826	PI journaux, revues, imprimés	0	0	27.50
390832	PI Energie, chauffage, électricité	215,000	230,000	0.00
390833	PI Entretien bâtiments	15,000	15,000	0.00
42	Revenus des biens	10,000 -	10,000 -	11,792.00 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	10,000 -	10,000 -	11,792.00 -
43	Contributions	186,000 -	189,000 -	190,722.29 -
433600	Ecolages et finances de cours	145,000 -	149,000 -	151,040.00 -
436010	Remboursement de traitements	1,000 -	0	2,277.75 -
439850	Recettes diverses	40,000 -	40,000 -	37,404.54 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	1,136,000 -	1,113,000 -	1,174,814.00 -
451600	Contributions des autres cantons	1,136,000 -	1,113,000 -	1,174,814.00 -
Lycée Blaise-Cendrars - Projets				
	<i>Total des charges</i>	<i>25,000</i>	<i>25,000</i>	<i>24,642.42</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>25,000 -</i>	<i>25,000 -</i>	<i>24,642.42 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
31	Biens, services et marchandises	25,000	25,000	24,642.42
319800	Autres frais divers	25,000	25,000	24,642.42
43	Contributions	10,000 -	0	10,988.55 -
439850	Recettes diverses	10,000 -	0	10,988.55 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	15,000 -	25,000 -	13,653.87 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	15,000 -	25,000 -	13,653.87 -
Lycée Jean-Piaget				
	<i>Total des charges</i>	<i>24,987,744</i>	<i>26,128,581</i>	<i>25,103,656.94</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>3,856,900 -</i>	<i>4,022,500 -</i>	<i>4,123,234.67 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>21,130,844</i>	<i>22,106,081</i>	<i>20,980,422.27</i>
30	Charges de personnel	21,482,787	22,317,492	21,560,733.67
300000	Commissions	1,000	2,000	550.00
301000	Personnel administratif et exploitation	1,523,353	1,504,743	1,497,081.25
301010	Salaires occasionnels	78,500	86,000	80,102.05
302000	Traitements du personnel enseignant	15,637,000	16,246,300	15,773,007.37
302030	Salaires occasionnels enseignants	155,000	172,000	121,277.75
302450	Indemnités aux experts	143,500	141,500	133,319.05
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	139,109	139,621	135,747.55
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	1,391,300	1,441,300	1,386,698.10
304000	Caisse de pensions	180,724	187,127	176,112.35
304001	Caisse de pensions, autres	1,997,000	2,126,700	2,017,692.52
305610	Caisse de remplacement	206,300	240,200	230,536.68
309000	Frais, formation et perfectionnement	25,000	25,000	8,609.00
309800	Autres charges de personnel	5,000	5,000	0.00
31	Biens, services et marchandises	1,346,400	1,416,000	1,806,646.77
310000	Fournitures de bureau et imprimés	78,000	86,000	74,373.35
310030	Livres et périodiques	22,500	25,000	25,157.79
310050	Matériel d'enseignement	108,000	130,000	123,205.27
310060	Information	10,000	35,000	35,686.25
311000	Machines, mobilier et équipement	260,000	85,000	68,196.53
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	0	0	227,902.65
313040	Matériel et fournitures	35,000	0	0.00
313090	Fournitures de nettoyage et matériel	18,000	20,000	0.00
314000	Entretien des bâtiments	0	0	208,853.45
314300	Conciergerie par des tiers	102,000	141,000	140,882.85
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	36,000	40,000	24,466.25
315020	Entretien des véhicules	0	0	6,958.35
316000	Loyers	35,000	36,000	185,754.10
317000	Déplacements	20,000	20,000	12,553.55
318005	Honoraires, mandats	8,000	9,000	6,906.85
318030	Ports et affranchissements	0	0	16,327.65
318082	Taxes d'enlèvement des déchets solides	14,000	16,000	0.00

Remarques

311000	Lycée Jean-Piaget Machines, mobilier et équipement	Reclassification comptable des charges liées à l'informatique scolaire (cf rubrique 318660).
313040	Matériel et fournitures	Ouvrages revendus aux élèves (recettes y relatives enregistrées sous la rubrique 439850).
314300	Conciergerie par des tiers	Résiliation de contrats externes de nettoyage.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. éducation et famille				
318090	Taxes téléphone et natel	29,500	25,000	19,417.35
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	0	0	785.00
318660	Informatique scolaire	0	165,000	142,819.40
319600	Activités culturelles et sportives	210,400	223,000	159,342.28
319665	Activités hivernales	295,000	295,000	263,391.95
319800	Autres frais divers	65,000	65,000	63,665.90
33	Amortissements	488,356	492,153	524,350.85
330010	Pertes sur débiteurs	10,000	10,000	6,719.50
331000	Biens du patrimoine administratif	478,356	482,153	517,631.35
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	526,700	541,500	519,143.75
352800	Dédommagements divers aux communes	526,700	541,500	519,143.75
36	Subventions accordées	13,000	13,000	9,800.00
366010	Subsides à des tiers	13,000	13,000	9,800.00
39	Imputations internes	1,130,500	1,348,436	682,981.90
390115	Fournitures de bureau	30,000	40,000	23,998.60
390125	Imprimés	12,000	5,000	11,494.00
390350	Participation au frais de port	22,800	20,800	0.00
390600	Locations	62,000	163,500	0.00
390606	Prestations d'enseignement	53,600	53,600	61,268.80
390620	Prestat. internes informatique scolaire	513,300	583,400	516,300.00
390826	PI journaux, revues, imprimés	0	0	295.75
390832	PI Energie, chauffage, électricité	215,000	260,000	0.00
390833	PI Entretien bâtiments	149,000	149,000	0.00
390843	PI camps de sport	72,800	73,136	65,574.75
390850	PI subventions propres	0	0	4,050.00
42	Revenus des biens	15,000 -	15,000 -	15,154.00 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	15,000 -	15,000 -	15,154.00 -
43	Contributions	1,307,300 -	1,269,300 -	1,384,091.72 -
433600	Ecolages et finances de cours	733,300 -	704,800 -	712,790.00 -
436010	Remboursement de traitements	98,000 -	132,500 -	255,584.10 -
439665	Recettes activités hivernales	327,000 -	322,000 -	309,896.40 -
439850	Recettes diverses	149,000 -	110,000 -	105,821.22 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	213,000 -	213,200 -	262,340.00 -
451600	Contributions des autres cantons	213,000 -	213,200 -	262,340.00 -
46	Subventions acquises	1,764,000 -	1,872,100 -	1,795,639.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	1,764,000 -	1,872,100 -	1,795,639.00 -
49	Imputations internes	557,600 -	652,900 -	666,009.95 -
490020	Prestations de service internes	0	0	568.50 -
490613	Prestations internes locations salles QRC	0	40,000 -	70,000.00 -
490623	Forfait élèves	210,000 -	200,000 -	165,000.00 -
490625	Remboursements de traitements	347,600 -	412,900 -	426,391.45 -
490850	PI subventions propres	0	0	4,050.00 -
Lycée Jean-Piaget - Projets				
	<i>Total des charges</i>	<i>60,000</i>	<i>101,000</i>	<i>48,525.01</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>60,000 -</i>	<i>101,000 -</i>	<i>48,525.01 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
31	Biens, services et marchandises	60,000	101,000	48,525.01
313040	Matériel et fournitures	0	36,000	16,146.02
313625	Charges autom. boissons et nourriture	20,000	25,000	13,733.15
319600	Activités culturelles et sportives	25,000	25,000	6,765.84
319800	Autres frais divers	15,000	15,000	11,880.00
43	Contributions	40,000 -	81,000 -	48,095.95 -
435625	Revenus autom. boissons et nourriture	25,000 -	30,000 -	17,411.95 -
439850	Recettes diverses	15,000 -	51,000 -	30,684.00 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	20,000 -	20,000 -	429.06 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	20,000 -	20,000 -	429.06 -

Remarques

Lycée Jean-Piaget (suite)		
318660	Informatique scolaire	Cf rubrique 311000.
390600	Locations	Résiliation des baux à loyer de 10 salles de classe à Neuchâtel (-163'500 francs) et imputation des coûts de location du bâtiment Jeanrichard à Fleurier (+62'000 francs).
439850	Recettes diverses	Cf rubrique 313040.
490613	Prestations internes locations salles QRC	Fin de l'occupation de salles par le Lycée Denis-de-Rougemont.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. éducation et famille				
CPMB, Centre form. prof. métiers bât.				
<i>Total des charges</i>		11,271,175	11,509,990	9,194,802.67
<i>Total des revenus</i>		7,169,835 -	7,074,200 -	7,062,157.45 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>		4,101,340	4,435,790	2,132,645.22
30	Charges de personnel	7,425,725	7,555,170	7,503,098.02
301000	Personnel administratif et exploitation	842,910	849,548	808,533.20
301010	Salaires occasionnels	40,600	40,400	20,660.50
302000	Traitements du personnel enseignant	5,165,600	5,242,200	5,319,150.05
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	77,687	77,871	71,738.75
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	456,800	463,600	464,453.22
304000	Caisse de pensions	101,628	107,751	89,796.70
304001	Caisse de pensions, autres	557,700	573,300	567,327.95
305610	Caisse de remplacement	61,800	69,500	67,639.45
308000	Personnel temporaire facturés par tiers	80,000	90,000	64,242.60
309000	Frais, formation et perfectionnement	38,000	38,000	29,555.60
309300	Frais, recherche de personnel	3,000	3,000	0.00
31	Biens, services et marchandises	804,972	854,080	1,119,892.74
310000	Fournitures de bureau et imprimés	2,700	3,000	3,129.15
310020	Imprimés et reliures	6,300	7,000	7,924.70
310030	Livres et périodiques	6,300	7,000	6,758.00
310050	Matériel d'enseignement	93,600	104,000	91,072.99
311000	Machines, mobilier et équipement	8,100	9,000	7,101.25
311610	Machines et outillage cours introduction	125,100	139,000	138,579.72
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	0	0	238,278.65
313090	Fournitures de nettoyage et matériel	38,340	42,600	0.00
313300	Aménagements locaux	4,500	5,000	0.00
313600	Matières premières	363,000	363,000	370,109.61
314000	Entretien des bâtiments	0	0	128,698.60
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	30,150	33,500	36,333.89
315020	Entretien des véhicules	0	0	1,476.90
316610	Location de machines	5,850	6,500	2,539.50
317000	Déplacements	10,620	11,800	11,723.15
318005	Honoraires, mandats	4,212	4,680	10,864.00
318030	Ports et affranchissements	0	0	1,277.70
318082	Taxes d'enlèvement des déchets solides	40,500	45,000	0.00
318090	Taxes téléphone et natel	9,450	10,500	8,967.85
318610	Promotion	22,950	25,500	25,898.95
319800	Autres frais divers	33,300	37,000	29,158.13
33	Amortissements	125,178	125,178	122,259.41
330010	Pertes sur débiteurs	12,000	12,000	9,081.41
331000	Biens du patrimoine administratif	113,178	113,178	113,178.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	215,000	215,000	153,788.00
351800	Dédommagements divers aux autres cantons	215,000	215,000	153,788.00
36	Subventions accordées	0	25,000	22,861.75
366640	Transport des apprentis	0	25,000	22,861.75
39	Imputations internes	2,700,300	2,735,562	272,902.75
390020	Véhicules de service	0	0	1,599.20
390040	Recettes accordées à d'autres services	3,000	5,000	1,190.00
390115	Fournitures de bureau	4,000	12,500	4,543.85
390125	Imprimés	1,000	1,500	0.00
390350	Participation au frais de port	12,400	15,400	0.00
390600	Locations	2,152,000	2,152,000	0.00
390620	Prestat. internes informatique scolaire	246,900	275,162	253,647.00
390627	Prestations informatiques SIEN	0	0	2,180.00
390829	PI Cafétériat, restau.	7,000	0	6,892.70
390832	PI Energie, chauffage, électricité	239,000	239,000	0.00
390833	PI Entretien bâtiments	35,000	35,000	0.00
390850	PI subventions propres	0	0	2,850.00
42	Revenus des biens	200,000 -	210,000 -	193,064.23 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	200,000 -	210,000 -	193,064.23 -
43	Contributions	2,791,300 -	3,370,000 -	3,202,657.02 -
433600	Ecolages et finances de cours	391,000 -	255,600 -	281,756.45 -
434800	Prestations de services diverses	0	700,000 -	653,168.05 -
435000	Ventes à des tiers	30,000 -	40,000 -	34,927.82 -

Remarques

	CPMB, Centre form. prof. métiers bât.	
366640	Transport apprentis	Suppression de la subvention CarPostal.
433600	Ecolages & fin.cours	Augmentation de la facturation au financement des cours préparatoires par un subventionnement de la Confédération directement à la personne.
434800	Prestation services	Reclassification comptable du traitement des enseignants de la formation supérieure/continue. En lien avec la rubrique budgétaire 490625.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. éducation et famille				
435610	Ventes cafétéria	330,800 -	343,800 -	338,294.56 -
436010	Remboursement de traitements	20,000 -	20,000 -	19,546.00 -
436040	Recettes de cours	955,000 -	930,000 -	1,154,965.95 -
436350	Remb. frais chauffage, eau, électricité	42,200 -	42,200 -	42,213.34 -
436600	Part associations profess. sur achats CI	0	46,600 -	46,193.25 -
436625	Participation du FFPP	956,300 -	945,000 -	550,000.00 -
439850	Recettes diverses	66,000 -	46,800 -	81,591.60 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	1,970,000 -	2,030,000 -	2,083,940.00 -
451600	Contributions des autres cantons	1,970,000 -	2,030,000 -	2,083,940.00 -
46	Subventions acquises	1,475,535 -	1,464,200 -	1,511,732.45 -
460800	Subventions fédérales diverses	1,475,535 -	1,464,200 -	1,511,732.45 -
49	Imputations internes	733,000 -	0	70,763.75 -
490610	Locations	6,000 -	0	24,602.00 -
490625	Remboursements de traitements	670,000 -	0	0.00
490829	PI Cafétériat, restaurant	17,000 -	0	0.00
490836	PI formation professionnelle	40,000 -	0	41,300.00 -
490847	PI matériel et outillage	0	0	4,861.75 -
CPMB-Projets, Centre form. métiers bât.				
<i>Total des charges</i>		<i>2,733,953</i>	<i>2,668,900</i>	<i>2,669,828.49</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>2,733,953 -</i>	<i>2,738,900 -</i>	<i>2,669,828.49 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0</i>	<i>70,000 -</i>	<i>0.00</i>
30	Charges de personnel	45,000	118,000	119,982.85
308000	Personnel temporaire facturés par tiers	37,000	112,000	112,141.85
309000	Frais, formation et perfectionnement	8,000	6,000	7,841.00
31	Biens, services et marchandises	1,993,053	2,536,900	2,522,769.49
310000	Fournitures de bureau et imprimés	1,000	1,000	141.90
310020	Imprimés et reliures	0	500	0.00
310030	Livres et périodiques	2,000	1,000	1,651.60
310050	Matériel d'enseignement	340,000	294,000	357,732.89
311000	Machines, mobilier et équipement	255,000	110,000	123,494.35
313090	Fournitures de nettoyage et matériel	4,000	0	0.00
313600	Matières premières	6,000	3,000	6,165.92
313610	Achats réfectoire/caféteria	370,000	370,000	366,546.40
314000	Entretien des bâtiments	0	3,000	8,789.05
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	22,000	22,000	13,069.16
317000	Déplacements	38,000	36,000	38,101.03
318005	Honoraires, mandats	0	630,000	659,768.05
318610	Promotion	15,000	20,000	16,012.60
318660	Informatique scolaire	4,000	4,000	4,502.00
319675	Coût net des projets	876,053	998,400	865,451.41
319800	Autres frais divers	60,000	44,000	61,343.13
39	Imputations internes	695,900	14,000	27,076.15
390115	Fournitures de bureau	8,900	14,000	9,943.15
390600	Locations	6,000	0	6,000.00
390625	Remboursements de traitements	670,000	0	0.00
390640	Edition et matériel scolaires	0	0	772.90
390829	PI Cafétériat, restau.	11,000	0	10,360.10
43	Contributions	2,294,000 -	2,358,000 -	2,239,702.04 -
433600	Ecolages et finances de cours	830,000 -	830,000 -	861,671.00 -
435000	Ventes à des tiers	336,000 -	326,000 -	337,766.83 -
435610	Ventes cafétéria	650,000 -	700,000 -	649,458.41 -
436010	Remboursement de traitements	20,000 -	20,000 -	19,200.00 -
436040	Recettes de cours	10,000 -	35,000 -	21,254.05 -
439675	Revenu net des projets	400,000 -	400,000 -	290,676.59 -
439850	Recettes diverses	48,000 -	47,000 -	59,675.16 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	174,000 -	164,000 -	166,657.50 -
451600	Contributions des autres cantons	174,000 -	164,000 -	166,657.50 -
46	Subventions acquises	223,953 -	216,900 -	218,947.55 -
460800	Subventions fédérales diverses	223,953 -	216,900 -	218,947.55 -
49	Imputations internes	42,000 -	0	44,521.40 -
490020	Prestations de service internes	0	0	75.80 -
490606	Prestations d'enseignement	0	0	909.00 -

Remarques

	CPMB, Centre form. prof. métiers bât. (suite)	
490625	Remb. traitements	Cf rubrique budgétaire 434800.
490836	PI formation prof.	Reclassement comptable de recettes de cours facturées à l'interne.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. éducation et famille				
490829	PI Cafétériat, restaurant	42,000 -	0	43,536.60 -
CPLN, Centre form. prof. Littoral				
	<i>Total des charges</i>	40,096,390	40,777,454	39,462,897.06
	<i>Total des revenus</i>	14,554,812 -	14,660,062 -	15,189,966.65 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	25,541,578	26,117,392	24,272,930.41
30	Charges de personnel	32,893,869	33,314,239	32,841,054.63
301000	Personnel administratif et exploitation	2,739,976	2,955,013	2,926,159.80
301010	Salaires occasionnels	50,000	55,404	41,921.75
302000	Traitements du personnel enseignant	23,205,700	23,163,900	22,959,487.24
302030	Salaires occasionnels enseignants	15,000	0	13,313.40
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	244,860	265,179	258,509.49
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	2,031,300	2,020,200	1,993,993.17
303060	Assurance-accidents des stagiaires	0	0	7,573.16
304000	Caisse de pensions	337,333	366,194	355,963.45
304001	Caisse de pensions, autres	2,827,700	2,988,000	2,830,875.76
305610	Caisse de remplacement	263,200	258,150	323,363.15
308000	Personnel temporaire facturés par tiers	1,072,400	1,135,900	1,069,078.24
309000	Frais, formation et perfectionnement	88,400	88,300	51,699.67
309800	Autres charges de personnel	18,000	18,000	9,116.35
31	Biens, services et marchandises	3,534,030	3,926,700	4,022,943.82
310020	Imprimés et reliures	39,000	36,500	40,025.16
310050	Matériel d'enseignement	10,000	167,500	65,393.85
310060	Information	45,000	50,000	43,696.15
310695	Fournitures et matériel refacturés	140,400	0	46,649.90
311000	Machines, mobilier et équipement	1,016,130	1,212,700	916,338.92
311015	Equipement informatique STS2	190,000	211,400	198,563.67
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	0	0	443,912.20
313600	Matières premières	250,000	209,800	277,564.48
313800	Marchandises diverses	26,000	28,200	21,025.65
314000	Entretien des bâtiments	0	0	199,740.93
314300	Conciergerie par des tiers	612,600	688,600	559,024.80
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	179,100	201,800	99,985.08
316000	Loyers	482,100	465,600	499,650.05
317000	Déplacements	33,000	36,700	34,515.65
317010	Indemnités de stage des élèves	30,000	82,000	104,722.00
317610	Manifestations et réceptions	52,900	55,400	55,259.00
318005	Honoraires, mandats	7,000	11,700	5,419.35
318030	Ports et affranchissements	32,200	37,000	32,305.30
318061	Assurance-accidents des élèves	55,000	62,000	50,069.00
318064	Assurance-RC et choses	2,500	4,800	2,484.50
318082	Taxes d'enlèvement des déchets solides	16,800	21,900	16,790.65
318090	Taxes téléphone et natel	47,000	49,300	47,087.59
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	0	3,000	0.00
318285	Frais de surveillance	25,300	26,000	25,272.00
318620	Médecine scolaire	2,000	3,000	1,906.55
319410	Expositions temporaires	17,100	19,000	0.00
319600	Activités culturelles et sportives	63,800	76,800	58,967.94
319640	Frais divers, examens	139,500	150,000	156,756.76
319800	Autres frais divers	19,600	16,000	19,816.69
33	Amortissements	1,426,681	1,461,287	1,193,436.56
330010	Pertes sur débiteurs	20,000	20,000	12,149.56
331000	Biens du patrimoine administratif	1,406,681	1,441,287	1,181,287.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	442,000	402,400	441,842.95
352800	Dédommagements divers aux communes	442,000	402,400	441,842.95
39	Imputations internes	1,799,810	1,672,828	963,619.10
390070	Formation professionnelle	40,000	0	41,680.00
390115	Fournitures de bureau	300	0	432.00
390600	Locations	0	0	960.00
390606	Prestations d'enseignement	0	0	25,546.25
390625	Remboursements de traitements	153,200	0	0.00
390626	Prestations informatiques scolaires SIEN	728,600	774,400	0.00
390627	Prestations informatiques SIEN	100,000	100,000	795,700.00
390805	Frais de conciergerie	44,100	45,000	44,040.00
390821	Prestations internes Garage Arsenal Colombier	0	0	286.25
390826	PI journaux, revues, imprimés	0	0	27.50
390828	PI Assurances	2,110	2,110	2,110.20
390829	PI Cafétériat, restau.	0	0	538.95

Remarques

CPLN – Centre professionnel du Littoral neuchâtelois		
301000	Traitement personnel administratif et technique	Transfert de 1.6 EPT au SALI.
310050	Matériel d'enseignement	Transféré en grande partie sur la rubrique budgétaire 310695.
310695	Fourniture de matériel refacturé	Cf rubrique 310050.
317010	Indemnités de stages pour élèves	Fermeture de la filière ES des techniciens en analyses biomédicales.
390625	PI remboursements de traitements	Prestation interne d'économat, y compris charges sociales, refacturée par le SALI suite au transfert de 1.6 EPT.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. éducation et famille				
390832	PI Energie, chauffage, électricité	498,000	498,000	14,924.55
390833	PI Entretien bâtiments	204,000	204,000	0.00
390840	PI manifestations, réceptions	6,000	7,300	5,173.05
390843	PI camps de sport	23,500	42,018	30,471.75
390847	PI matériel et outillage	0	0	1,444.00
390851	PI entret. véhicules	0	0	284.60
42	Revenus des biens	33,400 -	61,640 -	144,237.72 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	33,400 -	61,640 -	144,199.20 -
427301	Ret./sal. parking PA	0	0	38.52 -
43	Contributions	2,159,850 -	1,901,150 -	2,168,595.79 -
433600	Ecolages et finances de cours	1,379,650 -	1,212,950 -	1,279,792.44 -
434800	Prestations de services diverses	100,000 -	110,000 -	151,075.81 -
436000	Remboursement d'assurances	20,000 -	0	30,660.45 -
436010	Remboursement de traitements	40,000 -	30,000 -	54,714.70 -
436030	Remboursement de frais	79,000 -	31,000 -	109,889.29 -
436625	Participation du FFPP	493,200 -	453,500 -	493,036.40 -
436635	Part des élèves à l'assurance-accidents	47,000 -	62,700 -	47,440.80 -
439850	Recettes diverses	1,000 -	1,000 -	1,985.90 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	2,890,766 -	2,872,700 -	3,175,276.37 -
451610	Conventions intercantionales	2,890,766 -	2,872,700 -	3,175,276.37 -
46	Subventions acquises	7,808,096 -	7,940,700 -	7,767,761.33 -
460570	Subv. féd. formation profes. supérieure	7,156,800 -	7,290,700 -	0.00
460800	Subventions fédérales diverses	0	0	7,288,401.00 -
469800	Subventions diverses	651,296 -	650,000 -	479,360.33 -
49	Imputations internes	1,662,700 -	1,883,872 -	1,934,095.44 -
490040	Revenus acquis d'autres services	0	0	3,100.00 -
490513	Formation continue	58,400 -	90,000 -	48,180.54 -
490551	Prestations projets + SFPO	140,000 -	145,000 -	138,841.90 -
490610	Locations	0	0	117,960.00 -
490620	Informatique STS2	1,314,300 -	1,470,872 -	1,394,281.00 -
490625	Remboursements de traitements	0	0	80,722.00 -
490836	PI formation professionnelle	0	28,000 -	1,010.00 -
490845	PI subvention de résidence	150,000 -	150,000 -	150,000.00 -
CPLN-Projets, Centre form. prof.Littoral				
<i>Total des charges</i>		<i>2,013,500</i>	<i>2,185,000</i>	<i>2,044,100.79</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>2,013,500 -</i>	<i>2,185,000 -</i>	<i>2,044,100.79 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
30	Charges de personnel	20,000	20,000	1,744.00
308000	Personnel temporaire facturés par tiers	20,000	20,000	1,744.00
31	Biens, services et marchandises	1,601,156	1,700,300	1,626,006.45
310020	Imprimés et reliures	50,000	50,000	45,376.75
310050	Matériel d'enseignement	120,000	669,300	112,246.02
310695	Fournitures et matériel refacturés	434,156	0	429,964.05
313600	Matières premières	10,000	0	11,653.02
313800	Marchandises diverses	0	20,000	0.00
318030	Ports et affranchissements	1,000	1,000	107.40
319800	Autres frais divers	986,000	960,000	1,026,659.21
33	Amortissements	0	0	403.49
331080	Amortiss. matériel périmé	0	0	403.49
39	Imputations internes	392,344	464,700	415,946.85
390115	Fournitures de bureau	7,100	28,000	7,944.00
390125	Imprimés	120,000	135,000	114,756.60
390145	Imprimante multifonction	0	0	30,000.00
390625	Remboursements de traitements	30,000	30,000	0.00
390670	Location salles de sports du CSM	235,244	257,400	260,068.00
390829	PI Cafétériat, restau.	0	0	176.85
390832	PI Energie, chauffage, électricité	0	14,300	0.00
390844	PI rbt. frais km	0	0	60.00
390847	PI matériel et outillage	0	0	2,941.40
42	Revenus des biens	0	0	13.72 -
429910	Gains sur différences de change	0	0	13.72 -

Remarques

433600	CPLN – Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (suite) Écolages et finances de cours	Principalement dû à la première rentrée complète de la formation supérieure en Informatique de gestion suite à la dualisation de cette filière et à une hausse de la participation d'élèves hors canton aux cours interentreprises.
--------	--	---



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. éducation et famille				
43	Contributions	1,987,500 -	2,185,000 -	2,002,107.97 -
434800	Prestations de services diverses	290,000 -	703,800 -	295,193.92 -
435000	Ventes à des tiers	490,000 -	0	492,818.20 -
436030	Remboursement de frais	1,204,500 -	1,481,200 -	1,210,418.05 -
439850	Recettes diverses	3,000 -	0	3,677.80 -
49	Imputations internes	26,000 -	0	41,979.10 -
490800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	15,383.55 -
490826	PI journaux, revues, imprimés	0	0	1,663.85 -
490836	PI formation professionnelle	26,000 -	0	24,931.70 -
CIFOM, Centre form. prof. Montagnes				
<i>Total des charges</i>		<i>55,307,169</i>	<i>56,630,424</i>	<i>63,984,210.09</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>14,658,900 -</i>	<i>14,259,100 -</i>	<i>20,684,223.33 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>40,648,269</i>	<i>42,371,324</i>	<i>43,299,986.76</i>
30	Charges de personnel	46,959,420	47,820,150	54,339,243.78
301000	Personnel administratif et exploitation	4,498,530	4,460,301	4,720,045.40
301010	Salaires occasionnels	19,595	6,000	0.00
302000	Traitements du personnel enseignant	32,767,300	33,306,300	38,465,987.54
302450	Indemnités aux experts	25,000	25,000	29,800.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	393,158	390,837	456,774.35
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	3,230,500	3,324,400	3,685,699.88
303060	Assurance-accidents des stagiaires	3,000	3,000	2,641.25
304000	Caisse de pensions	540,538	575,112	549,640.20
304001	Caisse de pensions, autres	4,205,600	4,372,100	4,678,598.92
305610	Caisse de remplacement	439,400	493,300	533,661.01
308000	Personnel temporaire facturés par tiers	611,600	668,600	985,345.61
309000	Frais, formation et perfectionnement	155,000	127,000	171,550.87
309800	Autres charges de personnel	70,200	68,200	59,498.75
31	Biens, services et marchandises	3,778,200	4,220,800	6,058,749.79
310020	Imprimés et reliures	97,300	108,000	121,689.02
310050	Matériel d'enseignement	399,300	443,300	485,899.86
310060	Information	42,300	47,000	73,137.52
311000	Machines, mobilier et équipement	1,534,000	1,705,000	1,696,564.16
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	0	0	1,017,349.30
313040	Matériel et fournitures	355,700	395,200	419,878.53
313600	Matières premières	209,500	265,500	239,147.52
314000	Entretien des bâtiments	0	0	634,699.05
314300	Conciergerie par des tiers	0	0	25,755.00
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	239,700	261,500	164,180.63
316000	Loyers	7,200	8,000	183,563.60
317000	Déplacements	63,500	70,500	99,618.55
317610	Manifestations et réceptions	76,500	85,000	101,434.33
318005	Honoraires, mandats	140,000	144,900	118,792.47
318030	Ports et affranchissements	50,400	56,000	55,741.95
318061	Assurance-accidents des élèves	256,500	285,000	285,759.10
318064	Assurance-RC et choses	2,700	3,000	2,679.90
318082	Taxes d'enlèvement des déchets solides	28,800	32,000	28,876.60
318090	Taxes téléphone et natel	40,000	50,000	47,994.51
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	0	1,200	1,144.20
318620	Médecine scolaire	11,700	13,000	11,392.05
319410	Expositions temporaires	19,400	21,500	23,285.22
319600	Activités culturelles et sportives	64,700	77,500	66,649.35
319640	Frais divers, examens	85,000	87,000	100,536.60
319800	Autres frais divers	54,000	60,700	52,980.77
33	Amortissements	2,083,049	2,080,274	2,118,431.92
330010	Pertes sur débiteurs	41,000	37,000	42,740.20
331000	Biens du patrimoine administratif	2,042,049	2,043,274	2,075,691.72
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	355,000	360,000	298,662.40
352800	Dédommagements divers aux communes	355,000	360,000	298,662.40
39	Imputations internes	2,131,500	2,149,200	1,169,122.20
390070	Formation professionnelle	0	0	6,535.00
390115	Fournitures de bureau	27,800	33,000	42,098.80
390125	Imprimés	9,000	35,800	34,192.15
390513	Formation continue	0	0	202,411.00
390600	Locations	270,000	270,000	269,860.00
390605	Locations internes CIFOM	43,000	20,000	219,652.00
390613	Prestations internes locations salles QRC	0	0	30,000.00

Remarques



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. éducation et famille				
390620	Prestat. internes informatique scolaire	275,100	283,800	361,547.00
390640	Edition et matériel scolaires	0	0	75.55
390800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	1,918.30
390826	PI journaux, revues, imprimés	0	0	55.00
390829	PI Cafétéria, restau.	0	0	532.45
390832	PI Energie, chauffage, électricité	997,200	997,200	0.00
390833	PI Entretien bâtiments	509,400	509,400	0.00
390840	PI manifestations, réceptions	0	0	244.95
42	Revenus des biens	78,000 -	78,000 -	97,247.00 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	78,000 -	78,000 -	97,247.00 -
43	Contributions	1,724,300 -	1,742,400 -	6,593,372.23 -
433600	Ecolages et finances de cours	803,000 -	782,000 -	5,375,448.90 -
434800	Prestations de services diverses	53,000 -	53,000 -	65,666.15 -
435000	Ventes à des tiers	297,200 -	340,000 -	379,015.67 -
435610	Ventes cafétéria	21,000 -	25,000 -	21,336.91 -
436000	Remboursement d'assurances	0	0	18,541.90 -
436010	Remboursement de traitements	42,800 -	42,800 -	151,223.05 -
436030	Remboursement de frais	28,800 -	33,900 -	80,042.93 -
436625	Participation du FFPP	290,000 -	270,200 -	316,598.00 -
436635	Part des élèves à l'assurance-accidents	181,000 -	188,000 -	168,246.00 -
439850	Recettes diverses	7,500 -	7,500 -	17,252.72 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	2,765,500 -	2,831,000 -	2,907,134.10 -
451610	Conventions intercantionales	2,635,500 -	2,701,000 -	2,786,720.10 -
451660	HE-ARC, part. infrastruct. et équipement	130,000 -	130,000 -	120,414.00 -
46	Subventions acquises	9,159,700 -	8,758,800 -	9,716,214.00 -
460570	Subv. féd. formation profes. supérieure	1,065,000 -	1,206,600 -	1,050,000.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	8,094,700 -	7,552,200 -	8,666,214.00 -
49	Imputations internes	931,400 -	848,900 -	1,370,256.00 -
490513	Formation continue	0	50,000 -	0.00
490551	Prestations projets + SFPO	16,000 -	11,000 -	15,885.00 -
490605	Locations internes CIFOM	228,000 -	201,000 -	219,652.00 -
490606	Prestations d'enseignement	78,600 -	65,100 -	914,121.50 -
490610	Locations	5,000 -	5,000 -	5,239.00 -
490620	Informatique STS2	71,000 -	67,600 -	70,418.70 -
490800	Prestations internes spécif. diverses	402,800 -	319,200 -	8,352.00 -
490832	PI Energie, chauffage, électricité	113,500 -	113,500 -	113,627.00 -
490836	PI formation professionnelle	0	0	6,868.80 -
490837	PI frais de conciergerie	16,500 -	16,500 -	16,092.00 -
CEFNA, centre formation cantonal adultes				
<i>Total des charges</i>		<i>8,163,309</i>	<i>8,238,821</i>	<i>0.00</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>7,207,300 -</i>	<i>6,900,200 -</i>	<i>0.00</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>956,009</i>	<i>1,338,621</i>	<i>0.00</i>
30	Charges de personnel	6,389,498	6,520,971	0.00
301000	Personnel administratif et exploitation	421,201	433,871	0.00
302000	Traitements du personnel enseignant	4,559,200	4,604,800	0.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	37,325	38,435	0.00
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	444,200	453,300	0.00
304000	Caisse de pensions	49,672	51,265	0.00
304001	Caisse de pensions, autres	461,100	501,600	0.00
305610	Caisse de remplacement	63,400	68,200	0.00
308000	Personnel temporaire facturés par tiers	303,400	319,500	0.00
309000	Frais, formation et perfectionnement	48,500	48,500	0.00
309800	Autres charges de personnel	1,500	1,500	0.00
31	Biens, services et marchandises	563,300	646,950	0.00
310020	Imprimés et reliures	19,300	21,500	0.00
310050	Matériel d'enseignement	118,000	178,000	0.00
310060	Information	86,700	93,000	0.00
311000	Machines, mobilier et équipement	40,500	45,000	0.00
313040	Matériel et fournitures	39,000	39,000	0.00
313600	Matières premières	60,000	60,000	0.00
314300	Conciergerie par des tiers	95,000	95,000	0.00
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	4,600	5,100	0.00
316000	Loyers	6,000	6,000	0.00
317000	Déplacements	26,900	29,900	0.00
317610	Manifestations et réceptions	14,400	16,000	0.00

Remarques

310050	CEFNA, formation adultes Matériel d'enseignement	Le budget 2016 incluait les coûts de mise en place d'un nouvel outil de gestion des cours et des formateurs (ERP).
--------	--	--



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. éducation et famille				
318005	Honoraires, mandats	1,000	1,350	0.00
318030	Ports et affranchissements	9,000	10,000	0.00
318082	Taxes d'enlèvement des déchets solides	4,000	6,000	0.00
318090	Taxes téléphone et natel	6,800	7,600	0.00
319640	Frais divers, examens	20,500	20,500	0.00
319800	Autres frais divers	11,600	13,000	0.00
33	Amortissements	87,911	0	0.00
331000	Biens du patrimoine administratif	87,911	0	0.00
39	Imputations internes	1,122,600	1,070,900	0.00
390115	Fournitures de bureau	10,000	13,000	0.00
390125	Imprimés	26,000	12,000	0.00
390513	Formation continue	58,400	140,000	0.00
390600	Locations	349,200	312,000	0.00
390605	Locations internes CIFOM	185,000	181,000	0.00
390606	Prestations d'enseignement	0	2,500	0.00
390620	Prestat. internes informatique scolaire	18,300	18,300	0.00
390800	Prestations internes spécif. diverses	402,800	319,200	0.00
390832	PI Energie, chauffage, électricité	42,300	42,300	0.00
390833	PI Entretien bâtiments	30,600	30,600	0.00
42	Revenus des biens	10,000 -	10,000 -	0.00
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	10,000 -	10,000 -	0.00
43	Contributions	5,425,300 -	5,629,400 -	0.00
433600	Ecolages et finances de cours	5,386,800 -	5,590,900 -	0.00
435000	Ventes à des tiers	8,000 -	8,000 -	0.00
436030	Remboursement de frais	30,000 -	30,000 -	0.00
439850	Recettes diverses	500 -	500 -	0.00
45	Dédommagements de collectiv. publiques	105,000 -	0	0.00
451610	Conventions intercantionales	105,000 -	0	0.00
46	Subventions acquises	380,000 -	380,000 -	0.00
460800	Subventions fédérales diverses	380,000 -	380,000 -	0.00
49	Imputations internes	1,287,000 -	880,800 -	0.00
490606	Prestations d'enseignement	1,287,000 -	880,800 -	0.00
CIFOM-Projets, Centre form. Montagnes				
<i>Total des charges</i>		<i>1,210,100</i>	<i>1,207,699</i>	<i>1,261,329.90</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>1,210,100 -</i>	<i>1,209,279 -</i>	<i>1,261,329.90 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0</i>	<i>1,580 -</i>	<i>0.00</i>
30	Charges de personnel	0	0	2,159.05
308000	Personnel temporaire facturés par tiers	0	0	1,980.00
309800	Autres charges de personnel	0	0	179.05
31	Biens, services et marchandises	1,170,200	1,155,420	1,160,679.06
310020	Imprimés et reliures	5,000	5,000	0.00
310050	Matériel d'enseignement	1,000	1,000	19,861.40
310060	Information	5,000	5,000	0.00
311000	Machines, mobilier et équipement	6,000	6,000	5,266.05
313040	Matériel et fournitures	745,000	730,000	644,540.57
313600	Matières premières	125,000	125,000	103,713.55
316000	Loyers	0	0	357.50
317000	Déplacements	2,500	2,500	0.00
317610	Manifestations et réceptions	29,800	29,800	55,585.97
318005	Honoraires, mandats	14,000	14,220	8,575.00
318030	Ports et affranchissements	43,000	43,000	34,048.00
318620	Médecine scolaire	0	0	350.00
319410	Expositions temporaires	2,000	2,000	0.00
319600	Activités culturelles et sportives	102,500	102,500	236,690.75
319640	Frais divers, examens	50,900	50,900	53,256.65
319800	Autres frais divers	38,500	38,500	1,566.38 -
39	Imputations internes	39,900	52,279	98,491.79
390115	Fournitures de bureau	8,400	12,000	9,341.20
390125	Imprimés	15,000	22,000	14,070.40
390513	Formation continue	0	0	48,180.54
390800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	8,352.00
390840	PI manifestations, réceptions	0	0	913.50

Remarques

433600	CEFNA, formation adultes (suite) Ecolages et finances de cours	Pour apprécier l'évolution attendue des recettes du CEFNA, il faut considérer ensemble les rubriques budgétaires 433600, 451610 et 490606. Globalement, les recettes prévues au budget 2017 sont plus élevées de 307'000 francs par rapport au budget 2016.
451610	Conventions intercantionales	Idem.
490606	Prestations d'enseignement	Idem.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. éducation et famille				
390843	PI camps de sport	16,500	18,279	17,634.15
43	Contributions	1,180,100 -	1,194,279 -	1,224,068.25 -
433600	Ecologies et finances de cours	0	0	1,500.00 -
434800	Prestations de services diverses	368,000 -	368,000 -	219,418.00 -
435000	Ventes à des tiers	575,900 -	586,500 -	607,358.98 -
436000	Remboursement d'assurances	5,000 -	5,000 -	0.00
436010	Remboursement de traitements	0	0	55.80
436030	Remboursement de frais	231,200 -	234,779 -	393,376.99 -
439850	Recettes diverses	0	0	2,470.08 -
46	Subventions acquises	0	0	12,000.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	0	0	12,000.00 -
49	Imputations internes	30,000 -	15,000 -	25,261.65 -
490606	Prestations d'enseignement	15,000 -	15,000 -	0.00
490800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	50.00 -
490834	PI équipement informatique	15,000 -	0	6,650.00 -
490836	PI formation professionnelle	0	0	18,561.65 -
Formations des hautes écoles				
<i>Total des charges</i>		<i>168,214,000</i>	<i>36,685,930</i>	<i>38,235,118.96</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>49,147,000 -</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>119,067,000</i>	<i>36,685,930</i>	<i>38,235,118.96</i>
33	Amortissements	0	197,534	443,912.12
331000	Biens du patrimoine administratif	0	197,534	443,912.12
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	69,007,000	36,488,396	37,456,405.84
350800	Dédommagements divers à la Confédération	96,000	0	0.00
351600	Autres universités suisses	18,000,000	0	0.00
351640	Contribution à la HES-SO	30,692,000	29,845,401	31,624,347.01
351646	Contribution à la HE-ARC	5,189,000	5,689,305	4,835,400.00
351648	Contribution à la HEM / CSMG	500,000	483,690	622,579.50
351655	HE-ARC, indemnités étudiants santé	370,000	470,000	374,079.33
351670	Contribution à la HEP BEJUNE	11,747,000	0	0.00
351672	Contributions HES autres cantons	2,260,000	0	0.00
351676	Contributions HNE/ELM	153,000	0	0.00
36	Subventions accordées	50,410,000	0	0.00
363800	Subsides aux établissements propres	50,410,000	0	0.00
37	Subventions redistribuées	48,797,000	0	0.00
373600	Subventions fédérale	25,000,000	0	0.00
373601	Dédommagements d'autres cantons	23,797,000	0	0.00
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	334,801.00
381348	Prov. HEM prévoyance.ne	0	0	334,801.00
45	Dédommagements de collectiv. publiques	350,000 -	0	0.00
451630	Contribution HEP-BEJUNE	350,000 -	0	0.00
47	Subventions à redistribuer	48,797,000 -	0	0.00
470800	Subventions fédérales à redistribuer	25,000,000 -	0	0.00
471800	Dédommagements d'autres cantons	23,797,000 -	0	0.00
Cité des étudiants				
<i>Total des charges</i>		<i>113,002</i>	<i>217,923</i>	<i>920,966.15</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>260,000 -</i>	<i>256,900 -</i>	<i>244,400.36 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>146,998 -</i>	<i>38,977 -</i>	<i>676,565.79</i>
30	Charges de personnel	1,000	700	800.00
300000	Commissions	1,000	700	800.00
31	Biens, services et marchandises	107,000	119,100	360,004.15
311000	Machines, mobilier et équipement	35,000	50,000	25,603.20
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	0	0	145,893.50
314000	Entretien des bâtiments	0	0	135,043.60
314008	Frais d'exploitation d'immeubles	45,000	35,000	40,060.35
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	25,000	32,000	13,230.10
319800	Autres frais divers	2,000	2,100	173.40
33	Amortissements	5,002	98,123	560,162.00

Remarques

	Formation hautes écoles	
351600	Autres universités suisses	Transfert et regroupement des charges et recettes liées aux formations des hautes écoles et de l'Université dans ce centre financier.
351672	Contribution HES autres cantons	Adaptation du budget en lien avec la mobilité estudiantine universitaire.
		Accroissement de la mobilité estudiantine dans les hautes écoles (hors HES-SO)
363800	Subsides aux établissements propres	Baisse de 1.7 mio selon rapport 15.055.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. éducation et famille				
331000	Biens du patrimoine administratif	5,002	98,123	560,162.00
42	Revenus des biens	145,000 -	132,500 -	150,622.70 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	145,000 -	132,500 -	150,622.70 -
43	Contributions	115,000 -	124,400 -	93,777.66 -
436020	Remboursement de frais divers	115,000 -	124,400 -	93,777.66 -
Serv. protection de l'adulte et jeunesse				
	<i>Total des charges</i>	<i>26,402,834</i>	<i>26,686,451</i>	<i>24,532,366.30</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>1,011,900 -</i>	<i>1,113,500 -</i>	<i>778,513.75 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>25,390,934</i>	<i>25,572,951</i>	<i>23,753,852.55</i>
30	Charges de personnel	10,479,859	10,705,953	9,391,912.11
300000	Commissions	2,000	2,000	3,400.00
301000	Personnel administratif et exploitation	8,139,725	7,783,343	7,480,432.75
301010	Salaires occasionnels	501,912	1,101,512	198,755.30
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	758,776	780,309	655,397.05
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	15,000	0	78,735.56
304000	Caisse de pensions	1,012,446	988,790	932,538.55
309000	Frais, formation et perfectionnement	50,000	50,000	42,652.90
31	Biens, services et marchandises	1,911,000	2,124,065	2,636,051.32
310040	Edition	2,000	2,000	415.15
317000	Déplacements	125,000	125,000	127,357.80
317230	Dédommagements pour frais	70,000	70,000	55,598.90
318000	Mandats, expertises, études	0	0	37,800.00
318216	Curatelles sans actifs	1,622,000	1,845,065	2,371,015.07
319800	Autres frais divers	92,000	82,000	43,864.40
33	Amortissements	0	48,000	48,000.00
331000	Biens du patrimoine administratif	0	48,000	48,000.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	348,300	348,300	247,700.80
352800	Dédommagements divers aux communes	348,300	348,300	247,700.80
36	Subventions accordées	4,398,000	4,300,389	3,983,527.55
365800	Divers organismes et instit. privées	4,398,000	4,300,389	3,983,527.55
39	Imputations internes	9,265,675	9,159,744	8,225,174.52
390360	Part cantonale fds extra-familial	9,265,675	9,159,744	8,224,934.52
390513	Formation continue	0	0	240.00
43	Contributions	855,300 -	1,106,900 -	771,913.75 -
431000	Emoluments administratifs	30,000 -	0	0.00
434800	Prestations de services diverses	100,000 -	125,000 -	112,524.85 -
436650	Dédommagements de tiers	725,300 -	379,900 -	321,342.85 -
439850	Recettes diverses	0	602,000 -	338,046.05 -
46	Subventions acquises	150,000 -	0	0.00
460800	Subventions fédérales diverses	150,000 -	0	0.00
49	Imputations internes	6,600 -	6,600 -	6,600.00 -
490839	PI mandats, experts, études	6,600 -	6,600 -	6,600.00 -
Fonds formation et intégration jeunes				
	<i>Total des charges</i>	<i>1,885,511</i>	<i>1,681,056</i>	<i>1,370,776.90</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>1,885,511 -</i>	<i>1,695,156 -</i>	<i>1,370,776.90 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0 -</i>	<i>14,100 -</i>	<i>0.00</i>
30	Charges de personnel	1,079,611	1,065,556	823,198.25
301000	Personnel administratif et exploitation	842,447	836,264	655,492.60
302030	Salaires occasionnels enseignants	28,000	27,000	19,430.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	73,603	72,972	56,629.90
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	0	0	1,713.75
304000	Caisse de pensions	103,411	102,171	79,047.00
309800	Autres charges de personnel	32,150	27,150	10,885.00
31	Biens, services et marchandises	358,500	161,400	101,683.30
311010	Equipements informatiques	12,000	11,000	0.00
317000	Déplacements	25,000	20,000	15,393.30
318005	Honoraires, mandats	320,000	126,900	86,290.00
318610	Promotion	1,000	3,000	0.00

Remarques

Service de protection de l'adulte et de la jeunesse		
301000	Personnel administratif et exploitation	Mise en œuvre des rapports 12.037, 12.042 et 14.026.
301010	Salaires occasionnels	Honoraires des curateurs privés considérés comme salariés de l'Etat. Le montant a été revu en fonction du résultat des comptes. Une partie du montant (270'000 francs) est entièrement compensé par la rubrique 436650 (pour les honoraires des curateurs privés gérant les dossiers de personnes concernées avec fortune).
318216	Curatelles sans actif	Honoraires des curateurs indépendants pour la gestion de mandats pour des personnes concernées sans fortune.
431000	Émoluments administratifs	Nouvelle rubrique ouverte en 2016. Les émoluments étaient comptabilisés jusqu'en 2015 dans la rubrique 434800.
436650	Dédommagements de tiers	Les montants concernant la participation des représentants légaux pour les familles d'accueil et la facturation des honoraires aux personnes concernées avec fortunes sont jusqu'en 2016 comptabilisés dans les rubriques 439850 et 434800.
460800	Subventions fédérales diverses	Subvention OFAS de 150'000 francs en 2016 et 2017 affectée en 2016 dans la rubrique 439850.
Fonds formation et intégration jeunes		
318005	Honoraires et mandats	Subvention fédérale reçue pour le projet MyConnection.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. éducation et famille				
319800	Autres frais divers	500	500	0.00
39	Imputations internes	447,400	454,100	445,895.35
390550	Soutien et encadrement	82,000	89,900	83,168.45
390551	Prestations projets + SFPO	349,400	364,200	362,726.90
390851	PI entret. véhicules	16,000	0	0.00
46	Subventions acquises	230,200 -	0	50,262.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	230,200 -	0	50,262.00 -
49	Imputations internes	1,655,311 -	1,695,156 -	1,320,514.90 -
495000	Bonification budgétaire	1,655,311 -	1,695,156 -	1,320,514.90 -
Fds structures d'accueil extra-familial				
	<i>Total des charges</i>	<i>20,107,000</i>	<i>19,749,744</i>	<i>18,899,205.00</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>20,107,000 -</i>	<i>19,749,744 -</i>	<i>18,899,205.00 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
30	Charges de personnel	1,400	2,821	1,414.80
300110	Jetons de présence	1,300	2,600	1,300.00
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	100	221	114.80
31	Biens, services et marchandises	360,600	348,600	351,684.60
317000	Déplacements	600	600	173.60
318360	Frais de perception	360,000	348,000	351,511.00
36	Subventions accordées	19,745,000	19,398,323	18,546,105.60
365278	Garde d'enfants malades	120,000	115,000	30,000.00
365279	Institutions LAE	19,500,000	19,133,323	18,319,605.60
365280	Programme d'impulsion	125,000	150,000	196,500.00
43	Contributions	10,841,325 -	10,590,000 -	10,674,270.48 -
439515	Contributions des employeurs	10,841,325 -	10,590,000 -	10,674,270.48 -
49	Imputations internes	9,265,675 -	9,159,744 -	8,224,934.52 -
490360	Part cantonale	9,265,675 -	9,159,744 -	8,224,934.52 -

Remarques

Fonds formation et intégration jeunes (suite)

460800 Subventions fédérales diverses Cf rubrique 318005.

Fonds pour les structures d'accueil extrafamilial

365279 Institutions LAE Augmentation de la rubrique budgétaire liée au développement de l'offre en places d'accueil extrafamilial.



	Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Université			
<i>Total des charges</i>	0	99,229,477	100,770,676.00
<i>Total des revenus</i>	0	47,082,000 -	48,809,076.00 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	0	52,147,477	51,961,600.00
Université			
<i>Total des charges</i>	0	99,229,477	100,770,676.00
<i>Total des revenus</i>	0	47,082,000 -	48,809,076.00 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	0	52,147,477	51,961,600.00
36 Subventions accordées	0	52,147,477	51,961,600.00
363800 Subsidés aux établissements propres	0	52,147,477	51,961,600.00
37 Subventions redistribuées	0	47,082,000	48,809,076.00
373600 Subventions fédérale	0	23,988,000	26,787,121.00
373601 Dédommagements d'autres cantons	0	23,094,000	22,021,955.00
47 Subventions à redistribuer	0	47,082,000 -	48,809,076.00 -
470800 Subventions fédérales à redistribuer	0	23,988,000 -	26,787,121.00 -
471800 Dédommagements d'autres cantons	0	23,094,000 -	22,021,955.00 -

Remarques**UNIVERSITÉ****Université**Transfert des charges et recettes de l'Université sur le centre financier
« Formation hautes écoles »



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Dépt. dév. territorial et environnement				
	<i>Total des charges</i>	275,040,074	271,095,498	257,006,633.71
	<i>Total des revenus</i>	243,294,347 -	236,901,689 -	226,780,725.10 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	31,745,727	34,193,809	30,225,908.61
Secrétariat général				
	<i>Total des charges</i>	4,944,650	5,002,076	6,408,001.35
	<i>Total des revenus</i>	46,630,400 -	47,706,200 -	48,500,563.68 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	41,685,750 -	42,704,124 -	42,092,562.33 -
30	Charges de personnel	801,850	803,176	809,018.70
300000	Commissions	2,000	2,000	0.00
301000	Personnel administratif et exploitation	632,087	612,131	641,181.95
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	55,698	53,927	56,298.25
304000	Caisse de pensions	80,565	103,618	82,788.50
309000	Frais, formation et perfectionnement	3,500	3,500	750.00
309800	Autres charges de personnel	28,000	28,000	28,000.00
31	Biens, services et marchandises	1,426,900	1,505,300	2,031,709.30
317000	Déplacements	10,000	11,000	8,528.00
317610	Manifestations et réceptions	11,500	11,500	12,597.80
318000	Mandats, expertises, études	30,000	13,500	44,496.00
318445	Mandats RUN	100,000	200,000	200,000.00
318467	Compensation tâches en matière de navigation	0	0	70,000.00
318470	Honoraires pour encaissements taxes	1,208,400	1,197,900	1,626,971.50
318471	Frais gestion redevance poids lourds	32,400	35,000	31,920.00
319000	Cotisations	21,100	21,000	19,249.95
319010	Indemnités de dépens	4,000	5,000	0.00
319800	Autres frais divers	9,500	10,400	17,946.05
33	Amortissements	0	0	384,374.80
331000	Biens du patrimoine administratif	0	0	384,374.80
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	0	0	446,400.00
352210	Redevance S.I.S.	0	0	446,400.00
36	Subventions accordées	10,000	0	10,000.00
365800	Divers organismes et instit. privées	10,000	0	10,000.00
39	Imputations internes	2,705,900	2,693,600	2,726,498.55
390125	Imprimés	500	0	241.35
390145	Imprimante multifonction	1,800	2,000	1,173.65
390471	Attribution service Energie Environnement	850,000	800,000	800,000.00
390840	PI manifestations, réceptions	0	0	1,908.55
395720	Attrib. fonds des routes communales	1,853,600	1,891,600	1,923,175.00
40	Impôts	46,339,400 -	47,389,200 -	48,079,363.50 -
406200	Taxe sur véhicules à moteur	44,550,000 -	45,600,000 -	46,233,119.70 -
406210	Taxe de navigation	1,750,000 -	1,750,000 -	1,804,443.80 -
406220	Taxe sur cyclomoteurs	39,400 -	39,200 -	41,800.00 -
42	Revenus des biens	72,000 -	46,000 -	152,060.18 -
429400	Part au bénéfice du SCAN	72,000 -	46,000 -	152,060.18 -
43	Contributions	1,000 -	1,000 -	400.00 -
439850	Recettes diverses	1,000 -	1,000 -	400.00 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	168,000 -	170,000 -	168,740.00 -
450471	Indemnité redevance poids lourds	168,000 -	170,000 -	168,740.00 -
49	Imputations internes	50,000 -	100,000 -	100,000.00 -
490839	PI mandats, experts, études	50,000 -	100,000 -	100,000.00 -
Service de l'aménagement du territoire				
	<i>Total des charges</i>	3,370,316	3,774,595	3,561,825.70
	<i>Total des revenus</i>	1,280,000 -	1,540,000 -	1,725,659.50 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	2,090,316	2,234,595	1,836,166.20
30	Charges de personnel	2,703,423	2,672,775	2,478,953.55
300000	Commissions	5,000	5,000	1,908.00
301000	Personnel administratif et exploitation	2,186,040	2,179,122	2,027,785.35
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	209,654	208,967	195,388.70
304000	Caisse de pensions	297,728	274,686	250,351.50
309000	Frais, formation et perfectionnement	5,000	5,000	3,520.00

Remarques

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET ENVIRONNEMENT

Secrétariat général		
318000	Mandats, expertises, études	Le mandat "Public affairs" dans le cadre du projet « Neuchâtel Mobilité 2030 », initié en 2015, se poursuit en vue d'obtenir de la Confédération le classement de la H20 en route nationale et le financement du RER neuchâtelois.
318445	Mandats RUN	Les prestations fournies par le RUN pour les mesures d'accompagnement des projets d'agglomération de 1 ^{ère} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} générations (PA1, PA2 et PA3) arrivent à leur terme.
318470	Honoraires pour encaissement taxes	L'augmentation réalisée en 2015 est due au fait que suite à l'introduction d'un nouveau système de gestion des débiteurs taxes au 1 ^{er} janvier 2015, le SCAN a repris à son compte dans leur intégralité les débiteurs des années 2010 à 2015. En contrepartie, le secrétariat général ne comptabilise plus de pertes sur débiteurs.
365800	Divers organismes et instit. privées	Contribution annuelle versée à l'Association ECOPARC pour les tâches effectuées dans le domaine du développement durable. Cette dépense était auparavant intégrée à la rubrique budgétaire 318000 "Mandats, expertises, études".
390471	Attribution service Energie Environnement	Conformément à la loi sur la taxe des véhicules automobiles, des remorques et des bateaux (LTVRB), une somme qui couvre les frais d'élimination des véhicules automobiles, des remorques et des bateaux est attribuée au service de l'énergie et de l'environnement. Dans la mesure où les coûts nets ont augmenté (mauvaise conjoncture du marché de la ferraille), la part a été révisée à la hausse.
406200	Taxe sur véhicules à moteur	La diminution du produit de la taxe est due au rajeunissement du parc véhicules avec la mise en circulation de véhicules plus respectueux de l'environnement.
429400	Part au bénéfice du SCAN	Adaptation budgétaire sur la base des estimations fournies par le SCAN. À noter que l'exercice 2015 avait bouclé avec un bénéfice supérieur aux prévisions (en lien avec le chiffre d'affaires).
490839	PI Mandats, experts, études	Participation du fonds d'aide aux communes et du fonds de l'aménagement du territoire, à raison de 25% chacun, au financement des prestations du RUN pour les projets d'agglomération (à mettre en corrélation avec la rubrique budgétaire 318445 "Mandats RUN").



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Dépt. dev. territorial et environnement				
31	Biens, services et marchandises	294,400	345,500	318,610.55
317000	Déplacements	6,000	6,000	6,636.15
318000	Mandats, expertises, études	226,000	275,400	258,884.95
319000	Cotisations	44,900	44,600	41,059.20
319010	Indemnités de dépens	4,500	5,000	0.00
319800	Autres frais divers	13,000	14,500	12,030.25
33	Amortissements	35,502	61,320	53,771.40
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	571.40
331000	Biens du patrimoine administratif	35,502	61,320	53,200.00
36	Subventions accordées	263,791	259,000	243,791.25
362418	Entretien de la forêt	181,316	200,000	181,316.25
365410	Sentiers pédestres	59,000	59,000	59,000.00
365800	Divers organismes et instit. privées	23,475	0	3,475.00
37	Subventions redistribuées	0	360,000	336,489.80
372800	Subventions fédérales redistribuées	0	360,000	336,489.80
39	Imputations internes	73,200	76,000	130,209.15
390125	Imprimés	2,000	2,000	2,197.45
390145	Imprimante multifonction	3,200	6,000	3,637.70
390627	Prestations informatiques SIEN	0	0	50,000.00
390826	PI journaux, revues, imprimés	17,000	18,000	16,980.00
390831	PI Emoluments	51,000	50,000	57,154.00
390840	PI manifestations, réceptions	0	0	240.00
43	Contributions	1,100,000 -	1,000,000 -	1,387,969.70 -
431000	Emoluments administratifs	1,100,000 -	1,000,000 -	1,386,714.00 -
439850	Recettes diverses	0	0	1,255.70 -
47	Subventions à redistribuer	0	360,000 -	336,489.80 -
470800	Subventions fédérales à redistribuer	0	360,000 -	336,489.80 -
49	Imputations internes	180,000 -	180,000 -	1,200.00 -
490625	Remboursements de traitements	180,000 -	180,000 -	0.00
490831	PI Emoluments	0	0	1,200.00 -
Service des transports				
<i>Total des charges</i>		<i>73,189,952</i>	<i>74,468,185</i>	<i>60,633,003.03</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>37,228,000 -</i>	<i>36,940,400 -</i>	<i>27,257,707.85 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>35,961,952</i>	<i>37,527,785</i>	<i>33,375,295.18</i>
30	Charges de personnel	850,259	845,626	827,708.10
300000	Commissions	2,500	2,500	1,640.40
301000	Personnel administratif et exploitation	695,068	691,702	680,907.60
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	61,377	60,715	59,104.90
304000	Caisse de pensions	88,814	88,209	85,270.20
309000	Frais, formation et perfectionnement	2,500	2,500	785.00
31	Biens, services et marchandises	691,800	787,600	525,056.23
317000	Déplacements	14,000	14,000	13,128.20
318000	Mandats, expertises, études	135,000	135,000	56,533.11
318001	Etude nouveau projet mobilité	500,000	600,000	423,492.20
319000	Cotisations	27,200	27,200	24,249.70
319800	Autres frais divers	15,600	11,400	7,653.02
33	Amortissements	2,595,393	3,375,159	3,016,797.10
331000	Biens du patrimoine administratif	2,595,393	3,375,159	3,016,797.10
36	Subventions accordées	69,050,400	69,457,000	56,262,197.85
360408	Part fds infrastructure ferroviaire	10,500,000	0	0.00
364400	Entreprises de transports	57,751,400	68,316,500	55,515,989.20
364800	Subsides divers stés économie mixte	799,000	1,140,500	746,208.65
39	Imputations internes	2,100	2,800	1,243.75
390125	Imprimés	1,000	2,000	0.00
390145	Imprimante multifonction	1,100	800	1,243.75
43	Contributions	661,400 -	676,600 -	677,864.00 -
431000	Emoluments administratifs	700 -	700 -	400.00 -
439850	Recettes diverses	660,700 -	675,900 -	677,464.00 -

Remarques

Service de l'aménagement du territoire		
318000	Mandats, expertises, études	En raison de la nature de certaines dépenses (subventions à Pro Infirmis et au Centre suisse pour la construction adaptée aux handicapés), celles-ci sont dorénavant présentées sous une rubrique plus appropriée (365800 « Divers organismes et instit. privées »).
372800	Subventions fédérales redistribuées	Le projet CFF de protection de la voie ferrée contre les chutes de pierres au Val-de-Travers est terminé.
431000	Émoluments administratifs	Les recettes ont été adaptées à la hausse en raison de la modification des taux pour le calcul des émoluments administratifs mais également suite à l'augmentation du plafond dans la loi sur les constructions (LConstr.).
470800	Subventions fédérales à redistribuer	Cf. rubrique budgétaire 372800 « Subventions fédérales redistribuées ».
Service des transports		
318001	Étude nouveau projet mobilité	Le montant prévu au budget 2017 est légèrement inférieur à celui de 2016. La votation favorable sur le projet « Neuchâtel Mobilité 2030 » n'interrompt pas la réalisation d'études. Il va s'agir notamment de planifier des études pour des sondages géologiques ainsi que des études complémentaires sur les horaires à l'horizon 2030. Une décision des Chambres fédérales devrait intervenir en 2019 sur les projets retenus par la Confédération dans le cadre de PRODES 2030.
360408	Part fonds infrastructure ferroviaire	Depuis l'année 2016, les cantons versent une contribution forfaitaire au fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF). La participation 2017 est calculée par la Confédération sur la base des voyageurs-kilomètres et des trains-kilomètres. À noter que cette dépense était auparavant intégrée à la rubrique budgétaire 364400 « Entreprises de transports ».
364400	Entreprises de transports	Les offres sont négociées sur une période biennale 2016-2017. Des changements significatifs sont intervenus en 2016 et ces prestations perdureront à l'identique en 2017 pour celles commandées par le canton. Le remplacement des rames TILO des CFF, qui avaient été mises en prêt, par des rames neuves Flirt induit une augmentation des indemnités. La modification du roulement des rames BLS a également une influence négative sur les coûts. Quant à l'augmentation du prix du sillon, elle sera compensée par une hausse tarifaire de 3%. À noter que la contribution forfaitaire du canton au fonds d'infrastructure ferroviaire figure dorénavant sous la rubrique budgétaire 360408 « Part fonds infrastructure ferroviaire ».
364800	Subsides divers stés économie mixte	La diminution budgétaire s'explique par le changement de statut des lignes de bus à l'essai dans le secteur de Boudry-Bevaix-Cortailod, le financement des lignes 21.612 et 21.613 étant désormais assuré par le pot commun. De nouvelles prestations à l'essai sont par contre nouvellement prévues au Locle pour la desserte du pôle régional des Saignoles.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Dépt. dev. territorial et environnement				
44	Parts à des recettes sans affectation	5,038,000 -	4,762,000 -	4,591,877.25 -
440410	Redevances sur trafic poids lourds	5,038,000 -	4,762,000 -	4,591,877.25 -
46	Subventions acquises	27,228,600 -	27,201,800 -	21,987,966.60 -
462300	Part communale, entrepr. de transports	27,228,600 -	27,201,800 -	21,987,966.60 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	4,300,000 -	4,300,000 -	0.00
481411	Dissolution réserve matériel roulant	4,300,000 -	4,300,000 -	0.00
Service des ponts et chaussées				
	<i>Total des charges</i>	<i>42,643,468</i>	<i>40,491,661</i>	<i>39,024,853.00</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>23,198,700 -</i>	<i>20,107,000 -</i>	<i>18,523,625.34 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>19,444,768</i>	<i>20,384,661</i>	<i>20,501,227.66</i>
30	Charges de personnel	16,506,852	16,724,915	15,940,781.00
301000	Personnel administratif et exploitation	13,512,872	13,640,246	13,050,429.10
301010	Salaires occasionnels	20,000	36,000	9,487.45
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	1,289,189	1,312,669	1,238,077.60
304000	Caisse de pensions	1,654,791	1,706,001	1,613,311.60
309000	Frais, formation et perfectionnement	30,000	30,000	29,475.25
31	Biens, services et marchandises	8,855,300	9,839,200	9,918,628.81
310030	Livres et périodiques	8,600	12,000	4,184.31
311000	Machines, mobilier et équipement	300,000	300,000	400,293.91
311030	Véhicules	0	0	334,847.00
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	38,000	43,000	39,747.60
312400	Electricité routes et tunnels	430,000	430,000	446,050.90
313010	Carburants	0	0	362,018.95
313020	Lubrifiants	0	0	23,854.70
313030	Matériel véhicules, radio, outillage	0	0	417,438.64
313035	Matériel véhicules	300,000	310,000	0.00
313040	Matériel et fournitures	110,000	120,000	0.00
313050	Habillement	65,000	50,000	42,301.05
313400	Signaux et peintures	440,000	460,000	411,612.10
313410	Marchandises entretien routes, ouvrages	300,000	320,000	273,556.40
313420	Réparation dégâts lors d'accidents	120,000	200,000	120,559.10
314000	Entretien des bâtiments	41,000	50,000	28,180.15
314405	Entretien des berges et travaux d'art	620,000	800,000	788,532.40
314410	Entretien des routes	1,790,000	1,990,000	1,875,759.90
314420	Entretien électromécanique des tunnels	400,000	580,000	501,943.97
314430	Enlèvement de la neige et sablage	1,500,000	1,700,000	1,423,476.20
314435	Entretien./Constr. Chem. pédestres - part	10,000	20,000	8,000.00
314440	Correction routes, entret.ouvrages d'art	740,000	850,000	908,505.15
314460	Entretien des plantations	20,000	25,000	9,698.30
314490	Traitement des déchets	230,000	210,000	231,068.50
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	90,000	100,000	125,420.50
317000	Déplacements	168,000	180,000	164,955.40
317600	Congrès et conférences	12,000	12,000	13,101.50
318000	Mandats, expertises, études	1,050,000	999,000	779,667.15
318066	Assurance immobilière, impôts et taxes	6,200	6,200	6,804.25
318083	Taxes poids lourds et vignettes	0	0	42,789.85
318084	Taxes téléinformatiques	4,000	4,000	3,988.75
318090	Taxes téléphone et natel	0	0	130.25
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	0	0	72,293.25
318450	Information corrections des routes	2,500	3,000	2,456.45
319800	Autres frais divers	60,000	65,000	55,392.23
33	Amortissements	14,128,416	11,931,946	11,732,700.29
330200	Moins-values cessions d'immobilisations	0	0	107,594.27
331000	Biens du patrimoine administratif	14,128,416	11,931,946	11,625,106.02
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	485,000	575,000	371,683.50
350220	Taxes fédérales diverses	25,000	25,000	21,389.85
352000	Mandats effectués par les communes	460,000	550,000	350,293.65
37	Subventions redistribuées	1,634,000	0	1,000,000.00
375800	Subventions féd.redistribuées aux privés	1,634,000	0	1,000,000.00
39	Imputations internes	1,033,900	1,420,600	61,059.40
390020	Véhicules de service	0	386,000	0.00
390040	Recettes accordées à d'autres services	40,000	40,000	0.00
390145	Imprimante multifonction	6,300	7,000	6,474.95

Remarques

440410	Service des transports (suite) Redevances sur trafic poids lourds	Adaptation budgétaire sur la base des estimations fournies par la Confédération. À noter que cette redevance est répartie à parts égales entre le service des transports et le service des ponts et chaussées.
462300	Part communale, entrepr. de transports	L'évolution de la part communale est corrélée à la rubrique budgétaire 364400 « Entreprises de transports » mais aussi à la nouvelle rubrique budgétaire 360408 « Part fonds infrastructure ferroviaire ». La participation des communes aux prestations de transports et à la contribution forfaitaire au FIF se monte à 40% depuis 2016 (cf. modification de la loi cantonale sur les transports publics).
481411	Dissolution réserve matériel roulant	La réserve pour matériel roulant sera totalement dissoute en 2017 au lieu de 2016.
	Service des ponts et chaussées	
301010	Salaires occasionnels	En raison des adaptations de structure découlant sur la modification d'effectifs, certains appuis ponctuels resteront nécessaires.
313050	Habillement	Suite à l'introduction de nouvelles normes de sécurité, les habits des cantonniers doivent être remplacés durant les années 2016 et 2017.
313420	Réparations dégâts lors d'accidents	Adaptation budgétaire des coûts des accidents sur la base des comptes 2015.
314405	Entretien des berges et travaux d'art	Suite aux demandes d'économie du Conseil d'État, certains travaux de curage ou d'entretien des berges de cours d'eau initialement reportés en 2017, seront budgétés en 2018. Il faut également noter que des ressources en personnel seront mobilisées dans le cadre de la réalisation des travaux sur les ouvrages de protection contre les crues et sur la revitalisation des eaux dont les crédits d'engagements ont été récemment adoptés par votre Autorité.
314410	Entretien des routes	Suite aux demandes d'économie du Conseil d'État, certains travaux d'entretien des routes seront reportés en 2018.
314420	Entretien électromécanique des tunnels	Le budget a été adapté pour tenir compte des prestations à réaliser avec le crédit d'assainissement de l'électromécanique sur la H20.
314430	Enlèvement de la neige et sablage	Cette rubrique budgétaire est très liée au facteur climatique.
314435	Entretien/constr. Chem. Pédestres – part	Le budget 2016 prévoyait une dépense ponctuelle importante.
314440	Correction routes, entret. ouvrages d'art	Le budget a été adapté pour tenir compte des prestations à réaliser avec les crédits d'assainissement des ouvrages sur la H20, ainsi que de la 12ème étape de restauration et d'assainissement des routes cantonales.
318000	Mandats, expertises, études	Adaptation budgétaire nécessaire afin de pallier au manque de ressources internes.
352000	Mandats effectués par les communes	Cette rubrique budgétaire est en partie liée au facteur climatique.
375800	Subventions fédérales redistribuées	Nouvelle rubrique budgétaire destinée au versement des subventions fédérales redistribuées par le service des ponts et chaussées pour les projets d'agglomération. Un montant équivalent figure sous la rubrique budgétaire 470800 « Subventions fédérales à redistribuer ».
390020	Véhicules de service	Le remplacement des véhicules de service est désormais établi par le garage de l'État.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Dépt. dev. territorial et environnement				
390513	Formation continue	0	0	150.00
390651	Entretien des forêts cantonales	0	0	1,002.00
390821	Prestations internes Garage Arsenal Colombier	0	0	3,089.20
390827	PI frais de maintenance	21,600	21,600	21,600.00
390829	PI Cafétériat, restau.	0	0	190.55
390831	PI Emoluments	0	0	7,052.50
390839	PI mandats, experts, études	30,000	30,000	20,727.70
390840	PI manifestations, réceptions	0	0	772.50
390856	Coûts forfaitaires véhicules	936,000	936,000	0.00
41	Patentes et concessions	2,366,500 -	2,300,000 -	2,488,364.32 -
410420	Extraction de gravier du lac	880,000 -	820,000 -	888,012.97 -
410430	Concessions hydrauliques	1,486,500 -	1,480,000 -	1,600,351.35 -
42	Revenus des biens	0	0	6,384.00 -
424000	Plus-values cessions d'immobilisations	0	0	6,384.00 -
43	Contributions	1,170,000 -	1,180,000 -	1,493,564.41 -
434450	Honoraires, location CNERN	50,000 -	50,000 -	53,729.25 -
435000	Ventes à des tiers	50,000 -	50,000 -	55,044.70 -
435415	Ventes biens mobiliers	0	0	15,869.60 -
435700	Virement produits cession immobilisation	0	0	16,956.00 -
436400	Recettes dégâts lors d'accidents	320,000 -	330,000 -	324,743.00 -
438400	Prestations Etat, construction A5	400,000 -	350,000 -	674,503.85 -
439850	Recettes diverses	350,000 -	400,000 -	352,718.01 -
44	Parts à des recettes sans affectation	14,208,200 -	14,127,000 -	13,467,814.31 -
440400	Part aux droits sur les carburants	9,170,200 -	9,365,000 -	8,875,937.06 -
440410	Redevances sur trafic poids lourds	5,038,000 -	4,762,000 -	4,591,877.25 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	0	0	15,984.00 -
452500	Remboursements des communes	0	0	15,984.00 -
46	Subventions acquises	2,400,000 -	1,080,000 -	27,630.40 -
460800	Subventions fédérales diverses	2,400,000 -	1,080,000 -	27,630.40 -
47	Subventions à redistribuer	1,634,000 -	0	1,000,000.00 -
470800	Subventions fédérales à redistribuer	1,634,000 -	0	1,000,000.00 -
49	Imputations internes	1,420,000 -	1,420,000 -	23,883.90 -
490415	Prélèvement fonds routes communales	1,400,000 -	1,400,000 -	0.00
490831	PI Emoluments	20,000 -	20,000 -	21,900.00 -
490842	Redevances, patentes, taxes	0	0	60.00 -
490851	PI entret. véhicules	0	0	1,923.90 -
Service énergie et de l'environnement				
<i>Total des charges</i>		<i>12,333,190</i>	<i>12,878,858</i>	<i>16,433,351.82</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>7,921,000 -</i>	<i>7,841,000 -</i>	<i>10,676,743.30 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>4,412,190</i>	<i>5,037,858</i>	<i>5,756,608.52</i>
30	Charges de personnel	4,666,829	4,762,400	4,701,297.41
300000	Commissions	10,000	10,000	10,959.40
301000	Personnel administratif et exploitation	3,798,523	3,873,624	3,830,299.55
301750	Service de piquet	12,960	12,960	6,775.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	359,027	368,277	360,523.80
304000	Caisse de pensions	481,319	492,539	486,391.70
309000	Frais, formation et perfectionnement	5,000	5,000	6,347.96
31	Biens, services et marchandises	2,619,500	1,472,200	1,594,606.33
310030	Livres et périodiques	4,000	4,500	3,365.88
310060	Information	62,500	69,500	48,337.30
311000	Machines, mobilier et équipement	89,000	99,000	142,927.02
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	30,000	33,000	29,509.25
313010	Carburants	0	0	4,492.65
313080	Produits chimiques	84,000	93,000	74,782.21
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	140,000	136,900	0.00
315010	Entretien des véhicules et appareils	0	0	159,569.50
317000	Déplacements	45,000	50,000	45,628.50
318000	Mandats, expertises, études	1,130,000	144,000	217,845.52
318015	Analyses particulières	30,000	30,000	3,267.00
318065	Assurance des véhicules et du matériel	15,000	19,000	17,294.65
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	0	0	2,689.60
318430	Elimination de déchets spéciaux	180,000	180,000	174,621.10

Remarques

	Service des ponts et chaussées (suite)	
438400	Prestations État, construction A5	Prestations réalisées par le service des ponts et chaussées pour le compte de la Confédération, notamment dans le cadre du tunnel de Serrières, mais également pour d'autres projets mandatés par l'OFROU. Le report de certains chantiers sur 2017 explique l'augmentation des travaux facturés.
439850	Recettes diverses	Adaptation budgétaire en fonction de la situation actuelle des facturations externes.
440400	Part aux droits sur les carburants	Adaptation budgétaire sur la base des estimations fournies par la Confédération.
440410	Redevances sur trafic poids lourds	Adaptation budgétaire sur la base des estimations fournies par la Confédération. À noter que cette redevance est répartie à parts égales entre le service des transports et le service des ponts et chaussées.
460800	Subventions fédérales diverses	Utilisation des contributions globales fédérales pour soutenir l'entretien des routes principales.
470800	Subventions fédérales à redistribuer	Cf. rubrique budgétaire 375800 « Subventions fédérales redistribuées ».
	Service de l'énergie et de l'environnement	
318000	Mandats, expertises, études	Jusqu'à présent, les sommes dépensées au titre de l'investigation et de l'assainissement des sites pollués étaient prises en charge par le compte des investissements. Dans le cadre de l'introduction du nouveau modèle comptable harmonisé, ces dépenses émargeront au compte de résultat. L'augmentation de la rubrique budgétaire de quelque 1 million de francs correspond aux besoins nécessaires. Celle-ci est d'ailleurs compensée par une variation équivalente de la provision sites pollués (cf. rubrique budgétaire 481681 « Prélèvement sites pollués »).



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Dépt. dév. territorial et environnement				
318440	Elimination de véhicules usagés	660,000	460,000	538,390.82
318460	Contrôle vignettes install. de chauffage	120,000	120,000	103,242.00
319000	Cotisations	12,000	13,300	10,988.21
319010	Indemnités de dépens	4,500	5,000	4,500.00
319800	Autres frais divers	13,500	15,000	13,155.12
33	Amortissements	474,961	1,171,258	1,626,127.08
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	1,521.80
331000	Biens du patrimoine administratif	474,961	1,171,458	1,624,605.28
331007	Amortissement patrimoine ADM manuellement	0	200 -	0.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	66,000	66,000	64,446.00
351250	Conférences intercantionales	66,000	66,000	64,446.00
37	Subventions redistribuées	4,500,000	5,400,000	5,658,876.15
375800	Subventions féd.redistribuées aux privés	2,500,000	3,400,000	3,832,255.50
376500	Assainissement bruit ferroviaire	2,000,000	2,000,000	1,826,620.65
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	2,780,000.00
381680	Provision sites pollués	0	0	2,780,000.00
39	Imputations internes	5,900	7,000	7,998.85
390125	Imprimés	1,000	0	560.50
390145	Imprimante multifonction	4,900	7,000	4,966.25
390600	Locations	0	0	500.00
390821	Prestations internes Garage Arsenal Colombier	0	0	375.00
390829	PI Cafétériat, restau.	0	0	232.40
390840	PI manifestations, réceptions	0	0	212.45
390851	PI entret. véhicules	0	0	1,152.25
43	Contributions	609,000 -	639,000 -	611,774.80 -
431000	Emoluments administratifs	34,000 -	34,000 -	47,910.00 -
431460	Vignettes installations de chauffage	250,000 -	280,000 -	251,600.00 -
434800	Prestations de services diverses	91,000 -	91,000 -	103,193.50 -
435410	Valorisation mat. des véhicules usagés	15,000 -	15,000 -	22,788.70 -
436020	Remboursement de frais divers	0	0	97.20 -
436430	Remb. élimination déchets spéciaux	180,000 -	180,000 -	164,241.10 -
437000	Amendes	1,000 -	1,000 -	8,000.00 -
439850	Recettes diverses	38,000 -	38,000 -	13,944.30 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	167,000 -	207,000 -	144,815.00 -
450800	Dédommagements de la Confédération	142,000 -	182,000 -	119,815.00 -
451800	Dédommagements d'autres cantons	25,000 -	25,000 -	25,000.00 -
46	Subventions acquises	95,000 -	95,000 -	2,953,122.35 -
460800	Subventions fédérales diverses	95,000 -	95,000 -	2,953,122.35 -
47	Subventions à redistribuer	4,500,000 -	5,400,000 -	5,658,876.15 -
470650	Subv. féd., assainissement bruit ferroviaire	2,000,000 -	2,000,000 -	1,826,620.65 -
470800	Subventions fédérales à redistribuer	2,500,000 -	3,400,000 -	3,832,255.50 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	1,000,000 -	0	0.00
481680	Prélèvement provision sites pollués	1,000,000 -	0	0.00
49	Imputations internes	1,550,000 -	1,500,000 -	1,308,155.00 -
490020	Prestations de service internes	0	0	1,180.00 -
490040	Revenus acquis d'autres services	850,000 -	800,000 -	800,000.00 -
490471	Prélèv. fds eaux, charges fonctionnement	700,000 -	700,000 -	500,000.00 -
490831	PI Emoluments	0	0	6,975.00 -
Service de la faune, forêts et nature				
<i>Total des charges</i>		<i>12,059,540</i>	<i>12,620,061</i>	<i>12,343,284.76</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>6,249,200 -</i>	<i>6,648,400 -</i>	<i>6,500,628.19 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>5,810,340</i>	<i>5,971,661</i>	<i>5,842,656.57</i>
30	Charges de personnel	5,571,619	5,637,015	5,574,111.25
300000	Commissions	11,000	14,000	7,906.50
301000	Personnel administratif et exploitation	4,332,483	4,393,125	4,385,157.15
301010	Salaires occasionnels	75,000	75,000	55,439.35
301750	Service de piquet	30,000	30,000	29,331.50
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	508,965	501,643	492,144.90
304000	Caisse de pensions	559,171	568,247	550,571.30
309000	Frais, formation et perfectionnement	55,000	55,000	53,560.55

Remarques

Service de l'énergie et de l'environnement (suite)		
318440	Élimination de véhicules usagés	Du fait de l'augmentation du tonnage de déchets à éliminer et d'une conjoncture économique défavorable, les coûts d'élimination ont fortement augmenté.
375800	Subventions féd. redistribuées aux privés	Une directive émise en octobre 2011 et émanant de la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie demande aux cantons d'indiquer de manière uniforme et transparente dans les comptes et les budgets cantonaux les subsides versés dans le cadre du Programme Bâtiments pour l'assainissement de l'enveloppe du bâtiment. Un montant équivalent est présenté sous la rubrique budgétaire 470800 « Subventions fédérales à redistribuer ». Ce montant correspond à une estimation des subventions du Programme Bâtiments versées directement aux ayants droit neuchâtelois. Elles sont sujettes à des variations importantes en fonction des redéfinitions du Programme et des projets réalisés.
431460	Vignettes installations de chauffage	La vente des vignettes de contrôle rapporte 530'000 francs tous les deux ans. Les entreprises spécialisées ont commencé à l'époque le travail de contrôle sur les installations où il y avait un abonnement d'entretien, soit environ les deux tiers, le dernier tiers ayant été traité l'année suivante. Ainsi, le budget reflète cette fluctuation qui tendra à s'équilibrer au fil des ans.
450800	Dédommagements de la Confédération	Dans la mesure où le Programme Bâtiments sera géré via le fonds cantonal de l'énergie, les dédommagements perçus pour le traitement des dossiers de demandes de subventions seront imputés au fonds.
470800	Subventions fédérales à redistribuer	Cf. rubrique budgétaire 375800 « Subventions féd. redistribuées aux privés ».
481681	Prélèvement sites pollués	Les variations de la provision sites pollués émargeront au compte de résultat. Dans le cas présent, il est attendu une dissolution partielle de la provision à hauteur des assainissements prévus.
490040	Revenus acquis d'autres services	Cf. rubrique budgétaire 390471 « Attribution service Energie Environnement » du secrétariat général du DDTE.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Dépt. dev. territorial et environnement				
31	Biens, services et marchandises	1,548,000	1,720,700	1,766,209.37
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	0	0	34,941.40
313010	Carburants	25,000	28,000	67,905.45
313060	Matériel, fournitures et habillement	186,000	207,000	200,002.18
313600	Matières premières	50,000	50,000	49,826.95
314400	Entretien des berges et cours d'eau	45,000	55,000	44,688.60
314450	Entretien des piscicultures	27,000	30,000	19,961.60
314470	Entretien des sites naturels	235,000	295,000	282,098.85
315020	Entretien des véhicules	0	0	37,759.25
316000	Loyers	7,000	8,000	21,394.85
317000	Déplacements	150,000	180,000	146,060.65
318000	Mandats, expertises, études	287,000	301,500	297,902.11
318063	Assurance-RC des chasseurs	9,000	9,000	9,000.00
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	0	0	12,449.45
318435	Travaux par entreprises	460,000	480,000	476,610.20
319000	Cotisations	17,000	17,200	16,265.00
319800	Autres frais divers	50,000	60,000	49,342.83
33	Amortissements	192,021	257,547	282,806.19
330000	Biens du patrimoine financier	15,545	15,545	15,545.00
330010	Pertes sur débiteurs	4,000	4,000	2,938.85
330200	Moins-values cessions d'immobilisations	0	0	131.54
331000	Biens du patrimoine administratif	167,959	238,002	264,190.80
331006	Amortissement patrimoine ADM manuellement	4,875	0	0.00
331007	Amortissement patrimoine ADM manuellement	358 -	0	0.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	332,100	372,100	303,939.35
351430	Dédommagement à l'Ecole de Lyss	52,100	52,100	38,755.45
352000	Mandats effectués par les communes	280,000	320,000	265,183.90
36	Subventions accordées	2,039,000	2,151,000	2,066,706.35
362410	Travaux forestiers de cantonnement	300,000	300,000	296,240.00
362418	Entretien de la forêt	890,000	950,000	950,217.00
365435	Encourag.bois indigène et fonds du bois	40,000	50,000	33,813.80
365440	Dégâts aux cultures	160,000	160,000	174,723.60
365455	Restitution sociétés de chasse et de pêche	35,000	37,000	33,960.00
365485	Extensification	400,000	430,000	387,889.85
365800	Divers organismes et instit. privées	54,000	54,000	42,925.00
366000	Formation professionnelle	160,000	170,000	146,937.10
37	Subventions redistribuées	2,270,000	2,308,000	2,198,032.45
372490	Entretien de la forêt	2,175,000	2,200,000	2,097,897.00
376400	Protection de la nature	95,000	108,000	100,135.45
39	Imputations internes	106,800	173,700	151,479.80
390040	Recettes accordées à d'autres services	0	2,100	4,277.55
390115	Fournitures de bureau	0	0	268.65
390125	Imprimés	1,000	1,000	188.55
390145	Imprimante multifonction	2,800	3,000	3,198.50
390600	Locations	0	7,600	7,970.00
390651	Entretien des forêts cantonales	88,000	120,000	114,869.00
390722	Attrib. fonds forestier de réserve	15,000	40,000	0.00
390821	Prestations internes Garage Arsenal Colombier	0	0	12,089.15
390839	PI mandats, experts, études	0	0	6,134.40
390841	PI Noeud cantonal	0	0	2,484.00
41	Patentes et concessions	545,000 -	540,000 -	534,922.50 -
410440	Permis de chasse	250,000 -	250,000 -	238,980.00 -
410450	Permis de pêche	295,000 -	290,000 -	295,942.50 -
42	Revenus des biens	498,400 -	488,900 -	557,173.15 -
423300	Revenus immeubles patrimoine financier	8,400 -	8,900 -	15,270.00 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	490,000 -	480,000 -	541,903.15 -
43	Contributions	1,357,000 -	1,679,200 -	1,368,613.69 -
431000	Emoluments administratifs	9,000 -	9,000 -	7,597.00 -
431400	Martelages forêts privées	60,000 -	80,000 -	53,990.00 -
434430	Prestations de service	250,000 -	300,000 -	228,078.93 -
434440	Redevances	15,000 -	15,000 -	27,763.10 -
435050	Ventes de bois	1,000,000 -	1,250,000 -	1,007,596.87 -
435060	Ventes d'animaux	5,000 -	4,000 -	7,136.38 -
438000	Prestations pour investissements	0	3,200 -	0.00

Remarques

Service de la faune, forêts et nature		
314470	Entretien des sites naturels	Diminution en lien avec la répartition entre entretien et investissements des dépenses relatives à la gestion des marais d'importance nationale.
317000	Déplacements	Adaptation budgétaire sur la base des comptes 2015.
319800	Autres frais divers	Idem.
352000	Mandats effectués par les communes	Idem.
362418	Entretien de la forêt	Ces subventions sont liées aux subventions fédérales RPT. La diminution provient des paramètres d'évolution fixés par le Conseil d'État, appliqués en considérant l'ensemble des rubriques budgétaires du groupe 36.
365435	Encourag. bois indigène et fonds du bois	Comme la mauvaise situation du marché des bois semble se prolonger, il est à prévoir que les propriétaires privés n'exploiteront pas plus leurs forêts qu'en 2015. Les montants versés pour l'encouragement de l'utilisation du bois indigène étant directement liés au nombre d'arbres marqués dans les forêts privées, la dépense a été adaptée en conséquence.
390651	Entretien des forêts cantonales	Diminution de la part de subventions cantonales liée à la RPT 2016-2019 pour la gestion des forêts de l'État.
390722	Attrib. fonds forestier de réserve	En raison de la mauvaise situation du marché des bois, le résultat des exploitations ne permettra pas d'effectuer un versement très important au fonds forestier de réserve.
431400	Martelages forêts privées	Adaptation budgétaire en fonction de la situation du marché des bois.
434430	Prestations de service	Adaptation budgétaire en fonction de la mobilisation des équipes forestières sur des travaux particuliers (Office fédéral des routes, prestations internes), dont les recettes sont comptabilisées dans d'autres rubriques budgétaires.
435050	Ventes de bois	Étant donné que les effets de l'abandon du taux plancher sur le prix du bois semblent se prolonger, il est à prévoir que les recettes ne seront pas supérieures à celles de 2015.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Dépt. dév. territorial et environnement				
439850	Recettes diverses	18,000 -	18,000 -	36,451.41 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	166,000 -	180,000 -	150,731.30 -
450800	Dédommagements de la Confédération	166,000 -	180,000 -	150,731.30 -
46	Subventions acquises	1,307,500 -	1,283,000 -	1,548,824.10 -
460430	Subv. féd. réserves naturelles	64,000 -	70,000 -	72,000.00 -
460455	Conventions programmes tâches du service	95,000 -	65,000 -	207,931.00 -
460460	Subvention formation professionnelle	110,000 -	110,000 -	128,520.70 -
460490	Conventions programmes forêts cantonales	385,000 -	320,000 -	356,913.00 -
460810	Subventions fédérales faune et nature	353,500 -	410,000 -	486,890.90 -
462320	Participations communales aux arrondissements	300,000 -	308,000 -	296,568.50 -
47	Subventions à redistribuer	2,270,000 -	2,308,000 -	2,198,032.45 -
470455	Entretien de la forêt	2,175,000 -	2,200,000 -	2,097,897.00 -
470460	Subv. féd., protection de la nature	95,000 -	108,000 -	100,135.45 -
49	Imputations internes	105,300 -	169,300 -	142,331.00 -
490020	Prestations de service internes	13,000 -	17,000 -	5,889.50 -
490610	Locations	2,300 -	2,300 -	2,314.00 -
490651	Entretien des forêts cantonales	59,000 -	110,000 -	105,556.00 -
490831	PI Emoluments	0	0	3,919.00 -
490836	PI formation professionnelle	13,000 -	15,000 -	8,657.00 -
490846	PI vente de bois	18,000 -	25,000 -	15,995.50 -
Service de l'agriculture				
	<i>Total des charges</i>	<i>87,088,973</i>	<i>88,008,226</i>	<i>87,103,408.37</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>79,452,450 -</i>	<i>80,416,900 -</i>	<i>80,198,527.21 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>7,636,523</i>	<i>7,591,326</i>	<i>6,904,881.16</i>
30	Charges de personnel	4,211,571	4,259,950	4,243,040.75
300000	Commissions	25,800	25,800	20,073.10
301000	Personnel administratif et exploitation	3,388,150	3,421,124	3,429,228.55
301010	Salaires occasionnels	59,000	59,000	53,382.20
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	301,388	304,718	302,725.85
304000	Caisse de pensions	427,232	439,308	426,728.20
309000	Frais, formation et perfectionnement	10,000	10,000	10,902.85
31	Biens, services et marchandises	1,553,836	1,580,650	1,976,463.98
310030	Livres et périodiques	4,400	4,000	4,199.26
311000	Machines, mobilier et équipement	102,500	89,000	126,148.09
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	0	0	141,038.34
313010	Carburants	0	0	10,751.80
313040	Matériel et fournitures	95,000	97,000	68,899.48
313070	Produits alimentaires	280,000	280,000	275,623.36
313090	Fournitures de nettoyage et matériel	26,500	0	22,354.85
313510	Lutte contre les ravageurs	4,000	4,000	9,278.19
313600	Matières premières	50,000	57,000	48,365.82
313800	Marchandises diverses	12,000	12,200	10,667.45
314000	Entretien des bâtiments	174,000	327,000	447,821.08
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	67,500	50,000	66,233.97
315020	Entretien des véhicules	0	0	11,430.90
316000	Loyers	45,686	42,300	53,542.65
316210	Location de lignes et appareils	6,000	4,800	5,509.75
317000	Déplacements	52,800	60,000	48,559.95
317610	Manifestations et réceptions	30,800	29,500	49,529.25
318000	Mandats, expertises, études	516,100	429,750	430,188.55
318066	Assurance immobilière, impôts et taxes	10,350	8,000	10,160.10
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	0	0	3,951.40
318330	Frais divers de banque	0	0	221.87
319000	Cotisations	25,700	26,700	24,887.84
319320	Indemnités pour perte de culture	0	4,300	8,607.90
319570	Frais PSET	6,000	10,000	6,524.55
319800	Autres frais divers	44,500	45,100	91,967.58
33	Amortissements	3,373,317	3,284,116	3,028,216.44
330000	Biens du patrimoine financier	42,301	44,900	43,780.00
330006	Amortissement patrimoine PFIN manuellement	443 -	0	0.00
330010	Pertes sur débiteurs	1,000	1,000	1,249.29
331000	Biens du patrimoine administratif	3,330,459	3,238,216	2,983,187.15
36	Subventions accordées	1,746,800	1,754,500	1,424,177.85
363560	Subvention NVT	245,000	245,000	245,000.00

Remarques

Service de la faune, forêts et nature (suite)		
460455	Conventions programmes tâches du service	Augmentation des subventions fédérales RPT « forêts » pour la période 2016-2019 dédiées à des tâches directement réalisées par les collaborateurs du service (prestations propres).
460490	Conventions programmes forêts cantonales	Augmentation des subventions fédérales RPT pour la période 2016-2019 dédiées à l'entretien des forêts de l'État, notamment en relation avec des suppléments accordés pour la promotion de la biodiversité en forêt.
460810	Subventions fédérales faune et nature	Montant adapté en fonction de la part de subventions mise au crédit de projets d'investissement.
490651	Entretien des forêts cantonales	Diminution de la part de subventions cantonales liée à la RPT 2016-2019 pour l'entretien des forêts de l'État.
Service de l'agriculture		
311000	Machines, mobilier et équipement	Augmentation budgétaire liée à l'acquisition d'une fraiseuse à neige.
313090	Fournitures de nettoyage et matériel	Dans le cadre du budget 2016, il avait été prévu de centraliser ces moyens au service des bâtiments. Toutefois, pour des raisons pragmatiques, la gestion de cette rubrique est à nouveau confiée au service de l'agriculture.
314000	Entretien des bâtiments	Le budget a été adapté pour tenir compte des assainissements à réaliser via des projets d'investissement.
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	Adaptation budgétaire sur la base des comptes 2015.
318000	Mandats, expertises, études	Augmentation budgétaire expliquée par une hausse des cours de caristes entièrement financés (cf. rubrique budgétaire 434800 « prestations de services diverses ») et par la réalisation de divers projets de développement informatique liés à la Politique agricole (PA 14-17).



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Dépt. dév. territorial et environnement				
365505	Consultation en économie laitière (CASEi)	21,000	25,000	20,398.00
365510	Placement du bétail	200,000	200,000	205,000.00
365511	Promotion de l'agriculture	90,000	90,000	92,400.00
365512	Service volontaire agricole	11,000	11,000	10,900.00
365513	Contrôles agricoles	249,000	250,000	199,001.65
365514	Elevage	19,300	22,000	19,300.00
365515	Contribution qualité du paysage	500,000	500,000	220,690.70
366000	Formation professionnelle	16,500	16,500	16,487.50
366520	CNAV, vulgarisation agricole	380,000	380,000	380,000.00
366800	Subsides aux personnes physiques	15,000	15,000	15,000.00
37	Subventions redistribuées	76,170,000	77,090,000	76,382,649.85
375500	Paiements directs et écologiques	76,170,000	77,090,000	76,382,649.85
39	Imputations internes	33,450	39,010	48,859.50
390020	Véhicules de service	0	0	329.85
390070	Formation professionnelle	0	0	529.95
390125	Imprimés	2,000	2,000	2,611.55
390145	Imprimante multifonction	4,100	3,000	4,661.35
390480	Prestations du service mensurations cad.	0	0	4,786.90
390600	Locations	23,350	24,310	23,239.00
390829	PI Cafétériat, restau.	4,000	9,700	7,975.45
390839	PI mandats, experts, études	0	0	3,714.20
390840	PI manifestations, réceptions	0	0	217.50
390842	Redevances, patentes, taxes	0	0	793.75
42	Revenus des biens	567,000 -	821,000 -	1,343,776.50 -
423500	Fermages agricoles	307,000 -	270,000 -	342,400.00 -
423510	Fermages viticoles	51,000 -	51,000 -	50,016.10 -
424000	Plus-values cessions d'immobilisations	200,000 -	500,000 -	769,973.22 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	9,000 -	0	181,387.18 -
43	Contributions	1,430,950 -	1,181,400 -	1,253,684.57 -
431000	Emoluments administratifs	56,500 -	54,500 -	46,580.00 -
434800	Prestations de services diverses	337,500 -	282,000 -	271,334.19 -
435000	Ventes à des tiers	850,000 -	820,000 -	829,102.36 -
436030	Remboursement de frais	5,000 -	5,000 -	3,445.40 -
436350	Remb. frais chauffage, eau, électricité	0	0	428.80 -
436410	Participation de tiers sur entretien	7,000 -	7,000 -	8,029.59 -
439500	Contributions mesures d'intégration	152,000 -	10,000 -	2,000.00 -
439850	Recettes diverses	22,950 -	2,900 -	92,764.23 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	161,600 -	161,600 -	160,506.64 -
450800	Dédommagements de la Confédération	1,600 -	1,600 -	4,622.25 -
451800	Dédommagements d'autres cantons	160,000 -	160,000 -	155,884.39 -
46	Subventions acquises	1,043,000 -	1,065,000 -	948,076.70 -
460800	Subventions fédérales diverses	843,000 -	865,000 -	859,320.00 -
462516	Particip.communales qualité du paysage	200,000 -	200,000 -	88,756.70 -
47	Subventions à redistribuer	76,170,000 -	77,090,000 -	76,382,649.85 -
470520	Subv. féd., paits directs et écologiques	76,170,000 -	77,090,000 -	76,382,649.85 -
49	Imputations internes	79,900 -	97,900 -	109,832.95 -
490020	Prestations de service internes	0	0	1,593.75 -
490610	Locations	0	0	1,760.00 -
490827	PI frais de maintenance	0	0	53.00 -
490829	PI Cafétériat, restaurant	0	0	12,603.50 -
490831	PI Emoluments	10,000 -	10,000 -	6,400.00 -
490832	PI Energie, chauffage, électricité	0	0	14,924.55 -
490837	PI frais de conciergerie	44,100 -	45,000 -	44,040.00 -
490840	PI manifestations, réceptions	25,800 -	42,900 -	25,860.75 -
490844	PI rbt. frais km	0	0	60.00 -
490847	PI matériel et outillage	0	0	2,287.40 -
490848	PI Location véhicule, machines et équipement	0	0	250.00 -
Service consommation et aff vétérinaires				
<i>Total des charges</i>		<i>8,505,076</i>	<i>9,072,674</i>	<i>8,726,571.30</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>10,479,500 -</i>	<i>10,572,000 -</i>	<i>10,572,688.13 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>1,974,424 -</i>	<i>1,526,326 -</i>	<i>1,846,116.83 -</i>
30	Charges de personnel	4,544,890	4,865,385	4,787,016.25
301000	Personnel administratif et exploitation	3,652,906	3,931,320	3,904,021.15

Remarques

	Service de l'agriculture (suite)	
423500	Fermages agricoles	Adaptation budgétaire sur la base des comptes 2015.
424000	Plus-values cessions d'immobilisations	Plus-value liée à la prévision de vente de domaines et terres agricoles.
434800	Prestations de services diverses	Cf. rubrique budgétaire 318000 « Mandats, expertises, études ».
439500	Contributions mesures d'intégration	Financement lié à la mise en place d'un nouvel atelier dans le cadre de l'OAI.
439850	Recettes diverses	Refacturation des coûts du régisseur de la Grange aux concerts.
490840	PI manifestations, réceptions	Adaptation budgétaire sur la base des comptes 2015.
	Service consommation et affaires vétérinaires	
301000	Personnel administratif et exploitation	La restructuration du service permet l'économie de 2.3 EPT par rapport au budget 2016.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Dépt. dév. territorial et environnement				
301010	Salaires occasionnels	45,000	45,000	19,306.40
301750	Service de piquet	15,000	15,000	14,869.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	326,258	351,383	342,316.90
304000	Caisse de pensions	473,725	490,681	476,931.55
309000	Frais, formation et perfectionnement	32,000	32,000	29,571.25
31	Biens, services et marchandises	2,269,900	2,367,700	2,138,680.64
311000	Machines, mobilier et équipement	100,000	140,000	100,281.23
313800	Marchandises diverses	330,000	376,000	268,377.20
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	81,000	55,000	98,128.06
317000	Déplacements	90,000	100,000	84,451.74
317610	Manifestations et réceptions	10,000	10,000	5,720.00
318000	Mandats, expertises, études	384,000	389,700	329,016.20
318040	Mesures de prophylaxie	80,000	100,000	47,274.00
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	0	0	2,797.65
318500	Élimination de déchets	115,000	115,000	109,819.85
319010	Indemnités de dépens	0	0	3,194.00
319507	Taxes de séjour	1,000,000	1,000,000	1,017,980.50
319800	Autres frais divers	79,900	82,000	71,640.21
33	Amortissements	231,187	433,489	335,769.41
330010	Pertes sur débiteurs	80,000	100,000	55,769.41
331000	Biens du patrimoine administratif	151,187	333,489	280,000.00
34	Parts et contributions sans affectation	0	0	6,530.80
340210	Part communale aux patentes, appareils	0	0	6,530.80
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	8,000	10,000	7,666.25
350220	Taxes fédérales diverses	8,000	10,000	7,666.25
36	Subventions accordées	1,445,000	1,388,100	1,436,547.75
365530	Diverses institutions économiques	1,030,000	986,300	1,028,549.06
365555	Subventions aux refuges	50,000	50,000	48,705.00
365580	Indemnités pour bétail abattu	20,000	23,000	16,444.00
366000	Formation professionnelle	345,000	328,800	342,849.69
39	Imputations internes	6,100	8,000	14,360.20
390020	Véhicules de service	0	0	907.50
390125	Imprimés	2,000	5,000	1,850.25
390145	Imprimante multifonction	4,100	3,000	4,610.90
390627	Prestations informatiques SIEN	0	0	4,471.10
390821	Prestations internes Garage Arsenal Colombier	0	0	487.50
390823	Rbt traitements	0	0	18.75
390840	PI manifestations, réceptions	0	0	242.45
390851	PI entret. véhicules	0	0	1,771.75
40	Impôts	3,650,000 -	3,600,000 -	3,907,507.23 -
407100	Impôt sur les maisons de jeux	3,650,000 -	3,600,000 -	3,907,507.23 -
41	Patentes et concessions	3,377,000 -	3,276,000 -	3,357,019.55 -
410200	Établissements publics	1,380,000 -	1,315,000 -	1,371,398.50 -
410220	Commerce détail boissons alcoolisées	1,985,000 -	1,960,000 -	1,985,621.05 -
410500	Patentes et taxes	12,000 -	1,000 -	0.00
43	Contributions	3,086,000 -	3,361,500 -	2,936,967.85 -
431000	Emoluments administratifs	1,049,500 -	1,184,500 -	1,075,221.91 -
431240	Recettes taxes de séjour	1,020,000 -	1,000,000 -	1,017,732.50 -
434520	Analyses pour des tiers	440,000 -	570,000 -	331,328.36 -
434800	Prestations de services diverses	80,000 -	85,000 -	79,845.61 -
436010	Remboursement de traitements	132,000 -	77,000 -	76,765.50 -
437000	Amendes	145,000 -	160,000 -	140,070.00 -
439850	Recettes diverses	219,500 -	285,000 -	216,003.97 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	332,500 -	327,500 -	334,694.70 -
450800	Dédommagements de la Confédération	42,500 -	42,500 -	42,464.70 -
452000	Dédommagements des communes	290,000 -	285,000 -	292,230.00 -
46	Subventions acquises	34,000 -	34,000 -	34,242.00 -
460520	Subv. féd. contrôle des vendanges	34,000 -	34,000 -	34,242.00 -
49	Imputations internes	0	0	2,256.80 -
490020	Prestations de service internes	0	0	1,455.70 -
490831	PI Emoluments	0	0	801.10 -

Remarques

Service consommation et affaires vétérinaires (suite)		
311000	Machines, mobilier et équipement	Les acquisitions ont été réduites afin de respecter les efforts d'économie demandés par le Conseil d'État.
313800	Marchandises diverses	Idem.
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	Les acquisitions d'équipements des dernières années engendrent de nouvelles dépenses d'entretien.
318040	Mesures de prophylaxie	Prise en charge par la Confédération de certains coûts de surveillance des épizooties.
330010	Pertes sur débiteurs	Adaptation budgétaire sur la base des comptes 2015.
410500	Patentes et taxes	Augmentation due à l'encaissement de la patente sur les marchands de bétail tous les trois ans.
431000	Émoluments administratifs	Suite à l'entrée en vigueur des nouvelles législations sur la police du commerce et sur les établissements publics, les émoluments encaissés dans ces domaines d'activités ont été plus faibles que prévu. Les émoluments encaissés par la section métrologie sont également en baisse.
434520	Analyses pour des tiers	L'écart avec les comptes 2015 s'explique principalement par un mandat du canton du Jura pour 120'000 francs.
436010	Remboursement de traitement	Dès 2016, facturation au canton du Jura du mandat pour le chimiste cantonal pour un montant annuel de 55'000 francs.
439850	Recettes diverses	Recette extraordinaire de 85'000 francs encaissée en 2016 suite à la dissolution du concordat sur le commerce du bétail. Dès 2017, des nouveaux contrôles de camions citernes seront effectués par la métrologie suite à l'arrivée dans le canton d'une entreprise.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Dépt. dev. territorial et environnement				
Service géomatique et registre foncier				
<i>Total des charges</i>		7,039,811	6,970,874	6,865,075.32
<i>Total des revenus</i>		6,990,000 -	7,100,000 -	6,917,322.84 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>		49,811	129,126 -	52,247.52 -
30	Charges de personnel	6,501,011	6,404,874	6,354,700.15
300000	Commissions	24,000	24,000	21,800.80
301000	Personnel administratif et exploitation	5,274,443	5,189,778	5,094,153.75
301010	Salaires occasionnels	70,200	70,000	106,100.40
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	465,323	461,309	454,697.65
304000	Caisse de pensions	655,045	647,787	673,592.55
309000	Frais, formation et perfectionnement	12,000	12,000	4,355.00
31	Biens, services et marchandises	459,000	510,000	417,322.04
311000	Machines, mobilier et équipement	27,900	31,000	30,726.90
311010	Equipements informatiques	31,500	35,000	15,855.90
311300	Licences et logiciels	165,000	175,000	160,423.57
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	5,400	6,000	5,354.80
315020	Entretien des véhicules	0	0	5,385.20
317000	Déplacements	45,200	48,000	38,786.05
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	0	0	1,498.00
318330	Frais divers de banque	0	0	58.12
318405	Honoraires développement par des tiers	83,000	100,000	61,171.30
318415	Honor. plans, triangulation, conservat.	75,000	90,000	74,483.75
319000	Cotisations	6,000	0	0.00
319800	Autres frais divers	20,000	25,000	23,578.45
33	Amortissements	5,000	5,000	1,042.98
330010	Pertes sur débiteurs	5,000	5,000	1,042.98
37	Subventions redistribuées	0	0	23,563.00
375800	Subventions féd.redistribuées aux privés	0	0	23,563.00
39	Imputations internes	74,800	51,000	68,447.15
390020	Véhicules de service	0	0	1,235.00
390145	Imprimante multifonction	3,300	5,000	2,903.10
390350	Participation au frais de port	18,400	19,000	18,399.90
390627	Prestations informatiques SIEN	0	0	18,024.15
390800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	1,350.00
390826	PI journaux, revues, imprimés	53,100	27,000	26,535.00
43	Contributions	6,369,000 -	6,479,000 -	6,087,593.09 -
431000	Emoluments administratifs	5,190,000 -	5,300,000 -	5,022,623.67 -
434800	Prestations de services diverses	1,160,000 -	1,160,000 -	1,061,371.30 -
438000	Prestations pour investissements	15,000 -	15,000 -	853.10 -
439850	Recettes diverses	4,000 -	4,000 -	2,745.02 -
46	Subventions acquises	111,000 -	111,000 -	111,000.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	111,000 -	111,000 -	111,000.00 -
47	Subventions à redistribuer	0	0	23,563.00 -
470800	Subventions fédérales à redistribuer	0	0	23,563.00 -
49	Imputations internes	510,000 -	510,000 -	695,166.75 -
490020	Prestations de service internes	40,000 -	40,000 -	26,806.40 -
490480	Prestations pr mensurations officielles	450,000 -	450,000 -	653,000.00 -
490831	PI Emoluments	20,000 -	20,000 -	15,360.35 -
Fonds d'aménagement du territoire				
<i>Total des charges</i>		1,214,500	1,126,500	1,183,573.35
<i>Total des revenus</i>		1,214,500 -	1,172,000 -	1,183,573.35 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>		0	45,500 -	0.00
31	Biens, services et marchandises	453,500	424,500	77,378.80
318000	Mandats, expertises, études	440,000	409,500	70,855.95
319010	Indemnités de dépens	13,500	15,000	4,281.25
319800	Autres frais divers	0	0	2,241.60
36	Subventions accordées	520,000	400,000	156,303.60
362400	Plans d'aménagement	400,000	300,000	50,000.00
365540	Mesures de soutien	120,000	100,000	106,303.60

Remarques

	Service de la géomatique et du registre foncier	
318405	Honoraires développement par des tiers	Réduction budgétaire en lien avec les efforts d'économie demandés par le Conseil d'État.
318415	Honor. plans, triangulation, conservat.	Idem.
319000	Cotisations	Regroupement des cotisations aux conférences des services cantonaux auparavant comptabilisées sous d'autres rubriques budgétaires.
390826	PI journaux, revues, imprimés	Cette rubrique est destinée au remboursement à la chancellerie d'État des frais de publication des transferts immobiliers dans la Feuille officielle dont le montant a été adapté à sa demande.
431000	Émoluments administratifs	Adaptation budgétaire sur la base des prévisions des comptes 2016.
	Fonds d'aménagement du territoire	
362400	Plans d'aménagement	Augmentation des subventions allouées pour la finalisation de l'élaboration des plans directeurs régionaux.
365540	Mesures de soutien	Les intérêts des prêts aux agriculteurs sont en augmentation, au vu des montants et du nombre de dossiers.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Dépt. dev. territorial et environnement				
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	863,623.90
380000	Virement à la fortune du fonds	0	0	713,623.90
381240	Provision litiges en cours	0	0	150,000.00
39	Imputations internes	241,000	302,000	86,267.05
390625	Remboursements de traitements	216,000	252,000	36,267.05
390839	PI mandats, experts, études	25,000	50,000	50,000.00
40	Impôts	643,620 -	946,400 -	1,183,573.35 -
403320	Contributions sur plus-values	643,620 -	946,400 -	1,183,573.35 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	570,880 -	225,600 -	0.00
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	570,880 -	225,600 -	0.00
Fonds des routes communales				
	<i>Total des charges</i>	<i>3,253,600</i>	<i>3,291,600</i>	<i>1,923,175.00</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>3,253,600 -</i>	<i>3,291,600 -</i>	<i>1,923,175.00 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
36	Subventions accordées	1,853,600	1,891,600	519,657.65
362420	Travaux routiers	1,853,600	1,891,600	519,657.65
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	1,403,517.35
380000	Virement à la fortune du fonds	0	0	1,403,517.35
39	Imputations internes	1,400,000	1,400,000	0.00
390415	Prélèvement fonds routes communales	1,400,000	1,400,000	0.00
48	Prélèvements sur financements spéciaux	1,400,000 -	1,400,000 -	0.00
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	1,400,000 -	1,400,000 -	0.00
49	Imputations internes	1,853,600 -	1,891,600 -	1,923,175.00 -
495000	Bonification budgétaire	1,853,600 -	1,891,600 -	1,923,175.00 -
Fonds cantonal de l'énergie				
	<i>Total des charges</i>	<i>8,048,552</i>	<i>2,219,197</i>	<i>1,008,137.50</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>8,048,552 -</i>	<i>2,244,197 -</i>	<i>1,008,137.50 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0 -</i>	<i>25,000 -</i>	<i>0.00</i>
30	Charges de personnel	43,552	39,197	35,648.50
301010	Salaires occasionnels	40,000	36,000	32,752.50
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	3,552	3,197	2,896.00
31	Biens, services et marchandises	605,000	280,000	235,364.15
310060	Information	100,000	50,000	69,163.20
317000	Déplacements	5,000	5,000	2,746.55
318000	Mandats, expertises, études	500,000	225,000	163,454.40
36	Subventions accordées	1,800,000	1,900,000	574,140.00
362800	Subsides divers aux communes	400,000	350,000	135,840.00
365800	Divers organismes et instit. privées	750,000	250,000	217,500.00
366800	Subsides aux personnes physiques	650,000	1,300,000	220,800.00
37	Subventions redistribuées	5,600,000	0	0.00
372800	Subventions fédérales redistribuées	600,000	0	0.00
375800	Subventions féd.redistribuées aux privés	2,000,000	0	0.00
376800	Subventions féd.redistribuées aux pers. physiques	3,000,000	0	0.00
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	162,984.85
380000	Virement à la fortune du fonds	0	0	162,984.85
43	Contributions	2,000,000 -	0	0.00
434440	Redevances	2,000,000 -	0	0.00
45	Dédommagements de collectiv. publiques	250,000 -	0	0.00
450800	Dédommagements de la Confédération	250,000 -	0	0.00
46	Subventions acquises	0	300,000 -	581,600.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	0	300,000 -	581,600.00 -
47	Subventions à redistribuer	5,600,000 -	0	0.00
470800	Subventions fédérales à redistribuer	5,600,000 -	0	0.00

Remarques

	Fonds d'aménagement du territoire (suite)	
390625	Remboursements de traitements	Diminution liée à la fin du financement dans le courant de l'exercice 2017 du mandat pour la création d'une cellule foncière.
390839	PI Mandats, experts, études	Participation de 25% au financement des prestations du RUN pour les projets d'agglomération (à mettre en corrélation avec la rubrique budgétaire 318445 "Mandats RUN" du secrétariat général du DDTE).
403320	Contributions sur plus-value	Les encaissements seront moins élevés en 2017, suite au nombre de décisions et aux échéances des contributions.
	Fonds des routes communales	
362420	Travaux routiers	Le nombre et l'ampleur des demandes étant imprévisibles, puisque dépendant des demandes communales, le budget est établi sur la base du versement annuel au fonds.
390415	Prélèvement fonds routes communales	Application de l'art. 35a al. 2 de la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) qui prévoit que la part non utilisée de l'attribution annuelle est affectée à l'entretien des routes cantonales.
	Fonds cantonal de l'énergie	
310060	Information	Des besoins supplémentaires sont nécessaires notamment dans le cadre des activités en relation avec la nouvelle conception directrice de l'énergie ainsi que le Programme bâtiments.
318000	Mandats, expertises, études	Dès 2017, suite à la décision de la Confédération de confier ce travail aux cantons, le traitement des dossiers « Programme bâtiment volet A » a dû être externalisé sous forme de mandats de prestations pour lesquels une recette compensant entièrement les coûts est versée par la Confédération et encaissée sous la rubrique budgétaire 450800 « Dédommagement de la Confédération ».
362800	Subsides divers aux communes	Suite aux modifications du programme de promotion cantonal, les montants destinés aux différents types de bénéficiaires ont dû être adaptés en conséquence.
365800	Divers organismes et instit. privées	Idem.
366800	Subsides aux personnes physiques	Idem.
372800	Subventions fédérales redistribuées	Les paiements des subventions de la Confédération pour les dossiers « Programme bâtiment volet A » se feront dès 2017 via les comptes des cantons. Dans ce cadre, les montants destinés aux différents types de bénéficiaires ont dû être adaptés en conséquence. Les montants alloués sont exactement compensés par une recette équivalente encaissée sous la rubrique budgétaire 470800 « Subventions fédérales à redistribuer ».
375800	Subventions féd. redistribuées aux privés	Idem.
376800	Subventions fédérales redistribuées	Idem.
434440	Redevances	Sous réserve de la décision du Grand Conseil, une redevance cantonale sera perçue dans le cadre de l'introduction de la nouvelle loi sur l'approvisionnement en électricité (LAEL).
450800	Dédommagement de la Confédération	Cf. rubrique budgétaire 318000 « Mandats, expertises, études ».
460800	Subventions fédérales diverses	Cette rubrique budgétaire ne sera plus utilisée pour l'encaissement des subventions de la Confédération qui seront comptabilisées sous la rubrique budgétaire 470800 « Subvention fédérales à redistribuer ».
470800	Subvention fédérales à redistribuer	Cf. rubriques budgétaires 372800 « Subventions fédérales redistribuées », 375800 « Subventions féd. redistribuées aux privés » et 376800 « Subventions fédérales redistribuées ».



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Dépt. dev. territorial et environnement				
48	Prélèvements sur financements spéciaux	198,552 -	1,944,197 -	0.00
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	198,552 -	1,944,197 -	0.00
49	Imputations internes	0	0	426,537.50 -
495000	Bonification budgétaire	0	0	426,537.50 -
Fonds des eaux				
	<i>Total des charges</i>	<i>8,610,000</i>	<i>8,626,000</i>	<i>8,742,589.90</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>8,610,000 -</i>	<i>8,660,000 -</i>	<i>8,742,589.90 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>34,000 -</i>	<i>0.00</i>
31	Biens, services et marchandises	393,000	351,000	210,640.75
318000	Mandats, expertises, études	348,000	306,000	180,297.75
319800	Autres frais divers	45,000	45,000	30,343.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	141,500	144,500	138,377.50
352800	Dédommagements divers aux communes	141,500	144,500	138,377.50
36	Subventions accordées	7,375,500	7,430,500	2,971,404.00
362800	Subsides divers aux communes	7,375,500	7,430,500	2,971,404.00
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	4,922,167.65
380000	Virement à la fortune du fonds	0	0	4,922,167.65
39	Imputations internes	700,000	700,000	500,000.00
390471	Attribution service Energie Environnement	700,000	700,000	500,000.00
43	Contributions	8,600,000 -	8,650,000 -	8,629,593.40 -
434440	Redevances	8,600,000 -	8,650,000 -	8,498,593.40 -
436050	Remboursement de subventions fs	0	0	131,000.00 -
46	Subventions acquises	10,000 -	10,000 -	111,299.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	10,000 -	10,000 -	110,926.00 -
461300	Subventions cantonales	0	0	373.00 -
49	Imputations internes	0	0	1,697.50 -
490842	Redevances, patentes, taxes	0	0	1,697.50 -
Fonds forestier de réserve				
	<i>Total des charges</i>	<i>324,745</i>	<i>384,292</i>	<i>378,584.50</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>324,745 -</i>	<i>384,292 -</i>	<i>378,584.50 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
31	Biens, services et marchandises	144,000	135,000	121,871.25
311000	Machines, mobilier et équipement	0	0	27,000.00
314000	Entretien des bâtiments	15,000	50,000	34,873.75
314010	Chemins infrastruct.& rés. forestières	129,000	85,000	59,997.50
33	Amortissements	150,745	219,292	224,213.25
330006	Amortissement patrimoine PFIN manuellement	443	0	0.00
331000	Biens du patrimoine administratif	154,819	219,292	224,213.25
331006	Amortissement patrimoine ADM manuellement	358	0	0.00
331007	Amortissement patrimoine ADM manuellement	4,875 -	0	0.00
36	Subventions accordées	30,000	30,000	32,500.00
365800	Divers organismes et instit. privées	30,000	30,000	32,500.00
42	Revenus des biens	12,000 -	12,000 -	26,398.00 -
423300	Revenus immeubles patrimoine financier	0	0	13,620.00 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	12,000 -	12,000 -	12,778.00 -
43	Contributions	60,000 -	77,000 -	50,882.48 -
435400	Revenus des groisières et divers	50,000 -	70,000 -	40,630.67 -
439850	Recettes diverses	10,000 -	7,000 -	10,251.81 -
46	Subventions acquises	54,000 -	17,000 -	37,270.00 -
460410	Sub.chem. infrastruct.& rés. forestières	54,000 -	17,000 -	37,270.00 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	148,445 -	221,992 -	248,497.02 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	148,445 -	221,992 -	248,497.02 -
49	Imputations internes	50,300 -	56,300 -	15,537.00 -
490400	Revenu net des forêts du fonds forestier	10,000 -	35,000 -	0.00

Remarques

	Fonds des eaux	
318000	Mandats, expertises, études	L'entrée en vigueur de la loi sur la gestion intégrée des eaux (LPGE) nécessitera l'octroi de plusieurs mandats relatifs aux planifications demandées dans ladite loi et son règlement d'application.
	Fonds forestier de réserve	
314000	Entretien des bâtiments	Diminution suite à la finalisation d'un chantier de réfection et à la centralisation des entretiens au service des bâtiments.
314010	Chemins, infrastruct. & rés. forestières	Selon la planification de l'entretien des chemins forestiers et l'intégration de nouveaux projets RPT 2016-2019 en relation avec des réserves forestières, un montant plus important que lors de la phase précédente est nécessaire.
435400	Revenus des groisières et divers	Adaptation du budget au résultat des comptes 2015, considérant la diminution des mouvements de matériaux extraits et amenés.
460410	Sub. chem. infrastruct. & rés. forestières	En relation avec les dépenses de la rubrique budgétaire 314010 « Chemins, infrastruct. & rés. forestières », un montant de subventions RPT plus important que dans la phase précédente transite par le fonds pour le financement de projets particuliers, principalement liés aux réserves forestières.
490400	Revenu net des forêts du fonds forestier	En raison de la mauvaise situation du marché des bois, le résultat des exploitations ne permettra pas d'effectuer un versement très important au fonds forestier de réserve (cf. rubrique budgétaire 390722 « Attrib. fonds forestier de réserve » du service de la faune, forêts et nature).



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Dépt. dév. territorial et environnement				
490610	Locations	6,300 -	6,300 -	6,224.00 -
490651	Entretien des forêts cantonales	29,000 -	10,000 -	9,313.00 -
490710	Attribution suite sur-exploitation	5,000 -	5,000 -	0.00
Fonds de la conservation de la forêt				
	<i>Total des charges</i>	54,100	80,100	3,403.30
	<i>Total des revenus</i>	54,100 -	80,100 -	3,403.30 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	0	0	0.00
31	Biens, services et marchandises	44,100	70,100	51.00
314480	Reconstitutions forestières	24,000	50,000	0.00
318010	Frais de gérance et divers	100	100	51.00
319430	Affectation habitats entretenus	20,000	20,000	0.00
36	Subventions accordées	10,000	10,000	3,352.30
366410	Reboisements de compensation	10,000	10,000	3,352.30
42	Revenus des biens	100 -	1,000 -	39.95 -
422310	Revenus sur titres	100 -	1,000 -	39.95 -
43	Contributions	1,300 -	1,300 -	241.80 -
434400	Taxes de compensation	1,000 -	1,000 -	0.00
436800	Autres contributions	200 -	200 -	241.80 -
439850	Recettes diverses	100 -	100 -	0.00
48	Prélèvements sur financements spéciaux	52,700 -	77,800 -	3,121.55 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	52,700 -	77,800 -	3,121.55 -
Fonds viticole				
	<i>Total des charges</i>	380,600	360,600	400,664.70
	<i>Total des revenus</i>	380,600 -	360,600 -	400,664.70 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	0	0	0.00
30	Charges de personnel	5,500	5,500	5,509.95
300000	Commissions	5,500	5,500	5,509.95
31	Biens, services et marchandises	295,100	295,100	295,054.25
318010	Frais de gérance et divers	100	100	53.20
318585	Promotion NVT	295,000	295,000	295,000.00
319800	Autres frais divers	0	0	1.05
36	Subventions accordées	80,000	60,000	100,100.50
365575	Défense professionnelle viti-vinicole	70,000	50,000	74,786.20
365800	Divers organismes et instit. privées	10,000	10,000	25,314.30
42	Revenus des biens	0	0	132.85 -
420300	Intérêts sur c/courants bancaires et CCP	0	0	132.85 -
43	Contributions	324,000 -	323,500 -	310,102.70 -
439510	Contributions des propriétaires	175,000 -	175,000 -	177,084.25 -
439520	Contributions des encaveurs	85,000 -	85,000 -	72,978.45 -
439530	Contributions des agriculteurs	60,000 -	60,000 -	60,000.00 -
439850	Recettes diverses	4,000 -	3,500 -	40.00 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	56,600 -	37,100 -	89,883.40 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	56,600 -	37,100 -	89,883.40 -
49	Imputations internes	0	0	545.75 -
490842	Redevances, patentes, taxes	0	0	545.75 -
Fonds des mensurations officielles				
	<i>Total des charges</i>	1,979,000	1,720,000	2,267,130.81
	<i>Total des revenus</i>	1,979,000 -	1,810,000 -	2,267,130.81 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	0	90,000 -	0.00
31	Biens, services et marchandises	729,000	810,000	512,072.06
317610	Manifestations et réceptions	25,000	0	14,973.80
318000	Mandats, expertises, études	704,000	810,000	497,098.06
319800	Autres frais divers	0	0	0.20
33	Amortissements	0	0	446.50
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	446.50

Remarques

490651	Fonds forestier de réserve (suite) Entretien des forêts cantonales	Augmentation de la part cantonale liée aux subventions RPT dédiées à l'entretien d'infrastructures forestières de l'État.
314480	Fonds de la conservation de la forêt Reconstitutions forestières	Montant destiné à la réalisation de mesures de compensation en relation avec d'anciens aménagements routiers. Une partie importante de ces mesures a été réalisée en 2016 et le reste des travaux a été réparti sur les années 2017 à 2019.
365575	Fonds viticole Défense professionnelle viti-vinicole	La contribution à la campagne nationale de promotion des vins suisses est difficile à estimer à l'avance. Raison pour laquelle le budget a été réadapté sur la base des comptes 2015.
317610	Fonds des mensurations officielles Manifestations et réceptions	Il s'agit des coûts d'un projet prioritaire du cadastre RDPPF relatif à l'organisation d'une journée d'information annuelle nationale. Les coûts y relatifs sont pris en charge par la Confédération par le biais de la rubrique budgétaire 460800 « Subventions fédérales diverses ».
318000	Mandats, expertises, études	Diminution résultant de la baisse du volume et du nombre d'entreprises de renouvellement de la mensuration officielle adjudgés.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Dépt. dev. territorial et environnement				
39	Imputations internes	1,250,000	910,000	1,754,612.25
390400	Part cantonale sur travaux terminés	800,000	460,000	1,101,612.25
390480	Prestations du service mensurations cad.	450,000	450,000	653,000.00
43	Contributions	250,000 -	250,000 -	313,996.38 -
434420	Produits de la diffusion	250,000 -	250,000 -	313,377.03 -
439850	Recettes diverses	0	0	619.35 -
46	Subventions acquises	530,000 -	370,000 -	663,222.60 -
460800	Subventions fédérales diverses	200,000 -	200,000 -	519,057.70 -
462410	Part communale, mensurations officielles	10,000 -	10,000 -	34,579.90
469400	Participation des tiers	320,000 -	160,000 -	178,744.80 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	369,000 -	700,000 -	167,627.88 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	369,000 -	700,000 -	167,627.88 -
49	Imputations internes	830,000 -	490,000 -	1,122,283.95 -
490450	Part cantonale sur travaux terminés	800,000 -	460,000 -	1,101,612.25 -
490839	PI mandats, experts, études	30,000 -	30,000 -	20,671.70 -

Remarques

Fonds des mensurations officielles (suite)		
390400	Part cantonale sur travaux terminés	L'estimation budgétaire est établie selon la planification des entreprises qui seront reconnues par le département et approuvées par la Confédération.
469400	Participation des tiers	Idem.
490450	Part cantonale sur travaux terminés	Cf. rubrique budgétaire 390400 « Part cantonale sur travaux terminés ».



	Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. de l'économie et action sociale			
<i>Total des charges</i>	536,847,095	518,502,192	485,391,196.90
<i>Total des revenus</i>	288,702,171 -	274,163,603 -	251,474,505.31 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	248,144,924	244,338,589	233,916,691.59
Secrétariat général			
<i>Total des charges</i>	1,858,287	2,091,678	1,859,305.90
<i>Total des revenus</i>	822,400 -	11,200 -	10,832.10 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	1,035,887	2,080,478	1,848,473.80
30 Charges de personnel	992,092	920,783	958,069.80
300000 Commissions	1,000	1,000	825.45
301000 Personnel administratif et exploitation	746,329	718,901	753,692.05
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	64,856	62,061	64,826.55
304000 Caisse de pensions	137,706	93,822	98,376.75
309800 Autres charges de personnel	42,200	45,000	40,349.00
31 Biens, services et marchandises	79,800	88,800	88,742.05
310030 Livres et périodiques	2,200	1,800	2,020.60
317000 Déplacements	11,700	13,500	18,447.40
317600 Congrès et conférences	47,000	47,000	47,001.00
317610 Manifestations et réceptions	16,000	24,000	8,006.45
319800 Autres frais divers	2,900	2,500	13,266.60
33 Amortissements	20,395	20,395	20,394.40
330000 Biens du patrimoine financier	20,395	20,395	20,395.00
331000 Biens du patrimoine administratif	0	0	0.60 -
36 Subventions accordées	761,000	1,057,800	0.00
364505 Subvention CNIP	761,000	1,057,800	0.00
39 Imputations internes	5,000	3,900	792,099.65
390115 Fournitures de bureau	0	0	3,397.55
390125 Imprimés	1,500	500	1,384.55
390145 Imprimante multifonction	1,500	2,500	1,013.40
390516 Prestations internes gestion dossiers SRH	0	0	19,600.00
390535 Prestations internes CNIP	0	0	134,777.00
390536 Prestations internes frais entretien CNIP	0	0	553,078.85
390627 Prestations informatiques SIEN	0	0	71,674.55
390829 PI Cafétéria, restau.	0	0	384.25
390840 PI manifestations, réceptions	2,000	900	6,789.50
43 Contributions	51,400 -	1,400 -	1,332.10 -
431000 Emoluments administratifs	50,000 -	0	0.00
439850 Recettes diverses	1,400 -	1,400 -	1,332.10 -
49 Imputations internes	771,000 -	9,800 -	9,500.00 -
490537 Prestations internes Indemnités cadres	10,000 -	9,800 -	9,500.00 -
490858 Intégration socio-professionnelle (fs)	761,000 -	0	0.00
Service de l'économie			
<i>Total des charges</i>	18,947,042	21,693,783	17,133,612.91
<i>Total des revenus</i>	8,635,069 -	8,554,500 -	7,350,930.74 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	10,311,974	13,139,283	9,782,682.17
30 Charges de personnel	2,369,019	2,761,273	2,364,041.45
300000 Commissions	5,000	5,000	0.00
301000 Personnel administratif et exploitation	1,942,314	2,262,863	1,946,096.05
301010 Salaires occasionnels	0	0	606.00
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	170,318	198,841	168,324.95
304000 Caisse de pensions	251,388	294,569	249,014.45
31 Biens, services et marchandises	1,261,000	1,401,310	1,219,420.47
310030 Livres et périodiques	12,600	14,000	0.00
314030 Frais liés aux terrains industriels	80,000	100,000	55,840.55
317000 Déplacements	185,000	200,000	170,332.44
317600 Congrès et conférences	5,000	5,000	0.00
317610 Manifestations et réceptions	190,000	206,000	0.00
318000 Mandats, expertises, études	646,200	708,710	538,840.85
318014 Frais de vente immobilière / courtage	5,000	10,000	0.00
318066 Assurance immobilière, impôts et taxes	200	600	207.90
318610 Promotion	110,000	120,000	0.00
319320 Indemnités pour perte de culture	0	7,000	15,193.00
319507 Taxes de séjour	0	0	136,757.35

Remarques

ÉCONOMIE ET ACTION SOCIALE

Secrétariat général

301000	Personnel administratif et exploitation	Transfert de la surveillance des caisses ALFA du service de l'emploi (SEMP) au secrétariat général (SEAS) (poste à 40%) et passage de 80 à 100% du poste de responsable financière du DEAS. Transfert, au 1 ^{er} août 2016, de la fonction de chauffeur du Conseil d'Etat du SEAS aux garages de l'Etat.
364505	Subvention CNIP	Réduction de la subvention.
431000	Émoluments administratifs	Nouvelle rubrique budgétaire liée aux émoluments encaissés dans le cadre de la surveillance des caisses Alfa suite au transfert du SEMP au SEAS de cette prestation.
490858	Intégration socio-professionnelle fs	Transfert à la facture sociale de la subvention au CNIP.
Service de l'économie		
301000	Personnel administratif et exploitation	Suppression de deux postes de chef-fe-s de projets prévus dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie d'appui au développement économique.
318000	Mandats, expertises, études	Outre les mandats liés aux actions d'appui au développement économique, cette rubrique budgétaire regroupe les mandats en matière de promotion de l'image du canton, de mise sur pied et de valorisation de Microcity-Pôle d'innovation.
319320	Indemnité pour perte de culture	Indemnités versées à des agriculteurs exploitant des terrains industriels. En l'état actuel des dossiers, aucune indemnité ne devrait être versée en 2017.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. de l'économie et action sociale				
319800	Autres frais divers	27,000	30,000	302,248.38
36	Subventions accordées	12,625,123	14,934,900	9,025,437.20
361500	Collaboration intercantonale	147,750	141,800	141,750.00
361530	Promotion économique	258,173	308,000	258,425.00
365260	Subvention tourisme	714,400	727,000	705,000.00
365530	Diverses institutions économiques	594,400	654,400	499,053.00
365540	Mesures de soutien	5,965,400	8,158,700	5,534,563.20
365545	Parc scientifique et technologique	1,945,000	1,945,000	1,886,646.00
365547	CSEM (Temps-Fréquence)	3,000,000	3,000,000	0.00
37	Subventions redistribuées	2,688,500	2,593,000	4,520,743.19
372800	Subventions fédérales redistribuées	1,788,500	1,693,000	3,622,627.19
375570	Tourisme neuchâtelois, parts communales	900,000	900,000	898,116.00
39	Imputations internes	3,400	3,300	3,970.60
390125	Imprimés	0	0	10.65
390145	Imprimante multifonction	2,100	2,000	2,357.80
390627	Prestations informatiques SIEN	0	0	14.35
390840	PI manifestations, réceptions	1,300	1,300	1,587.80
42	Revenus des biens	1,000,000 -	1,000,000 -	1,060,550.60 -
424000	Plus-values cessions d'immobilisations	1,000,000 -	1,000,000 -	1,060,550.60 -
43	Contributions	80,122 -	41,000 -	165,002.35 -
431240	Recettes taxes de séjour	0	0	136,757.35 -
439850	Recettes diverses	80,122 -	41,000 -	28,245.00 -
47	Subventions à redistribuer	2,688,500 -	2,593,000 -	4,520,743.19 -
470800	Subventions fédérales à redistribuer	1,788,500 -	1,693,000 -	3,622,627.19 -
472500	Parts communales à Tourisme neuchâtelois	900,000 -	900,000 -	898,116.00 -
49	Imputations internes	4,866,447 -	4,920,500 -	1,604,634.60 -
490610	Locations	4,650 -	5,500 -	4,631.00 -
495000	Bonification budgétaire	4,861,797 -	4,915,000 -	1,600,003.60 -
Office du registre du commerce				
	<i>Total des charges</i>	698,445	723,386	708,668.56
	<i>Total des revenus</i>	1,025,500 -	1,100,000 -	1,025,959.56 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	327,055 -	376,614 -	317,291.00 -
30	Charges de personnel	578,945	593,386	576,929.10
301000	Personnel administratif et exploitation	476,541	491,416	476,548.75
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	42,253	42,078	41,501.75
304000	Caisse de pensions	60,150	59,893	58,878.60
31	Biens, services et marchandises	4,500	5,000	14,276.60
317000	Déplacements	2,500	3,000	829.10
318035	Ports spéciaux et divers	0	0	11,627.50
319800	Autres frais divers	2,000	2,000	1,820.00
33	Amortissements	5,000	5,000	6,523.61
330010	Pertes sur débiteurs	5,000	5,000	6,523.61
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	110,000	120,000	110,789.25
350220	Taxes fédérales diverses	110,000	120,000	110,789.25
39	Imputations internes	0	0	150.00
390070	Formation professionnelle	0	0	150.00
43	Contributions	1,025,500 -	1,100,000 -	1,025,959.56 -
431210	Emoluments, registre du commerce	1,023,000 -	1,097,500 -	1,023,903.22 -
439850	Recettes diverses	2,500 -	2,500 -	2,056.34 -
Service de l'emploi				
	<i>Total des charges</i>	47,549,065	52,378,485	32,704,248.19
	<i>Total des revenus</i>	46,716,063 -	51,315,803 -	32,603,680.90 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	833,002	1,062,682	100,567.29
30	Charges de personnel	15,397,705	15,552,291	14,932,508.55
300000	Commissions	19,000	17,000	8,149.00
300500	Conseils sociaux	5,000	5,000	4,800.00
301000	Personnel administratif et exploitation	12,584,356	12,733,410	12,251,084.05

Remarques

	Service de l'économie (suite)															
361530	Promotion économique	Adaptation du budget 2017 au niveau des comptes 2015.														
365530	Diverses institutions économiques	L'écart s'explique par la négociation à la baisse des mandats de prestations renouvelés (partenaires divers).														
365540	Mesures de soutien	Cette rubrique budgétaire comprend les subventions aux projets de développement économique et de politique régionale. Les moyens à disposition sont les suivants:														
		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th></th> <th>Montants</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="2">Politique régionale</td> <td>Période 2012-2015</td> <td>303'578</td> </tr> <tr> <td>Période 2016-2019</td> <td>1'461'822</td> </tr> <tr> <td>Développement (promotion) économique</td> <td></td> <td>4'200'000</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td></td> <td>5'965'400</td> </tr> </tbody> </table>			Montants	Politique régionale	Période 2012-2015	303'578	Période 2016-2019	1'461'822	Développement (promotion) économique		4'200'000	Total		5'965'400
		Montants														
Politique régionale	Période 2012-2015	303'578														
	Période 2016-2019	1'461'822														
Développement (promotion) économique		4'200'000														
Total		5'965'400														
		En raison des mesures d'économies, le budget 2017 a été réduit par rapport au budget 2016.														
439850	Recettes diverses	Recettes liées au service coopération platinn repris par le NECO depuis le 1 ^{er} janvier 2016. Sans charge supplémentaire.														
495000	Bonification budgétaire	Bonifications provenant des fonds de promotion de l'économie et de politique régionale. Les fortunes de ces fonds seront totalement dissoutes au 31 décembre 2017.														
	Office du registre du commerce															
350220	Taxes fédérales diverses	Le montant de cette taxe est lié au budget des émoluments, rubrique budgétaire 431210.														
431210	Émoluments, registre du commerce	Les émoluments ont été adaptés sur la base du résultat des comptes 2015 et de l'évaluation du futur résultat de l'année 2016,														
	Service de l'emploi															
300000	Commissions	Les séances de la commission tripartite chargée de l'observation du marché du travail sont plus fréquentes.														
301000	Personnel administratif et exploitation	Baisse liée à la suppression de 4.3 EPT dont l'activité et le financement relèvent du canton (transfert de la surveillance des caisses ALFA au secrétariat général du département, redimensionnement de l'office de contrôle et suppression envisagée de des placements rémunérés dans le cadre des mesures d'intégration professionnelle (MIP).														



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. de l'économie et action sociale				
301010	Salaires occasionnels	5,760	3,000	23,731.05
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	1,099,186	1,113,600	1,067,637.40
304000	Caisse de pensions	1,548,903	1,565,281	1,502,961.45
309000	Frais, formation et perfectionnement	135,500	115,000	74,145.60
31	Biens, services et marchandises	431,800	437,900	422,453.35
310000	Fournitures de bureau et imprimés	2,500	2,500	1,024.90
310030	Livres et périodiques	14,000	16,600	9,226.20
310060	Information	30,000	28,000	3,398.00
311000	Machines, mobilier et équipement	20,000	25,000	3,041.71
311010	Equipements informatiques	5,000	5,000	0.00
313080	Produits chimiques	6,000	6,000	1,545.90
313800	Marchandises diverses	8,000	8,000	4,577.96
314000	Entretien des bâtiments	0	0	10,886.15
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	24,000	24,000	18,000.59
316000	Loyers	0	0	25,151.10
317000	Déplacements	127,500	121,000	109,127.11
317610	Manifestations et réceptions	32,000	42,000	35,642.25
318000	Mandats, expertises, études	10,000	10,000	40,907.01
318005	Honoraires, mandats	101,000	101,000	76,819.80
318030	Ports et affranchissements	0	0	742.40
318045	Communication	0	0	34,202.15
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	0	0	569.00
318350	Nettoyage par des tiers	6,000	5,000	7,522.40
319800	Autres frais divers	45,800	43,800	40,068.72
33	Amortissements	10,000	59,995	47,449.85
330010	Pertes sur débiteurs	10,000	20,000	7,452.85
331000	Biens du patrimoine administratif	0	39,995	39,997.00
36	Subventions accordées	17,982,000	23,180,400	15,918,883.84
360530	Confédération, financement LACI	5,740,000	5,525,000	5,324,025.00
365565	Mesures entreprises	1,970,000	2,000,000	1,217,732.61
365800	Divers organismes et instit. privées	115,000	120,000	116,870.00
366538	Mesures chômeurs	10,157,000	15,535,400	9,260,256.23
37	Subventions redistribuées	12,418,800	11,937,600	0.00
375580	Mesures du marché du travail, chômeurs	12,418,800	11,937,600	0.00
39	Imputations internes	1,308,760	1,210,300	1,382,952.60
390115	Fournitures de bureau	21,200	25,000	23,632.65
390125	Imprimés	19,000	10,000	18,286.05
390135	Machines et équipement	0	2,000	0.00
390145	Imprimante multifonction	21,800	22,000	24,327.80
390340	Prestations internes SBAT mobilier	100,000	25,000	69,739.65
390350	Participation au frais de port	69,000	69,000	68,989.60
390513	Formation continue	15,000	20,000	17,720.00
390515	Salaires apprenants	65,000	68,000	54,962.55
390537	Prestations internes Indemnités cadres	10,000	9,800	9,500.00
390570	Prestations internes STATEM	20,000	20,000	20,000.00
390606	Prestations d'enseignement	5,000	0	0.00
390611	Prestations internes loyers SEMP	620,760	592,300	597,979.30
390627	Prestations informatiques SIEN	40,000	252,000	234,203.40
390806	Frais de conciergerie	87,000	95,200	77,165.50
390827	PI frais de maintenance	193,000	0	0.00
390830	PI communications téléphoniques	22,000	0	20,269.90
390840	PI manifestations, réceptions	0	0	641.05
395730	Attrib. fds intégration professionnelle	0	0	145,535.15
43	Contributions	452,000 -	480,800 -	616,665.35 -
431000	Emoluments administratifs	124,400 -	156,200 -	119,895.00 -
434800	Prestations de services diverses	0	800 -	1,200.00 -
435000	Ventes à des tiers	0	300 -	420.00 -
436510	Remb. frais commission sécurité travail	320,000 -	320,000 -	339,352.55 -
437500	Amendes, contrôle marché du travail	2,000 -	2,000 -	3,800.00 -
439850	Recettes diverses	5,600 -	1,500 -	151,997.80 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	106,200 -	115,700 -	86,268.40 -
451800	Dédommagements d'autres cantons	106,200 -	115,700 -	86,268.40 -
46	Subventions acquises	18,221,100 -	18,724,100 -	14,740,873.53 -
460800	Subventions fédérales diverses	18,221,100 -	18,724,100 -	14,740,873.53 -

Remarques

301010	Service de l'emploi (suite) Salaires occasionnels	Les inspecteurs de l'office de contrôle font appel lors d'auditions à des interprètes officiellement reconnus.
309000	Frais, formation et perfectionnement	Hausse des charges suite à la reprise, en 2017, des formations liées au brevet fédéral de conseiller en personnel. Ces formations sont obligatoires et financées par la LACI.
317610	Manifestations et réceptions	Retour à un budget normal suite à l'organisation, en 2016, de l'assemblée annuelle de l'Association des offices suisses du travail (AOST).
318000	Mandats, expertises, études	Les comptes 2015 intégraient les coûts liés au projet de refonte de la stratégie cantonale d'intégration professionnelle.
318045	Communication	La campagne de prévention « lutte contre les abus » étant terminée, plus aucun coût n'est enregistré en 2017.
331000	Biens du patrimoine administratif	Le chromatographe à phase gazeuse du laboratoire intercantonal est totalement amorti à fin 2016.
360530	Confédération, financement LACI	Les coûts refacturés par la Confédération et prévus par l'article 92 al. 7 bis LACI augmentent annuellement car ils sont basés sur la masse salariale suisse soumise à cotisation. Les coûts prévus par l'article 59d LACI restent stables.
366538	Mesures chômeurs	Le budget 2017 est principalement marqué par la suppression des placements rémunérés dans le cadre des MIP. L'abandon de cette prestation implique un transfert de charges auprès du service de l'action sociale (SASO) et de la caisse cantonale neuchâteloise de compensation (CCNC).

	2017	2018
Budget des salaire MIP (y c. frais de repas et de déplacement)	6'200'000	6'200'000
Budget après suppression des salaires MIP		
<i>Charges SASO</i>		
Aide matérielle	2'600'000	2'930'000
Subside LaMal	80'000	80'000
<i>Charges CCNC</i>		
Allocations familiales	120'000	120'000
Demandes de remises	0	50'000
<i>Coûts SEMP</i>		
Placements sur 2016 et 2017	750'000	0
Déplacement et repas	330'000	370'000
Nouvelles mesures	800'000	900'000
Total	4'680'000	4'450'000
Economie	-1'520'000	-1'750'000
<i>Etat (60%)</i>	<i>-912'000</i>	<i>-1'050'000</i>
<i>Communes (40%)</i>	<i>-608'000</i>	<i>-700'000</i>

375580	Mesures du marché du travail, chômeurs	Voir remarque sous la rubrique budgétaire 366538.
390340	Prestations internes SBAT mobilier	Hausse des coûts de mobilier et de transformations immobilières en prévision des réorganisations spatiales, dont notamment l'emménagement de l'office juridique et de surveillance sur le site de la rue du Parc 119 à La Chau-de-Fonds.
390606	Prestations d'enseignement	Nouvelle rubrique budgétaire relative aux financements conjoint avec d'autres services de l'Etat d'un coordinateur cantonal chargé de gérer le projet GO Neuchâtel.
390611	Prestations internes loyers SEMP	Augmentation des m ² occupés par les collaborateurs dont l'activité est subventionnée par la Confédération.
390627	Prestations informatiques SIEN	Les coûts de téléphonie et de maintenance informatique figurent désormais dans les rubriques budgétaires 390827 et 390830. Cette rubrique budgétaire n'enregistre plus que les achats de software et hardware.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. de l'économie et action sociale				
47	Subventions à redistribuer	12,418,800 -	11,937,600 -	0.00
470580	Mesures du marché du travail, chômeurs	12,418,800 -	11,937,600 -	0.00
49	Imputations internes	15,517,963 -	20,057,603 -	17,159,873.62 -
490220	Part aux amendes	30,000 -	20,000 -	28,625.65 -
490517	Rbt LAA, APG	60,000 -	50,000 -	61,659.20 -
490625	Remboursements de traitements	54,800 -	53,903 -	55,555.85 -
490831	PI Emoluments	0	0	5,169.00 -
490852	Autres composantes facture sociale fs	0	17,802,800 -	16,814,925.62 -
490855	Programmes d'insertion fs	1,877,000 -	1,835,400 -	0.00
490858	Intégration socio-professionnelle (fs)	6,580,000 -	0	0.00
490860	Lutte contre la fraude (fs)	959,000 -	0	0.00
490861	Financement LACI (fs)	5,740,000 -	0	0.00
495000	Bonification budgétaire	217,163 -	295,500 -	193,938.30 -
AVS/AI				
Total des charges		129,557,700	122,747,100	121,032,519.71
Total des revenus		48,599,400 -	43,782,700 -	43,807,143.90 -
Charges/Revenus(-)		80,958,300	78,964,400	77,225,375.81
31	Biens, services et marchandises	3,082,800	2,771,400	2,682,594.36
318540	Administrat. prestations complém. AVS	1,792,500	1,584,600	1,389,836.60
318541	Administrat. prestations complém. AI	924,400	816,300	927,557.76
318542	Adm. all. fam. pers. sans activité lucrative	275,900	270,500	265,200.00
318545	Administration contrôle LAA	90,000	100,000	100,000.00
36	Subventions accordées	126,474,900	119,975,700	117,949,925.35
360500	Alloc. familiales travailleurs agricoles	469,300	499,000	455,952.60
363500	Prestations complémentaires AVS	69,800,200	68,280,800	66,730,970.20
363510	Prestations complémentaires AI	50,448,000	46,491,200	46,090,321.85
363540	Caisse compensation, remises de cotisations	1,497,400	1,446,700	1,273,026.40
363550	Alloc. familiales pers. sans activité lucrative	4,260,000	3,258,000	3,399,654.30
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	400,000.00
381021	Prov. prest. complémentaires AVS	0	0	100,000.00
381022	Prov. prest. complémentaires AI	0	0	300,000.00
46	Subventions acquises	44,068,900 -	40,254,200 -	40,142,289.60 -
460500	Subv. féd. prest. complémentaires AVS	21,459,600 -	19,912,000 -	19,998,453.50 -
460510	Subv. féd. prest. complémentaires AI	21,234,800 -	18,957,600 -	18,787,911.10 -
460517	Subv. féd. frais administratifs AVS	907,200 -	913,800 -	813,555.00 -
460518	Subv. féd. frais administratifs AI	467,300 -	470,800 -	542,370.00 -
49	Imputations internes	4,530,500 -	3,528,500 -	3,664,854.30 -
490852	Autres composantes facture sociale fs	0	3,528,500 -	3,664,854.30 -
490859	ALFA SAL (fs)	4,530,500 -	0	0.00
Service des migrations				
Total des charges		43,466,898	32,351,503	36,354,462.88
Total des revenus		40,518,379 -	30,522,700 -	33,889,975.39 -
Charges/Revenus(-)		2,948,519	1,828,803	2,464,487.49
30	Charges de personnel	13,925,466	10,722,371	11,191,469.92
300000	Commissions	3,000	3,000	1,297.00
301000	Personnel administratif et exploitation	8,108,736	7,940,402	7,814,632.60
301010	Salaires occasionnels	3,368,272	898,079	1,435,455.30
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	1,012,191	776,086	800,779.07
304000	Caisse de pensions	1,397,267	1,073,803	1,111,908.05
309090	Santé et sécurité	1,000	1,000	835.35
309800	Autres charges de personnel	35,000	30,000	26,562.55
31	Biens, services et marchandises	366,000	807,000	1,418,286.84
310000	Fournitures de bureau et imprimés	130,000	120,000	125,554.69
317000	Déplacements	55,000	32,000	39,710.85
317610	Manifestations et réceptions	0	0	21,444.80
318005	Honoraires, mandats	54,000	550,000	1,111,244.05
318020	Contrôles médicaux	2,000	2,000	525.00
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	0	0	3,816.00
318260	Rapatriement d'étrangers	40,000	30,000	36,834.05
319010	Indemnités de dépens	35,000	35,000	35,213.15
319800	Autres frais divers	50,000	38,000	43,944.25
33	Amortissements	116,932	51,932	46,534.20

Remarques

Service de l'emploi (suite)		
390827	PI frais de maintenance	Nouvelle rubrique budgétaire. Voir remarque sous rubrique budgétaire 390627.
390830	PI communications téléphoniques	Nouvelle rubrique budgétaire, Voir remarque sous rubrique budgétaire 390627.
431000	Émoluments administratifs	Baisse des recettes suite au transfert de l'activité de surveillance des caisses ALFA au secrétariat général du département. L'entrée en vigueur de la révision de la Lprost, initialement prévue sur le 2 ^{ème} semestre 2016, est finalement reportée au 1 ^{er} janvier 2017. Cette révision prévoit la facturation d'un émolument annuel pour la surveillance des salons de massages.
460800	Subventions fédérales diverses	Cette rubrique budgétaire couvre les coûts liés à l'exécution de la LACI. Un montant est transféré vers la rubrique budgétaire 470580 (voir remarque sous les rubriques budgétaires 366538 et 375580).
470580	Mesures du marché du travail, chômeurs	Voir remarques sous les rubriques budgétaires 366538, 375580 et 460800.
490852	Autres composantes facture sociale fs	Cette rubrique budgétaire n'est plus utilisée dès 2017. Les charges liées à la facture sociale sont désormais transférées au SASO via les trois nouvelles rubriques budgétaires 490858, 490860 et 490861.
490858	Insertion socio-professionnelle (fs)	Nouvelle rubrique budgétaire enregistrant le transfert de la facture sociale concernant les charges des mesures liées à l'intégration professionnelle.
490860	Lutte contre la fraude (fs)	Nouvelle rubrique budgétaire enregistrant le transfert de la facture sociale concernant la charge liée aux activités de la lutte contre la fraude.
490861	Financement LACI fs	Nouvelle rubrique budgétaire enregistrant le transfert de la facture sociale concernant les charges refacturées par la Confédération dans le cadre de la LACI.
495000	Bonification budgétaire	Bonifications provenant du fonds pour l'intégration professionnelle. La fortune de ce fonds sera totalement dissoute au 31 décembre 2017.
AVS/AI		
318540	Administrat. prestations complém. AVS	La répartition des coûts administratifs entre les PC AVS et les PC AI est déterminée selon le nombre de dossiers ouverts respectivement dans les deux assurances. Un montant a été affecté à une provision destinée à financer de manière linéaire un important investissement relatif à l'acquisition d'une nouvelle application informatique métier et à la migration des données prévues courant 2018-2019.
318541	Administrat. prestations complém. AI	Idem.
318545	Administration contrôle LAA	Une réduction des frais administratifs va être mise en œuvre.
360500	Alloc. familiales travailleurs agricoles	La diminution est liée à l'évolution des travailleurs et entreprises agricoles.
363500	Prestations complémentaires AVS	Le budget a été calculé sur les projections de l'exercice 2016 sans indexation des rentes conformément à la décision de l'OFAS. Le taux de croissance appliqué intègre les conséquences de la nouvelle planification médico-sociale (PMS).
363510	Prestations complémentaires AI	Le budget a été calculé sur les projections de l'exercice 2016 sans indexation des rentes conformément à la décision de l'OFAS.
363540	Caisse compensation, remises de cotisations	La croissance de l'exercice budgétaire 2017 est basée sur une hausse des charges de 3.5%.
363550	Alloc. familiales pers. sans activité lucrative	Le budget a été calculé sur les projections de l'exercice 2016. Cette rubrique budgétaire connaît une hausse importante liée principalement à une mise à jour des dossiers de bénéficiaires de l'aide sociale et à la modification de directives fédérales élargissant le cercle des ayants droit. Enfin, la suppression des placements rémunérés dans le cadre des MIP influe également cette rubrique budgétaire.
460500	Subv. féd. prest. complémentaires AVS	Le taux de subvention a été estimé sur la base des dernières tendances de répartition entre les cas en home et les cas à domicile. Plus la part des dépenses en home diminue par rapport à la totalité des charges des prestations complémentaires, plus la participation de la Confédération est importante.



Remarques

460510	AVS/AI (suite) Subv. féd. prest. complémentaires AI	Le taux de subvention a été estimé sur la base des dernières tendances de répartition entre les cas en institution et les cas à domicile. Plus la part des dépenses en institution diminue par rapport à la totalité des charges des prestations complémentaires, plus la participation de la Confédération est importante.
	Service des migrations	
301000	Personnel administratif et exploitation	Création de 1.5 EPT au sein de l'office sociale de l'asile au vu de la forte augmentation de l'effectif des requérants d'asile et des réfugiés.
301010	Salaires occasionnels	Personnel supplémentaire en raison de l'ouverture de deux centres d'accueil supplémentaires au vu de la forte augmentation de l'effectif des requérants d'asile.
309800	Autres charges de personnel	Augmentation liée aux frais de formation du personnel engagé dans les nouvelles structures d'accueil.
317000	Déplacements	Frais en augmentation en raison de l'ouverture de nouvelles structures d'accueil.
318005	Honoraires, mandats	Frais de sécurité diminués en raison de la fermeture des abris PC, lesquels ont été remplacés par des centres dont la surveillance est effectuée par des veilleurs.
318260	Rapatriements d'étrangers	Accroissement du nombre de renvois prévus.
319800	Autres frais divers	Augmentation de ce poste en raison de l'exploitation des deux structures d'accueil supplémentaires.
331000	Biens du patrimoine administratif	Amortissements des travaux d'assainissement du centre d'accueil de Couvet et du nouveau centre d'accueil de La Ronde à La Chaux-de-Fonds.
351200	Concordat et détention LMC	Augmentation des frais de renvois à charge du canton dû notamment aux frais d'escorte. En corrélation avec la rubrique budgétaire 450800.
366570	Dépenses d'assistance pour les RA	Augmentation de l'effectif des requérants d'asile et admis provisoires de moins de 7 ans de séjour en Suisse assistés ou partiellement assistés. Cette rubrique budgétaire comprend les dépenses d'aide sociale des personnes susmentionnées ainsi que celle des personnes touchées par une décision de non-entrée en matière (NEM, requérants d'asile déboutés (RAD), des personnes admises à titre provisoire avec plus de 7 ans de séjour en Suisse (AP+) et des personnes ayant des demandes d'asile multiples (RDM).
366575	Dépenses d'assistance pour les réfugiés	Augmentation forte et continue des octrois d'asile et, de ce fait, de l'effectif des réfugiés statutaires permis B et F. Les frais liés aux réfugiés statutaires permis C dont la famille est composée de permis de différentes natures (dossiers mixtes) sont également comptabilisés dans cette rubrique budgétaire.
390606	Prestations d'enseignement	Nouvelle rubrique budgétaire relative aux financements conjoint avec d'autres services de l'Etat d'un coordinateur cantonal chargé de gérer le projet GO Neuchâtel.
390612	Loyer centres SMIG	Augmentation due à l'ouverture des deux nouveaux centres d'accueil (La Ronde à La Chaux-de-Fonds et Tête-de-Ran).
390854	Santé des migrants	Coûts des prestations fournies par Médecin du Monde aux personnes rattachées au domaine de l'asile en augmentation.
390855	Programmes d'insertions fs	Prestations fournies par le service de l'emploi aux requérants d'asile et admis provisoires de plus de 7 ans et, depuis 2017, par le service de la cohésion multiculturelle (COSM). Ces frais émergeaient auparavant à la rubrique budgétaire 366570.
431000	Émoluments administratifs	Nombre de demandes de main-d'œuvre étrangère extra-européenne en diminution.
431220	Émoluments de contrôle des étrangers	Production et impression des titres de séjour en diminution.
450800	Dédommagements de la Confédération	La participation de la Confédération aux frais d'escorte et de détention est inchangée bien que les coûts aient considérablement augmentés.
460205	Forfaits réfugiés (permis B+F)	Forte augmentation de l'effectif des réfugiés statutaires et des subventions fédérales y relative.
460230	Forfaits asile (RA+AP)	Augmentation de l'effectif des requérants d'asile et admis provisoires de moins de 7 ans de séjour en Suisse et des subventions fédérales y relatives.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. de l'économie et action sociale				
330010	Pertes sur débiteurs	15,000	20,000	14,602.20
331000	Biens du patrimoine administratif	101,932	31,932	31,932.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	590,000	470,000	759,508.15
350220	Taxes fédérales diverses	250,000	230,000	250,079.00
351200	Concordat et détention LMC	340,000	240,000	509,429.15
36	Subventions accordées	26,777,000	19,499,300	22,276,799.52
366570	Dépenses d'assistance pour les RA	15,837,000	12,296,900	13,992,063.97
366575	Dépenses d'assistance pour les réfugiés	10,940,000	7,202,400	8,284,735.55
39	Imputations internes	1,691,500	800,900	661,864.25
390115	Fournitures de bureau	30,000	27,000	25,448.45
390125	Imprimés	1,000	3,000	540.50
390145	Imprimante multifonction	15,000	16,000	13,851.70
390513	Formation continue	0	0	360.00
390606	Prestations d'enseignement	5,000	0	0.00
390612	Loyer centres SMIG	1,109,000	375,000	376,276.60
390821	Prestations internes Garage Arsenal Colombier	0	0	676.20
390831	PI Emoluments	0	0	409.00
390854	Santé des migrants	250,000	200,000	170,000.00
390855	Programmes d'insertion fs	260,000	158,400	74,301.80
390856	Coûts forfaitaires véhicules	21,500	21,500	0.00
43	Contributions	1,395,000 -	1,805,000 -	1,464,783.29 -
431000	Emoluments administratifs	160,000 -	200,000 -	155,245.20 -
431220	Emoluments de contrôle des étrangers	1,200,000 -	1,570,000 -	1,235,880.15 -
431221	Emoluments de contrôle MJUR	30,000 -	30,000 -	31,120.00 -
436020	Remboursement de frais divers	2,000 -	2,000 -	3,825.00 -
439850	Recettes diverses	3,000 -	3,000 -	38,712.94 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	180,000 -	316,400 -	206,395.25 -
450800	Dédommagements de la Confédération	180,000 -	316,400 -	206,395.25 -
46	Subventions acquises	28,825,379 -	20,406,000 -	22,603,879.00 -
460205	Forfaits réfugiés (permis B + F)	10,130,000 -	7,162,400 -	7,359,429.00 -
460230	Forfaits asile (RA+AP)	18,695,379 -	13,243,600 -	15,244,450.00 -
49	Imputations internes	10,118,000 -	7,995,300 -	9,614,917.85 -
490625	Remboursements de traitements	70,000 -	0	0.00
490831	PI Emoluments	0	0	850.00 -
490852	Autres composantes facture sociale fs	0	7,105,300 -	8,747,282.60 -
490853	Charges assurances maladie fs	1,130,000 -	890,000 -	866,785.25 -
490857	Charges aide sociale (fs)	8,918,000 -	0	0.00
Service de la cohésion multiculturelle				
<i>Total des charges</i>		4,836,545	4,275,379	3,555,346.34
<i>Total des revenus</i>		3,770,600 -	3,229,100 -	2,537,952.75 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>		1,065,945	1,046,279	1,017,393.59
30	Charges de personnel	1,664,745	1,551,979	1,594,150.35
300000	Commissions	18,000	18,000	18,468.90
300500	Conseils sociaux	7,000	7,000	1,174.80
301000	Personnel administratif et exploitation	1,273,150	1,228,191	1,268,248.05
301010	Salaires occasionnels	87,200	34,800	27,435.60
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	119,814	111,025	112,547.05
304000	Caisse de pensions	159,581	152,963	166,275.95
31	Biens, services et marchandises	555,300	630,300	473,016.74
310020	Imprimés et reliures	24,000	24,000	23,558.79
317000	Déplacements	13,000	13,000	12,220.80
318000	Mandats, expertises, études	47,600	47,600	49,799.00
319505	Prix "Salut l'étranger"	7,000	7,000	7,000.00
319540	Mesures d'intégration	461,000	536,000	376,199.85
319800	Autres frais divers	2,700	2,700	4,238.30
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	40,000	40,000	31,520.00
352800	Dédommagements divers aux communes	40,000	40,000	31,520.00
36	Subventions accordées	1,663,400	1,324,200	675,372.95
365800	Divers organismes et instit. privées	1,663,400	1,324,200	675,372.95
39	Imputations internes	913,100	728,900	781,286.30

Remarques

	Service des migrations (suite)	
490625	Remboursement de traitements	Remboursement par le COSM des coûts liés à un nouveau poste, dès 2017, de coordinateur d'insertion socio-professionnel (CISP).
490852	Autres composantes facture sociale fs	Cette rubrique budgétaire n'est plus utilisée dès 2017. Les charges liées à la facture sociale sont désormais transférées au SASO via la nouvelle rubrique budgétaire 490857.
490853	Charges assurance maladie fs	Transfert des charges d'assurance maladie à charge de la facture sociale.
490857	Charges aide sociale (fs)	Nouvelle rubrique budgétaire pour le transfert des charges d'aide sociale à charge de la facture sociale.
	Service de la cohésion multiculturelle	
301000	Personnel administratif et exploitation	Adaptation des salaires du personnel administratif suite à la réorganisation du service.
301010	Salaires occasionnels	Extension des cours de français du programme d'intégration et de connaissances civiques pour renforcer les mesures d'intégration sociale en faveur du public relevant des forfaits d'intégration.
319540	Mesures d'intégration	Réallocation d'une partie des dépenses dans la rubrique budgétaire 390855.
365800	Divers organismes et instit. privées	Dépenses supplémentaires en lien avec la mise en œuvre de cours de français et de formations en faveur du public relevant des forfaits d'intégration.
390040	Recettes autres services	Nouvelle rubrique budgétaire utilisée dans le cadre des prestations d'orientation proposées par l'office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle en faveur du public relevant des forfaits d'intégration.
390606	Prestations d'enseignement	Mise en place de cours intensifs de français supplémentaires en faveur du public relevant des forfaits d'intégration. Charge relative au financement conjoint avec d'autres services de l'Etat d'un coordinateur cantonal chargé de gérer le projet GO Neuchâtel.
390625	Remboursement traitements	Remboursement des coûts liés à un nouveau poste, dès 2017, de coordinateur d'insertion socio-professionnel (CISP).
390855	Programmes d'insertion fs	Mesures et programmes d'insertion professionnelle supplémentaires en faveur du public relevant des forfaits d'intégration. En corrélation avec la rubrique budgétaire 319540.
439850	Recettes diverses	Réallocation d'une partie des montants dans la rubrique budgétaire 490855.
460800	Subventions fédérales diverses	Réajustement des montants des forfaits d'intégration versés par la Confédération dû à l'augmentation du public relevant des forfaits d'intégration.
490831	PI Émoluments	Réajustement des émoluments de naturalisations ordinaire et facilitée dû à l'augmentation du nombre des demandes compte tenu du changement de loi fédérale.
490855	Programmes d'insertion fs	Participation du service des migrations et du service de l'action sociale aux programmes du Centre social protestant, de Job Service et de RECIF suivis par leur public-cible. En corrélation avec la rubrique budgétaire 439850.



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. de l'économie et action sociale				
390040	Recettes accordées à d'autres services	10,000	0	0.00
390125	Imprimés	3,000	2,500	2,881.90
390145	Imprimante multifonction	500	5,000	620.35
390600	Locations	0	0	120.00
390606	Prestations d'enseignement	513,000	464,800	597,007.50
390623	Forfait élèves	210,000	200,000	165,000.00
390625	Remboursements de traitements	70,000	0	0.00
390627	Prestations informatiques SIEN	0	0	100.00
390839	PI mandats, experts, études	6,600	6,600	15,226.50
390840	PI manifestations, réceptions	0	0	330.05
390855	Programmes d'insertion fs	100,000	50,000	0.00
43	Contributions	22,500 -	104,100 -	22,441.00 -
439850	Recettes diverses	22,500 -	104,100 -	22,441.00 -
46	Subventions acquises	3,373,100 -	2,910,000 -	1,962,188.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	3,373,100 -	2,910,000 -	1,962,188.00 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	0	0	191,731.95 -
481517	Dissolution provision forfaits intégration ODM	0	0	191,731.95 -
49	Imputations internes	375,000 -	215,000 -	361,591.80 -
490831	PI Emoluments	230,000 -	210,000 -	253,790.00 -
490839	PI mandats, experts, études	5,000 -	5,000 -	10,000.00 -
490855	Programmes d'insertion fs	140,000 -	0	97,801.80 -
Service de l'action sociale				
	<i>Total des charges</i>	<i>283,708,942</i>	<i>275,945,519</i>	<i>269,228,816.51</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>133,155,000 -</i>	<i>130,125,300 -</i>	<i>128,161,662.87 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>150,553,942</i>	<i>145,820,219</i>	<i>141,067,153.64</i>
30	Charges de personnel	5,423,542	5,538,716	5,336,841.30
300000	Commissions	4,000	4,000	3,406.80
301000	Personnel administratif et exploitation	4,470,052	4,573,164	4,392,783.10
301010	Salaires occasionnels	0	0	14,400.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	390,256	396,721	383,894.75
304000	Caisse de pensions	555,234	564,831	542,356.65
309000	Frais, formation et perfectionnement	4,000	0	0.00
31	Biens, services et marchandises	235,100	256,000	281,372.35
317000	Déplacements	10,000	12,000	13,190.75
318005	Honoraires, mandats	40,700	40,000	25,211.10
319000	Cotisations	11,400	11,000	10,325.00
319310	Indemnités LAVI	148,500	165,000	191,604.30
319800	Autres frais divers	24,500	28,000	41,041.20
33	Amortissements	15,000	15,000	59,700.50
330010	Pertes sur débiteurs	15,000	15,000	59,700.50
36	Subventions accordées	222,720,100	215,358,800	208,864,010.08
362310	Participation services sociaux communaux	4,566,700	4,260,000	4,280,843.10
365337	Programmes d'insertion	1,605,000	1,793,000	3,252,111.50
365338	Partenariat social privé fs	3,348,200	3,348,200	3,141,300.00
365800	Divers organismes et instit. privées	109,000	140,000	109,000.00
366010	Subsides à des tiers	0	0	34,400.00
366300	Charges d'aide matérielle fs	65,431,300	66,200,600	64,610,312.08
366310	Loi assurance-maladie obligatoire fs	123,980,000	119,619,100	112,450,058.00
366311	Intérêts et frais du contentieux	2,063,400	1,624,500	2,062,030.65
366312	Contentieux	13,102,000	9,796,500	11,440,615.80
366315	Participation aux coûts Lamal fs	1,633,500	1,601,400	1,469,060.75
366316	Intérêts et frais du contentieux fs	271,000	265,500	0.00
366320	Avances de contributions d'entretien	700,000	700,000	700,000.00
366330	Aide immédiate et juridique LAVI	210,000	210,000	241,981.20
366725	Bourses d'études fs	5,700,000	5,800,000	5,072,297.00
37	Subventions redistribuées	24,527,400	23,181,400	23,944,826.85
372601	subventions redistribuées services sociaux fs	194,500	181,400	198,347.20
372602	subventions redistribuées aide matérielle fs	24,332,900	23,000,000	23,746,479.65
38	Attributions aux financements spéciaux	134,200	272,000	494,066.81
381250	Provision perte sur débiteurs	134,200	272,000	486,466.81
381321	Provision découvert FDFN	0	0	7,600.00

Remarques

Service de l'action sociale

Le tableau ci-dessous présente les neuf composantes de la facture sociale partagée avec les communes. Par rapport à 2016, la progression globale de la facture sociale est de 2,1%, soit 4,4 millions de francs.

Composantes	Budget 2016	Budget 2017		
	Charges totales	Charges totales	Ecart	
			CHF	%
Subsides LAMal	68'343'100	69'468'900	1'125'800	1.6%
Bourses d'études	5'233'000	5'119'000	-114'000	-2.2%
Avances de contributions d'entretien	600'000	550'000	-50'000	-8.3%
Aide sociale	108'273'200	114'315'900	6'042'700	5.6%
Lutte contre la fraude	1'147'800	959'000	-188'800	-16.4%
Intégration socio-professionnelle	14'500'000	10'848'000	-3'652'000	-25.2%
Social privé	3'348'200	3'348'200	-	0.0%
Alfa Sal	3'528'500	4'530'500	1'002'000	28.4%
FIP, financement LACI	5'525'000	5'740'000	215'000	3.9%
Total charges nettes de transfert (60% Etat)	210'498'800	214'879'500	4'380'700	2.1%
Total participation aux charges de personnel SSR et GSR (40 % Etat)	10'250'000	11'416'800	1'166'800	11.4%
Total	220'748'800	226'296'300	5'547'500	2.5%
Total Etat	130'399'300	133'494'400	3'095'100	2.4%
Total Communes	90'349'500	92'801'900	2'452'400	2.7%

301000	Personnel administratif et exploitation	Diminution des charges de personnel suite au non-remplacement de collaboratrices parties à la retraite en 2016.
362310	Participation services sociaux communaux	Adaptation tenant compte de l'évolution du personnel finalement constatée en 2015 dans les services sociaux régionaux et de la croissance estimée, pour les exercices 2016 et 2017, en fonction de l'augmentation du nombre de dossiers d'aide sociale.
365337	Programmes d'insertion	L'écart résulte d'une diminution des moyens prévus et d'un transfert de dépenses dans les rubriques budgétaires 390606 et 390855.
365800	Divers organismes et instit. privées	Réduction des possibilités de subventionner ponctuellement des projets d'action sociale émanant d'initiatives des partenaires privés.
366300	Charges d'aide matérielle fs	Le budget 2017 de cette rubrique budgétaire est basé sur une hypothèse de croissance des aides de 2,88%. Ce taux correspond à la progression des dépenses des communes entre 2015 (bouclement définitif) et 2016 (comptes au 31 mai annualisés). Afin de limiter la progression des charges d'aide sociale, qui résulte d'une demande d'aide en augmentation, des modifications seront apportées aux normes d'aide matérielle. Parallèlement, il est tenu compte d'une charge supplémentaire en lien avec la suppression des placements rémunérés dans le cadre des MIP au service de l'emploi.
366310	Loi assurance-maladie obligatoire fs	Le budget 2017 de cette rubrique budgétaire est basé sur une hypothèse de croissance de 5% (primes et effectifs). Afin de limiter la progression des charges, il est prévu pour 2017 que les subsides pour les bénéficiaires ordinaires ne suivent pas entièrement la progression des primes. En outre, il est prévu de réduire le cercle des bénéficiaires.
366311	Intérêts et frais du contentieux	Les dépenses de cette rubrique budgétaire sont étroitement liées à l'évolution de la rubrique budgétaire 366312.
366312	Contentieux	Cette rubrique budgétaire contient les dépenses à charge du canton au sens de l'article 64a LAMal, qui prévoit une répartition de la prise en charge du contentieux (primes impayées) à hauteur de 85% par le canton et 15% par les assureurs. Le budget tient compte d'une évolution du montant des créances directement liée à la progression des primes et au rachat des actes de défaut de biens (ADB) auprès de certains assureurs.
366725	Bourses d'études fs	Ajustement du budget au regard des montants versés en 2015 et 2016 et compte tenu des modifications réglementaires entrées en vigueur au 1 ^{er} juillet 2015.



	Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. de l'économie et action sociale			
39 Imputations internes	30,653,600	31,323,603	30,247,998.62
390040 Recettes accordées à d'autres services	0	0	1,000.00
390125 Imprimés	1,000	0	295.00
390306 Convention SFPO / autres services Etat	77,300	76,100	75,100.00
390600 Locations	0	0	170.00
390606 Prestations d'enseignement	5,000	0	0.00
390625 Remboursements de traitements	54,800	53,903	53,750.35
390829 PI Cafétériat, restau.	0	0	335.50
390852 Autres composantes facture sociale	0	28,436,600	29,227,062.52
390853 Charges assurances maladie fs	1,130,000	890,000	866,785.25
390855 Programmes d'insertion fs	1,897,000	1,867,000	23,500.00
390857 Charges aide sociale (fs)	8,918,000	0	0.00
390858 Intégration socio-professionnelle (fs)	7,341,000	0	0.00
390859 ALFA SAL (fs)	4,530,500	0	0.00
390860 Lutte contre la fraude (fs)	959,000	0	0.00
390861 Financement LACI (fs)	5,740,000	0	0.00
42 Revenus des biens	3,310,000 -	3,000,000 -	5,600,312.01 -
424330 Recouvrement CX et autres créances	2,310,000 -	2,000,000 -	2,566,459.46 -
424340 Recouvrement subsides (fs)	1,000,000 -	1,000,000 -	3,033,852.55 -
43 Contributions	1,305,000 -	1,096,700 -	1,269,235.96 -
436050 Remboursement de subventions fs	50,000 -	30,000 -	47,874.00 -
436051 Remboursement aide matérielle fs	1,000,000 -	571,700 -	949,048.46 -
436325 Récup. avances contributions d'entretien	150,000 -	100,000 -	155,797.00 -
439850 Recettes diverses	105,000 -	395,000 -	116,516.50 -
46 Subventions acquises	103,690,600 -	102,517,300 -	96,869,299.60 -
460330 Subventions fédérales facture sociale (fs)	57,091,600 -	53,584,900 -	50,913,356.00 -
460800 Subventions fédérales diverses	0	0	552,000.00 -
462340 Part communale facture sociale (fs)	46,599,000 -	48,932,400 -	45,403,943.60 -
47 Subventions à redistribuer	24,527,400 -	23,181,400 -	23,944,826.85 -
472601 Subventions à redistribuer services sociaux fs	194,500 -	181,400 -	198,347.20 -
472602 subventions redistribuées aide matérielle fs	24,332,900 -	23,000,000 -	23,746,479.65 -
48 Prélèvements sur financements spéciaux	0	0	394,820.00 -
481305 Dissolution de provisions	0	0	394,820.00 -
49 Imputations internes	322,000 -	329,900 -	83,168.45 -
490505 Particip. fds formation/intégr. jeunes	82,000 -	89,900 -	83,168.45 -
490855 Programmes d'insertion fs	240,000 -	240,000 -	0.00
Service de statistique			
Total des charges	1,145,211	1,084,860	1,020,274.00
Total des revenus	380,800 -	311,800 -	292,425.20 -
Charges/Revenus(-)	764,411	773,060	727,848.80
30 Charges de personnel	898,511	824,060	809,955.40
301000 Personnel administratif et exploitation	739,634	679,582	669,271.65
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	64,196	58,866	57,325.15
304000 Caisse de pensions	93,180	85,612	83,358.60
309800 Autres charges de personnel	1,500	0	0.00
31 Biens, services et marchandises	246,700	260,800	210,318.60
310020 Imprimés et reliures	22,900	0	0.00
311300 Licences et logiciels	5,000	0	0.00
317000 Déplacements	8,700	8,000	5,229.00
318000 Mandats, expertises, études	201,900	223,000	181,547.75
319800 Autres frais divers	8,200	29,800	23,541.85
43 Contributions	245,000 -	176,000 -	156,432.70 -
439850 Recettes diverses	245,000 -	176,000 -	156,432.70 -
49 Imputations internes	135,800 -	135,800 -	135,992.50 -
490520 Prestations pour la statistique scolaire	115,800 -	115,800 -	115,800.00 -
490570 Prestations internes STATEM	20,000 -	20,000 -	20,000.00 -
490826 PI journaux, revues, imprimés	0	0	192.50 -
Fonds de promotion de l'économie			
Total des charges	3,569,726	2,910,000	0.00
Total des revenus	3,569,726 -	2,910,000 -	0.00
Charges/Revenus(-)	0	0	0.00

Remarques

Service de l'action sociale (suite)		
372602	Subventions redistribuées aide matérielle fs	Cette rubrique budgétaire est utilisée pour régulariser les flux entre les communes des charges d'aide matérielle. L'augmentation est en lien avec l'évolution des charges d'aide matérielle.
381250	Provision perte sur débiteurs	Diminution due à la fermeture de quelques dossiers d'aide sociale relevant de la Convention franco-suisse d'assistance à la suite de l'octroi de rentes de l'assurance invalidité ou du départ des bénéficiaires.
390852	Autres composantes facture sociale fs	Cette rubrique budgétaire a été supprimée au profit des rubriques budgétaires 390857 à 390861.
390606	Prestations d'enseignement	Nouvelle rubrique budgétaire relative aux financements conjoint avec d'autres services de l'Etat d'un coordinateur cantonal chargé de gérer le projet GO Neuchâtel.
390853	Charge assurance maladie fs	Transfert à la facture sociale des charges d'assurance maladie.
390857	Charge aide sociale fs	Transfert à la facture sociale des charges d'aide sociale. Voir remarque sous la rubrique budgétaire 390852.
390858	Intégration socio-professionnelle fs	Transfert à la facture sociale des charges d'intégration socio-professionnelle. Voir remarque sous la rubrique budgétaire 390852.
390859	ALFA SAL fs	Transfert à la facture sociale des charges des allocations familiales sans activité lucrative. Voir remarque sous la rubrique budgétaire 390852.
390860	Lutte contre la fraude fs	Transfert à la facture sociale des charges liées aux activités de lutte contre la fraude. Voir remarque sous la rubrique budgétaire 390852.
390861	Financement LACI fs	Transfert à la facture sociale des charges refacturées par la Confédération dans le cadre de la LACI. Voir remarque sous la rubrique budgétaire 390852.
424330	Recouvrement CX et autres créances	Augmentation liée aux revenus supplémentaires attendus suite au rachat des ADB auprès des assureurs.
436050	Remboursement de subventions fs	Ajustement du budget au regard des montants encaissés en 2015.
436051	Remboursement aide matérielle fs	Ajustement du budget au regard des montants encaissés en 2015 et en 2016 (estimation) et en tenant compte des effets attendus de la lutte contre les abus.
436325	Récup. avances contributions d'entretien	Ajustement du budget au regard des montants recouverts en 2015.
439850	Recettes diverses	L'écart entre 2016 et 2017 s'explique par la dissolution en 2016 d'une provision relative aux programmes d'insertion.
460330	Subventions fédérales facture sociale (fs)	Augmentation de la subvention fédérale relative aux subsides LAMal. Celle-ci dépend de l'évolution des coûts de la santé à charge de l'assurance obligatoire des soins et de la population résidente dans le canton.
462340	Part communale facture sociale (fs)	Cette rubrique budgétaire représente principalement la part de 40 % à charges des communes des charges avancées par l'Etat dans le cadre de la facture sociale.
472602	Subventions redistribuées aide matérielle fs	Cette rubrique budgétaire est utilisée pour régulariser les flux entre les communes des charges d'aide matérielle. L'augmentation est en lien avec l'évolution des charges d'aide matérielle.
Service de statistique		
301000	Personnel administratif et exploitation	Augmentation des charges de personnel liée à l'engagement d'un demi-poste de chef de projets dédié aux prestations statistiques pour le canton du Jura. Ce demi-poste est entièrement compensé par les recettes supplémentaires issues de la vente de cette nouvelle prestation.
309800	Autres charges de personnel	Rubrique budgétaire créée sur demande du contrôle cantonal des finances. Un montant identique a été retiré de la rubrique budgétaire 319800.
310020	Imprimés et reliures	Idem. Montant retiré des rubriques budgétaires 318000 et 319800.
311300	Licences et logiciels	Idem. Montant retiré de la rubrique budgétaire 318000.
317000	Déplacements	Légère augmentation des charges liée à la nouvelle prestation statistique pour le canton du Jura. Ces charges sont entièrement couvertes par des recettes supplémentaires.
318000	Mandats, expertises, études	Diminution des coûts liée à la prestation pour les communes neuchâteloises et diminution des coûts du mandat des perspectives démographiques.



Remarques

	Service de statistique (suite)	
319800	Autres frais divers	Diminution des coûts liée à l'imputation des frais d'impression dans la rubrique budgétaire 310020.
439850	Recettes diverses	Nouvelles recettes liées à la prestation pour le Jura. Ces recettes supplémentaires couvrent un demi-poste de chef de projet ainsi que les frais liés à cette prestation (licences informatiques et frais de déplacement en particulier).



		Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Départ. de l'économie et action sociale				
39	Imputations internes	3,569,726	2,910,000	0.00
395731	Attrib. fonds de promotion de l'économie	3,569,726	2,910,000	0.00
48	Prélèvements sur financements spéciaux	3,569,726 -	2,910,000 -	0.00
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	3,569,726 -	2,910,000 -	0.00
Fonds d'aide aux régions de montagne				
	<i>Total des charges</i>	0	0	150,003.60
	<i>Total des revenus</i>	0	0	150,003.60 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	0	0	0.00
39	Imputations internes	0	0	150,003.60
395732	Attrib. fonds aide régions de montagnes	0	0	150,003.60
48	Prélèvements sur financements spéciaux	0	0	150,003.60 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	0	0	150,003.60 -
Fonds politique régionale				
	<i>Total des charges</i>	1,292,071	2,005,000	1,450,000.00
	<i>Total des revenus</i>	1,292,071 -	2,005,000 -	1,450,000.00 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	0 -	0	0.00
39	Imputations internes	1,292,071	2,005,000	1,450,000.00
395736	Attrib. fonds politique régionale	1,292,071	2,005,000	1,450,000.00
48	Prélèvements sur financements spéciaux	1,292,071 -	2,005,000 -	1,450,000.00 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	1,292,071 -	2,005,000 -	1,450,000.00 -
Fonds pour l'intégration professionnelle				
	<i>Total des charges</i>	217,163	295,500	193,938.30
	<i>Total des revenus</i>	217,163 -	295,500 -	193,938.30 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	0	0	0.00
39	Imputations internes	217,163	295,500	193,938.30
395730	Attrib. fds intégration professionnelle	217,163	295,500	193,938.30
48	Prélèvements sur financements spéciaux	217,163 -	295,500 -	48,403.15 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	217,163 -	295,500 -	48,403.15 -
49	Imputations internes	0	0	145,535.15 -
495000	Bonification budgétaire	0	0	145,535.15 -

Remarques

480000	Fonds de promotion de l'économie Prélèvement à la fortune du fonds	Adaptation du prélèvement à la fortune du fonds dans la perspective de sa suppression en 2017.
480000	Fonds d'aide aux régions de montagne Prélèvement à la fortune du fonds	Adaptation du prélèvement à la fortune du fonds dans la perspective de sa suppression en 2017.
480000	Fonds de politique régionale Prélèvement à la fortune du fonds	Adaptation du prélèvement à la fortune du fonds dans la perspective de sa suppression en 2017.
480000	Fonds pour l'intégration professionnelle Prélèvement à la fortune du fonds	Adaptation du prélèvement à la fortune du fonds dans la perspective de sa suppression en 2017.
480000	Fonds encouragement études & form. prof. Prélèvement à la fortune du fonds	Adaptation du prélèvement à la fortune du fonds dans la perspective de sa suppression en 2017.

Budget du compte des investissements

Compte des investissements

Résultats Les résultats des cinq derniers exercices et des budgets 2017 et 2016 se présentent comme suit :

Compte des investissements (en milliers de francs)	Budget 2017	Budget 2016	2015	2014	Comptes 2013	2012	2011
Dépenses	88'411	96'198	69'048	80'310	112'250	102'069	112'842
Recettes	-25'459	-34'710	-21'748	-31'514	-58'056	-43'967	-36'264
Dépenses nettes	62'952	61'488	47'300	48'796	54'194	58'102	76'578

Les dépenses nettes relatives au budget 2017 des investissements s'élèvent à 62,9 millions de francs, soit environ 1,5 million de francs de plus que le budget 2016 et 15,6 millions de francs de plus que les comptes 2015 (l'écart statistique explique la variation importante entre comptes et budget). Sur les quelques 88 millions de francs de dépenses brutes prévus au budget 2017, près de 70% concernent des investissements propres à l'Etat qui relèvent principalement du domaine du génie civil (routes), des acquisitions en matière d'infrastructures informatiques (trois crédits d'engagement importants ont été adoptés en début d'année 2016) ainsi que des travaux de réalisation ou d'assainissement du patrimoine bâti de l'Etat (NHOJ, CPLN). 17,8 millions de francs sont également attribués aux subventions d'investissement, notamment dans le domaine de l'agriculture. Les recettes, d'un montant total de 25,5 millions de francs, sont constituées pour moitié par des subventions provenant de la Confédération.

Degré d'autofinancement En vertu des règles actuelles relatives au frein à l'endettement (régime transitoire jusqu'en 2019), le degré d'autofinancement minimal à atteindre par le budget 2017 est de 70%.

Rappelons que l'écart statistique, concrétisé par le biais de l'article 30, al. 2, let. b LFinEC, permet de ne considérer que 85% des investissements nets dans le calcul du degré d'autofinancement (soit 53,5 millions pour le budget 2017). A travers ce principe, il est donc sous-entendu que 15% des dépenses annoncées au budget (soit 9,4 millions pour le budget 2017) ne seront vraisemblablement pas réalisées en cours d'exercice.

Etant donné que le déficit du compte de fonctionnement (68,9 millions) est supérieur aux amortissements du patrimoine administratif (50,8 millions) le degré d'autofinancement est négatif et ne respecte pas la limite de 70% évoquée ci-dessus. Le calcul de ce ratio est détaillé ci-dessous.

$$DA = \frac{\text{amort. patr. adm.} - \text{exc. de charges}}{\text{inv. nets déterminants}} \times 100 = \frac{50,8 - 68,9}{53,5} \times 100 = -33,8\%$$

Le Conseil d'Etat a considéré que, malgré le non-respect des limites du frein à l'endettement, et notamment le premier critère relatif au degré de couverture des revenus déterminants (3,7%), il ne devait pas réduire l'enveloppe des investissements nets en dessous d'un seuil qui mettrait en péril les dynamiques positives instaurées durant cette législature. Ces dernières années, il a trop souvent été constaté que l'Etat investissait de manière insuffisante pour assurer un renouvellement adéquat de son patrimoine. Par ailleurs, les dépenses réalisées en cours d'exercice sont systématiquement inférieures à celles qui sont annoncées au travers du budget, d'où l'introduction de l'écart statistique expliqué ci-dessus.

Tableaux récapitulatifs Les deux tableaux qui suivent présentent une récapitulation des dépenses et des recettes du compte des investissements par département et par nature comptable. Les différents projets ayant des incidences sur les dépenses et les recettes du compte des investissements sont détaillés dans le chapitre suivant consacré aux crédits d'engagement.

**Compte des investissements
Vue d'ensemble
par département**

Compte des investissements Vue d'ensemble par département	Budget 2017									Ecart nets par rapport au budget 2016	
	Crédits d'engagement en cours			Crédits d'engagement à solliciter			Total crédits d'engagement				
	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Fr.	%
Autorités législatives (AULE)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	+0	--
Autorités exécutives (AUEX)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-400'000	-100.0
Autorités judiciaires (AUJU)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	+0	--
Dpt finances et santé (DFS)	18'238'500	0	18'238'500	1'000'000	0	1'000'000	19'238'500	0	19'238'500	+7'989'500	+71.0
Dpt justice, sécurité et culture (DJSC)	2'028'900	0	2'028'900	5'091'000	0	5'091'000	7'119'900	0	7'119'900	-63'300	-0.9
Dpt éducation et famille (DEF)	9'911'400	0	9'911'400	1'468'500	-15'000	1'453'500	11'379'900	-15'000	11'364'900	+1'464'200	+14.8
Dpt dév. territorial et env. (DDTE)	38'052'705	-21'344'300	16'708'405	8'531'666	-3'850'668	4'680'998	46'584'371	-25'194'968	21'389'403	-8'520'897	-28.5
Dpt économie et action sociale (DEAS)	4'088'000	-249'100	3'838'900	0	0	0	4'088'000	-249'100	3'838'900	+994'260	+35.0
Total	72'319'505	-21'593'400	50'726'105	16'091'166	-3'865'668	12'225'498	88'410'671	-25'459'068	62'951'603	+1'463'763	+2.4

Compte des investissements Vue d'ensemble par département	Budget 2016								
	Crédits d'engagement en cours			Crédits d'engagement à solliciter			Total crédits d'engagement		
	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
Autorités législatives (AULE)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autorités exécutives (AUEX)	0	0	0	400'000	0	400'000	400'000	0	400'000
Autorités judiciaires (AUJU)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dpt finances et santé (DFS)	7'319'000	0	7'319'000	3'930'000	0	3'930'000	11'249'000	0	11'249'000
Dpt justice, sécurité et culture (DJSC)	5'683'200	0	5'683'200	1'500'000	0	1'500'000	7'183'200	0	7'183'200
Dpt éducation et famille (DEF)	9'000'000	0	9'000'000	900'700	0	900'700	9'900'700	0	9'900'700
Dpt dév. territorial et env. (DDTE)	40'057'800	-24'794'000	15'263'800	24'357'590	-9'711'090	14'646'500	64'415'390	-34'505'090	29'910'300
Dpt économie et action sociale (DEAS)	2'350'000	-205'360	2'144'640	700'000	0	700'000	3'050'000	-205'360	2'844'640
Total	64'410'000	-24'999'360	39'410'640	31'788'290	-9'711'090	22'077'200	96'198'290	-34'710'450	61'487'840

Compte des investissements

Vue d'ensemble par nature de dépenses et de recettes

Compte des investissements Vue d'ensemble par nature (dépenses)			Variations par rapport au budget 2016		Comptes 2015
		Budget 2017 Fr.	Budget 2016 Fr.	%	Fr.
5	Dépenses	88'410'671	96'198'290	-8.1	69'048'355
50	Investissements propres	62'439'505	68'426'500	-8.7	55'540'026
500	Terrains non bâtis	73'705	269'300	-72.6	689'043
501	Génie civil	20'214'900	34'168'000	-40.8	17'278'144
503	Terrains bâtis	16'245'900	18'956'200	-14.3	22'605'254
506	Mobilier, machines, véhicules	19'371'500	10'503'000	+84.4	11'256'071
509	Autres biens	6'533'500	4'530'000	+44.2	3'711'513
52	Prêts et participations permanentes	4'088'000	7'350'000	-44.4	472'000
520	Confédération	0	0	--	0
521	Cantons	0	0	--	0
522	Communes	0	0	--	0
523	Propres établissements	0	0	--	0
524	Société d'économie mixte	4'088'000	2'350'000	+74.0	472'000
525	Institutions privées	0	5'000'000	-100.0	0
526	Personnes physiques	0	0	--	0
527	Etranger	0	0	--	0
56	Subventions accordées	17'778'666	17'090'290	+4.0	9'099'041
560	Confédération	0	0	--	0
561	Cantons	0	500'000	-100.0	0
562	Communes	9'290'000	7'834'200	+18.6	2'994'465
563	Propres établissements	0	0	--	0
564	Société d'économie mixte	4'275'666	1'475'590	+189.8	2'225'813
565	Institutions privées	2'413'000	2'780'500	-13.2	3'878'764
566	Personnes physiques	1'800'000	4'500'000	-60.0	0
567	Etranger	0	0	--	0
57	Subventions redistribuées	4'104'500	3'331'500	+23.2	3'937'288
570	Confédération	0	0	--	0
571	Cantons	0	0	--	0
572	Communes	0	20'000	-100.0	114'888
573	Propres établissements	0	0	--	0
574	Société d'économie mixte	950'000	1'217'000	-21.9	0
575	Institutions privées	800'000	781'000	+2.4	0
576	Personnes physiques	2'354'500	1'313'500	+79.3	3'822'400

Compte des investissements Vue d'ensemble par nature (recettes)			Variations par rapport au budget 2016		Comptes 2015
		Budget 2017	Budget 2016	budget 2016	Comptes 2015
		Fr.	Fr.	%	Fr.
6	Recettes	-25'459'068	-34'710'450	-26.7	-21'748'103
60	Transferts au patrimoine financier	0	0	--	0
600	Terrains non bâtis	0	0	--	0
601	Ouvrages de génie civil	0	0	--	0
603	Terrains bâtis	0	0	--	0
606	Mobilier, machines, véhicules	0	0	--	0
61	Contributions de tiers	-479'000	-75'000	+538.7	-4'818'501
610	Contributions de tiers	-479'000	-75'000	+538.7	-4'111'634
611	Ventes	0	0	--	-706'867
62	Remb. de prêts et de partic. permanentes	-730'100	-686'360	+6.4	-536'512
620	Confédération	0	0	--	0
621	Cantons	0	0	--	0
622	Communes	0	0	--	0
623	Propres établissements	0	0	--	0
624	Société d'économie mixte	-615'100	-571'360	+7.7	-421'512
625	Institutions privées	-115'000	-115'000	+0.0	-115'000
626	Personnes physiques	0	0	--	0
627	Etranger	0	0	--	0
63	Facturation à des tiers	0	0	--	0
631	Ouvrages de génie civil	0	0	--	0
633	Terrains bâtis	0	0	--	0
64	Remboursement de subv. accordées	0	0	--	0
640	Confédération	0	0	--	0
641	Cantons	0	0	--	0
642	Communes	0	0	--	0
643	Propres établissements	0	0	--	0
644	Société d'économie mixte	0	0	--	0
645	Institutions privées	0	0	--	0
646	Personnes physiques	0	0	--	0
66	Subventions acquises	-12'569'968	-23'187'090	-45.8	-9'484'398
660	Confédération	-12'149'968	-22'964'553	-47.1	-9'466'531
661	Cantons	0	-222'537	-100.0	0
662	Communes	-420'000	0	--	0
663	Propres établissements	0	0	--	0
669	Autres subventions	0	0	--	-17'867
67	Subventions à redistribuer	-4'104'500	-3'331'500	+23.2	-3'937'288
670	Confédération	-4'104'500	-3'331'500	+23.2	-3'937'288
671	Cantons	0	0	--	0
672	Communes	0	0	--	0
673	Propres établissements	0	0	--	0
674	Sociétés mixtes	0	0	--	0
675	Institutions privées	0	0	--	0
68	Reprise des amortissements	-7'575'500	-7'430'500	+2.0	-2'971'404
682	Prélèvement sur réserve	-7'575'500	-7'430'500	+2.0	-2'971'404
Investissements nets		62'951'603	61'487'840	+2.4	47'300'252

**Budget des projets gérés par crédits
d'engagement**

Projets gérés par crédits d'engagement

Nouvelle loi sur les finances et notion de crédit d'engagement

Depuis le rapport concernant le budget 2015, les thématiques "compte des investissements" et "crédits d'engagement" sont abordées séparément.

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) au 1^{er} janvier 2015, la notion même de crédit d'engagement a été redéfinie. L'article 40, al. 1 LFinEC précise que les moyens accordés au travers d'un crédit d'engagement peuvent être comptabilisés dans le compte de résultats (future dénomination du compte de fonctionnement) et dans le compte des investissements, en fonction de la nature des dépenses et des recettes.

A futur, dès l'aboutissement du projet SIGE, les totaux du compte des investissements et des tableaux relatifs aux projets gérés par le biais de crédits d'engagement ne seront plus égaux, comme c'est encore le cas pour les budgets 2017 et 2016. Actuellement, les dépenses et recettes relatives aux crédits d'engagement accordés par l'autorité compétente (Grand Conseil ou Conseil d'Etat) sont encore intégralement comptabilisées par le biais du compte des investissements, au titre du patrimoine administratif.

Crédits d'engagement (dépenses nettes, en milliers de francs)	Budget 2017	Budget 2016
Crédits en cours	50'726	39'411
Crédits à solliciter	12'226	22'077
Total	62'952	61'488

Parmi les nouveautés découlant de la LFinEC rappelons la nécessité de solliciter les crédits d'engagement en fonction du montant brut (art. 40, al. 2) et la compétence du Conseil d'Etat, pour leur ouverture, qui passe de 400'000 francs à 700'000 francs (art. 42, al. 1).

Présentation des informations

Les deux tableaux détaillés que vous trouverez aux pages suivantes récapitulent les différents projets gérés par le biais d'un crédit d'engagement. Les crédits en cours concernent des projets ayant déjà fait l'objet d'une validation politique par l'autorité compétente (décret du Grand Conseil ou arrêté du Conseil d'Etat) et les crédits à solliciter détaillent les projets qui doivent encore faire l'objet d'une validation politique et d'une première dépense au cours du présent exercice (2016), voire du suivant (2017).

Comme expliqué ci-dessus, les crédits d'engagement ayant été ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015 sont dorénavant indiqués au brut. Il en découle, dans le tableau des crédits en cours, un mélange avec les crédits antérieurs à 2015 qui ont été sollicités au net (dépenses totales moins recettes totales), conformément à l'ancienne législation. La colonne "Date ACE / Décret" permettra au lecteur de connaître sous quel régime le crédit a été ouvert (LFinEC ou ancienne loi sur les finances) et à quoi correspond le montant indiqué au titre du crédit d'engagement. Il va de soi que le tableau concernant les nouveaux crédits à solliciter mentionne tous les crédits d'engagement au brut.

Les données relatives aux budgets 2016 et 2017 précisent les dépenses brutes, les recettes ainsi que les dépenses nettes. Pour les trois années de la planification financière (2017-2019) seules les dépenses nettes sont indiquées. Celles-ci traduisent les dépenses qui seront vraisemblablement effectuées à moyen terme. Ces dépenses relatives au PFT sont bien évidemment encore sujettes à modification en fonction de l'avancement des projets.

Signalons encore que, dans la partie relative au plan financier et des tâches du présent rapport, vous trouverez les futurs projets, soit les crédits d'engagement à solliciter dont les premières dépenses auront lieu en 2018, 2019 ou 2020. Cette planification stratégique a été élaborée avec le concours de l'ensemble des départements.

Crédits en cours

Les dépenses nettes principales prévues au budget 2017 pour les crédits d'engagement en cours s'élèvent à 50,7 millions de francs et regroupent principalement les thématiques suivantes :

- Développement infrastructure informatique	11,9 millions
- Assainissement énergétique du CPLN	9,0 millions
- Entretien et aménagement routes cantonales	6,9 millions
- Prêts de politique régionale	3,9 millions
- Améliorations foncières et constructions rurales	3,5 millions
- Modernisation et réforme de l'Etat	3,1 millions
- Assainissement et dossier H20	2,8 millions
- Assainissement bruit routier	1,9 million
- Rénovation des prisons (EPPB et EDPR)	1,4 million

Les dépenses mentionnées ci-dessus, d'un montant total de 44,4 millions de francs, représentent par conséquent près de 90% des dépenses nettes totales prises en compte dans le budget 2017 au titre des crédits d'engagement ayant déjà fait l'objet d'une validation politique.

Les dépenses pour le développement de l'infrastructure informatique, avec quasi 12 millions de francs, représentent une part importante du total des investissements qui sont portés au budget 2017. Rappelons qu'elles découlent des trois crédits-cadre acceptés par votre Autorité en date du 23 février 2016. Dans le détail, 7,7 millions de francs sont prévus au titre de la sécurisation de l'outil de production informatique (équipements et connexion des salles-machines de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel), 3,6 millions de francs sont affectés au renouvellement des infrastructures (crédit-cadre 2017-21) et 0,7 million de francs seront consacrés au développement des systèmes d'information de l'État (crédit-cadre 2016-20).

Les travaux d'assainissement au CPLN sont prévus à hauteur de 9 millions de francs. Les travaux suivent leur cours conformément à la planification et devraient s'achever en 2019.

Les dépenses 2017 pour les routes cantonales concernent le crédit d'engagement pour l'entretien constructif 2014-17 (3,8 millions) ainsi que le crédit d'engagement accepté en 2015 pour la 12^{ème} étape de correction et d'aménagement des routes cantonales (3,1 millions). Toujours dans le domaine du génie civil, signalons également 2,8 millions de francs pour des études et travaux d'assainissement relatifs au tronçon H20. Ce montant concerne plusieurs crédits d'engagement ayant également pour objet les ouvrages d'art, l'électromécanique et les locaux de sécurité des tunnels sous la Vue-des-Alpes. Des mesures d'assainissement relatives au bruit sont prévues à hauteur de 1,1 million de francs dans le cadre de la convention-programme conclue avec la Confédération (RPT 06) et pour 0,8 million de francs en matière de routes principales.

Les dépenses de 3,9 millions de francs pour des prêts de politique régionale (période 2012-15) concernent le soutien à plusieurs projets ayant pour objectif de dynamiser le développement économique régional. Il faut préciser que ces prêts sont remboursables et donnent lieu à un soutien identique de la part de la Confédération.

Les dépenses de 3,5 millions de francs pour les améliorations foncières et constructions rurales concernent plusieurs crédits-cadre accordés sur la période 2007-2015 au service de l'agriculture. Il s'agit ici de subventions qui permettent à l'État de soutenir des investissements de tiers.

Le crédit d'engagement pour la modernisation et la réforme de l'Etat prévoit des dépenses à hauteur de 3,1 millions de francs en 2017. La mise en place progressive du nouveau système de gestion informatique nécessite des travaux intenses et des appuis externes importants.

Les dépenses de 1,4 million de francs pour la rénovation des prisons concernent uniquement l'EPP Bellevue à Gorgier. Il s'agit de la dernière

dépense au titre de cet important crédit d'engagement (37,2 millions) adopté en 2008. A noter qu'un nouveau crédit d'engagement de 1,5 million de francs est prévu (déjà au budget 2016) pour la création d'une nouvelle infirmerie à l'établissement de détention de la Promenade à La Chaux-de-Fonds.

Crédits à solliciter

Dans le tableau des crédits d'engagement à solliciter figurent les nouveaux projets ayant une première dépense au budget 2016 ou au budget 2017. S'agissant des crédits déjà prévus au budget 2016, ceux-ci figurent toujours dans la catégorie « à solliciter » car ils n'ont pas encore fait l'objet d'une validation politique de la part de l'autorité compétente au moment de la rédaction du présent rapport (ou délai référendaire en cours pour les décrets). L'ouverture de ces crédits d'engagement peut bien évidemment encore intervenir d'ici la fin de l'année, mais il est également possible qu'un projet initialement prévu en 2016 ait finalement été reporté à l'année suivante, voire ait été abandonné s'il n'est plus d'actualité.

Les futurs crédits d'engagement qui débiteront lors des années 2018-2020 figurent dans la partie PFT du rapport comme indiqué dans les paragraphes ci-dessus.

Les dépenses nettes principales prévues au budget 2017 pour les crédits d'engagement à solliciter s'élèvent à 12,2 millions de francs et sont les suivantes:

- Nouvel hôtel judiciaire (NHOJ)	3,5 millions
- Crédit construction Halte Fiaz	1,8 million
- Etudes et travaux routiers	1,2 million
- Constructions scolaires	1,0 million
- Etudes exploratoires e-health	1,0 million
- Adaptation matériel roulant LHand	0,8 million
- Evolution système d'information Infopol	0,8 million

Une tranche annuelle de paiement de 3,5 millions de francs pour le NHOJ a été inscrite au budget 2017. Ce projet a fait l'objet de plusieurs retards ces dernières années (une dépense figurait déjà au budget 2015). Au moment de la rédaction du présent rapport, aucune validation politique n'est encore intervenue. La dépense de 3,5 millions de francs tient compte du scénario selon lequel l'État financerait entièrement la réalisation de ce bâtiment (à l'opposé du financement par partenariat qui est aussi en discussion).

La sollicitation du crédit d'engagement pour la rénovation complète de la halte Fiaz sur la ligne La Chaux-de-Fonds – Morteau, ainsi que diverses interventions sur des passages à niveaux et blocs de ligne, a été reportée à l'année prochaine. Au budget 2016, ces dépenses étaient prévues dans le crédit-cadre « Améliorations lignes transfrontalières » qui sera finalement demandé sous la forme d'un rapport ad-hoc. Rappelons que la Ville de La Chaux-de-Fonds et la Confédération sont appelées à participer aux dépenses brutes.

La dépense de 1,2 million de francs pour des tâches relevant du génie civil concerne surtout des études pour divers projets comme par exemple la reconstruction de la route cantonale 1310 entre La Sagne et les Ponts-de-Martel (0,2 million), le tunnel de la Clusette (0,2 million), la liaison H18-H20 (0,4 million), l'évitement de Peseux sur la H10 (0,1 million) et l'assainissement et le renforcement du Grand Pont à La Chaux-de-Fonds (0,3 million). S'en suivront ces prochaines années des travaux de réalisation particulièrement importants en termes de dépenses brutes. Ces projets font tous l'objet de participations fédérales (à l'exception de la RC 1310), ce qui explique les montants nets moins élevés en regard des années du PFT dans le tableau.

Les dépenses en matière de constructions scolaires donnent lieu à des subventions d'investissement versées par l'État aux communes pour la réalisation de divers travaux au sein des collèges.

Des études en matière de santé publique sont prévues pour développer un système de cybersanté (e-health) pour l'orientation des patients dans le système sanitaire. Ce projet a été reporté de 2015 à 2016, puis de 2016 à 2017.

Depuis le 1^{er} janvier 2004, la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) prescrit que les transports publics doivent être adaptés aux besoins des personnes handicapées jusqu'à fin 2023 au plus tard. Des aides financières sont ainsi accordées par les cantons et la Confédération. La dépense inscrite au budget 2017 (0,8 million) concerne principalement du matériel roulant TransN.

Des dépenses de 0,8 million de francs pour l'évolution du système d'information « Infopol » ont été portées au budget 2017. Cette modernisation du système a pour objectif d'intégrer de manière facilitée les systèmes nationaux aux standards actuels (notamment interface mobiles et web) et permettre ainsi une amélioration de l'efficacité du travail de la police neuchâteloise.

Projets gérés par crédits d'engagement Crédits en cours	Date ACE / Décret	Crédit d'enga- gement ¹⁾	Situation au 31.12.2015	Budget 2016			Budget 2017			PFT 2018	PFT 2019	PFT 2020
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses nettes		
Total		1'042'908'967	848'641'759	85'518'500	-33'583'360	51'935'140	72'319'505	-21'593'400	50'726'105	42'585'484	23'946'980	24'808'167
Autorités exécutives		1'634'500	1'632'652	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Service achats, logistique et imprimés (SALI)		1'634'500	1'632'652	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Achat de mobilier pour la logistique	31.08.2015	130'000	128'212	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Renouvellement des imprimantes du CEEN	30.09.2015	1'504'500	1'504'440	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autorités judiciaires		2'980'000	2'979'673	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Secrétariat général (SGAJ)		2'980'000	2'979'673	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rest. pouvoir. judiciaire-c. cadre étude	20.05.2015	2'980'000	2'979'673	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Département des finances et de la santé (DFS)		138'701'700	62'435'979	10'599'000	0	10'599'000	18'238'500	0	18'238'500	10'718'000	9'939'800	12'384'400
Redressement finances et adapt. structures		16'000'000	7'288'879	3'134'000	0	3'134'000	3'096'500	0	3'096'500	1'891'000	449'800	271'400
Modernisation et réforme Etat	23.02.2010	16'000'000	7'288'879	3'134'000	0	3'134'000	3'096'500	0	3'096'500	1'891'000	449'800	271'400
Service des contributions (SCCO)		1'500'000	1'283'000	100'000	0	100'000	100'000	0	100'000	0	0	0
Réorganisation SCCO	06.11.2012	1'500'000	1'283'000	100'000	0	100'000	100'000	0	100'000	0	0	0
Service de la santé publique (SCSP)		1'780'000	664'781	920'000	0	920'000	340'000	0	340'000	0	0	0
Organisation spatiale HNE	27.03.2013	500'000	412'281	80'000	0	80'000	0	0	0	0	0	0
Orientation PMS	06.07.2015	600'000	252'500	340'000	0	340'000	0	0	0	0	0	0
Organisation spatiale HNE : phase 2	13.04.2016	680'000	0	500'000	0	500'000	340'000	0	340'000	0	0	0
Service des bâtiments (SBAT)		49'216'700	39'276'641	2'680'000	0	2'680'000	1'620'000	0	1'620'000	1'460'000	1'480'000	1'670'000
CNIP, rénovation locaux Dubied	31.08.2015	2'200'000	1'188'734	800'000	0	800'000	200'000	0	200'000	0	0	0
Accès du parking Microcity	18.05.2016	120'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Achat terrains de l'Ecole P-Coullery-sud	11.11.2015	106'700	107'624	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assainissement Lycée Jean-Piaget	29.06.2016	350'000	0	0	0	0	100'000	0	100'000	150'000	0	0
Unimail-assainissement façades-3e étape	25.05.2016	4'500'000	0	1'000'000	0	1'000'000	800'000	0	800'000	1'200'000	1'200'000	1'250'000

**Crédits d'engagement
à solliciter**
Premières dépenses
B2016 ou B2017

Projets gérés par crédits d'engagement Crédits à solliciter	Crédit d'engagement brut	Budget 2016			Budget 2017			PFT 2018	PFT 2019	PFT 2020
		Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses nettes		
Total	172'409'200	10'679'790	-1'127'090	9'552'700	16'091'166	-3'865'668	12'225'498	29'042'498	31'122'037	22'522'000
Autorités exécutives (AUEX)	400'000	400'000		400'000						400'000
Service achats, logistique et imprimés (SALI)	400'000	400'000	0	400'000	0	0	0	0	0	400'000
Remplacement machine à mettre sous pli	400'000	400'000	0	400'000	0	0	0	0	0	400'000
Département des finances et de la santé (DFS)	4'680'000	650'000		650'000	1'000'000		1'000'000	1'150'000	1'200'000	150'000
Service de la santé publique (SCSP)	1'500'000	500'000	0	500'000	1'000'000	0	1'000'000	1'000'000	1'000'000	0
Etudes exploratoires e-health	1'500'000	500'000	0	500'000	1'000'000	0	1'000'000	1'000'000	1'000'000	0
Service des bâtiments (SBAT)	1'600'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Achat du 4ème étage Tivoli 22	1'600'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Service informatique entité neuch. (SIEN)	1'580'000	150'000	0	150'000	0	0	0	150'000	200'000	150'000
Sécurité informatique - Portail	280'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Renouvellement access points WiFi	300'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Projets NEMO	1'000'000	150'000	0	150'000	0	0	0	150'000	200'000	150'000
Département de la justice, sécurité et culture (DJSC)	53'856'000	1'250'000	0	1'250'000	5'091'000	0	5'091'000	16'940'000	16'935'000	15'620'000
Secrétariat général (SJSC)	47'220'000	400'000	0	400'000	3'500'000	0	3'500'000	14'500'000	14'500'000	14'500'000
NHOJ - Nouvel hôtel judiciaire	47'220'000	400'000	0	400'000	3'500'000	0	3'500'000	14'500'000	14'500'000	14'500'000
Service pénitentiaire (SPNE)	1'500'000	400'000	0	400'000	200'000	0	200'000	1'000'000	700'000	0
Infirmerie EDPR	1'500'000	400'000	0	400'000	200'000	0	200'000	1'000'000	700'000	0

Projets gérés par crédits d'engagement Crédits à solliciter	Crédit d'engagement brut	Budget 2016			Budget 2017			PFT 2018	PFT 2019	PFT 2020
		Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses nettes		
Assains. et renf. du Grand Pont Chx-Fds	13'000'000	500'000	-300'000	200'000	800'000	-480'000	320'000	520'000	220'000	440'000
CP04 revitalisation des eaux 2016 - 2019	1'560'000	0	0	0	575'000	-299'000	276'000	182'500	65'000	0
CP07b prot. Crues 2016-2019	3'820'000	670'000	-270'000	400'000	845'000	-384'835	460'165	751'665	309'670	0
Service énergie et environnement (SENE)	10'000'000	5'000'000	0	5'000'000	0	0	0	0	0	0
Participation sociétés électriques	10'000'000	5'000'000	0	5'000'000	0	0	0	0	0	0
Service faune, forêts et nature (SFFN)	1'195'000	0	0	0	215'000	-122'500	92'500	95'000	95'000	120'000
Tracteur polyvalent équipe Mont-Racine	120'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mesures d'aménagement Creux du Van	250'000	0	0	0	40'000	-20'000	20'000	30'000	30'000	25'000
Réseaux écologiques cantonaux	425'000	0	0	0	75'000	-37'500	37'500	30'000	30'000	60'000
Aménagement des marais - Vallée Brévine	400'000	0	0	0	100'000	-65'000	35'000	35'000	35'000	35'000
Service de l'agriculture (SAGR)	1'615'000	30'000	0	30'000	30'000	0	30'000	30'000	30'000	0
Assainissement bâtiment EMTN	1'495'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Subvention plans de gestion intégrée	120'000	30'000	0	30'000	30'000	0	30'000	30'000	30'000	0

**Plan financier et des tâches
2018-2020**

Introduction et aperçu global

Conformément à l'article 14 LFinEC, le plan financier et des tâches (PFT) doit être présenté à votre Autorité conjointement au budget. Pour la première fois, le budget et le PFT font l'objet d'un seul rapport.

Compte de fonctionnement (en millions de francs)	Budget 2017	version 20 du 26.08.2016			Δ en mio Fr. 2017-20	Δ Ø en % 2017-20
		PFT 2018	PFT 2019	PFT 2020		
Charges	2'211.3	2'234.7	2'239.5	2'255.9	+44.5	+0.7
Revenus	-2'142.4	-2'110.7	-2'105.3	-2'160.9	-18.5	+0.3
Excédent de charges (+) / de revenus (-)	68.9	124.1	134.2	94.9	+26.0	+11.3
Δ en mio Fr. par rapport à l'année précédente		+55.2	+10.2	-39.3		
Δ en % par rapport à l'année précédente		+80.1	+8.2	-29.3		

Comme indiqué dans le résumé du rapport, le PFT s'écarte des mécanismes de frein à l'endettement. Les déficits actuels s'élèvent à 124 millions de francs en 2018, 134 millions de francs en 2019 et 95 millions de francs en 2020. C'est pourquoi, en vertu de l'art. 14, al. 5 LFinEC, le Conseil d'État remet séparément à votre Autorité un rapport sur une 2^{ème} étape du programme d'assainissement dont les incidences doivent également permettre de réduire le déficit du budget 2017, qui ne respecte pas les critères du frein à l'endettement.

La progression des charges sur la période considérée n'est que de 0,7% (taux de croissance annuel moyen 2017-20) et reste donc modeste par rapport au déficit budgété en 2017. La dynamique de charges est contenue, mais elle reste supérieure à celle des revenus qui traversent une situation difficile. A la baisse conjoncturelle s'additionne une réduction des recettes en provenance de la Confédération, en particulier la RPT. Par ailleurs, dès 2018 avec l'introduction du MCH2, les fonds ayant un caractère de réserves auront disparu, ce qui limitera les revenus provenant des prélèvements aux financements spéciaux.

Dans les pages suivantes, vous verrez que l'essentiel de la progression des charges est due au secteur des subventions, notamment dans les domaines de la santé et de la prévoyance sociale.

La dégradation rapide du PFT illustre la fragilité structurelle de notre canton. Le socle de base des charges est trop élevé et témoigne de la nécessité de redimensionner les structures et prestations de notre collectivité. Il est aussi le reflet d'un tissu socio-démographique fragile, sollicitant davantage l'aide de l'État.

Dans un premier temps, le Conseil d'État s'est donné pour objectif un retour à l'équilibre à l'horizon 2020. C'est pourquoi, il présente à votre Autorité un nouveau programme d'assainissement. Il espère aussi pouvoir s'appuyer sur les améliorations perceptibles à partir de 2020, notamment sur le plan de la conjoncture et l'augmentation du retour de l'impôt fédéral direct (IFD) suite à l'introduction de la RIE III. À moyen terme, il s'agira néanmoins de s'interroger sur nos faiblesses structurelles et les moyens de les résorber.

Charges de fonctionnement par nature

Vue d'ensemble

Charges par nature (en millions de francs)	Budget 2017	version 20 du 26.08.2016			Δ en mio Fr. 2017-20	Δ Ø en % 2017-20
		PFT 2018	PFT 2019	PFT 2020		
Charges de personnel	444.5	449.1	448.6	450.8	+6.3	+0.5
Biens, services et marchandises	142.4	140.9	138.1	138.9	-3.5	-0.8
Intérêts passifs	23.9	26.9	25.4	24.1	+0.2	+0.2
Amortissements	74.6	73.8	73.8	75.6	+1.0	+0.5
Parts et contributions sans affectation	5.8	5.7	5.6	5.5	-0.3	-1.8
Dédommagements aux coll. publiques	106.3	108.0	108.9	110.1	+3.7	+1.1
Subventions accordées	1'137.5	1'159.5	1'167.7	1'179.7	+42.2	+1.2
Subventions redistribuées	182.9	184.1	185.0	184.2	+1.4	+0.3
Attributions aux financements spéciaux	0.6	0.7	1.1	0.8	+0.2	+10.4
Imputations internes	92.9	86.0	85.2	86.2	-6.7	-2.5
Total	2'211.3	2'234.7	2'239.5	2'255.9	+44.5	+0.7
Δ en mio Fr. par rapport à l'année précédente		+23.4	+4.8	+16.4		
Δ en % par rapport à l'année précédente		+1.1	+0.2	+0.7		

L'essentiel de la hausse des charges brutes est à imputer aux charges de transfert. La hausse annuelle moyenne des subventions accordées est de 1,2% entre 2017 et 2020, ce qui représente un montant de 42 millions de francs. En 2018, l'augmentation est déjà de 23 millions par rapport au budget 2017. Des explications complémentaires sont données au chapitre sur les subventions accordées.

Sur le plan des charges de personnel, des écarts statistiques de 14,9 millions de francs ont été pris en compte pour chaque année du PFT. Au final la progression entre 2017 et 2020 est de 6,3 millions de francs (+0,5% en moyenne sur la période).

La progression des charges concernant l'acquisition de biens, services et marchandises (BSM) est négative. De 142 millions de francs prévus au budget 2017, ces dépenses passent à 139 millions de francs en 2020 (-0,8% en moyenne sur la période). Un effort particulier a été porté sur ces rubriques.

La progression des autres charges reste contenue, à l'image des intérêts passifs qui augmentent de 0,2 million entre le budget 2017 et le PFT 2020. Les conditions favorables sur les marchés des capitaux et la volonté d'accroître le financement d'une partie de la dette par des emprunts à court terme au cours des prochaines années explique cette situation.

Les charges de transfert et dans une moindre mesure les charges de personnel expliquent donc l'intégralité de la péjoration constatée au niveau des charges globales de l'État, raison pour laquelle des chapitres particuliers avec des tableaux détaillés reviennent sur ces problématiques dans les pages suivantes.

Charges et effectif du personnel

Charges de personnel (en millions de francs)	Budget 2017	version 20 du 26.08.2016			Δ en mio Fr. 2017-20	Δ Ø en % 2017-20
		PFT 2018	PFT 2019	PFT 2020		
Autorités, commissions et juges	13.8	14.0	14.0	14.1	+0.3	+0.6
Personnel administratif et exploit.	247.3	249.3	249.3	251.0	+3.7	+0.5
Personnel enseignant	110.5	114.0	113.9	114.1	+3.6	+1.1
Assurances sociales	33.0	33.2	33.2	33.4	+0.4	+0.4
Caisse de pensions	44.9	45.3	45.3	45.6	+0.7	+0.5
Assurance maladie et accidents	1.4	0.0	0.0	0.0	-1.4	-78.9
Prestations aux retraités	2.2	2.2	2.2	2.2	-0.0	-0.5
Personnel temporaire	2.1	2.1	2.1	2.1	+0.0	+0.1
Autres charges de personnel	4.2	4.4	4.4	4.4	+0.2	+1.5
Ecart statistique	-14.9	-14.9	-14.9	-14.9	+0.0	+0.0
Réduction effectifs	0.0	-0.5	-1.0	-1.1	-1.1	--
Total	444.5	449.1	448.6	450.8	+6.3	+0.5
Δ en mio Fr. par rapport à l'année précédente		+4.6	-0.5	+2.2		
Δ en % par rapport à l'année précédente		+1.0	-0.1	+0.5		

Effectif du personnel de l'Etat (en EPT)	Budget 2017	version 20 du 26.08.2016			Δ en mio Fr. 2017-20	Δ Ø en % 2017-20
		PFT 2018	PFT 2019	PFT 2020		
Autorités législatives	8.4	8.4	8.4	8.4	+0.0	+0.0
Conseil d'Etat	5.0	5.0	5.0	5.0	+0.0	+0.0
Autorités exécutives	34.4	34.4	34.4	34.4	+0.0	+0.0
CCFI	8.7	8.7	8.7	8.7	+0.0	+0.0
Autorités judiciaires - administratif	93.7	93.7	93.7	93.7	+0.0	+0.0
Autorités judiciaires - magistrats	42.5	42.5	42.5	42.5	+0.0	+0.0
DFS	373.7	375.0	371.2	369.7	-3.9	-0.4
DJSC	825.2	832.0	835.0	837.9	+12.7	+0.5
DEF (hors enseignants)	354.9	353.1	353.1	353.1	-1.8	-0.2
DDTE	365.9	361.1	357.1	356.1	-9.8	-0.9
DEAS	301.0	299.0	299.3	299.1	-1.9	-0.2
Total	2'413.3	2'412.8	2'408.3	2'408.5	-4.7	-0.1
Δ en EPT par rapport à l'année précédente		-0.4	-4.5	+0.2		
Δ en % par rapport à l'année précédente		-0.0	-0.2	+0.0		

L'évolution des charges de personnel, que l'on peut qualifier de maîtrisée (augmentation de 0,5% en moyenne sur la période 2017-20), découle naturellement de l'évolution des effectifs au sein des départements, mais également de la nouvelle grille salariale qui va entrer en vigueur au début de l'année 2017. Les augmentations financières les plus importantes entre le budget 2017 et le PFT 2020 concernent évidemment, au vu du nombre de postes, le personnel administratif (+3,7 millions) et le personnel enseignant (+3,6 millions). Outre un écart statistique (charge annuelle négative de 15 millions), les données financières ci-dessus tiennent également compte du plan de réduction des effectifs (charge négative de 1 million en 2019 et 2020) annoncé dans le premier programme d'assainissement des finances (rapport 15.055).

L'effectif global diminue progressivement de 2'413 EPT à 2'408 EPT entre 2017 et 2020. Tous les départements voient leurs postes diminuer au cours de cette période, à l'exception du DJSC concerné par la problématique du renforcement de l'effectif au sein des prisons neuchâteloises, conformément au plan d'action adopté par le Grand Conseil (augmentation de 11,7 EPT au service pénitentiaire à l'horizon 2020).

Biens, services et marchandises

Biens, services et marchandises (en millions de francs)	Budget 2017	version 20 du 26.08.2016			Δ en mio Fr. 2017-20	Δ Ø en % 2017-20
		PFT 2018	PFT 2019	PFT 2020		
Fournitures de bureau et scolaires	9.0	8.8	9.0	8.9	-0.1	-0.4
Mobilier, machines, véhicules et équipement	12.6	11.3	10.6	10.5	-2.1	-6.0
Eau, énergie et combustibles	5.8	5.9	5.8	5.8	-0.0	-0.2
Autres marchandises	10.8	11.6	11.3	11.1	+0.3	+1.0
Entretien immeubles et réseau routier	17.5	17.8	18.1	19.5	+2.0	+3.7
Entretien d'objets mobiliers	7.3	7.9	7.7	8.1	+0.8	+3.6
Loyers, locations et redevances	16.7	16.3	14.6	14.2	-2.5	-5.3
Dédommagements pour frais	4.1	4.1	3.9	3.6	-0.5	-4.2
Honoraires et prestations de services	48.5	47.2	47.1	47.1	-1.5	-1.0
Frais divers	10.1	10.0	10.0	10.2	+0.1	+0.4
Total	142.4	140.9	138.1	138.9	-3.5	-0.8
Δ en mio Fr. par rapport à l'année précédente		-1.5	-2.9	+0.9		
Δ en % par rapport à l'année précédente		-1.0	-2.0	+0.6		

Les charges en biens, services et marchandises (BSM) diminuent progressivement de 142 millions de francs au budget 2017 à 139 millions de francs à l'horizon 2020. Les dépenses attribuées à cette catégorie s'élèvent même à 146 millions de francs au budget 2016. En quatre ans c'est donc une amélioration de près de 7 millions de francs qui devrait être mise en évidence sur ces rubriques.

Il faut préciser que les diminutions constatées sur la période 2017-20 ne correspondent pas forcément à des économies, mais proviennent également de plusieurs transferts du compte de fonctionnement au compte des investissements suite à la diminution du seuil d'activation (de 100'000 francs à 10'000 francs) dans le cadre de l'introduction du MCH2, à l'image de l'acquisition des véhicules de service (1,1 million au budget 2017 puis rien pour les années du PFT).

L'amélioration mise en évidence ci-dessus trouve également son origine dans les loyers qui sont comptabilisés au service des bâtiments. Ces derniers diminuent de quelque 2,1 millions de francs entre le budget 2017 (12,8 millions) et le PFT 2020 (10,7 millions) en raison principalement des projets de regroupement de l'administration cantonale et du rachat de certains bâtiments qui font actuellement l'objet d'une location (BAP).

A contrario, certaines rubriques BSM augmentent sur la période considérée, comme par exemple l'entretien des bâtiments (+2 millions entre 2017 et 2020). Une hausse progressive des moyens accordés est prévue afin de pallier peu à peu à une certaine désuétude constatée dans le patrimoine de l'État.

Subventions accordées

Subventions accordées (en millions de francs)	version 20 du 26.08.2016					Δ en mio Fr. 2017-20	Δ Ø en % 2017-20
	Budget 2017	PFT 2018	PFT 2019	PFT 2020			
Hôpitaux (y compris hors canton)	237.3	236.3	234.2	232.3	-5.0	-0.7	
Maintien à domicile	36.2	39.3	44.6	47.8	+11.6	+9.7	
Établissements médico-sociaux (EMS)	61.0	61.5	62.0	62.5	+1.6	+0.8	
Établissements spécialisés	83.7	83.7	83.7	83.7	+0.0	+0.0	
Lutte contre les addictions	11.2	10.2	9.2	9.2	-2.0	-6.4	
Traitements subventionnés enseignants	84.6	85.7	86.0	86.3	+1.7	+0.7	
Enseignement spécialisé	28.0	28.0	27.3	27.3	-0.7	-0.8	
Structures d'accueil extra-familial (LAE)	24.0	25.6	26.1	26.4	+2.4	+3.2	
Université	50.4	49.9	49.4	49.1	-1.3	-0.9	
Entreprises de transports	69.1	70.6	71.0	71.0	+2.0	+1.0	
Projets développ. écon. et politique régionale	6.0	6.1	5.5	5.5	-0.5	-2.9	
Financement assurance-chômage (LACI)	5.7	5.8	5.9	6.0	+0.3	+1.5	
Intégration professionnelle et sociale	13.7	13.3	13.3	13.4	-0.3	-0.8	
Prestations complémentaires AVS/AI	126.5	129.4	132.3	134.4	+8.0	+2.1	
Requérants d'asile et réfugiés	26.8	28.4	28.7	30.2	+3.5	+4.1	
Subsides assurance-maladie (LAMal)	125.6	130.7	136.1	140.1	+14.5	+3.7	
Contentieux LAMal (y compris intérêts et frais)	15.4	16.2	17.0	17.9	+2.4	+5.0	
Aide matérielle	65.4	66.4	68.4	70.4	+4.9	+2.5	
Bourses d'études	5.7	5.6	5.6	5.6	-0.1	-0.5	
Autres subventions accordées	61.2	66.7	61.6	60.5	-0.7	-0.4	
Total	1'137.5	1'159.5	1'167.7	1'179.7	+42.2	+1.2	
Δ en mio Fr. par rapport à l'année précédente		+22.0	+8.2	+11.9			
Δ en % par rapport à l'année précédente		+1.9	+0.7	+1.0			

Les dépenses mentionnées dans le tableau ci-dessus regroupent les principales subventions brutes qui sont versées par l'État et qui concernent une pluralité de domaines. Ces dépenses font parfois l'objet de participations de tiers (Confédération, communes) qui sont comptabilisées en revenu (subventions acquises), ce qui atténue d'autant la facture finale pour l'État.

Les subventions accordées par l'État augmentent de 42,2 millions de francs entre le budget 2017 et le PFT 2020. La progression est de 1,2% en moyenne annuelle. Une majeure partie de la hausse des subventions à l'horizon 2020 est due aux évolutions sociales et démographiques que l'État ne maîtrise pas directement. Ainsi les dépenses liées au maintien à domicile (+12 millions) et aux prestations complémentaires AVS/AI (+8 millions) sont essentiellement liées au vieillissement de la population. La progression brute des subsides LAMal (+15 millions) et de l'aide matérielle (+5 millions) s'inscrit dans le cadre global de la facture sociale. Rappelons que ces charges sont partagées avec la Confédération (subsides LAMal) et les communes (subsides et aide matérielle). Les charges en matière d'assistance aux réfugiés augmenteront également ces prochaines années (+3,6 millions à l'horizon 2020). Ces dernières font l'objet de participations fédérales qui augmentent de manière quasi identique.

Au final, et comme souvent, ce sont les domaines de la santé et de la prévoyance sociale qui expliquent la majeure partie de l'écart global entre le budget 2016 et le PFT 2020. Néanmoins il faut aussi relever les efforts importants qui seront entrepris à futur s'agissant des charges hospitalières (-5 millions) et des établissements spécialisés (progression nulle), parallèlement aux objectifs fixés pour ces domaines. Le solde au titre des autres subventions accordées (61 millions au budget 2017) concernent de multiples bénéficiaires et des domaines variés comme l'entretien des forêts, les travaux routiers (fonds des routes communales), les bibliothèques, etc.

Revenus de fonctionnement par nature

Vue d'ensemble

Revenus par nature (en millions de francs)	Budget 2017	version 20 du 26.08.2016			Δ en mio Fr. 2017-20	Δ Ø en % 2017-20
		PFT 2018	PFT 2019	PFT 2020		
Impôts	-1'076.4	-1'072.8	-1'079.4	-1'102.2	-25.8	+0.8
Patentes et concessions	-6.5	-6.4	-6.4	-6.4	+0.1	-0.4
Revenus des biens	-63.2	-62.7	-62.9	-63.0	+0.2	-0.1
Contributions	-144.0	-141.6	-139.0	-138.0	+6.0	-1.4
Parts et recettes sans affectation	-269.5	-263.8	-257.2	-286.9	-17.4	+2.1
Dédommagements de coll. publiques	-25.6	-26.9	-27.0	-27.1	-1.5	+2.0
Subventions acquises	-255.5	-255.5	-258.0	-263.2	-7.7	+1.0
Subventions à redistribuer	-182.9	-184.1	-185.0	-184.2	-1.4	+0.3
Prélèvements aux financements spéciaux	-26.0	-10.9	-4.9	-3.8	+22.2	-47.5
Imputations internes	-92.9	-86.0	-85.2	-86.2	+6.7	-2.5
Total	-2'142.4	-2'110.7	-2'105.3	-2'160.9	-18.5	+0.3
Δ en mio Fr. par rapport à l'année précédente		+31.8	+5.4	-55.7		
Δ en % par rapport à l'année précédente		-1.5	-0.3	+2.6		

Les revenus constituent un enjeu majeur pour le canton. Les déséquilibres constatés au niveau du compte de fonctionnement sont souvent liés à leur évolution. Malgré un total des revenus qui s'établit à 2,16 milliards de francs à l'horizon 2020, soit 18,5 millions de francs de plus que l'estimation portée au budget 2017 (+0,3% en moyenne annuelle), les perspectives se rapportant aux trois prochaines années (2017-19) sont très inquiétantes, notamment en regard de la péréquation financière nationale (RPT), des incertitudes pesant sur les bénéfices de la Banque nationale suisse (BNS) et de l'évolution conjoncturelle.

Aussi bien les recettes fiscales (impôts) que les parts et recettes sans affectation stagneront, voire diminueront jusqu'en 2019. C'est particulièrement le cas pour la RPT puisque les montants encaissés évolueront de 144 millions de francs au budget 2017 à environ 129 millions de francs en 2019 (diminution de 15 millions). Rappelons tout de même que ces recettes s'élevaient encore à 210 millions de francs dans les comptes 2015 (diminution de 81 millions).

Les estimations pour l'année 2020 sont plus optimistes avec des montants globalement à la hausse par rapport à 2019, tant pour les recettes fiscales (IFD +19 millions) que pour la RPT (+10 millions).

Les subventions acquises augmentent de près de 8 millions de francs entre le budget 2017 et le PFT 2020. Les forfaits fédéraux pour les réfugiés, les subsides aux prestations complémentaires AI ainsi que les participations communales sur la facture sociale expliquent cette variation. La diminution de 22 millions de francs des prélèvements aux financements spéciaux entre 2017 et 2020 provient d'éléments ponctuels prévus par le biais du budget 2017 au titre des dissolutions de réserves (conjoncturelle, matériel roulant) et provisions (primauté des cotisations).

Sans tenir compte des subventions à redistribuer ni des imputations internes, les revenus déterminants s'élèvent à 1,89 milliard de francs à l'horizon 2020. Par rapport au déficit 2020 de 95 millions de francs, le calcul du degré de couverture des revenus représente 5% (la limite actuelle selon le frein à l'endettement est de 1%).

Impôts

		version 20 du 26.08.2016					
Impôts (en millions de francs)	Budget 2017	PFT 2018	PFT 2019	PFT 2020	Δ en mio Fr. 2017-20	Δ Ø en % 2017-20	
Impôt personnes physiques	-714.0	-706.0	-702.0	-709.0	+5.0	-0.2	
Impôt à la source	-32.5	-31.6	-31.7	-32.5	+0.0	+0.0	
Impôt travailleurs frontaliers	-26.8	-26.9	-27.1	-27.5	-0.8	+0.9	
Impôt personnes morales	-170.0	-175.0	-185.0	-200.0	-30.0	+5.6	
Impôt foncier	-10.0	-10.5	-10.5	-10.8	-0.8	+2.4	
Impôt sur les gains en capital	-27.6	-27.2	-28.2	-28.2	-0.5	+0.6	
Droits de mutation	-28.0	-29.0	-29.3	-29.5	-1.5	+1.8	
Impôt sur les successions	-17.5	-17.5	-17.5	-17.5	+0.0	+0.0	
Taxes véhicules et bateaux	-46.3	-45.4	-44.5	-43.6	+2.7	-2.0	
Impôt maisons de jeux	-3.7	-3.7	-3.7	-3.7	+0.0	+0.0	
Total	-1'076.4	-1'072.8	-1'079.4	-1'102.2	-25.8	+0.8	
Δ en mio Fr. par rapport à l'année précédente		+3.6	-6.6	-22.8			
Δ en % par rapport à l'année précédente		-0.3	+0.6	+2.1			

Sur le plan fiscal, les prévisions sont toujours très difficiles. À ce stade, le service des contributions table sur une diminution des recettes concernant les personnes physiques entre 2017 et 2019 (-12 millions), puis une augmentation de 7 millions de francs entre 2019 et 2020. Les recettes pour les personnes morales devraient quant à elles augmenter de 30 millions de francs entre 2017 et 2020 (+5,6% en moyenne annuelle), ce qui explique la variation globale à la hausse pour cette catégorie de revenus. Encore une fois, ces estimations doivent être appréhendées avec beaucoup de prudence.

Parts et recettes sans affectation

		version 20 du 26.08.2016					
Parts et recettes sans affectation (en millions de francs)	Budget 2017	PFT 2018	PFT 2019	PFT 2020	Δ en mio Fr. 2017-20	Δ Ø en % 2017-20	
Impôt fédéral direct	-77.0	-78.0	-78.0	-97.0	-20.0	+8.0	
Impôt anticipé	-13.3	-13.8	-14.3	-14.8	-1.5	+3.6	
Bénéfice de la BNS	-14.5	-14.5	-14.5	-14.5	+0.0	+0.0	
Droits sur les carburants	-9.2	-9.6	-9.6	-9.6	-0.4	+1.4	
Redevance poids lourds	-10.1	-10.2	-10.1	-10.1	+0.0	-0.0	
RPT	-144.0	-136.4	-129.5	-139.7	+4.3	-1.0	
Autres parts et recettes sans affectation	-1.5	-1.3	-1.3	-1.3	+0.2	-5.1	
Total	-269.5	-263.8	-257.2	-286.9	-17.4	+2.1	
Δ en mio Fr. par rapport à l'année précédente		+5.7	+6.6	-29.6			
Δ en % par rapport à l'année précédente		-2.1	-2.5	+11.5			

Comme expliqué à la page précédente, les revenus qui découlent de la RPT devraient diminuer de manière assez marquée au cours des prochaines années, plus exactement jusqu'en 2019. Ces variations sont liées à la réduction de la dotation à la péréquation des ressources opérée par les Chambres fédérales, combinée à l'amélioration relative de l'indice des ressources du canton de Neuchâtel. De plus, la compensation des cas de rigueur va baisser par paliers au cours des prochaines années. L'augmentation constatée entre 2019 et 2020 est due au mode de calcul (prise en compte de la période de référence) et aux évolutions dans les autres cantons. L'augmentation de 19 millions de francs de l'IFD entre le budget 2019 et le PFT 2020 s'explique par l'augmentation de la part cantonale (17% à 21,2%) qui devrait être rétrocédée dans le cadre de RIE III. Enfin les incertitudes politiques et financières caractérisant la participation au bénéfice de la BNS font toujours de cette prévision un risque qu'il s'agira d'observer à moyen terme.

Classification fonctionnelle

Classification fonctionnelle (charges nettes, en millions de francs)	Budget 2017	version 20 du 26.08.2016			Δ en mio Fr. 2017-20	Δ Ø en % 2017-20
		PFT 2018	PFT 2019	PFT 2020		
Administration générale	68.6	72.3	71.8	74.5	+5.9	+2.8
Sécurité publique	108.9	110.9	111.1	112.9	+3.9	+1.2
Enseignement et formation	415.6	420.3	420.1	421.2	+5.7	+0.5
Culture et loisirs	13.6	13.6	13.6	13.7	+0.0	+0.1
Santé	363.0	365.3	368.5	371.0	+8.0	+0.7
Prévoyance sociale	337.3	346.3	353.8	360.6	+23.3	+2.3
Trafic	78.3	87.9	88.9	89.8	+11.5	+4.7
Protection et aménagement environnement	8.7	8.5	9.7	9.2	+0.5	+1.8
Economie publique	23.5	29.1	28.7	27.8	+4.4	+5.8
Finances et impôts	-1'348.6	-1'330.2	-1'331.9	-1'385.8	-37.2	+0.9
Excédent de charges (+) / de revenus (-)	68.9	124.1	134.2	94.9	+26.0	+11.3
Δ en mio Fr. par rapport à l'année précédente		+55.2	+10.2	-39.3		
Δ en % par rapport à l'année précédente		+80.1	+8.2	-29.3		

Les charges nettes par groupe de tâches montrent la prépondérance des domaines enseignement et formation, santé et prévoyance sociale dans le total des charges de l'Etat (environ 1'153 millions pour le PFT 2020).

Les variations, qu'elles soient considérées en millions de francs ou en pourcent (progression annuelle moyenne), doivent être interprétées avec prudence car elles sont parfois sujettes à des opérations ponctuelles importantes en matière de financements spéciaux. C'est notamment le cas lorsque des revenus importants au titre d'un prélèvement à la fortune d'un fonds, voire la dissolution d'une réserve ou d'une provision, sont effectués une année donnée et ne se reproduisent pas les années suivantes (cette situation aboutit par comparaison à une augmentation des charges nettes).

S'agissant des trois domaines évoqués ci-dessus, les charges nettes pour l'enseignement et la formation augmentent de 5,7 millions de francs entre le budget 2017 et le PFT 2020 (+0,5%). L'augmentation en matière de santé est plus ou moins similaire avec 8 millions de francs (+0,7%). L'augmentation concernant les soins ambulatoires est en partie compensée par la diminution relative aux charges hospitalières. Le domaine de la prévoyance sociale augmente de manière beaucoup plus marquée avec un écart de quelque 23 millions de francs entre 2017 et 2020 (+2,3%). Les charges d'assistance en matière d'assurance-maladie ou de réfugiés expliquent principalement cette variation (voir aussi chapitre sur les subventions accordées).

Parmi les autres variations significatives, mentionnons le domaine « Administration générale » qui augmente de 5,9 millions de francs à l'horizon 2020 (+2,8%). Une opération comptable en lien avec l'utilisation du crédit d'engagement concernant la réforme de l'Etat explique cette variation (diminution progressive des revenus affectés dans le centre financier pour le redressement des finances). Le domaine « Trafic » augmente de 11,5 millions de francs (+4,7%). Cela s'explique par les prélèvements ponctuels aux financements spéciaux (revenu de 5,7 millions) effectués dans le cadre du budget 2017 au titre du fonds des routes communales et de la réserve pour matériel roulant, ainsi que par des charges d'amortissement en hausse au service des ponts et chaussées (+2,6 millions). Les charges nettes du domaine « Economie publique » augmentent de 4,4 millions de francs (+5,8%) en raison de la suppression du fonds de promotion de l'économie et du dernier prélèvement à la fortune (revenu de 3,6 millions) qui a été porté au budget 2017.

Compte des investissements et projets gérés par crédits d'engagement

Compte des investissements (dépenses nettes en millions de francs)	Budget 2017	version 20 du 26.08.2016			Δ en mio Fr. 2017-20	Δ Ø en % 2017-20
		PFT 2018	PFT 2019	PFT 2020		
Crédits d'engagement en cours	50.7	42.6	23.9	24.8	-25.9	-21.2
Crédits d'engagement à solliciter (B2016 ou B2017)	12.2	29.0	31.1	22.5	+10.3	+22.6
Crédits d'engagement à solliciter (PFT 2018-20)	0.0	39.9	44.0	50.9	+50.9	--
Investissements nets totaux	63.0	111.6	99.0	98.3	+35.3	+16.0
Δ en mio Fr. par rapport à l'année précédente		+48.6	-12.5	-0.8		
Δ en % par rapport à l'année précédente		+77.2	-11.2	-0.8		

Les dépenses nettes d'investissement prévues entre 2018 et 2020 représentent actuellement des enveloppes globales de l'ordre de 100 millions de francs. Elles nécessiteront bien évidemment encore un examen approfondi afin de les affiner par rapport aux objectifs. Compte tenu des mécanismes du frein à l'endettement et des amortissements du patrimoine administratif prévus ces prochaines années (environ 50 millions), une situation équilibrée du compte de fonctionnement permettrait au plus une enveloppe d'investissements nets de 70 millions de francs. Cela signifie que même dans une situation sans bénéfice ni perte il faudrait encore réduire les enveloppes envisagées ci-dessus d'une trentaine de millions de francs.

Les dépenses nettes concernant les projets en cours et à solliciter (en 2016 ou 2017) inscrites au PFT sont déjà détaillées dans le tableau des crédits d'engagement figurant dans la précédente partie du rapport relative au budget 2017.

Les dépenses nettes relatives aux futurs crédits d'engagement à solliciter (en 2018, 2019 ou 2020) atteignent entre 40 et 51 millions de francs par année. Le tableau figurant à la fin de la présente partie sur le PFT reprend dans le détail les projets annoncés par les départements dans le cadre de la planification stratégique des investissements.

Les principales dépenses concernent essentiellement des projets relevant du domaine des bâtiments (environ 17 à 21 millions de francs par année sont actuellement prévus). Citons notamment l'aménagement du site de Tivoli (Nord et Sud) et des travaux d'assainissement dans certains établissements de formation (Lycées Denis-de-Rougemont et Jean-Piaget, CIFOM).

Parmi les autres dépenses les plus significatives signalons un nouveau crédit-cadre d'engagement pour l'achat de véhicules de services (3 millions par année suite au transfert de ces acquisitions du compte de fonctionnement au compte des investissements), des travaux pour l'entretien constructif des routes sur la période 2018-21 et de nouveaux prêts en matière de politique régionale.

Compte de financement

Compte de financement (en millions de francs)	Budget 2017	version 20 du 26.08.2016			Δ en mio Fr. 2017-20	Δ Ø en % 2017-20
		PFT 2018	PFT 2019	PFT 2020		
Investissements nets déterminants ¹⁾	53.5	94.8	84.2	83.5	+30.0	+16.0
+ Excédent de charges (+) / de revenus (-)	68.9	124.1	134.2	94.9	+26.0	+11.3
- Prélèvements aux financements spéciaux	-26.0	-10.9	-4.9	-3.8	+22.2	-47.5
- Attributions aux financements spéciaux	0.6	0.7	1.1	0.8	+0.2	+10.4
- Amortissements du patrimoine administratif	50.8	49.8	49.8	51.6	+0.8	+0.5
Insuffisance de financement	97.0	179.3	172.4	129.8	+32.8	+10.2
Δ en mio Fr. par rapport à l'année précédente		+82.4	-6.9	-42.6		
Δ en % par rapport à l'année précédente		+84.9	-3.9	-24.7		

¹⁾ Investissements nets compte tenu des articles 30 al. 6 LFinEC (flux financiers nets positifs) et 30 al. 2 LFinEC (écart statistique).

Si les chiffres du PFT devaient rester ce qu'ils sont aujourd'hui, l'insuffisance de financement s'élèverait à 179 millions de francs en 2018, 172 millions de francs en 2019 et 130 millions de francs en 2020. Ces montants aboutiraient par conséquent, toutes choses étant égales par ailleurs, à une augmentation de l'endettement.

A noter que les investissements nets considérés dans ce calcul tiennent compte de la nouvelle législation financière (art. 30 al. 2 et 6 LFinEC), notamment en partant du principe que seuls 85% des dépenses nettes annoncées seront effectivement réalisées lors de la clôture des comptes (écart statistique).

Il est évident que cette évolution n'est ni souhaitable ni souhaitée. Elle ne correspond pas aux exigences du frein à l'endettement dont les limites sont loin d'être respectées en l'état actuel.

Conclusion

La situation difficile déjà observée lors de la première prévision sur les comptes 2016 se poursuit non seulement en 2017, mais également sur la période couverte par la planification financière. Le déficit du compte de fonctionnement devrait s'élever entre 50 et 75 millions en 2016 et, malgré de nombreuses mesures déjà intégrées au projet de budget 2017, de nouveaux excédents de charges sont prévus à hauteur de 69 millions pour l'exercice 2017, respectivement entre 95 et 135 millions dans le plan financier. Aucune amélioration significative n'est perceptible avant 2020. Pour le Conseil d'État, cette situation ne peut être durable sous peine d'affaiblir la capacité d'action de l'État. Elle doit en conséquence donner lieu à de nouvelles mesures d'assainissement.

**Crédits d'engagement
à solliciter**
Premières dépenses 2018-20
selon planification stratégique
des investissements

Projets gérés par crédits d'engagement Crédits à solliciter (PFT 2018-2020)	Crédit d'engagement brut	PFT 2018			PFT 2019			PFT 2020		
		Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
Total	491'718'000	46'600'000	-6'652'000	39'948'000	55'015'000	-11'051'000	43'964'000	65'382'000	-11'438'000	50'944'000
Département des finances et de la santé (DFS)	85'420'000	18'670'000	0	18'670'000	17'200'000	0	17'200'000	21'450'000	0	21'450'000
Service des bâtiments	85'420'000	18'670'000	0	18'670'000	17'200'000	0	17'200'000	21'450'000	0	21'450'000
Tivoli Nord - aménagement et mobilier	11'350'000	5'000'000	0	5'000'000	5'000'000	0	5'000'000	1'350'000	0	1'350'000
- Tivoli Nord - aménagement	10'000'000	5'000'000	0	5'000'000	4'500'000	0	4'500'000	500'000	0	500'000
- Tivoli Nord - mobilier	1'350'000	0	0	0	500'000	0	500'000	850'000	0	850'000
Tivoli Sud - aménagement et mobilier	3'400'000	0	0	0	0	0	0	3'000'000	0	3'000'000
Fiaz - La Chaux-de-Fonds	5'000'000	0	0	0	0	0	0	1'400'000	0	1'400'000
Crédit cadre II (Epiqr+)	30'900'000	1'200'000	0	1'200'000	10'800'000	0	10'800'000	10'700'000	0	10'700'000
- Lycée DDR assainissement façades construction	9'000'000	500'000	0	500'000	4'000'000	0	4'000'000	4'000'000	0	4'000'000
- CIFOM - façades	8'000'000	400'000	0	400'000	4'000'000	0	4'000'000	3'600'000	0	3'600'000
- Lycée Jean-Piaget (AB) + (NB)	5'900'000	300'000	0	300'000	2'800'000	0	2'800'000	2'800'000	0	2'800'000
- Breguet 2	8'000'000	0	0	0	0	0	0	300'000	0	300'000
Tivoli 16-22 - assainissement + extension	20'900'000	200'000	0	200'000	700'000	0	700'000	5'000'000	0	5'000'000
- Etude (Tivoli 16-2)	900'000	200'000	0	200'000	700'000	0	700'000	0	0	0
- Réalisation (Tivoli 16-22)	20'000'000	0	0	0	0	0	0	5'000'000	0	5'000'000
Tivoli 1 - transformation	900'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Breguet 2 - assainissement toiture + solaire	700'000	700'000	0	700'000	0	0	0	0	0	0
LJP Léopold-Robert 10 - assainissement toiture	700'000	400'000	0	400'000	300'000	0	300'000	0	0	0
CIFOM - Klaus 1 - remplacement groupe chaleur/force	250'000	250'000	0	250'000	0	0	0	0	0	0
CIIP - Fbg Hôpital 68 - assainissement toiture	250'000	250'000	0	250'000	0	0	0	0	0	0
Perreux - Pavillon Borel - assainissement toiture	370'000	370'000	0	370'000	0	0	0	0	0	0
Perreux - Pavillon Acacias - assainissement toiture	400'000	0	0	0	400'000	0	400'000	0	0	0

Projets gérés par crédits d'engagement Crédits à solliciter (PFT 2018-2020)	Crédit d'engagement brut	PFT 2018			PFT 2019			PFT 2020		
		Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
Achat BAP Neuchâtel	10'300'000	10'300'000	0	10'300'000	0	0	0	0	0	0
- Achat bâtiment	10'000'000	10'000'000	0	10'000'000	0	0	0	0	0	0
- Frais d'achat	300'000	300'000	0	300'000	0	0	0	0	0	0
SCSP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
EMS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Département justice, sécurité et culture (DJSC)	34'500'000	3'330'000	0	3'330'000	3'405'000	0	3'405'000	6'765'000	0	3'765'000
Sécurité civile et militaire	12'000'000	3'000'000	0	3'000'000	3'000'000	0	3'000'000	3'000'000	0	3'000'000
Achat véhicules ne.ch	12'000'000	3'000'000	0	3'000'000	3'000'000	0	3'000'000	3'000'000	0	3'000'000
Police neuchâteloise	1'500'000	330'000	0	330'000	405'000	0	405'000	765'000	0	765'000
Appareils SF	240'000	120'000	0	120'000	120'000	0	120'000	0	0	0
Pièges et Moyens techniques	200'000	90'000	0	90'000	60'000	0	60'000	50'000	0	50'000
Police Scanner 3d	120'000	120'000	0	120'000	0	0	0	0	0	0
Radars mobiles	170'000	0	0	0	0	0	0	170'000	0	170'000
Radars fixes CF et VDR	320'000	0	0	0	0	0	0	320'000	0	320'000
Renouvellement terminaux Polycom	450'000	0	0	0	225'000	0	225'000	225'000	0	225'000
Office des archives	21'000'000	0	0	0	0	0	0	3'000'000	0	0
Archives - crédit de réalisation	21'000'000	0	0	0	0	0	0	3'000'000	0	0
Département de l'éducation et de la famille (DEF)	73'848'000	1'600'000	0	1'600'000	3'000'000	0	3'000'000	2'937'000	0	2'937'000
Constructions scolaires	8'700'000	1'600'000	0	1'600'000	3'000'000	0	3'000'000	2'800'000	0	2'800'000
Hauterive, reconstruction des collèges	1'750'000	575'000	0	575'000	575'000	0	575'000	600'000	0	600'000
Peseux, halle de gym	2'700'000	900'000	0	900'000	900'000	0	900'000	900'000	0	900'000
St-Blaise, agrandissement collège du Vigner	4'000'000	0	0	0	1'400'000	0	1'400'000	1'300'000	0	1'300'000
Gorgier, 2 salles de classe	250'000	125'000	0	125'000	125'000	0	125'000	0	0	0
Conservatoire	548'000	0	0	0	0	0	0	137'000	0	137'000
Renouvellement parc pianos 2020-2023	548'000	0	0	0	0	0	0	137'000	0	137'000
CPLN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CPLN-NE / dépollution 2 - dépollution	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Université - UniNE	64'600'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
UniLac - étude	4'600'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
UniLac - construction	60'000'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Département développ. territorial et environnement (DDTE)	239'950'000	9'950'000	-40'000	9'910'000	22'710'000	-6'440'000	16'270'000	25'980'000	-6'800'000	19'180'000
Service cantonal des transports	1'000'000	1'000'000	0	1'000'000	0	0	0	0	0	0
Sondages géologiques projet mobilité	1'000'000	1'000'000	0	1'000'000	0	0	0	0	0	0
Service des ponts et chaussées	211'850'000	8'000'000	0	8'000'000	17'470'000	-4'440'000	13'030'000	21'070'000	-4'800'000	16'270'000
Entretien constructif 2018-2021	16'000'000	4'000'000	0	4'000'000	4'000'000	0	4'000'000	4'000'000	0	4'000'000
Remplacement équip.déneigement transp.privés 2018-2024	350'000	0	0	0	70'000	0	70'000	70'000	0	70'000
Renouvellement du parc véhicules et machines 2018-2024	7'000'000	1'000'000	0	1'000'000	1'000'000	0	1'000'000	1'000'000	0	1'000'000
Assain.bruit routier routes princip. (fin des RPT06) 2019-2028	20'000'000	0	0	0	2'000'000	-1'200'000	800'000	2'000'000	-1'200'000	800'000
Assain.bruit routier RC - 2019-2028	15'000'000	0	0	0	1'500'000	0	1'500'000	1'500'000	0	1'500'000

Projets gérés par crédits d'engagement Crédits à solliciter (PFT 2018-2020)	Crédit d'engagement brut	PFT 2018			PFT 2019			PFT 2020		
		Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
Assainissement ouvrages d'art RC	26'000'000	2'000'000	0	2'000'000	2'000'000	0	2'000'000	2'000'000	0	2'000'000
Galerie de sécurité Tunnel Vue-des-Alpes	116'000'000	0	0	0	5'400'000	-3'240'000	2'160'000	6'000'000	-3'600'000	2'400'000
Contournement de Fontaines	6'500'000	0	0	0	500'000	0	500'000	3'500'000	0	3'500'000
Mobilité douce - 1ère étape de réalisation des itinéraires cyclables	5'000'000	1'000'000	0	1'000'000	1'000'000	0	1'000'000	1'000'000	0	1'000'000
Service de l'énergie et de l'environnement	390'000	150'000	0	150'000	240'000	0	240'000	0	0	0
Rempl. appareillage pour analyse des eaux (métaux lourds, TOC, etc.)	240'000	0	0	0	240'000	0	240'000	0	0	0
Analyseurs qualité de l'air, remplacement (stations de mesure)	150'000	150'000	0	150'000	0	0	0	0	0	0
Service de la faune, des forêts et de la nature	310'000	100'000	-40'000	60'000	0	0	0	210'000	0	210'000
Monitoring des dégâts du gibier - Regib4	100'000	100'000	-40'000	60'000	0	0	0	0	0	0
Centre forestier Val-de-Ruz	210'000	0	0	0	0	0	0	210'000	0	210'000
Service de l'agriculture	25'400'000	700'000	0	700'000	4'700'000	-2'000'000	2'700'000	4'000'000	-2'000'000	2'000'000
Subventions aux constructions rurales et améliorations foncières	24'000'000	0	0	0	4'000'000	-2'000'000	2'000'000	4'000'000	-2'000'000	2'000'000
Assainissement de la ferme du Cernil-Girard	700'000	700'000	0	700'000	0	0	0	0	0	0
Assainissement de fermes de l'Etat	700'000	0	0	0	700'000	0	700'000	0	0	0
Service de la consommation et des affaires vétérinaires	1'000'000	0	0	0	300'000	0	300'000	700'000	0	700'000
Renouvellement Système UPLC-MS/MS	300'000	0	0	0	300'000	0	300'000	0	0	0
Renouvellement équipement analyses vétérinaires	100'000	0	0	0	0	0	0	100'000	0	100'000
App.de séquenage "Next Generation Sequencing"	600'000	0	0	0	0	0	0	600'000	0	600'000
Département de l'économie et de l'action sociale (DEAS)	58'000'000	13'050'000	-6'612'000	6'438'000	8'700'000	-4'611'000	4'089'000	8'250'000	-4'638'000	3'612'000
Service de l'économie	58'000'000	13'050'000	-6'612'000	6'438'000	8'700'000	-4'611'000	4'089'000	8'250'000	-4'638'000	3'612'000
Prêts de politique régionale 2016-2019	29'000'000	13'050'000	-6'612'000	6'438'000	8'700'000	-4'611'000	4'089'000	3'900'000	-2'463'000	1'437'000
Prêts de politique régionale 2020-2023	29'000'000	0	0	0	0	0	0	4'350'000	-2'175'000	2'175'000

Budget Annexe

Mesures d'assainissement intégrées dans le budget 2017 et le PFT 2018-2020

Mesures au niveau législatif et réglementaire	Impact financier (en francs)					Explications supplémentaires
	amélioration (+) / péjoration (-)					
	2017	2018	2019	2020	Communes horizon 2020	
Mesures prises depuis le début de législature	108'092'000	132'451'000	133'047'000	149'922'000	24'988'000	Cf. rapport 15.055.
Mesures proposées par le biais du budget 2017	11'886'000	7'663'000	7'813'000	7'813'000	1'534'000	
Prévoyance.ne / Réduction provision participation unique assainissement de la part des intérêts capitalisés	4'725'000	0	0	0	0	cf. modification No 1 jointe.
Augmentation de l'impôt foncier de 2,0‰ à 2,4‰ (1,5 à 1,6‰ max. pour les communes)	1'500'000	1'500'000	1'500'000	1'500'000	170'000	Concerne les immeubles de placement (loués à des tiers). Seules sont concernées les personnes morales (hors fondations) et les institutions de prévoyance. cf. modification No 2 jointe.
Suppression de la bonification au fonds d'aide aux communes (FAC)	3'080'000	3'080'000	3'200'000	3'200'000	0	Suppression rendue possible vu l'échec d'importants projets de fusion et la révision à venir des incitations cantonales aux fusions. N'a pas d'incidences directes sur les communes. cf. modification No 3 jointe.
Suppression de la caisse cantonale de remplacement du personnel des établissements d'enseignement public (CRNE)	-315'000	-729'000	-699'000	-699'000	-855'000	Augmentation des charges pour les collectivités publiques. cf. modification No 5 jointe.
Réorganisation du service de la consommation et des affaires vétérinaires	334'000	334'000	334'000	334'000	0	Intègre les éléments suivants : réduction de 2,3 EPT (économie de 300'000 francs) et regroupement sur un site unique des collaborateurs du SCAV (économie de 34'000 francs sur le loyer).
Facture sociale : réduction supplémentaire modification taux de croissance	-340'000	576'000	576'000	576'000	384'000	
Facture sociale : réduction supplémentaire des charges selon décision du Conseil d'État	2'752'000	2'752'000	2'752'000	2'752'000	1'835'000	
Autofinancement de la surveillance des caisses ALFA	50'000	50'000	50'000	50'000		Réduction de 0,4 EPT et transfert de la prestation au secrétariat général du DEAS.
Dématérialisation de la Feuille Officielle	100'000	100'000	100'000	100'000		(cf. rapport 16.017).
TOTAL	119'978'000	140'114'000	140'860'000	157'735'000	26'522'000	

N.B. : Le tableau n'inclut que les mesures impliquant un changement réglementaire ou légal. Compte tenu de leur nombre, les mesures d'amélioration budgétaire ne sont pas incluses. Elles sont discutées avec les sous-commissions.